

2015 - 2022

# CONTRAT DE VILLE

## Programmation 2022

Saint-Jean • Saint-Lucien • Argentine



# Sommaire

Préambule	P. 3
Présentation des piliers	P. 5
Carte de la géographie prioritaire	P. 6

## Pilier n° 1 – Cohésion sociale

<b>1-1 Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes</b>	P. 7
1.1.1 Améliorer le taux de réussite des élèves des quartiers en politique de la ville (QPV) et limiter les sorties prématurées du système scolaire	P. 8
1-1-2 Lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire	P. 16
1-1-3 Soutenir l'implication des parents dans le parcours scolaire	P. 18
<b>1-2 Améliorer l'accès aux droits et prévenir la délinquance</b>	P. 21
1-2-1 Prévenir la délinquance des jeunes les plus exposés et la récidive	P. 22
1-2-2 Développer la justice de proximité, aider les victimes	P. 26
1-2-3 Accompagner les familles sur le champ de la parentalité	P. 33
<b>1-3 Améliorer l'accès à la santé</b>	P. 35
1-3-1 Renforcer la prévention et la promotion de la santé	P. 36
1-3-2 Favoriser l'accès aux soins de premiers recours	P. 41

## Pilier n° 2 – Cadre de vie et renouvellement urbain

<b>2-1 Renforcer l'attractivité urbaine des quartiers en politique de la ville (QPV)</b>	P. 42
2-1-1 Développer l'attractivité urbaine des QPV	P. 43
2-1-2 Développer la mixité sociale dans l'agglomération	
2-1-3 Intervenir de façon préventive sur les copropriétés	
<b>2-2 Améliorer le cadre de vie</b>	P. 48
2-2-1 Améliorer le cadre de vie des habitants, et favoriser l'appropriation et le respect du cadre de vie	P. 49
2-2-2 Encourager la participation des habitants aux projets de renouvellement urbain	P. 53

## Pilier n° 3 – Emploi et Développement économique

<b>3-1 Accompagner et favoriser l'emploi</b>	P. 54
3-1-1 Accompagner et favoriser l'emploi des jeunes et des publics vulnérables	P. 55
3-1-2 Favoriser l'accès à la formation (améliorer le niveau de qualification et l'employabilité des publics favoriser l'accès aux savoirs de base)	P. 66
<b>3-2 Accompagner le développement économique local et l'économie solidaire</b>	P. 69
3-2-1 Favoriser l'émergence et la pérennité des activités économiques	P. 70
3-2-2 Encourager l'économie de proximité et les services dans les quartiers	P. 72

## Pilier n° 4 – Axes transversaux

<b>4-1 Encourager la participation des habitants</b>	P. 76
4-1-1 Encourager et soutenir les initiatives	P. 77
4-1-2 Développer les formes diversifiées de participation	P. 87
<b>4-2 Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs</b>	P. 93
4-2-1 Sensibiliser le plus grand nombre d'enfants aux arts et à la culture	P. 94
4-2-2 Faciliter l'accès à l'art et à la culture des habitants par les actions de médiation et de sensibilisation	P. 96
4-2-3 Réduire les inégalités d'accès à la culture, aux sports et aux loisirs	P. 101
<b>4-3 Développer le partage des valeurs de la république et de la citoyenneté</b>	P. 108
4-3-1 Sensibiliser aux valeurs de liberté, égalité, de fraternité, de citoyenneté et de laïcité	P. 109
4-3-2 Renforcer la détection des phénomènes de replis et de radicalisation des jeunes	

## HORS PILIER

Evaluation finale du contrat de ville	P.115
<b>Tableau récapitulatif des subventions</b>	P.116

# Préambule

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a défini les modalités d'intervention de la politique de la ville sur la période 2015-2022.

La loi de finances 2019 a par la suite prolongé jusqu'en 2022 la durée de tous les contrats de ville ainsi que la géographie prioritaire et les dispositifs fiscaux rattachés comme l'exonération de fiscalité locale pour les commerces de proximité et l'abattement de 30% de TFPB dont bénéficient les organismes HLM en contrepartie d'investissements dans la gestion urbaine de proximité.

La politique de la ville est définie comme « une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants », conduite par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires et de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines.

La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis compte, sur son territoire, trois secteurs géographiques identifiés comme prioritaires par l'Etat, dits quartiers relevant de la politique de la ville (QPV) (voir carte page 5) et installés sur la commune de Beauvais à savoir :

- le quartier Argentine (8 913 habitants) ;
- le quartier Saint-Jean (4 753 habitants) ;
- le quartier Saint-Lucien (2 703 habitants).

S'ajoute la Cité des Fleurs du quartier Notre-Dame du Thil de Beauvais, non retenue par l'Etat comme prioritaire mais pour laquelle les acteurs locaux s'entendent sur la nécessité de maintenir une attention particulière (quartier en veille).

La politique de la ville est mise en œuvre sur le territoire par un contrat de ville signé le 6 juillet 2015 à l'échelle intercommunale par la Communauté d'agglomération du Beauvaisis, l'Etat, la Ville de Beauvais et de nombreux partenaires : région Hauts-de-France, département de l'Oise, agence régionale de santé, pôle emploi, mission locale, caisse des dépôts et consignations, caisse d'allocations familiales ... et l'ensemble des bailleurs sociaux du territoire.

Ce contrat de ville fixe le cadre de référence en matière de politique de la ville autour d'un projet global qui se décline au sein de quatre grands piliers :

- la cohésion sociale ;
- l'amélioration du cadre de vie et renouvellement urbain ;
- le développement de l'activité économique et de l'emploi ;
- les axes transversaux que sont la participation des habitants, l'accès au sport, à la culture et aux loisirs et le partage des valeurs de la République et de la citoyenneté.

Il réunit l'ensemble des actions nécessaires pour transformer les quartiers de notre territoire en pôles de développement social, urbain et économique autour d'un programme d'actions annuel défini avec ses partenaires.

La programmation 2022 du contrat de ville renvoie pour sa mise en œuvre à de nombreuses actions ou dispositifs, qu'ils soient exceptionnels ou de droit commun à savoir :

79 actions financées sur les crédits spécifiques du contrat de ville (crédits de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis, de l'Etat et de la région Hauts-de-France) et à partir d'un appel à projets lancé en septembre 2021 et 4 actions reportées en raison du contexte sanitaire ;

des dispositifs tels que la plateforme de réussite éducative, le réseau d'éducation prioritaire ou encore la bourse aux initiatives citoyennes ;

des projets nationaux de renouvellement urbain pour les quartiers Argentine et Saint-Lucien dont la signature de la convention de renouvellement urbain avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et les différents partenaires a eu lieu début 2022 ;

l'ensemble des politiques de droit commun de l'État, des collectivités ou de tout autre partenaire qui participe pleinement à la réalisation des objectifs définis dans le contrat de ville.

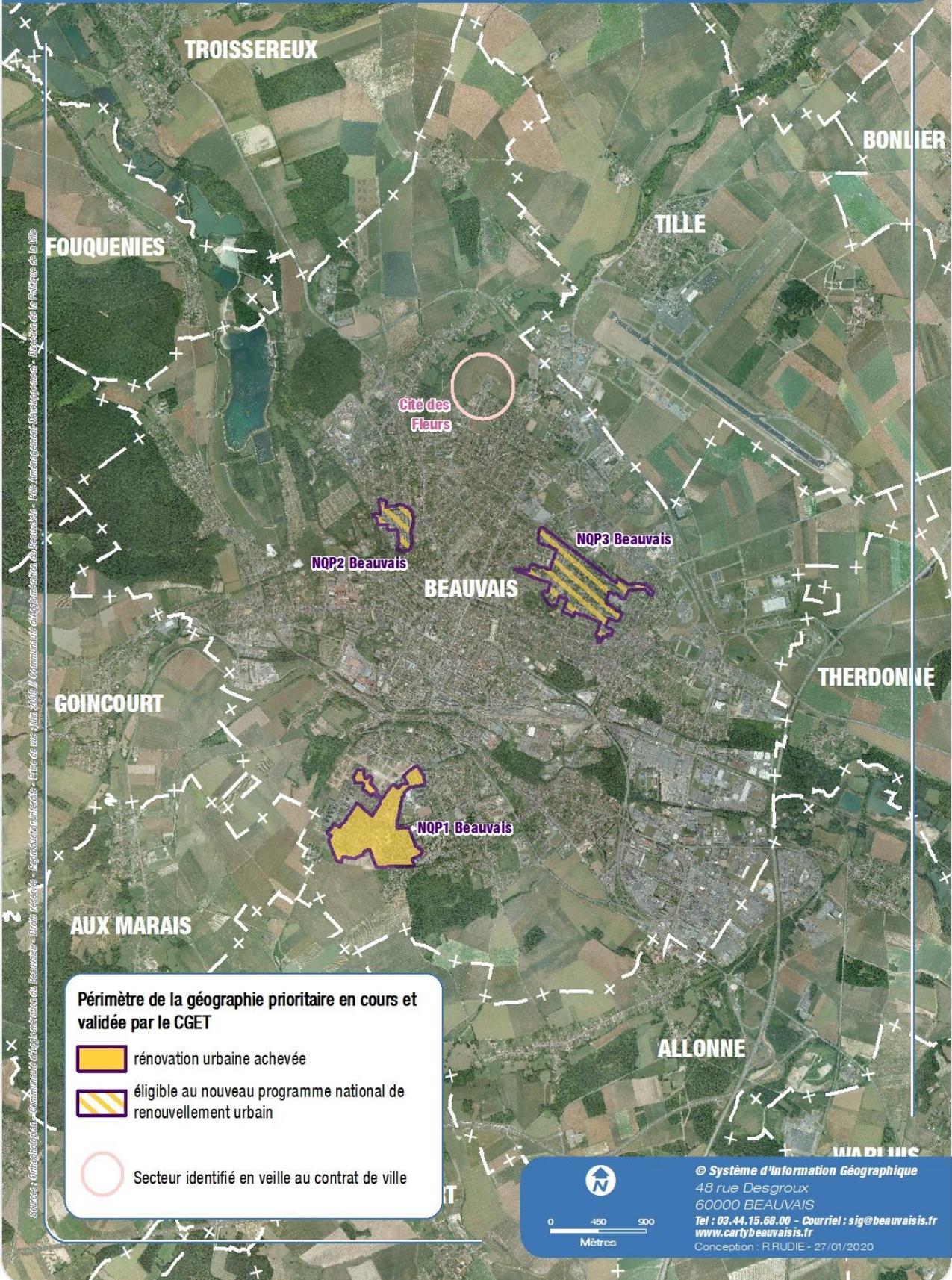
Elle prévoit également l'évaluation finale du contrat de ville, telle que prévue dans la convention cadre initiale et l'instruction ministérielle du 14 décembre 2021 qui en fixe les contours et les modalités. L'ensemble des partenaires sera appelé à participer activement à cette démarche d'évaluation.

Cette programmation participe ainsi à la concrétisation des objectifs fixés au sein de la convention cadre et répartis au sein des **quatre piliers** « **cohésion sociale** », « **cadre de vie et renouvellement urbain** », « **développement de l'activité économique et de l'emploi** » et « **axes transversaux** » à savoir :

- Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes ;
- Améliorer l'accès aux droits et prévenir la délinquance des jeunes ;
- Améliorer l'accès à la santé ;
- Renforcer l'attractivité urbaine des quartiers ;
- Améliorer le cadre de vie ;
- Accompagner et favoriser l'emploi ;
- Accompagner le développement économique local et l'économie solidaire ;
- Encourager la participation des habitants ;
- Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs ;
- Défendre les valeurs de la République et la citoyenneté.

# CONTRAT DE VILLE 2015-2022

<b>PILIER 1 COHESION SOCIALE</b>	<b>PILIER 2 CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN</b>	<b>PILIER 3 EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>
<p><b>1-1 Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Améliorer le taux de réussite des élèves des QPV et limiter les sorties prématurées du système scolaire,</li> <li>➤ Lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire,</li> <li>➤ Soutenir l'implication des parents dans le parcours scolaire.</li> </ul> <p><b>1-2 Améliorer l'accès aux droits et prévenir la délinquance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prévenir la délinquance des jeunes les plus exposés et la récidive,</li> <li>➤ Développer la justice de proximité, aider les victimes, accompagner la parentalité,</li> <li>➤ Accompagner les familles sur le champ de la parentalité.</li> </ul> <p><b>1-3 Améliorer l'accès à la santé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Renforcer la prévention et la promotion de la santé,</li> <li>➤ Favoriser l'accès aux soins de premiers recours.</li> </ul>	<p><b>2-1 Renforcer l'attractivité urbaine des quartiers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Développer l'attractivité urbaine des QPV,</li> <li>➤ Développer la mixité sociale dans l'agglomération</li> <li>➤ Intervenir de façon préventive sur les copropriétés.</li> </ul> <p><b>2-2 Améliorer le cadre de vie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Améliorer le cadre de vie des habitants, et favoriser l'appropriation et le respect du cadre de vie,</li> <li>➤ Favoriser la mobilité,</li> <li>➤ Encourager la participation des habitants aux projets de renouvellement urbain.</li> </ul>	<p><b>3-1 Accompagner et favoriser l'emploi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accompagner et favoriser l'emploi des jeunes et des publics vulnérables,</li> <li>➤ Favoriser l'accès à la formation (améliorer le niveau de qualification et l'employabilité des publics, favoriser l'accès aux savoirs de base).</li> </ul> <p><b>3-2 Accompagner le développement économique local et l'économie solidaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Favoriser l'émergence et la pérennité des activités économiques,</li> <li>➤ Encourager l'économie de proximité et les services dans les quartiers.</li> </ul>
<b>PILIER 4 – AXES TRANSVERSAUX</b>		
<p style="text-align: center;"><b>4-1 Encourager la participation des habitants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Encourager et soutenir les initiatives,</li> <li>➤ Développer les formes diversifiées de participation.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>4-2 Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sensibiliser le plus grand nombre d'enfants aux arts et à la culture,</li> <li>➤ Faciliter l'accès à l'art et à la culture des habitants par les actions de médiation et de sensibilisation,</li> <li>➤ Réduire les inégalités d'accès à la culture, aux sports et aux loisirs.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>4-3 Développer le partage des valeurs de la république et de la citoyenneté</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sensibiliser aux valeurs de liberté, égalité, de fraternité, de citoyenneté et de laïcité,</li> <li>➤ Renforcer la détection des phénomènes de replis et de radicalisation des jeunes.</li> </ul>		



**Périmètre de la géographie prioritaire en cours et validée par le CGET**

- rénovation urbaine achevée
- éligible au nouveau programme national de renouvellement urbain
- Secteur identifié en veille au contrat de ville

© **Système d'Information Géographique**  
 48 rue Desgroux  
 60000 BEAUVAIS  
 Tel : 03.44.15.68.00 - Courriel : sig@beauvaisis.fr  
 www.cartybeauvaisis.fr  
 Conception : R.RUDIE - 27/01/2020

# PILIER 1 – COHESION SOCIALE

## 1.1- « Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes »

### ➤ 1-1-1 Améliorer le taux de réussite des élèves des QPV et limiter les sorties prématurées du système scolaire

1-1-1-1	Ecole ouverte	COLLEGE CHARLES FAUQUEUX
1-1-1-2	Accompagnement scolaire	VILLE DE BEAUVAIS
1-1-1-3	Réseaux d'éducation prioritaire plus (REP+)	COLLEGES HENRI BAUMONT ET CHARLES FAUQUEUX
1-1-1-4	Classe de Découverte	VILLE DE BEAUVAIS
1-1-1-5	Cité éducative	VILLE DE BEAUVAIS
1-1-1-6	Améliorer l'orientation, la réussite éducative et l'insertion Professionnelle des jeunes issus des QPV de la CAB	ARTICLE 1
1-1-1-7	Projet : « Multi-actions Eco-Socio-Educatives » MAES	AIDTER
1-1-1-8	Opportun' Avenir	BGE PICARDIE

### ➤ 1-1-2 Lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire

1-1-2-1	Dispositif de réussite éducative	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
1-1-2-2	Mise en place de deux séjours de rupture à dominante éducative et pédagogique pour les jeunes décrocheurs scolaires sociaux	COLLEGE JULES MICHELET

### ➤ 1-1-3 Soutenir l'implication des parents dans le parcours scolaire

1-1-3-1	Accompagnement des familles au sein du Tcho-Café	LES RICOCHETS
1-1-3-2	Les cabanes – Lieu d'accueil Enfant Parent	LES RICOCHETS
1-1-3-3	Un centre culturel au sein des quartiers : Cohésion sociale	ASCA

Action 1-1-1-1	ECOLE OUVERTE COLLEGE CHARLES FAUQUEUX
	Maîtrise d'œuvre : COLLEGE CHARLES FAUQUEUX

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

L'Ecole ouverte est une opération qui consiste à ouvrir les collèges pendant les vacances scolaires et les mercredis durant l'année scolaire, pour accueillir des enfants qui ne partent pas ou peu en vacances et qui ne fréquentent pas ou peu les structures locales d'accueil et de loisirs.

L'Ecole ouverte propose aux enfants et aux jeunes qui vivent dans des zones urbaines et rurales défavorisées ou dans des contextes culturels et économiques difficiles, un programme d'activités éducatives : scolaires, culturelles, sportives, de loisirs.

C'est notamment l'occasion pour les élèves des écoles élémentaires de faire connaissance avec un établissement du second degré et de se préparer ainsi à l'entrée au collège.

**Objectif Général :**

-Favoriser l'intégration, la socialisation et la réussite scolaire ;

-Lutter contre le décrochage scolaire en ouvrant les établissements du second degré, situés en zones d'éducation prioritaire pendant les vacances scolaires et les mercredis durant l'année scolaire (2 collèges éligibles à l'opération sur le territoire du Beauvaisis) ;

-Toucher un nouveau public qui ne fréquente pas ou peu les espaces d'animation de proximité ;

-Faire connaître leur collège de secteur aux élèves des écoles élémentaires.

L'offre éducative proposée par l'Ecole ouverte est articulée avec celles proposées au plan local, notamment dans le cadre du Projet Educatif Territorial.

**Public visé**

100 écoliers et collégiens

**Localisation de l'action**

Beauvais - quartiers Saint-Jean et Argentine

**Description de l'action**

L'action se déroule durant les vacances de printemps, la première semaine du mois de juillet et la dernière semaine du mois d'août, les mercredis après-midi d'avril à juin.

Divers ateliers sont proposés : atelier calligraphie, activités sportives de pleine nature (VTT) et sport à risques (escalade), activités manuelles et scolaires, soutien scolaire (révision DNB), chant, pompiers juniors, danse country, formation « Apprendre à porter secours » PSC1.

L'encadrement est assuré par les professeurs volontaires de collèges et assistants d'éducation.

**Moyens mis en œuvre**

- Réunions sur le temps de pondération REP+ avec les professeurs volontaires,
- Réunions personnels de direction,
- Conseils d'administration.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, associations avec intervenant(s) pour les activités à thème (danse, chant, calligraphie...).

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Réunions sur le temps de pondération REP+ avec les professeurs volontaires,
- Réunions personnels de direction,
- Conseils d'administration.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Prestations de service	200 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	2 000 €
Achat matières et fournitures	3 500 €	Etat (Education Nationale)	9 257 €
Charges de personnel	7 557 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>11 257 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>11 257 €</b>

Action 1-1-1-2	ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE
141623	Maîtrise d'œuvre : VILLE DE BEAUVAIS

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet éducatif territorial de la Ville de Beauvais, qui a effectué un diagnostic dans le cadre de la mise en place de son PEDT. L'accompagnement scolaire a été mis en place dans ce contexte. Le PEDT met en lumière des difficultés liées à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes : taux de chômage, problématique de mobilité, sorties anticipées du système scolaire. L'expérience met également en avant des difficultés avec les institutions et les parents qui souhaitent être soutenus dans leur rôle. Par ailleurs, les jeunes sont également demandeurs d'aide et d'accompagnement pour leur parcours scolaire.

**Objectif Général :**

Améliorer les sorties positives en fin de cycle pour les élèves issus des quartiers de la politique de la ville.

Limiter les sorties prématurées du système scolaire en encourageant diverses formes d'apprentissage.

Soutenir l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants en renforçant le lien parent-enfant et en responsabilisant les parents quant à leur rôle en matière d'éducation.

Favoriser une ouverture culturelle, citoyenne ainsi que la curiosité.

**Public visé**

80 jeunes Beauvaisiens, filles et garçons, âgés de 6 à 17 ans issus des quartiers QPV.

**Localisation de l'action**

Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Lucien, Saint-Jean.

**Description de l'action**

L'accompagnement scolaire a lieu dans les 3 QPV Saint-Jean, Argentine et Saint-Lucien. Il est organisé tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h00 à 18h00 pour les collégiens et de 18h00 à 19h00 pour les lycéens sur le quartier Saint-Jean et Argentine. Sur Saint-Lucien, uniquement les collégiens les mardis, jeudis et vendredis de 16h à 19h. Le mercredi et le samedi après-midi sont proposés des ateliers spécifiques (individuel, langues...). Des cours de langues ont lieu au sein des structures le jeudi soir (Argentine) et le mercredi après-midi (Saint-Jean). Fort de l'accompagnement scolaire depuis 2016, l'action continuera à s'adapter aux demandes des jeunes. En effet, depuis septembre 2019, une enseignante de MATHS du Lycée Felix Faure intervient bénévolement en plus des agents mobilisés sur l'action auprès des jeunes du quartier Argentine. A Saint-Jean, un créneau le samedi matin est à l'étude. De courts séjours à l'étranger (Angleterre, Espagne, Italie, Allemagne et Portugal) sont prévus sur l'année 2022.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : personnel permanent de la ville de Beauvais, enseignant extérieur.

Moyens matériels : locaux, matériel de la ville de Beauvais.

**Partenariat mobilisé**

t (ANCT et Education Nationale), Région des Hauts-de-France, CAF de l'Oise, associations locales.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Tableau de suivi des présences et points réguliers avec les établissements scolaires,

Nombre de jeunes et assiduité,

Résultats scolaires,

Livret de suivi du jeune.

**Plan de financement prévisionnel**

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achats, prestations de services	23 700 €	Etat (contrat du ville)	6 000 €
Services extérieurs	1 000 €	Région Haut-de-France (contrat de ville)	4 000 €
Charges de personnel	32 127 €	Ville de Beauvais (valorisation)	44 827 €
		Ressources propres	2 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>56 827 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>56 827 €</b>

<b>Action 1-1-1-3</b>	<b>RÉSEAUX D'ÉDUCATION PRIORITAIRE + (REP+)</b>
	Maîtrise d'œuvre : Collèges Henri BAUMONT et Charles FAUQUEUX

**Description de l'action**

**Contexte :**

La Ville de Beauvais participe à la mise en œuvre des projets des Réseaux d'Éducation Prioritaire+ (REP+) Argentine et Saint-Jean (21 écoles). Les REP+ permettent aux élèves des écoles des quartiers Argentine et Saint-Jean de bénéficier de moyens supplémentaires sur le temps scolaire. Les Réseaux tendent à devenir des lieux d'initiatives et d'innovations pédagogiques au service de la réussite des élèves qui en ont le plus besoin.

**Objectif Général :**

L'objectif est de rétablir l'égalité des chances entre les élèves. Pour atteindre pleinement cet objectif, plusieurs plans de relance sont entrés en application, autour des axes suivants :

- Assurer en priorité la maîtrise de la langue orale et écrite, investir la démarche scientifique pour la maîtrise des concepts mathématiques et recentrer les projets d'établissements autour de l'appropriation des compétences de base du socle commun,
- Introduire un enseignement à l'image pour favoriser une meilleure maîtrise de l'information et renforcer les activités culturelles et l'accès aux disciplines de la sensibilité,
- Renforcer l'éducation à la citoyenneté et la mettre en place dans les chartes de vie scolaire, les codes des droits et devoirs, ainsi que mettre en place le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté,
- Resserrer les liens de l'école avec les parents,
- Maîtriser les connaissances et compétences du socle commun,
- Aider à l'autonomie et à la confiance en soi de l'élève.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
2 secteurs de collèges comprenant 10 écoles maternelles et 11 écoles élémentaires	Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Jean.

**Description de l'action**

Actions mises en œuvre tout au long de l'année scolaire, sur le temps scolaire : projets des écoles étudiés en partenariat (Ville et Secrétaires de réseaux), validés en conseil municipal.

Responsables du réseau :

Les IEN (Beauvais-nord et Beauvais-sud) et les principaux des collèges Henri BAUMONT et Charles FAUQUEUX, supports financiers de l'action.

Les deux secrétaires des deux réseaux assurent le suivi du dispositif avec le concours de la Ville de Beauvais.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : enseignants, assistants pédagogiques,

Moyens matériels : budget établi en fonction de la taille de l'école (750 à 1.250 €).

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, Éducation Nationale et prestataires en fonction des thèmes développés par chacun des projets portés par les écoles.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Indicateurs cibles précisés dans les contrats d'objectifs des réseaux

**Plan de financement prévisionnel**

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achats, prestations de services	19 132 €	Ville de Beauvais (valorisation)	19 132 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>19 132 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>19 132 €</b>

Action 1-1-1-4	CLASSES DE DECOUVERTE
	Maîtrise d'œuvre : VILLE DE BEAUVAIS

<b>Finalités de l'action</b>			
<p><b>Contexte :</b>          Une classe de découvertes s'intègre complètement dans l'action éducative globalement menée à l'école.          « Une classe de découvertes constitue ainsi, pour les élèves, un réel dépaysement et un moment privilégié d'apprentissage de la vie collective que chacun devrait connaître au moins une fois au cours de sa scolarité » (Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale-BOEN (n°2 du 13 Janvier 2005).</p> <p><b>Objectif Général :</b>          Une classe de découvertes, c'est aller à l'école autrement et ailleurs, une manière de découvrir autrement :          - D'étudier un environnement nouveau,          - D'acquérir des outils pour l'aider à porter un jugement critique,          - D'apprendre le "vivre ensemble" malgré les différences.          La famille s'implique dans le séjour et la scolarité de l'enfant, facteur favorisant la réussite scolaire.</p>			
<b>Public visé</b>		<b>Localisation de l'action</b>	
255 enfants dont 64 du quartier Saint-Jean, 143 du quartier Saint-Lucien et 48 du quartier Argentine		Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Jean, Saint Lucien	
<b>Description de l'action</b>			
<p>L'année précédant le départ, l'enseignant complète une intention de séjour (le projet est parfois bâti avec les élèves : lieu, durée, activités).          Il contacte ensuite l'organisateur de son choix (ADPEP60 ou FOL60 la plupart du temps) qui, en fonction des objectifs pédagogiques, propose des séjours adaptés.          Ainsi plusieurs thèmes de séjours sur le territoire national sont possibles : mer, patrimoine, culture, sports, neige...          Une fois de retour, une valorisation des activités réalisées est proposée aux familles lors d'une rencontre collective : séance de projection de photos, expositions, ...          Chaque famille est facturée en fonction de son Quotient Familial (de 3€ à 28€/jour/enfant).          Une baisse de 50% est appliquée au deuxième (ou plus) enfant partant dans une même famille.</p>			
<b>Moyens mis en œuvre</b>			
<p><u>Moyens humains</u> : une responsable des Politiques Educatives chargée d'instruire les dossiers - 2 agents d'accueil chargés de constituer les dossiers individuels (calcul des Quotients Familiaux).</p> <p><u>Moyens matériels</u> : l'Espace Numérique de Travail (ENT), outil technique quant à lui permettant l'ouverture d'un blog de séjour pour garder le lien avec les familles et valoriser les séjours. Prêt par la ville de tenues de ski pour les départs à la neige.</p>			
<b>Partenariat mobilisé</b>			
Ville de Beauvais, familles, et les organismes prestataires			
<b>Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités</b>			
<p>Un séjour donne lieu systématiquement à une restitution dont la forme est au choix de l'enseignant (photos numériques, vidéo, exposition, écriture d'un carnet de voyage...).</p> <p>L'évaluation porte sur les compétences acquises : comportement social, relation aux autres, connaissances, traitement de l'information, et mesure le savoir mais aussi et surtout, la conscience de l'existence de soi dans un groupe.</p>			
<b>Plan de financement prévisionnel</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	87 308 €	Ville de Beauvais (valorisation)	63 616 €
Charges de personnel	2 500 €	Participation des usagers et coopérative scolaire	26 192 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>89 808 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>89 808 €</b>

Action 1-1-1-5	CITE EDUCATIVE
	<b>Maîtrise d'œuvre :</b> Ville de Beauvais - Dispositif tripartite : Education Nationale, Préfecture et Ville de Beauvais

**Finalités de l'action**

**Contexte :** Sur le quartier Argentine, des retards et écarts de niveaux quant au moment du passage du CM2 à la sixième et celui de la troisième à la seconde persistent. Une minorité seulement de ces élèves accède à un diplôme. Les familles sont fragilisées par la hausse prononcée de la paupérisation et connaissent des fractures bien plus marquées que celles observées sur l'ensemble de la commune. Les offres de services aux familles sur le quartier sont nombreuses mais elles manquent de visibilité, de coordination et de lisibilité.

80 premières cités éducatives sont lancées en 2019. Il s'agit d'une démarche globale de 0 à 25 ans, articulant l'ensemble des temps éducatifs ; l'enjeu est d'agir dès la petite enfance en impliquant une multitude d'acteurs, avant, pendant, après et autour du cadre scolaire. Il s'agit de mieux accompagner, chaque parcours éducatif individuel de la petite enfance à l'insertion professionnelle, dans tous les espaces et temps de vie.

En septembre 2021, le territoire d'Argentine obtient son label cité éducative, un label d'excellence. La ville de Beauvais, la préfecture de l'Oise et l'Éducation Nationale, s'engagent dans ce projet tripartite et signent une convention triennale, de septembre 2021 à août 2024.

**Objectifs nationaux :** renforcer le rôle de l'École, promouvoir la continuité éducative et ouvrir le champ des possibles.

**Axes de la cité éducative de Beauvais Argentine :**

Epanouissement et réussite des jeunes : favoriser la persévérance scolaire et soutenir l'ambition scolaire, développer le lien avec monde du travail, contribuer à l'insertion par l'emploi, action d'orientation, faire de l'École un lieu de socialisation et de réussite, favoriser un parcours de vie en bonne santé- bien-être physique, psychologique- par des actions d'éducation à la santé.

Bien vivre ensemble : proposer aux jeunes une ouverture sur le monde et leur environnement : intensifier les pratiques artistiques et culturelles, scientifiques, sportives et citoyennes, renforcer la relation familles, établissements scolaires, acteurs et partenaires du territoire, développer la mixité sociale. Mobilisation des acteurs : construire une culture commune des acteurs contribuant au bien-être de tous les jeunes, renforcer les actions éducatives dans tous les temps de la vie des jeunes du territoire, inscrire les actions dans une démarche de projet(s) partagé(s) (pilotage, animation et évaluation)

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
0 – 25 ans (et leurs parents)	Beauvais – Quartier Argentine

**Description de l'action**

L'ambition de la Cité éducative de Beauvais est de rassembler à partir du collège et des écoles du quartier Argentine, tous les acteurs publics ou privés partageant les valeurs républicaines et prêts à contribuer ensemble à l'éducation des enfants et des jeunes, en lien avec leurs familles.

Les actions de la cité éducative sont diversifiées, touchent différents publics et permettent la construction des projets partagés publics et coconstruits, multipartenaires, écoles et acteurs du territoire. De septembre à décembre 2021 : mise en place d'un CLAS, projet décrochage scolaire, aménagement d'une classe de CM2 « modulaire » flexible, projets médiathèque, des livres à soi et lecture à voix haute, parcours santé, 1 fruit à la récré, sophrologie, accompagnement des familles, des parents d'élèves, spectacles dans les accueils de loisirs, avec mise en place d'un espace cocooning de lecture détente, projet numérique Uramado de Tcho Café, ateliers escalade, futsal, formation discipline positive...

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** 1 ETP, cheffe de projet ville de Beauvais + 0.5 ETP coordinateur, poste encore à pourvoir au 10 01 2022.

**Partenariats mobilisés**

Les équipes éducatives des 9 écoles (maternelles et élémentaires) et du collège, des élèves et des parents d'élèves.

Les associations et institutions : l'Asca, le Conseil citoyen Argentine, Rosalie, Unis-Cité, l'IFEP, le Tcho café, la Caisse d'Allocations Familiales, la Maison Départementale de la Solidarité, les Pep Grand Oise, l'Afip, ATD Quart Monde, Adoma, les Francas.

Les agents des collectivités et des services de la préfecture, dans les domaines du social, de la politique de la ville, de la parentalité, de la petite-enfance, de l'enfance et de la jeunesse, du sport, de la culture, de l'économie et de l'emploi, de l'environnement.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

La cité éducative dispose d'un protocole adapté de suivi et d'évaluation et d'un groupe « comité d'évaluation ». Elle opte pour une évaluation en continu, en plusieurs temps, sur plusieurs modes, une approche mixte : en auto-évaluation, en interne, en externe et par les bénéficiaires, les publics cibles eux-mêmes (il s'agit de les associer dès la mise en place du projet avec l'élaboration des indicateurs jusqu'à l'évaluation finale, en passant par les évaluations intermédiaires). La composition des instances d'évaluation (comité de pilotage, groupes de travail, comité d'évaluation, séminaire, assistance à maîtrise d'ouvrage ...) veille au pluralisme et à la représentation des différentes parties prenantes.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES ANNUELLES</b>		<b>RECETTES ANNUELLES</b>	
Achats, prestations de services, fonctionnement et investissement sur projet	110 000 €	Ville de Beauvais (valorisation)	70 000 €
Charges de personnel	60 000 €	Etat (P147)	200 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>270 000 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>270 000 €</b>

Action 1-1-1-6	AMELIORER L'ORIENTATION, LA REUSSITE EDUCATIVE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ISSUS DES QPV DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS
141071	Maîtrise d'œuvre : ARTICLE 1

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Aujourd'hui en France : un jeune dont les parents sont sans diplôme a deux fois plus de chances de sortir du système scolaire également sans diplôme, qu'un jeune dont les parents possèdent un diplôme professionnel (niveau CAP/BEP). - 40% des enfants de cadres ont un diplôme à bac +5 vs 4% des enfants d'ouvriers - À diplôme équivalent, un jeune de milieu populaire doit envoyer en moyenne quatre fois plus de candidatures pour accéder à un entretien d'embauche

**Objectif Général :**

Objectif global : accompagner 830 jeunes issus des QPV de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis

Objectif 1 - Relever le niveau d'ambition, lutter contre le décrochage, lever l'autocensure et les freins à la poursuite d'études en accompagnant les lycéens dans leur orientation et la découverte du monde professionnel (Programme S'orienter)

Objectif 2 - Favoriser la réussite éducative dans les études supérieures en apportant soutien moral et méthodologique aux étudiants et en leur permettant de découvrir le monde de l'entreprise (Programme Réussir)

Objectif 3 - Accompagner à l'employabilité en permettant aux jeunes de prendre conscience de la richesse de leur parcours pour contribuer à une meilleure insertion professionnelle par la valorisation de leurs compétences transversales (Programme Se développer).

**Public visé**

Accompagner 830 jeunes issus des QPV de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis

**Localisation de l'action**

Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Jean, Saint Lucien

**Description de l'action**

Le projet vise à renforcer le déploiement de l'ensemble des programmes d'accompagnement d'Article 1 sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis à destination des jeunes issus des QPV. Ces programmes s'appuient sur un écosystème d'acteurs du territoire composé notamment de : lycées Paul Langevin, Félix Faure et Jeanne Hachette, Université de Beauvais. Le projet vise à accompagner les jeunes au cours de l'année 2022 dans la communauté d'agglomération du Beauvaisis. En luttant contre l'autocensure et accompagner les lycéens dans le choix de leur étude, à l'aide du programme « Inspire » à destination des lycéens des milieux populaires. Son ambition : contribuer à une orientation post-bac plus juste, plus confiante et mieux adaptée aux aspirations et au potentiel de chaque jeune. Il comprend des ateliers en classe dans des lycées (QPV ou quel recrutent en zone REP/REP+/rurale), et une plateforme digitale ouverte - e à tous (inspire-orientation.org). Par l'accompagnement des étudiants à prendre confiance, développer un réseau, découvrir le monde de l'entreprise et ses codes, construire leur projet professionnel. Le développement des compétences transversales clés pour la réussite de demain. La valorisation des parcours pour une meilleure insertion professionnelle à l'aide du programme « Jobready » ; La mise en place d'un programme de mentorat à destination des étudiants afin de favoriser leur réussite éducative et limiter les risques de décrochage scolaire.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : 6 personnes

Moyens matériels : Outils de communication (téléphones, abonnements, internet bureautiques).

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais – Agglomération du Beauvaisis, Etat, mission locale, SIJ, services jeunesse, Pôle emploi, lycées Paul Langevin, Félix Faure et Jeanne Hachette, Université de Beauvais

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Nombre de partenariats développés avec des acteurs du territoire, Nombre de QPV de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis couverts par au moins une action des programmes d'Article 1 au cours du projet, Nombre de jeunes issus des QPV accompagnés par les programmes d'Article 1, Nombre d'ateliers Inspire d'accompagnement à l'orientation organisés, Nombre de jeunes rencontrés en ateliers  
Nombre de jeunes inscrits sur la plateforme digitale Inspire-orientation.org

**Plan de financement prévisionnel**

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	3 400 €	Etat (contrat de ville)	7 000 €
Services extérieurs	3 888 €	Ministère de l'enseignement supérieur	10 000 €
Autres Services extérieurs	3 900 €	Ministère de l'éducation nationale	7 000 €
Charges de personnel	52 136 €	Aides Privées	29 656 €
Autres charges de gestion courante	6 332 €	Ressources propres	16 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>69 656 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>69 656 €</b>

Action 1-1-1-7	Projet : « Multi-Actions Eco-Socio-Educatives » MAESE
141741	Maîtrise d'œuvre : AIDTER

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

« Les habitants sont la richesse de leur territoire et l'acteur principal du changement » AIDTer. ».

Notre projet associatif dont l'objectif principal est d'accompagner les citoyens de Beauvais et en particulier les habitants des quartiers prioritaires, ainsi que de mobiliser les acteurs du territoire autour de plusieurs sujets d'actualité. De plus, nous sommes aujourd'hui dans un monde en transition de plusieurs types (sociale, écologique, numérique, économique, etc.), c'est pourquoi nous envisageons de transmettre les principes de ces transitions aux Beauvaisiens par des multi-actions. Celles-ci seront proposées aux habitants à différents âges (élèves, jeunes, adultes) dont l'intérêt est de les accompagner pour acquérir les connaissances et compétences dont ils ont besoin à différentes échelles (éducative, professionnelle, sociale, etc.), ainsi que de stimuler leur créativité, et de transmettre les principes, les valeurs d'une société solidaire et d'un territoire viable, résilient et durable.

**Objectif Général :**

Accompagner les élèves dans la construction et la préparation de leurs orientations professionnelles.

Sensibiliser les jeunes et les parents des quartiers prioritaires sur les thématiques éco-socio-éducatives.

**Public visé**

Environ 400 (élèves, jeunes, et adultes)

**Localisation de l'action**

Beauvais – Quartier Saint-Jean

**Description de l'action**

AIDTer Action, est une association multisectorielle dont l'objectif est de répondre à plusieurs enjeux qui touchent le territoire et ses citoyens (numérique, économique, social, écologique, éducatif, petite enfance, culturel et sportif, mobilité et services à la personne, etc.). En s'appuyant sur des actions autour de l'innovation sociale et les moyens de les mettre en œuvre pour cocréer un écosystème de solidarité et de créativité. L'association propose la mise en œuvre du projet MAESE pour la réussite éducative et l'épanouissement des habitants au sein des quartiers prioritaires du Beauvais. Les bénéficiaires sont des jeunes dans un premier temps (élèves de tout âge des REP+) mais aussi les jeunes adultes. Notre action dans le cadre du projet contrat de ville se reposera donc sur la promotion et le soutien à l'orientation professionnelle des jeunes /élèves dans les quartiers prioritaires en commençant cette année par le réseau Fauqueux à Saint-Jean pour l'année 2022 de janvier à décembre. Les sous axes de ce socle renforcement de l'orientation professionnelle du projet sont :

-Mise en place des ateliers de préparation au stage (4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>) et à la construction de projet professionnel pour les élèves ».

-Aide à la recherche et au placement de stage pour ceux qui sont en difficultés et de constituer un portefeuille d'opportunités de stage sur différents métiers aux élèves.

-Promotion et valorisation de l'orientation filière bois/menuiserie pour les élèves SEGPA du collège via leur participation à la construction de quelques ruches à livre

-Organisation de forum de métier (février 2022) avec le collège C.Fauqueux..

-Un atelier parentalité : une fois par mois avec les parents d'élèves au collège Fauqueux, atelier tournant comprenant le numérique, suivi du dispositif, aide au devoir, orientation professionnelle des enfants, réussite éducatif, temps d'échanges etc...).

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : 1 coordinateur d'action, 2 salariés, 2 stagiaires, 6 bénévoles

Moyens matériels : Outils de communication (téléphones, abonnements, internet bureautiques)

**Partenariat mobilisé**

Collège Fauqueux, acteurs associatifs,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Questionnaire et entretien avec les bénéficiaires.

Suivi et évaluation du taux de participation/fréquentation et nombre de demandes d'accompagnement.

**Plan de financement prévisionnel**

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achats, prestations de services	7 500 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisais (contrat du ville)	2 500 €
Autres services extérieurs	4 000 €	Conseil départemental	5 000 €
Charges de personnel	45 000 €	Autres produits de gestion courantes	1 500 €
		Ressources propres	47 500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>56 500 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>56 500 €</b>

Action 1-1-1-8	OPPORTUN 'AVENIR
140910	Maîtrise d'œuvre : BGE PICARDIE

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Le programme opportun'avenir répond aux enjeux du contrat de ville à savoir lutter contre le décrochage scolaire et rapprocher le milieu scolaire et le milieu professionnel.

**Objectif Général :**

- Favoriser la découverte des milieux professionnels, promouvoir les parcours d'apprentissage,
- Mettre en lumière les entreprises locales,
- Susciter des envies grâce à des parcours d'apprentis à succès (exemplarité),
- Développer l'esprit d'initiative chez les jeunes,
- Stimuler leur « savoir-être » et leur « savoir-agir » autour d'un projet entrepreneurial,
- Familiariser les élèves à la conduite de projet,
- Les rendre acteur de leur orientation scolaire,
- Agir en faveur de la réussite éducative,
- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

**Public visé**

Les élèves en classe de 4ème ou de 3ème des Collèges Charles Fauqueux et Henri Baumont (250 bénéficiaires)

**Localisation de l'action**

Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Jean.

**Description de l'action**

Ce programme éducatif se décompose en 4 grandes étapes :

Des temps de formation en amont des interventions en classe afin de former les équipes enseignantes et les professionnels des secteurs ciblés aux outils d'animation et aux techniques de médiation utilisés dans le cadre de ce programme (3h).

Des séances de découverte des secteurs d'activités grâce à la visite concrète d'entreprise. Deux visites d'entreprises sont organisées afin de valoriser l'immersion des jeunes dans ces établissements et d'échanger avec des professionnels tout en découvrant de nouvelles professions (2 x 2h).

Les entreprises visitées répondront aux besoins du territoire en favorisant les métiers sous-tension et le lien avec l'apprentissage : secteurs du BTP, de l'Hôtellerie-Restauration, de l'Industrie, de la Logistique et du Web Des ateliers de méthodologie de projet afin de permettre aux élèves de travailler collectivement sur le montage et la conduite d'un projet entrepreneurial en lien avec ces secteurs d'activités sous-tension. En prônant la pédagogie active, les élèves vont développer leur « savoir-être » et leur « savoir-agir » et ainsi, se découvrir des habilités entrepreneuriales (3 x 2h).

Une séance de représentation orale qui permettra à chaque groupe d'élèves de présenter son projet entrepreneurial devant un jury de professionnels. Cet oral de fin est valorisant pour les jeunes. C'est l'occasion de récompenser les initiatives, l'engagement et l'investissement des jeunes dans un projet innovant. Les techniques de communication seront également abordées en classe avec les élèves concernés (3h).

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : Ce programme est dispensé auprès d'une classe entière. Il est entièrement piloté et animé par un intervenant de BGE PICARDIE. Un principe de co-animation est appliqué avec les équipes éducatives.

**Partenariat mobilisé**

L'Etat, la communauté d'agglomération du Beauvaisis,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Évaluation de satisfaction remise en fin de parcours, aux enseignants, aux professionnels et aux jeunes,

Présentation orale des jeunes en fin du parcours,

Nombre de classes engagées dans un programme éducatif,

Nombre de jeunes sensibilisés,

% de satisfaction du corps enseignant, des professionnels et des jeunes,

Nombre d'envie d'engagement.

**Plan de financement prévisionnel**

DEPENSES		RECETTES	
Autres services extérieurs	3 000 €	Etat (contrat de ville)	5 000 €
Impôts et taxes	100 €	Ressources propres	5 000 €
Charges de personnel	6 000 €		
Charges indirectes	900 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>10 000 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>10 000 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 1 – COHESION SOCIALE**  
**1-1 ASSURER LA REUSSITE EDUCATIVE DES ENFANTS ET DES JEUNES**  
**1-1-2 Lutter contre l’absentéisme et le décrochage scolaire**

<b>Action 1-1-2-1</b>	<b>DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE</b>
	Maîtrise d’œuvre : CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE (CCAS)

**Finalités de l’action**

**Contexte :**  
 Le programme de réussite éducative est l’un des programmes inscrits dans le plan de cohésion sociale et la loi 2005-32 de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005. Il est co-piloté par la Préfecture et l’Education nationale (programme 15 du Plan de Cohésion Sociale).

- Objectif Général :**
- Permettre aux enfants de s’épanouir,
  - Lever les freins à leur scolarité,
  - Accompagner les parents dans cette démarche.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l’action</b>
Enfants âgés de 2 à 18 ans scolarisés et/ou habitant au sein des QPV. L’entrée d’un enfant dans le dispositif permet la prise en charge de sa famille (fratrie et parents) le cas échéant.	Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Lucien, Saint-Jean.

**Description de l’action**

L’action démarrera le 1<sup>er</sup> janvier 2022, pour une durée de 12 mois. La Réussite Éducative s’adresse aux enfants en difficulté (scolaire, sociale, sanitaire, culturelle...).

Les ateliers (semi-collectifs - jusqu’à 12 enfants ou jeunes) sont proposés hors temps scolaire-

Les enfants orientés sont majoritairement en carence culturelle et manquent bien souvent de confiance en eux. Les ateliers mis en place au regard des difficultés rencontrées, auront pour objectif d’accompagner les enfants et les jeunes vers un mieux-être en proposant une prise en charge globale. Concentration, gestion des émotions, compréhension de soi, meilleure confiance, santé physique et psychologique, ouverture vers l’extérieur, sont quelques exemples des axes qui sont travaillés au travers des différentes préconisations qui sont émises. Ces préconisations sont validées en Equipes Pluridisciplinaires de Soutien (EPS), réunies de manière régulière. Un parcours de RE est acté pour une durée d’un an et peut être ajusté en fonction de l’évolution de l’enfant/du jeune.

A la marge, d’autres natures d’accompagnements plus individuels sont possibles et à prévoir : des aides financières pour des inscriptions en clubs de sports, des prises en charge de transport (pour un déplacement vers un lieu de soin), des accompagnements individuels dans une démarche de soin (ergothérapie, psychomotricité, ...).

Des places, gratuites, sont laissées libres à des enfants issus de la PRE par le Service des Sports à l’École Municipale d’Initiation Sportive (ÉMIS) et à l’Eté s’anime (stages de sports nautiques et aquatiques au plan d’eau du Canada).

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :**

Postes permanents équipe RE, CCAS de Beauvais (x4).

Travail partenarial avec de multiples associations, la DDCS, la DSDEN, le Conseil Départemental de l’Oise.

Les dispositifs de droit commun sont sollicités et/ou portés à la connaissance des familles orientées vers la Plateforme de Réussite Educative.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, Etat, Direction des Services Départementaux de l’Éducation Nationale, Département de l’Oise, IFEP.

**Méthodes d’évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Un livret ressource est créé depuis la rentrée 2019 (année scolaire 2018/2019). Ce document-outil distribué aux partenaires permet de partager une culture commune. Il contient des fiches d’évaluation qui s’adressent aux intervenants des ateliers et aux psychologues. Des rencontres ponctuelles et par secteur permettent de « faire le point » sur les différents parcours. Les suites à donner et les sorties sont ainsi décidées collectivement.

L’accompagnement psychologique fait l’objet d’une évaluation propre : il appartient aux psychologues, en partenariat avec la famille, de juger de l’opportunité de la fin du parcours ou de l’orientation vers un autre partenaire (CMPP, thérapie familiale, ...).

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	54 800 €	Centre communal d’action sociale (valorisation)	60 400 €
Services extérieurs	1 200 €	Etat (ANCT)	135 000 €
Charges de personnel	139 400 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>195 400 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>195 400 €</b>

**PILIER 1 – COHESION SOCIALE**  
**1-1 ASSURER LA REUSSITE EDUCATIVE DES ENFANTS ET DES JEUNES**  
**1-1-2 Lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire**

Action 1-1-2-2	MISE EN PLACE DE DEUX SEJOURS DE RUPTURE AUX DOMINANTES EDUCATIVES ET PEDAGOGIQUES
140184	Maîtrise d'œuvre : COLLEGE JULES MICHELET

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Garantir l'égalité des chances, faire en sorte que chaque jeune puisse construire son avenir professionnel et réussir sa vie en société sont des missions de l'école. C'est pourquoi la lutte contre le décrochage scolaire est une priorité de l'Éducation nationale.

**Objectif Général :**

Proposer des activités innovantes, concrètes pouvant servir de supports aux apprentissages réalisés en classe.  
 Positionner les jeunes dans la réflexion, la construction et la réalisation d'un projet d'envergure.  
 Permettre une rupture temporaire avec le milieu familial et le milieu scolaire, s'engager et valoriser ses réussites pour gagner en estime de soi.

**Public visé**

Public mixte de 6 à 15 ans

**Localisation de l'action**

Ce dispositif est implanté au centre de Beauvais, au collège Jules Michelet et permet d'accueillir des jeunes de tous les collèges de la ville. Les séjours se dérouleraient en montagne et en Baie de Somme.

**Description de l'action**

L'action se déroulerait sur deux temps forts de l'année scolaire 2021-2022. Un premier temps sur la période hivernale avec l'organisation d'un séjour à la montagne, un second temps sur la période printanière avec l'organisation d'un séjour en Baie de Somme.  
 Pendant chaque période de prise en charge de jeunes, l'intention de l'équipe est de faire réfléchir, construire et faire vivre à ces élèves décrocheurs scolaires une expérience de classe différente. Toutes ces étapes sont autant de pistes pédagogiques utilisables en classe pour retrouver goût en l'apprentissage et donc en l'École. (Exemples : calculs des coûts, des trajets, rédactions de carnets de séjour, retouche photo, étude des différents milieux en géographie.)

**Moyens mis en œuvre**
Moyens humains :

La Direction Académique des services de L'éducation Nationale, Le chef d'établissement du collège support du dispositif relais ainsi que tous ses confrères du Beauvaisis s'accordent et positionnent un enseignant coordonnateur sur le dispositif relais. La Protection Judiciaire de la Jeunesse met à disposition une éducatrice à mi-temps. L'établissement support par le biais des services du rectorat et de la DSDEN met à disposition un jeune en contrat civique universel

Moyens matériels :

Le Conseil Départemental de l'Oise propose un environnement d'accueil et de travail à cette équipe et à ces jeunes décrocheurs scolaires.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, établissements scolaires de Beauvais, PJJ, Conseil Départemental de l'Oise et structures médico-sociales.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Positionner les jeunes dans la réflexion, la construction et la réalisation d'un projet d'envergure, permettre une rupture temporaire avec le milieu familial et le milieu scolaire, engagement des familles.
- Nombre de jeunes accueillis et taux de présence sur la structure (ce qui renvoie à l'investissement des jeunes), taux de présence aux différents temps de concertation, de présence,
- Suivi scolaire des jeunes, retour dans leurs établissements, année n, année n+1, année n+2.

**Plan de financement prévisionnel**

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achats, prestations de services	6 350 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat du ville)	2 750 €
Services extérieurs	1 350 €	Etat (contrat de ville)	2 800 €
Charges de personnel	30 963 €	Ministère de l'éducation nationale	30 963 €
Emploi des contributions volontaires en nature	400 €	Fonds européens	900 €
		Contributions volontaires en nature	1 400 €
		Ressources propres	1 250 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>40 063 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>40 063 €</b>

Action 1-1-3-1	ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES AU SEIN DU TCHO-CAFE
140915	Maîtrise d'œuvre : Association Les RICOCHETS

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Les relations entre parents et enfants sont la base qui permet de construire la sphère éducative. Les notions de respect, d'écoute, ne peuvent s'inscrire qu'au travers d'activités réalisées en commun. Il n'y a, à ce jour, que trop peu d'actions qui permettent aux parents de partager des temps de détente, d'apprentissage ou de loisirs. Certaines familles ont besoin d'être écoutées et soutenues, des familles mono-parentales ont besoin de retrouver des personnes référentes, les personnes isolées de sortir de leur isolement, de s'informer, de s'ouvrir à d'autres.

**Objectif Général :**

- Être un lieu d'accueil et d'écoute des familles, de mixité sociale, de ressource et d'orientation des familles en fonction de leurs besoins, vers d'autres structures,
- Soutenir la parentalité et l'éducation à travers des actions enfants-parents, entre enfants et entre parents, en proposant des ateliers parents/enfants, des ateliers pour les enfants, des groupes d'échanges pour les parents,
- Réduire la fracture sociale en proposant dès le plus jeune âge des activités culturelles et pédagogiques,
- Faciliter les rencontres, la solidarité entre les familles, sur le territoire, et encourager la participation de tous au projet.

**Public visé**

500 bénéficiaires - Enfants et parents issus du Quartier Saint-Jean – familles monoparentales, familles recomposées et très jeunes parents

**Localisation de l'action**

Beauvais - Quartier Saint-Jean.

**Description de l'action**

Le Tcho Café - Café culturel et ludique des enfants et de leur parent est un espace de vie sociale agréé par la CAF ouvert trois jours par semaine de 10h à 18h dans le quartier Saint-Jean. Il accueille les enfants de 0 à 11 ans et leur parent autour d'activités éducatives, artistiques, ludiques et culturels ainsi que des temps de parole. En 2022, l'association Ricochets préservera les actions qui lui permettent de répondre à ses objectifs. Le tcho café travaille en permanence sur le tissage et la consolidation du lien social, sur l'ouverture à la culture et la mixité sociale avec les familles du quartier Saint-Jean. Il accompagne les familles sur le champ de la parentalité en proposant des actions qui renforcent le lien enfant-parent et intervient comme un relais auprès des professionnels sociaux. Il implique et valorise les habitants de Saint-Jean aux actions qu'il propose. Il soutient le Conseil Citoyen mis en place à Saint-Jean. Il fait un travail autour de la citoyenneté avec les enfants de 8 et 11 ans via la mise en œuvre d'un conseil des enfants. Le Tcho Café propose des sorties familiales locales. Enfin, le Tcho Café reste un lieu d'innovation en matière de lien social et d'éducation.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : 3 salariés dont 2 emplois aidés, 15 bénévoles actifs et 12 membres du Conseil d'Administration.

Moyens matériels : local du Tcho Café (100 m<sup>2</sup> + jardin pédagogique) depuis le 4<sup>ème</sup> trimestre 2021 intégration d'un nouveau local.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région des Hauts-de-France, Département de l'Oise, CAF de l'Oise, Ludo planète, associations de quartier, éducateurs de rue, écoles, crèches, accueils de loisirs et autres relais auprès des familles.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Evaluation du besoin du public (des questionnaires sont proposés en amont et pendant le projet,
- Nombre de participants, de prise d'initiative,
- Nombre et qualité des actions,
- Qualité des relations,
- Suivi journalier via un cahier de suivi (quantitatif et qualitatif), rencontres dans le lieu avec le public et discussions quotidiennes- Bilan avec les intervenants et partenaires,
- Analyse de pratique.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	11 500 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	15 000 €
Services extérieurs	2 000 €	Etat (contrat de ville)	9 000 €
Autres services extérieurs	21 120 €	Région Hauts-de-France (contrat de ville)	4 000 €
Impôts et taxes	300 €	Etat (adultes relais+ FONJEP)	49 042 €
Charges de personnel	78 020 €	Conseil départemental	2 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	13 500 €	Autres produits de gestion courante	700 €
		Contributions volontaires en nature	13 500 €
		Vente de produits finis	26 198 €
		Ressources propres	7 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>126 440 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>126 440 €</b>

Action 1-1-3-2	LES CABANES – LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT
140987	Maîtrise d'œuvre : Association Les RICOCHETS

**Finalités de l'action**
**Contexte**

La mise en place de ces lieux d'accueil enfant-parent a été identifiée au moment du diagnostic de l'Espace de Vie Sociale mis en œuvre par l'association lors du renouvellement de son agrément. Un questionnaire a été distribué aux familles des quartiers prioritaires et différents besoins ont été recensés, dont celui de découvrir d'autres modes éducatifs.

**Objectif Général :**

- Accompagner les parents dans la découverte des richesses de leurs enfants,
- Prévenir des troubles relationnels précoces chez l'enfant dans une volonté non-thérapeutique,
- Favoriser la parole de l'enfant, les échanges entre parents, entre enfants, entre parents et enfants,
- Favoriser les rencontres de familles de milieux socioculturels différents, la mixité sociale,
- Permettre aux familles de sortir de leur isolement et favoriser la création de liens sociaux pour une socialisation réussie de l'enfant,
- Aider le petit enfant à « être parmi d'autres » et à intégrer progressivement la socialisation,
- Faire de la médiation enfant-parent par le jeu/la parole.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
80 bénéficiaires – Enfants (0 à 4 ans) et parents issus des QPV Argentine et Saint-Jean – familles monoparentales, familles recomposées et très jeunes parents.	Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Lucien, Saint-Jean.

**Description de l'action**

Le Lieu d'Accueil Enfant Parent "Les Cabanes" propose des espaces d'accueil itinérants dans chaque quartier politique de la ville de Beauvais. Ils permettent de favoriser la socialisation de l'enfant et les échanges entre parents, en étant reçus par des accueillants qui pratiquent l'écoute active afin de faciliter et préparer les moments de séparation enfant/parent (entrée à la crèche, à l'école...). L'espace est aménagé pour les tout-petits : jeux, jouets, éléments de motricité, activités d'éveil, livres, coussins et tapis. Ces éléments sont pensés par l'équipe d'accueillants afin de travailler les habilités sociales et le lien entre les familles. « Les Cabanes » ont lieu une fois par semaine à l'Espace de Vie Sociale « TchoCafé » à Saint-Jean et dans les centres sociaux d'Argentine et de Saint-Lucien à Beauvais. Comme pour toute structure d'accueil du jeune enfant, les conditions d'hygiène et de sécurité sont incontournables. Il est prévu une heure d'installation du LAEP qui tient compte du ménage avant et après chaque séance permettant le nettoyage des tapis, coussins et la désinfection de tous les jeux. Le LAEP fonctionne selon les grandes lignes de la politique enfance et jeunesse sur le territoire et son volet petite enfance : la politique petite enfance s'attache, non seulement à contribuer à l'épanouissement des jeunes enfants mais aussi à aider les familles à concilier vie familiale et vie professionnelle et à accompagner celles en difficulté pour prévenir les phénomènes de marginalité. Seuls les enfants âgés de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte ayant un lien de parenté avec l'enfant ou d'une personne référente y seront accueillis.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : 2 salariés, 16 bénévoles.

Moyens matériels : véhicule pour les itinérances, mise à disposition d'un local, de l'eau et l'électricité par les centres sociaux de Saint-Lucien et Argentine et matériel pédagogique.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Département de l'Oise, CAF de l'Oise, acteurs sociaux locaux (centre sociaux, PMI, crèches).

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de personnes, Qualités des échanges, Mise en place d'un cahier de suivi journalier, taux de fréquentation.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	500 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 500 €
Services extérieurs	5 080 €	Etat (contrat de ville)	1 500 €
Autres services extérieurs	3 400 €	Emplois aidés	12 408 €
Charges de personnel	14 408 €	Ventes de produits finis	7 880 €
		Autres produits de gestion courante	100 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>23 388 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>23 388 €</b>

Action 1-1-3-3	UN CENTRE CULTUREL AU SEIN DES QUARTIERS : COHESION SOCIALE
141541	Maîtrise d'œuvre : Association CULTURELLE ARGENTINE (ASCA)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

La société d'aujourd'hui laisse peu de place à la création, à l'expression et à la valorisation personnelle. Le fait de participer à une activité dans laquelle les jeunes et les familles peuvent s'exprimer contribuera à leur ouverture d'esprit, à devenir acteurs de leurs loisirs et à favoriser la dynamique des quartiers.

Par ce projet, l'ASCA souhaite répondre aux critères spécifiques de la cohésion sociale, en particulier la réussite éducative et la parentalité. En proposant des ateliers SLMA, de l'éducation à l'image et en étant le partenaire de H2O, l'ASCA contribue à la réussite éducative et à la valorisation personnelle des enfants et des adolescents. Le Biberon Festival, grâce aux spectacles, ateliers et informations, permet aux parents d'avoir un temps d'échange privilégié avec leurs enfants (de moins de 3 ans). Il permet également aux familles de questionner leur rôle de parent.

**Objectif Général :** En 2022, et dans la continuité des deux dernières années :

- Renforcer les développements : le projet, la communication, l'accueil des publics,
- Consolider l'équipe de l'ASCA par : des embauches, des formations innovantes,
- Poursuivre les travaux d'embellissement de notre bâtiment,
- Initier les travaux d'aménagement de notre bâtiment : réfection du cinéma, réflexion sur la salle de concerts,
- Développer de façon plus prononcée notre lien avec le quartier,
- Créer et développer notre pôle Arts Numériques,
- Aller à la rencontre de nouveaux partenaires (entreprises et les Comités d'Entreprises),
- Renforcer notre capacité d'autofinancement.

**Public visé**

6500 personnes, de la petite enfance aux parents.

**Localisation de l'action**

Beauvais - Quartier Argentine.

**Description de l'action**

L'ASCA est en refonte de son projet éducatif et met en place, pour cela, une équipe de relations publiques fortes en direction des publics. Dans le cadre du pilier de la cohésion sociale, sept projets seront présentés, entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022 :

Projet 1 : Scène ouverte pour les artistes amateur(e)s,

Projet 2 : Actions culturelles avec des spectacles jeunes publics,

Projet 3 : Le club des musiques actuelles : MAO et DJ'ing,

Projet 4 : Les cinés-débats, ciné-rencontre, ciné tchache ados et adultes : quand le spectateur devient programmeur,

Projet 5 : Le Biberon Festival s'ouvre sur les quartiers,

Projet 6 : Stages et ateliers, Stages de vacances : Le cinéma et numérique : création de films, écriture, tournage, montage. Musique : apprentissage aux diverses techniques de compositions,

Projet 7 : Le Vel'ASCA : Vélo de médiation avec stand mobile qui circule dans la ville, à la sortie des écoles pour favoriser les rencontres et les discussions avec les habitants.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** l'équipe de l'ASCA, des artistes, des techniciens, des prestataires, des équipes d'animateurs des associations partenaires.

**Moyens matériels :** locaux et des moyens techniques de l'ASCA (une salle de concert, une salle de cinéma et une salle dédiée à l'image).

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts-de-France, Département de l'Oise, les associations des quartiers, l'IFEP, Rimes croisées, la Ludo planète, PJJ, PMI, crèches et RAM.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Quantitatif : un bilan des fréquentations est fait après chaque action, et comparé aux effectifs attendus,

La satisfaction des participants, des partenaires et de l'équipe encadrante, le nombre de participants,

Des réunions régulières sont organisées avec les encadrants de chaque projet avant, pendant et après sa réalisation,

Des restitutions sont prévues à la fin de chaque projet, dans lesquelles les bénéficiaires s'exprimeront sur leur satisfaction.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de service	42 281 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	17 000 €
Autres Services extérieurs	9 815 €	Etat (contrat de ville)	7 000 €
Impôts, taxes	2 429 €	Etat (DRAC)	20 900 €
Charges de personnel	38 062 €	Ville de Beauvais (valorisation)	13 879 €
Charges indirectes	9 667 €	Conseil régional (hauts-de France)	6 094 €
Emplois des contributions volontaires en nature	4 500 €	Département de l'Oise	4 586 €
		Vente de produits, prestations de services	1 248 €
		Contributions volontaires en nature	4 095 €
		Ressources propres	15 667 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>110 429 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>110 429 €</b>

# PILIER 1 – COHESION SOCIALE

## 1-2 - « Améliorer l'accès aux droits et prévention de la délinquance »

### ➤ 1-2-1 Prévenir la délinquance des jeunes les plus exposés et la récidive,

1-2-1-1	Accompagnement des publics jeunes placés sous main de justice	MEF DU PAYS GRAND BEAUVAISIS
1-2-1-2	Chantiers jeunes éducatifs, créatifs et solidaires	ECUME DU JOUR
1-2-1-3	Accompagnement renforcé et prévention de la récidive	CA DU BEAUVAISIS
1-2-1-4	Prévention spécialisée	IFEP

### ➤ 1-2-2 Développer la justice de proximité, aider les victimes, accompagner la parentalité,

1-2-2-1	Soutiens psychologiques aux femmes en difficulté d'insertion Sur le CA du Beauvaisis	CIDFF
1-2-2-2	Service accueil et information des personnes en difficulté, et particulièrement les femmes et les populations immigrées	CIDFF
1-2-2-3	Permanences d'aide et d'information aux victimes d'infractions pénales	FRANCE VICTIMES 60
1-2-2-4	Ateliers d'expression pour les enfants exposés aux violences conjugales et familiales – Espace clinique	LFSM
1-2-2-5	Consultations psychologiques pour la prévention et le traitement des difficultés intra-familiales	LFSM
1-2-2-6	Accueil de jour pour femmes victimes de violences	SAMU SOCIAL
1-2-2-7	Travailleur social en commissariat	VILLE DE BEAUVAIS

### ➤ 1-2-3 Accompagner les familles sur le champ de la parentalité.

1-2-3-1	Accompagnement à la parentalité CAB 2022	UDAF
1-2-3-2	Médiation familiale CAB 2022	UDAF

Action 1-2-1-1	ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS JEUNES PLACES SOUS-MAIN DE JUSTICE
141602	Maîtrise d'œuvre : MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DU PAYS DU GRAND BEAUVAISIS

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Les jeunes mineurs et majeurs placés sous-main de justice en milieu ouvert ou fermé doivent pouvoir accéder aux différentes prestations liées aux dispositifs d'insertion professionnelle et sociale. L'ouverture du centre pénitentiaire de Beauvais en 2015 a renforcé ce besoin. Une structure appropriée telle que la MEF permet de répondre à ces besoins. L'accompagnement dont les jeunes sous-mains de justice peuvent bénéficier, notamment dans la recherche d'emploi, est un élément indispensable à leur réinsertion sociale évitant ainsi les risques de récidive.

**Objectif Général :**

- Prévenir la récidive des publics déjà connus de l'autorité judiciaire et faisant l'objet d'un suivi dans ce cadre,
- Lever les freins auxquels sont confrontés ces publics dans leur parcours de réinsertion et réduire les facteurs de risque de réitération du passage à l'acte,
- Préparation et accompagnement des sorties de prison : intra-muros et extra-muros par la construction et le suivi d'un projet de réinsertion professionnelle des bénéficiaires.

Public visé	Localisation de l'action
Mixte – 80 jeunes de 16 à 25ans	Centre pénitentiaire de Beauvais pour les publics incarcérés. Maison de l'Emploi et de la Formation pour les publics en milieu ouvert

**Description de l'action**

Pour les jeunes en milieu fermé, le « référent justice » du service Mission Locale de la Maison de l'Emploi et de la Formation intervient au centre pénitentiaire de Beauvais pour mettre en œuvre et suivre des projets individuels de réinsertion pour les jeunes et préparer la sortie. Le temps d'intervention du conseiller en centre pénitentiaire évolue en fonction du nombre de jeunes incarcérés.

Pour les jeunes en milieu ouvert, le référent reçoit les jeunes (mineurs ou majeurs placés sous main de justice) dans les locaux de la MEF afin d'établir avec eux leur projet d'insertion. Les entretiens individuels se font sur prescription des intervenants de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) ou du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP).

L'intervention du « référent justice » à l'intérieur ou à l'extérieur se fait par entretiens individuels et les solutions proposées tiennent compte des situations particulières. Selon le profil du jeune, il est proposé, un parcours d'orientation, de formation, de recherche d'emploi.

**Moyens mis en œuvre**
**Moyens humains :**

Une conseillère socio professionnelle, sur un temps dédié, référente de l'action et formée à la prise en charge de ces publics spécifiques.

**Moyens matériels :**

L'offre de service de la MEF, de la Cité des métiers et du service Mission Locale mobilisable pour ces publics, les outils de suivi et l'ensemble des ressources.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, SPIP, maison d'arrêt, PJJ, ville de Beauvais, Pôle Emploi, association ELAN-CES.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

A partir du Logiciel « i-milo » :

- Nombre de jeunes accueillis,
- Nombre de démarches réalisées lors de l'accompagnement (mises en relation, actions particulières),
- Nombre de propositions offertes dans le cadre du parcours d'insertion,
- Nombre d'accès à l'emploi, la formation.

**Plan de financement prévisionnel**

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	1 143 €	Communauté d'Agglomération du Beauvais (contrat de ville)	5 000 €
Services extérieurs	7 875 €	Etat (contrat de ville)	3 500 €
Autres services extérieurs	2 039 €	Etat (DIRECCTE)	18 477 €
Emploi des contributions volontaires en nature	48 650 €	Justice (DTPJJ)	15 183 €
Impôts et taxes	4 750 €	Autres produits de gestion courante	21 408 €
Autres charges de gestion courante	611 €	Ressources propres	1 500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>65 068 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>65 068 €</b>

Action 1-2-1-2	CHANTIERS EDUCATIFS, CREATIFS ET SOLIDAIRES
141716	Maîtrise d'œuvre : Association ECUME DU JOUR

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Pendant les vacances, certains jeunes désœuvrés ont besoin d'occupations constructives. Ils ont besoin d'activités qui les valorisent et leur permettent de s'investir, de partager avec d'autres, d'expérimenter la construction collective et la vie en groupe autrement qu'à l'école ou dans leur foyer d'hébergement (notamment pour les jeunes issus des structures de la Protection Judiciaire de la Jeunesse).

**Objectif Général :**

- Acquérir et développer des savoirs, stimuler sa curiosité, augmenter l'estime des participants et leur donner goût au travail en groupe,
- Encourager le dialogue autour de questions de société, favoriser leur implication et leur engagement citoyen,
- Provoquer des changements de points de vue et de comportements, afin de prévenir les risques de basculement vers la délinquance,
- (Re)stimuler l'engagement en société de ces personnes ressources et éventuellement un raccrochage vers le monde professionnel.

**Public visé**

Environ 70 personnes (jeunes de 12 à 17 ans issus principalement des QPV ou d'autres horizons ou en rupture, et adultes orientés par les partenaires, susceptibles de transmettre leur connaissance aux jeunes.

**Localisation de l'action**

Beauvais, locaux ou jardin partagé de l'association ou au sein de structures partenaires du territoire

**Description de l'action**

Un chantier créatif, éducatif et solidaire est un travail de groupe sur un projet collectif. Il est support d'insertion sociale et s'adresse à des publics mixtes, intergénérationnels et de différentes catégories socio-culturelles. Il peut permettre de former des adultes à la transmission de savoirs (savoir-faire et savoir-être) et permet également de mobiliser des jeunes à diverses problématiques : éducation à l'environnement, au développement durable, à la culture sous bien des formes différentes, à la citoyenneté, et à la lutte contre le sexisme et le racisme. Les chantiers jeunes éducatifs permettent de créer des échanges entre des jeunes de différents milieux socio-culturels, favorisant le vivre ensemble, remettant en cause leurs potentiels préjugés. Les chantiers adultes sont l'occasion de développer le réseau de personnes ressources issues de l'association et orientées par des partenaires susceptibles par la suite de retransmettre leurs savoirs dans le cadre des chantiers jeunes éducatifs, mais également de se découvrir des aptitudes et compétences professionnelles.

**Moyens mis en œuvre**
**Moyens humains :**

Un animateur salarié de l'association, accompagné par des personnes ressources (bénévoles ou professionnelles).

**Moyens matériels :**

A définir selon les thématiques retenues.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, ville de Beauvais (service social et service Prévention-Sécurité), services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ; le Fusain Ailé, la résidence jeunes et le foyer des jeunes travailleuses, le centre d'accueil des demandeurs d'asile de St Jean.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Contact et présence salariale auprès des publics, pourcentage de temps passé avec les usagers sur les activités de planification / animation / formation / chez des partenaires, indicateurs de fréquentation : nombre de participants, répartition des utilisateurs par quartiers/zones, type de publics, Indicateurs de satisfaction : fréquentation, nombre de sollicitation pour de nouvelles activités, mesure de la satisfaction, proposition des publics, etc.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	6 200 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	2 900 €
Services extérieurs	945 €	Etat (contrat de ville)	2 500 €
Autres services extérieurs	1 547 €	Agence du service des paiements (emplois aidés)	7 200 €
Charges de personnel	10 902 €	Autres produits de gestion courantes	1 700 €
Impôts et taxes	485 €	Transfert de charges	1 800 €
Charges indirect	150 €	Ressources propres	29 €
Emploi des contributions volontaires en nature	5 000 €	Aides privées	1 500 €
		Contributions volontaires en nature	5 000 €
		Ressources propres	2 600 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>25 229 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>25 229 €</b>

Action 1-2-1-3	ACCOMPAGNEMENT RENFORCE ET PREVENTION DE LA RECIDIVE
	Maîtrise d'œuvre : COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS

<b>Finalités de l'action</b>			
<p><b>Contexte :</b> La prévention de la récidive fait partie depuis plusieurs années des priorités de l'État dans le cadre des politiques publiques. Le risque de récidive est plus important que les personnes sont très souvent confrontées à d'autres problématiques en particulier d'insertion socio-professionnelle. La prise en charge adaptée et globale des personnes placées sous-main de justice et notamment consommatrices de stupéfiants, dont le risque de récidive est important, est d'autant plus essentielle qu'elle a un impact plus large sur le trafic de stupéfiants qui touche de nombreuses collectivités dont la ville de Beauvais.</p> <p><b>Objectif Général :</b> Favoriser l'implication de l'ensemble des acteurs pouvant intervenir dans le champ de la réinsertion sociale et professionnelle des personnes condamnées Mettre en place un parcours de soin adapté à la problématique d'addiction Favoriser un retour vers l'emploi / la formation, l'accès aux droits potentiels, l'accès à un logement ou un hébergement</p>			
<b>Public visé</b>		<b>Localisation de l'action</b>	
Les personnes mineures et majeures condamnées pour des délits et faisant l'objet d'un suivi judiciaire 60 bénéficiaires.		Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Lucien, Saint-Jean.	
<b>Description de l'action</b>			
<p>L'action se déroule en plusieurs temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La sélection des personnes condamnées en lien avec le juge d'application des peines, le procureur et le juge des enfants (pour les mineurs).</li> <li>- L'implication de l'ensemble des acteurs pouvant intervenir dans la réinsertion sociale et professionnelle des placés sous-main de justice.</li> <li>- La vérification de l'accomplissement des démarches liées au soin et au traitement de l'addiction pour les consommateurs de stupéfiants.</li> </ul> <p>Dès lors que la personne a accepté d'entrer dans le dispositif, elle est reçue une première fois par le ou la coordinatrice afin de décliner de manière concrète les objectifs fixés, d'identifier concrètement les problématiques de la personne. Les entretiens sont très réguliers, une fois par semaine, pendant 3 à 6 mois suivant le dispositif d'entrée de la personne. A la sortie du dispositif une évaluation des démarches entreprises, accomplies, de l'évolution de la situation est remise au parquet et aux juges d'application qui pourront juger de la pertinence ou non de maintenir la personne dans le dispositif au-delà de la période initialement prévue.</p>			
<b>Moyens mis en œuvre</b>			
<p><u>Moyens humains</u> : Deux coordinatrices à temps plein. <u>Moyens matériels</u> : Locaux et matériel nécessaires à l'exercice des missions des coordonnatrices (ordinateurs, téléphone portable, bureaux mis à disposition par les communes partenaires : Méru, Beauvais, Clermont).</p>			
<b>Partenariat mobilisé</b>			
Protection Judiciaire de la Jeunesse, procureur de la République, juge d'application des peines, juge des enfants, services des communes concernées, Ligue Française pour la Santé Mentale, réseau associatif du CLSPD.			
<b>Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités</b>			
<p>Indicateurs quantitatifs : Nombre de personnes accompagnées, nature des infractions commises, répartition par âge, sexe, nombre d'orientations réalisées, nombre de sorties positives / nombre de sorties négatives (réitération, récidive, etc.) durée des suivis, taux d'assiduité. Indicateurs qualitatifs : Taux de récidive des condamnés orientés pendant le suivi renforcé et à l'échéance de ce suivi, taux d'accès à l'emploi, à la formation, activités proposées impact de l'action sur la consommation de stupéfiants.</p>			
<b>Plan de financement prévisionnel</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	1 050 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (valorisation)	30 579 €
Charges de personnel	79 529 €	Etat (FIPD)	50 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>80 579 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>80 579 €</b>

Action 1-2-1-4	PREVENTION SPECIALISEE
	Maîtrise d'œuvre : Association Insertion, Formation, Éducation, Prévention (IFEP)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

De nombreux jeunes ne participent pas à la vie du quartier ou à celle de la ville en général. Ces jeunes sont souvent isolés, en voie de marginalisation, d'exclusion ou d'échec scolaire. Une présence quotidienne d'éducateurs de rue est donc nécessaire pour aller à leur rencontre et établir un projet avec eux. L'équipe de prévention spécialisée de l'IFEP, constituée d'éducateurs de rue, est co-financée depuis 2003 par le Conseil Départemental et l'agglomération du Beauvaisis. Leur activité principale est basée sur le travail de rue par le biais d'une présence sociale dans les quartiers prioritaires de la ville de Beauvais.

**Objectif Général :**

- Obtenir une meilleure connaissance des jeunes, de leurs besoins et de leurs attentes tant sur le plan individuel que collectif.
- Assurer un accompagnement éducatif sur le plan individuel mais aussi collectif vis à vis des jeunes et des groupes.
- Remettre le jeune en lien avec les différentes institutions.
- Agir en lien étroit avec les parents (travail sur l'importance de la parentalité dans l'éducation) et en complémentarité avec les services sociaux.
- Rétablir le respect d'une loi sociale partagée par tous, et limiter les conduites à risques.

**Public visé**

Public jeune des quartiers prioritaires de Beauvais (11-21 ans)

**Localisation de l'action**

Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Lucien, Saint-Jean.

**Description de l'action**

- Présence sociale des éducateurs au niveau des lieux institutionnels mais surtout au niveau de la rue et des lieux fréquentés par le public jeune.
- Accompagnement social et éducatif (individuel et/ou collectif) en dehors de tout mandat administratif ou judiciaire. Principe de libre adhésion et du respect de l'anonymat du jeune.
- Entretien individualisé avec le jeune et sa famille, orientation vers les structures à même de permettre la réalisation du projet travaillé. Travail en lien et en complémentarité avec les services sociaux et les partenaires du contrat local de sécurité.
- Développer un réseau avec les différents acteurs œuvrant sur les quartiers, par la mise en place d'actions communes et de temps d'échanges réguliers.
- Participation au repérage des jeunes en difficulté et à leur prise en charge dans le cadre du dispositif de Réussite Éducative, en lien avec l'Éducation Nationale et les services sociaux.

**Moyens mis en œuvre**
Moyens humains :

Huit éducateurs/ éducatrices, un chef de service, une secrétaire à mi-temps et une psychologue à 10%.

Moyens matériels :

Mise en place d'ateliers socio-éducatifs, activités, sorties, séjours.

**Partenariat mobilisé**

Conseil Départemental, Agglomération du Beauvaisis, Centres sociaux de la ville de Beauvais, Maison des familles la bulle, Maison de l'emploi et de la Formation, Médiateurs de tranquillité publique, éducation nationale, associations

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Bilan annuel, points d'étapes réguliers lors des comités de pilotage, nombre de jeunes accompagnés, taux de renouvellement, répartition filles/garçons ; problématiques repérées, problématiques traitées ; orientations réalisées ; nombre et nature des actions socio-éducatives

**Plan de financement prévisionnel**

	<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>
Achats, prestations de services	46 009 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (valorisation)	159 856 €
Services extérieurs	54 860 €	Département de l'Oise (fonctionnement)	372 996 €
Charges de personnel	460 658 €	Ressources propres	28 675 €
	<b>561 527 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>561 527 €</b>

Action 1-2-2-1	SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE AUX FEMMES EN DIFFICULTE D'INSERTION SUR LE CA DU BEAUVAISIS
141436	Maîtrise d'œuvre : CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Le CIDFF reçoit régulièrement des femmes au parcours de vie compliqué, dont l'insertion sociale et professionnelle est particulièrement difficile. Le CIDFF propose pour les accompagner, des entretiens juridiques et des accompagnements individualisés vers l'emploi, mais pour bon nombre d'entre elles, ces suivis ne suffisent pas. En effet, elles ont besoin de faire le point sur leur situation, de mettre des mots sur ce qu'elles ont pu vivre par le passé, de restaurer la confiance en elle qu'elles ont perdue. Leur insertion sociale et professionnelle ne peut réellement se travailler que si elles retrouvent l'estime d'elles-mêmes, qu'elles comprennent les raisons de leur mal être et de leurs difficultés et qu'elles apprennent à les surmonter.

**Objectif Général :**

- Accompagnement les femmes en difficulté.
- Faciliter l'insertion sociale et professionnelle des femmes.
- Rôle de prévention

**Public visé**

30 femmes de 16 à 64 ans

**Localisation de l'action**

Beauvais : Siège de l'association CIDFF (centre ville)

**Description de l'action**

Les professionnels de l'association ont fait le constat que beaucoup de femmes accompagnées par le CIDFF dans le cadre de leur action « accompagnement individualisé vers l'emploi des femmes » ont aussi été victimes de violences antérieures (violences dans l'enfance, dans le couple, au travail). Or, ces violences ont causé un véritable traumatisme qui nécessite un accompagnement. Les répercussions peuvent se ressentir aussi dans leur parentalité. Face à un besoin accru de prise en charge psychologique des femmes sur le territoire de Beauvais, le CIDFF a mis en place des temps d'échanges avec une psychologue spécialisée dans l'accompagnement des femmes en difficulté, avec pour finalité de les aider dans leur insertion sociale et/ou professionnelle future. La psychologue tiendra une permanence par semaine dans les locaux de l'UDAF, siège de l'association CIDFF.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : Une psychologue tiendra une permanence par semaine à l'UDAF. La directrice pour la partie administrative et financière.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais – Agglomération du Beauvaisis, Etat.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Statistiques.  
Bilans et rapports d'activité intermédiaire et annuel.

**Plan de financement prévisionnel**

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achats, prestations de services	66 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 000 €
Services extérieurs	458 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Autres services extérieurs	2 271 €	DT-ARS	3 000 €
Charges de personnel	9 210 €	Agence de service des paiements (emploi aidé)	71 €
Impôts et taxes	230 €	Ressources propres	5 164 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>12 235 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>12 235 €</b>

Action 1-2-2-2	SERVICE D'ACCUEIL ET INFORMATION DES PERSONNES EN DIFFICULTES, PARTICULIEREMENT LES FEMMES ET POPULATIONS IMMIGREES
141409	Maîtrise d'œuvre : CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Oise (antenne de Beauvais) est un pôle ressource pour les beauvaisiens et surtout les beauvaisiennes qui ont besoin de soutien et de renseignements au sujet de leur droit. Plus généralement, le CIDFF est une association qui milite pour l'égalité, les droits des femmes, et contre les violences qui leur sont faites. Dans ce cadre, il apporte des réponses de proximité pour toutes les femmes en difficulté et notamment celles victimes de violences conjugales.

**Objectif Général :**

- Accueillir et accompagner des personnes en difficulté, notamment les femmes confrontées à un problème de violence ou à une situation conflictuelle.
- Informer gratuitement et confidentiellement, dans tous les domaines des droits et de la vie quotidienne.
- Organiser des actions collectives d'information et de prévention.
- Echanger avec les jeunes sur les sujets liés aux rapports filles garçons et à la prévention des violences.

**Public visé**

450 bénéficiaires, public mixte, tous âges.

**Localisation de l'action**

Beauvais - quartiers Argentine (La Bulle), Saint-Jean (M.S.I.H), Centre-ville (UDAF OISE).

**Description de l'action**

- Permanences d'information de proximité : Au plus près des femmes et des familles en demande, le CIDFF assure une écoute attentive, adaptée, confidentielle et accompagne les femmes dans leur cheminement, quelles que soient leurs décisions. Les informations données par la juriste touchent tous les domaines du droit.
- Actions collectives : des séances d'information collective sont organisées, à la demande d'associations, dans les établissements scolaires. Les thèmes abordés sont par exemple : le droit de la famille, la prévention des violences sexistes, la vie affective et amoureuse, le respect, l'égalité. Le CIDFF participe également aux célébrations du 8 mars (Journée internationale pour les droits des femmes) et du 25 novembre (Journée internationale pour l'élimination des violences envers les femmes).
- Rallye citoyeneté : Afin de faire découvrir le fonctionnement de structures permettant l'accès à la citoyenneté, l'association réalise chaque année, un rallye. L'action se déroule en général en juin, avec un groupe en insertion de l'association AFIPP ou de l'AFEC

**Moyens mis en œuvre**
**Moyens humains :**

Une juriste pour la tenue des permanences et l'animation des actions collectives, une chargée d'accueil pour l'accueil physique et téléphonique au siège de l'association ainsi que pour l'administratif, une directrice pour la partie conventionnelle, financière, de coordination et de suivi.

**Moyens matériels :**

Un bureau sur le quartier de Saint-Jean (MSIH) mis à disposition par la ville de Beauvais, les mercredis et vendredis, un bureau au siège du CIDFF, à l'UDAF toute la semaine, un bureau de permanence sur le quartier Argentine (La Bulle) les jeudis, Matériel informatique, Internet, imprimante, ...

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, DRDF, ARS, centre hospitalier, services de police et de gendarmerie, associations de quartier, travailleurs sociaux, centres d'hébergement, organismes d'insertion et de formation, MEF, travailleur social et psychologue au commissariat, MDS, établissements scolaires.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Statistiques annuelles et intermédiaires (sexe, l'âge, le lieu d'habitation, les types de demandes, ...), questionnaires d'évaluation remis aux élèves, bilans d'activité et un rapport d'activité annuel sont rédigés.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	284 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	10 750 €
Services extérieurs	1 076 €	Etat (contrat de ville)	15 000 €
Autres services extérieurs	2 982 €	Etat (DDDFE)	11 440 €
Charges de personnel	40 414 €	Emploi aidé	3 980 €
Impôts et taxes	836 €	Ressources propres	4 422 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>45 592 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>45 592 €</b>

Action 1-2-2-3	PERMANENCES D'AIDE ET D'INFORMATION AUX VICTIMES D'INFRACTIONS PENALES		
141389	Maîtrise d'œuvre : FRANCE VICTIMES 60		
<b>Finalités de l'action</b>			
<p><b>Contexte :</b> Année après année, le nombre de victimes reçues et le nombre d'entretiens menés est croissant : en 2020 : 1951 victimes d'infractions pénales reçues, donnant lieu à 4222 entretiens pluridisciplinaires. En dépit du confinement, 1593 personnes ont saisi l'association, donnant lieu à 3685 entretiens pluridisciplinaires. La présence de l'association France Victimes 60 dans les quartiers prioritaires de la ville est donc indispensable pour assurer un service de proximité et offrir une prise en charge globale et pluridisciplinaire des victimes d'infractions.</p> <p><b>Objectif Général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil et information des victimes sur le plan juridique (renseignements, préparation aux audiences, récupération des dommages et intérêts, ...) et psychologique (prise en charge du traumatisme subi, accompagnement durant la procédure).</li> <li>- Orientation si nécessaire vers les institutions et partenaires associatifs, formation et information auprès de nos partenaires.</li> <li>- Participation aux actions ponctuelles de sensibilisation (colloques, débats...).</li> <li>- Le cas échéant, prise en charge des victimes d'actes terroristes et "événements collectifs graves" (débriefing collectif, soutien "post immédiat" et renforcé).</li> </ul>			
<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>		
Tout public (environ 2000 bénéficiaires).	Beauvais – Quartiers Argentine (MAJI, la bulle), Saint-Jean (MSIH) et commissariat, Centre Hospitalier, Tribunal Judiciaire de Beauvais.		
<b>Description de l'action</b>			
<p>Le projet vise à prendre en charge des victimes d'infractions pénales – et leurs proches et des témoins- qu'elles aient ou non porté plainte. Il s'agit notamment de la prise en charge des victimes de violences conjugales et intrafamiliales, des atteintes aux biens, des accidents de la circulation. L'action vise donc à une reconnaissance du statut de victime, mais aussi et surtout à aider ces personnes à dépasser ce statut.</p> <p>Concernant les permanences juridiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Accueil et information avec ou sans rendez-vous. Les personnes prennent contact avec l'association soit directement au Palais de Justice, soit aux permanences sur les quartiers ou au commissariat central.</li> </ul> <p>Concernant les permanences psychologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Sur rendez-vous sauf pour des cas particuliers où il existe un besoin d'une prise en charge immédiate. Ces entretiens se déroulent au siège de l'association (au Palais de Justice).</li> </ul>			
<b>Moyens mis en œuvre</b>			
<p><b>Moyens humains :</b> Une équipe de professionnels diplômés à l'écoute des victimes, composée de deux juristes et d'une psychologue ainsi qu'un directeur et une accueillante-secrétaire en appui administratif, représentation et développement partenarial.</p>			
<b>Partenariat mobilisé</b>			
Ville de Beauvais (service prévention, police municipale, correspondants de jour), TJ de Beauvais, préfecture de l'Oise, Conseil Départemental, police nationale, CIDFF, établissements scolaires, associations de quartier, intervenante sociale et psychologue au commissariat			
<b>Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités</b>			
<p>Indicateurs quantitatifs et qualitatifs, appréciés dans le cadre de réunions de suivi avec les financeurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Tenue de statistiques, dont : nombre de personnes reçues,</li> <li>-Nature des saisines (civile ou pénale),</li> <li>-Sexe et tranches d'âge des victimes reçues,</li> <li>-Qualification pénale des faits,</li> <li>-Nature des entretiens réalisés (dominante juridique, dominante psychologique, dominante sociale), orientations, diligences effectuées,</li> <li>-Echanges réguliers avec les partenaires et financeurs.</li> </ul>			
<b>Plan de financement prévisionnel</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	2 150 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	54 000 €
Services extérieurs	6 100 €	Etat (contrat de ville)	10 000 €
Autres services extérieurs	15 750 €	Etat (FIDP)	20 000 €
Charges de personnel	154 500 €	Etat (ministère de la justice)	78 000 €
Impôts et taxes	3 700 €	Département de l'Oise (fonctionnement)	7 000 €
		Autres produits de gestion courante	934 €
		Produits financiers	300 €
		Ventes de produits finis	1 500 €
		Autres	1 466 €
		Reprise sur amortissement et provision	7 000 €
		Ressources propres	2 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>182 200 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>182 200 €</b>

Action 1-2-2-4	ATELIERS D'EXPRESSION POUR ENFANTS EXPOSES AUX VIOLENCES CONJUGALES ET FAMILIALES
141746	Maîtrise d'œuvre : ASSOCIATION LIGUE FRANCAISE POUR LA SANTE MENTALE (LFSM)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Les violences conjugales et intra-familiales constituent une priorité de l'état depuis plusieurs années. A ce titre, de nombreuses actions agissent en faveur des victimes de violences conjugales. Or, les répercussions d'une telle violence ne touchent pas uniquement la victime directe mais également les enfants. C'est pourquoi, la Ligue Française pour la Santé Mentale a mis en place des ateliers d'expression destinés aux enfants exposés aux violences conjugales.

**Objectif Général :**

Aider psychologiquement les enfants et les adolescents ayant été témoins ou victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Habilitier les enfants à exprimer leurs émotions et les aider à comprendre ce qu'ils ressentent. Rompre le silence. Apprendre qu'il y a des solutions non violentes pour régler les conflits.

**Public visé**

10 à 15 enfants de 6 à 15 ans, victimes ou exposés aux violences conjugales ou intrafamiliales.

**Localisation de l'action**

Beauvais - Quartier Argentine.

**Description de l'action**

Le groupe utilise le dessin ainsi que le collage et le montage de photos représentant divers contextes de vie en famille, ainsi que diverses émotions. En commentant les collages photos ou les dessins, les enfants expriment leurs sentiments et leurs expériences traumatiques, mais aussi leurs questionnements. Le groupe est co-animé par deux psychologues cliniciennes.

Le groupe a accueilli des enfants âgés de 8 à 15 ans, filles et garçons dont les niveaux de maturité étaient en adéquation. L'association fait évoluer la tranche d'âge du groupe en fonction des demandes et des situations abordées.

Tous ces enfants/ados ont subi des violences au sein de leur famille tant psychologiques que physiques et ont été témoin de conflits violents entre leurs parents.

**Moyens mis en œuvre**
Moyens humains :

Deux psychologues cliniciennes spécialisées en victimologie et criminologie.

Au siège social de LFSM : gestion comptable, secrétariat, coordination générale et suivi. Tenue de tableaux de bord mensuel, trimestriel et annuel pour les bilans.

Moyens matériels :

Bureau de permanence mis à disposition par la ville de Beauvais

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, association Jean de la Lune, services sociaux du Conseil Départemental, PJJ, etc.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Répérage par grille de Holden qui évalue la gravité de la situation selon le degré d'exposition aux violences conjugales physiques et grille sur les conséquences de l'exposition.

Évaluation des items ayant « bougé » après cette approche d'expression de groupe grille d'observation jointe aux bilans.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	350 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	4 000 €
Services extérieurs	800 €	Etat (contrat de ville)	4 000 €
Autres services extérieurs	2 950 €	Département de l'Oise (fonctionnement)	5 030 €
Charges de personnel	8 990 €	Ressources propres	60 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>13 090 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>13 090 €</b>

Action 1-2-2-5	CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES POUR LA PREVENTION ET LE TRAITEMENT DES DIFFICULTES INTRAFAMILIALES
141747	Maîtrise d'œuvre : ASSOCIATION LIGUE FRANCAISE POUR LA SANTE MENTALE (LFSM)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Certains parents sont en grande difficulté devant les conduites inciviles ou agressives de leurs enfants et n'entrent pas en contact avec les services institutionnels. Le manque de confiance engendre en effet des conduites d'évitement ou de rupture avec les institutions. Par ailleurs, lorsque leur situation sociale est fragilisée, ils n'assument pas ou plus leurs responsabilités parentales. Cette action vise donc à recréer le lien entre ces familles en difficulté et les institutions mais aussi à responsabiliser les parents dans leur rôle.

**Objectif Général :**

Renforcer l'accompagnement de la fonction parentale, tout en intégrant les évolutions d'ordre sociologique en adaptant les modalités d'intervention de façon à prévenir les situations de fragilisation et éviter les ruptures des liens parentaux.

Responsabiliser les parents.

Préserver l'égalité des chances pour les enfants par un accompagnement des enfants présentant des signes de fragilité (risque de suicide) et des retards scolaires, voire un absentéisme scolaire.

Public visé	Localisation de l'action
Tous âges, mixte (220 bénéficiaires)	Beauvais - Quartier Argentine.

**Description de l'action**

L'association tente de créer ou de recréer des environnements favorables au développement physique, mental et social dès le plus jeune âge. L'action se situe en amont du judiciaire, en prévention des difficultés avant des signes manifestes de maltraitances et de violences posés.

Vis à vis de ces objectifs l'association a prévu des réponses avec les caractéristiques suivantes :

-Rapidité de délai d'intervention par leur permanent dans la journée ou dans les quatre jours qui suivent ; facilité d'accès par le téléphone portable, adaptabilité de l'horaire d'intervention, selon l'activité des habitants (soirée, week-end, congés),

-Intervention de proximité, du domicile au lieu le plus approprié et en complémentarité avec les partenaires scolaires et sociaux.

-Gratuité de la consultation,

-Prise en charge psychosociale et clinique du système familial par une intervention de 2 à 3 cliniciens pour chaque sous-groupe du système familial et auprès des intervenants déjà existant,

-Compétences spécifiques pour les prémisses des problématiques violentes, suivi des victimes et des auteurs de violences.

-Travail de réseau et de partenariat quotidien, dans le cadre du réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP de la DDASS), des services Justice et le réseau SESO/CPAM de prévention du suicide chez les jeunes.

**Moyens mis en œuvre**
**Moyens humains :**

Deux psychologues cliniciennes spécialisées en victimologie et criminologie.

Au siège social de LFSM = gestion comptable, secrétariat, coordination générale et suivi. Tenu de tableaux de bord mensuel, trimestriel et annuel pour les bilans.

**Partenariat mobilisé**

Justice, réseau SESO/CPAM de prévention du suicide chez les jeunes

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

L'évolution, le changement de facteurs de personnalités (grille d'analyse individuelle) ; rigidité du caractère, l'égoïsme, l'impulsivité, la dysthymie, les capacités de lien, attachement, maîtrise, rapport à l'altérité, rapport aux épreuves, capacité à l'autocritique, prise en compte des besoins des enfants.

**Plan de financement prévisionnel**

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	650 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	55 000 €
Services extérieurs	3 900 €	Etat (contrat de ville)	15 000 €
Autres services extérieurs	12 000 €	Région Hauts-de-France (contrat de ville)	4 111 €
Charges de personnel	89 150 €	CAF	11 000 €
Impôts et taxes	2 300 €	Département de l'Oise (fonctionnement)	10 000 €
		Ventes de produits finis	5 000 €
		Aides privées	5 000 €
		Autres produits de gestion courante	2 000 €
		Ressources propres	889 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>108 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>108 000 €</b>

Action 1-2-2-6	ACCUEIL DE JOUR POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES DU DEPARTEMENT DE L'OISE
141535	Maîtrise d'œuvre : SAMU SOCIAL DE L'OISE

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Le 3ème plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes prévoyait le financement de lieux d'accueil de jour dédiés aux femmes victimes de violences conjugales dans chaque département de manière à ce que les femmes puissent disposer d'une structure de proximité ouverte quotidiennement et en accès libre. Par ailleurs, la ville de Beauvais a fait de la question de la prise en charge des femmes victimes de violences conjugales une priorité. C'est dans ce cadre que le foyer d'accueil de jour Entr'elles a ouvert ses portes à l'espace Argentine depuis novembre 2013.

**Objectif Général :**

Offrir aux femmes victimes de violences une structure de proximité ouverte en accès libre et durant la journée pour les accueillir, les informer et les orienter, avec, le cas échéant leurs enfants. Il s'agit d'une offre préventive, en complément des dispositifs existants.

**Public visé**

Femmes de tous âges (environ 597 bénéficiaires)

**Localisation de l'action**

Beauvais - Quartier Argentine

**Description de l'action**

Le SAMU Social de l'Oise offre un lieu de transition, d'échange et de convivialité qui permet aux femmes victimes de violences de rompre leur isolement et de recevoir dans un premier temps une aide et un soutien, sans démarche préalable.

L'objectif premier de la structure est de recevoir les personnes victimes de violence et leur apporter une écoute et un réconfort susceptible de rassurer la victime. La structure départementale propose des informations et orientations auprès des différentes organisations du département.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : Trois salariés permettent l'accueil de ces femmes en journée ainsi que leur accompagnement.

Moyens matériels :

Un local est mis à disposition par la ville de Beauvais pour accueillir les femmes victimes de violences conjugales (à l'espace Argentine).

**Partenariat mobilisé**

Associations (France victimes 60, CIDFF), SIA2O, Service Prévention de la délinquance de la ville de Beauvais, Assistant social du commissariat de police, Commissariat de police, centre hospitalier de Beauvais, médecins généralistes.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Dans le cadre du financement demandé, l'association s'engage à évaluer l'action mise en place, tout au long de l'année de l'activité, par les items suivant :

- Evaluation des moyens.
- Evaluation du processus.
- Evaluation du résultat.

**Plan de financement prévisionnel**

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achats, prestations de services	8 900 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 000 €
Services extérieurs	32 928 €	Etat (contrat de ville)	15 000 €
Autres services extérieurs	2 700 €	Etat (ministère de l'intérieur)	25 000 €
Charges de personnel	93 180 €	CAF	26 835 €
Impôts et taxes	2 000 €	Droits des femmes (DDDFE)	36 165 €
Autres charges de gestion courantes	13 792 €	Ca Creil Oise	3 000 €
Dotations aux amortissements	500 €	Ressources propres	45 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>154 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>154 000 €</b>

Action 1-2-2-7	TRAVAILLEUR SOCIAL EN COMMISSARIAT
	Maîtrise d'œuvre : VILLE DE BEAUVAIS

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

La police nationale, au cours de son activité mais aussi lors des dépôts de plaintes ou mains courantes, a connaissance de situations ne relevant pas de ses compétences mais plutôt de problématiques sociales. Ces difficultés sociales peuvent, à terme, contribuer à l'aggravation de situations, voire à la judiciarisation de certaines affaires. C'est face à ce constat, et afin de permettre une prise en charge plus globale des personnes fragilisées ou des victimes, qu'a été mise en place cette action préventive, orientée vers l'accompagnement social. L'intervenant social en commissariat permet d'apporter une écoute approfondie et une réponse rapide dans l'optique de faire évoluer favorablement ces situations qui ne sont pas du domaine de la police nationale

**Objectif Général :**

La présence d'un travailleur social au commissariat permet d'assurer la jonction entre la sphère judiciaire et la sphère sociale. Le professionnel a pour mission principale de réaliser une intervention de proximité (au commissariat ou à domicile en cas d'urgence) afin de prendre les mesures nécessaires pour les personnes reçues. Son rôle est principalement tourné vers l'accompagnement des victimes. Sa présence permet d'évaluer les besoins sociaux pouvant émerger au cours de l'activité policière.

**Public visé**

Toute personne en détresse sociale ou victime d'infractions de quelque nature que ce soit, détectée par un service de police

**Localisation de l'action**

Beauvais - Quartier Saint-Jean (Entretiens dans les locaux du commissariat de Police).

**Description de l'action**

Les modalités de fonctionnement de ce projet ont été définies lors de la rédaction du profil de poste et de la convention partenariale en tenant compte du cadre de travail interministériel mais également de la circulaire du ministère de l'intérieur en date du 21 décembre 2006. Ainsi, le travailleur social est destinataire d'une copie de l'ensemble des mentions de mains courantes faites auprès de la Police Nationale de la circonscription de Beauvais afin de pouvoir se saisir des situations impliquant une ou plusieurs problématiques sociales, révélées au cours de l'activité judiciaire des agents de Police. Le travailleur social évalue les besoins sociaux qui se révèlent au cours de l'activité judiciaire et réalise une intervention de proximité, dans l'urgence si nécessaire, tout en facilitant l'accès de la personne aux services sociaux et de droit commun concernés. L'intervenant social en commissariat permet d'apporter une écoute approfondie et une réponse rapide dans l'optique de faire évoluer favorablement ces situations qui ne sont pas du domaine de la police nationale. Il participe également à la mise en place de projets dans le cadre de la délégation droits des femmes de la ville de Beauvais, de la prévention des violences conjugales et intrafamiliales.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : Un intervenant social au commissariat.

Moyens matériels : Bureau au sein du commissariat de Police à Saint-Jean, ordinateur + fournitures de bureau.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais et Agglomération du Beauvaisis (service prévention de la délinquance, CCAS, médiateurs de tranquillité publique), association France victimes 60, services sociaux, partenaires institutionnels et associatifs, services de la police nationale (brigade de protection des familles), psychologue au commissariat.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**
Évaluation quantitative :

Nombre de personnes rencontrées et nombre de familles / Nombre d'interventions effectuées par le travailleur social.

Répartition par classe d'âge, par sexe et par secteur géographique.

Durée des suivis engagés par le travailleur social.

Évaluation qualitative :

Nature des problématiques pour lesquelles le travailleur social est intervenu (violences intrafamiliales, séparations difficiles...).

Nature des partenaires (relais aux services sociaux, soutien psychologique, médiation, conciliation, structures de soins, CHRS, CIDFF...).

Évaluation menée par le Comité de Pilotage et rédaction d'un rapport mensuel adressé au DDSP, au Maire de Beauvais.

**Plan de financement prévisionnel**

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Charges de personnel	49 600 €	Etat (FIDP)	24 800 €
		Ville de beauvais (valorisation)	24 800 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>49 600 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>49 600 €</b>

Action 1-2-3-1	ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITÉ CAB 2022
140318	Maîtrise d'œuvre : UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE L'OISE (UDAF)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Tout parent peut un jour être confronté, à un moment ou à un autre, à des difficultés dans l'exercice de sa fonction parentale. Il peut alors s'orienter vers une structure adéquate en dehors d'un cadre judiciaire ou « socio-éducatif » et ainsi entrer en relation avec des professionnels pouvant l'aider dans la reconstruction de son autorité parentale

**Objectif Général :**

Soutenir les usagers dans leur fonction parentale, les accompagner à comprendre les difficultés rencontrées dans l'éducation, la coparentalité, la monoparentalité, la recomposition familiale, la communication parentale et la gestion des conflits intrafamiliaux.

Renforcer les parents dans leurs compétences et les faire sortir d'une solitude, et peut-être même de situations de souffrance parfois inextricable.

Ré-assurer le parent dans sa fonction parentale vis à vis de lui-même, de son entourage familial et social.

Permettre à la famille d'améliorer sa communication et par conséquent de favoriser un mieux-être des enfants et des parents.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
100 bénéficiaires, mixte tous âges.	Beauvais - Quartiers Argentine (La Bulle), Saint-Jean (M.S.I.H), Saint-Lucien (La Malice), sur rendez-vous des consultations sont aussi possibles dans les bureaux de l'UDAF.

**Description de l'action**

L'UDAF propose des lieux d'accueil et d'écoute pour les couples, les parents, les enfants, les adolescents et/ou les familles afin de contribuer au renforcement ou au rétablissement de la fonction parentale. L'association propose aux personnes un suivi sur un ou plusieurs entretiens avec une conseillère conjugale et familiale. Les consultations sont sur rendez-vous et durent une heure.

Le travail proposé aux parents durant ces consultations, est de pouvoir s'exprimer en toute confidentialité, dans la neutralité, la bienveillance et l'empathie sur leurs relations conflictuelles avec leurs enfants, l'autre parent, leurs difficultés à être parents, leur inquiétude sur le désinvestissement ou absentéisme scolaire de leurs enfants, leurs responsabilités parentales. L'association propose donc réfléchir à la place de chacun dans l'équipe parentale, dans la famille afin de permettre aux enfants de retrouver une place d'enfant : les mettre à l'écart des problèmes ou conflits des adultes, leur poser des limites, etc...

Cette action contribue aussi à renforcer le travail qui par ailleurs peut se faire avec les enfants dans le cadre d'un accompagnement individualisé tel qu'il peut se faire par exemple à l'Ecole, sur la Plateforme de Réussite Educative, chez un psychologue, avec un éducateur, etc.

Par ailleurs, des orientations spécialisées sont proposées notamment dans le cadre de violences intrafamiliales ou conjugales et de mal être.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : Une conseillère conjugale et familiale, diplômée d'un DU sur les violences conjugales et une certification de Conseil Conjugal et Familial,

Moyens matériels : Mise à disposition de trois lieux de permanence à Beauvais.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Conseil Départemental (MDS), CCAS, justice, service prévention de l'agglomération du Beauvaisis.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

L'UDAF dispose du logiciel informatique ACTEDEV qui permet de retracer l'origine des demandes de soutien à la parentalité, le type de consultations, le nombre de séances. Ces renseignements permettent d'établir des statistiques qualitatives et quantitatives (typologie des usagers, Fréquentation des différents lieux, Origines des demandes, quartier politique ville. Un questionnaire de satisfaction est proposé aux usagers de l'accompagnement à la parentalité.

**Plan de financement prévisionnel**

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achats	100 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	7 500 €
Service extérieur	80 €	Etat (contrat de ville)	6 000 €
Autres services extérieurs	5 000 €	CAF	12 582 €
Charges de personnels	21 152 €	Vente de produits finis	250 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>26 332 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>26 332 €</b>

Action 1-2-3-2	MEDIATION FAMILIALE CAB 2022
140317	Maîtrise d'œuvre : UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE L'OISE (UDAF)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Ces dernières décennies, les modèles familiaux se sont diversifiés et leurs structures complexifiées. Chaque membre, adulte ou enfant, pourra être confronté dans sa vie à des changements. Cette fluidité du tissu familial pose de nombreuses questions et de nouveaux défis, notamment ceux du maintien et de l'accompagnement des liens familiaux. A ce titre, la médiation familiale, destinée à maintenir le lien familial, paraît essentielle dans notre société

**Objectif Général :**

- Responsabiliser les membres d'une famille, les parents.
- Offrir un espace d'écoute et de compréhension de ce qui fait conflit et accompagner la recherche de solutions concrètes.
- Tendre vers un apaisement des conflits, une recherche de solutions acceptables par chacun et d'éviter la judiciarisation des conflits coûteux financièrement, en temps, et en souffrance et une reprise de la communication plus apaisée et respectueuse toujours dans l'intérêt des enfants et des personnes vulnérables.

**Public visé**

40 Bénéficiaires, public mixte de 16 à 65 ans et plus.

**Localisation de l'action**

Beauvais - Quartiers Argentine, Saint-Lucien, Saint-Jean, siège de l'association, Tribunal Judiciaire de Beauvais.

**Description de l'action**

L'UDAF60 propose aux familles un temps, un espace de communication et de réflexion durant et après la séparation ou le divorce ou bien lors de conflits intrafamiliaux. Un des effets de la médiation familiale est de prévenir les ruptures de liens, plus particulièrement parents/enfants mais plus généralement les ruptures de liens familiaux. Parce que la médiation familiale permet d'aborder différemment les conflits familiaux, les personnes sont amenées à trouver des solutions concrètes et durables dans l'intérêt, les besoins et le respect de chacun.

La mise en place de la médiation familiale est possible par la volonté de chacun à adhérer à ce processus et l'envie de passer à autre chose. Le médiateur garantit la confidentialité des entretiens et propose un espace de neutralité et d'impartialité. La médiation familiale favorise l'expression des personnes sur les difficultés qu'elles rencontrent, elle favorise aussi la recherche de solutions et d'accords.

L'association reçoit les usagers de 9H00 à 17H30 sur rendez-vous. Les séances durent en moyenne de 1H30 à 2h00. Tout processus de médiation est précédé d'un entretien d'information à la médiation non payant d'une durée d'environ 1 heure.

L'action comprend l'accompagnement, le suivi des personnes et les réorientations éventuelles, le travail en réseau et la communication, le secrétariat et les bilans.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : Deux médiatrices familiales sont mises à disposition dans nos bureaux Beauvais.

Moyens matériels : L'association accueille les usagers dans 2 bureaux propices à la médiation familiale, équipés de fauteuils afin d'assurer de la convivialité et de la bienveillance.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Conseil Départemental, MSA, CCAS, service prévention de l'agglomération du Beauvaisis, justice, associations inscrites dans le Contrat Local de Sécurité.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

L'association dispose du logiciel informatique ACTEDEV médiation familiale qui permet de recenser : l'origine de la médiation, le type de médiation, le nombre d'entretiens, d'information à la médiation familiale, le nombre de séances, le nombre de mesures de MF et origine

Ces renseignements permettent d'établir des statistiques qualitatives et quantitatives (typologie des usagers, fréquentation des différents lieux, origines des demandes, quartier politique ville, apaisement du conflit ou pas, accords ou pas, etc...

Un questionnaire de satisfaction est proposé aux usagers.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	1 204 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	7 000 €
Services extérieurs	2 400 €	Etat (contrat de ville)	7 000 €
Autres services extérieurs	2 061 €	Ministère de la justice	3 000 €
Charges de personnel	31 275 €	CAF	19 000 €
Impôts et taxes	2 400 €	Vente de produits finis	2 400 €
Dotations aux amortissements	560 €	Ressources propres	1 500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>39 900 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>39 900 €</b>

# PILIER 1 – COHESION SOCIALE

## 1-3 - « Améliorer l'accès à la santé »

### ➤ 1-3-1 Renforcer la prévention et la promotion de la santé

1-3-1-1	Prévention des comportements à risques chez les jeunes	SATO PICARDIE
1-3-1-2	Un esprit sain dans un corps sain	NO MADE
1-3-1-3	Prévention santé, sport et insertion	APSL 80
1-3-1-4	Mise en place de maison sport santé sur les trois quartiers	UFOLEP
1-3-1-5	Projet alimentation durable et bien être dans les QPV	ECUME DU JOUR

### ➤ 1-3-2 Favoriser l'accès aux soins de premiers recours

1-3-2-1	Rallye santé à Beauvais	CIDFF
---------	-------------------------	-------

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 1 – COHESION SOCIALE**  
**1-3 AMELIORER L ACCES A LA SANTE**  
**1-3-1 Renforcer la prévention et la promotion de la santé**

Action 1-3-1-1	PREVENTION DES COMPORTEMENTS A RISQUE CHEZ LES JEUNES
137936	Maîtrise d'œuvre : SATO-PICARDIE

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

L'action du SATO auprès des jeunes a été mise en place à la suite d'une demande des partenaires et des pouvoirs publics pour permettre le traitement des addictions de ce public particulier. A ce titre, le bilan du Fusain Ailé sur ces dernières années permet de penser que l'essentiel des jeunes s'adresse au point écoute pour des problèmes relatifs aux fragilités psychologiques caractéristiques de la crise d'adolescence. Ce point d'écoute, bien que généraliste, porte une attention toute particulière sur les conduites addictives (stupéfiants entre autres), ces conduites représentant 75% des interventions.

**Objectif Général :**

- Prévention des addictions et comportements à risque des jeunes.
- Soutenir les jeunes 12/25 ans et l'entourage.
- Soutenir les professionnels accueillant un public jeune et développer le partenariat.
- Prévenir les conduites addictives (tabac, alcool, cannabis, écrans, jeux).

**Public visé**

300 bénéficiaires - Adolescents et jeunes majeurs en difficulté, principalement le public 15-25 ans, parents et entourage de ces jeunes.

**Localisation de l'action**

Beauvais

**Description de l'action**

- Accueil des jeunes de l'entourage s'interrogeant sur les produits et/ou comportements à risques.
- Entretien individuel avec les jeunes ou l'entourage.
- Interventions collectives dans les structures accueillant des jeunes.
- Informations et sensibilisation des professionnels sur la thématique des addictions.
- Repérage précoce.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : 1,5 ETP d'éducateur spécialisé et 0,5 ETP de psychologue.

Moyens matériels : Mise à disposition de documents, véhicule de service.

**Partenariat mobilisé**

ARS – MILDT – Préfecture - TGI de Beauvais - P.J.J.- Ville de Beauvais - Éducation Nationale et établissements scolaires – MEF- ANPAA – JCLT– CAEP - Conseil Départemental – Boutique solidarité - structures de quartiers – Médecins généralistes- IFEP

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Rapport d'activité annuel et bilan semestriel

**Plan de financement prévisionnel**

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achats, prestations de services	3 640 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	14 000 €
Services extérieurs	15 650 €	Etat (ARS)	108 700 €
Autres services extérieurs	4 700 €	Vente de produits finis	2 500 €
Charges de personnel	93 360 €		
Impôts et taxes	6 550 €		
Dotations aux amortissements	1 300 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>125 200 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>125 200 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 1 – COHESION SOCIALE**  
**1-3 AMELIORER L ACCES A LA SANTE**  
**1-3-1 Renforcer la prévention et la promotion de la santé**

Action 1-3-1-2	UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN
138301	Maîtrise d'œuvre : Association NO MADE

### Finalités de l'action

#### Contexte :

Le projet que l'association No Made a pour but de répondre aux besoins de bien-être que les habitantes ont longtemps formulés lors des ateliers, mais aussi lors des événements auxquels l'association a participé.

#### Objectif Général :

- Permettre de sensibiliser les femmes à la diététique nutritionnelle pour elles et leurs familles,
- Permettre aux femmes d'entretenir leur corps,
- Favoriser la mixité sociale et culturelle,
- Proposer une tarification selon les revenus afin de permettre l'accès à la culture et aux loisirs aux personnes des quartiers prioritaires et aux revenus modestes.

#### Public visé

Public issu des QPV.  
30 personnes de 18 à 77 ans.

#### Localisation de l'action

Beauvais - Quartier Argentine

#### Description de l'action

L'association a développé depuis de nombreuses années une certaine expertise auprès des femmes de 18 à 77 ans pour le renforcement musculaire et la gymnastique. Cette action a évolué avec le temps puisque depuis quelques années, il s'agit d'intervenir sur le bien-être des femmes. En effet, le projet s'articulera, comme en 2021, autour de cours de renforcement musculaire (à raison de 3 par semaine - mardi à Argentine et jeudi à la MJA et vendredi à Saint-Lucien), mais aussi autour d'actions de sensibilisation (nutrition, sophrologie, socio-esthétique...). Des intervenants sophrologues et diététiciens dispensent des cours afin d'œuvrer pour le bien être des participantes.

Les cours auront lieu sur le temps scolaire en matinée (mardi de 9h00 à 10h00 et jeudi de 9h30 à 10h30 et le vendredi 9h00 à 10h00). Ainsi, les ateliers n'empiètent pas sur les contraintes quotidiennes des mamans. Par ailleurs, un lien a été fait avec 2 associations intervenant sur le territoire afin d'être en pleine complémentarité et d'établir le public cible de chacun des porteurs.

Moyens humains : personnel et bénévoles de l'association, intervention de sophrologues et diététiciens.

Moyens matériels : locaux municipaux et communautaires, matériel de l'association.

#### Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, centres sociaux, associations de quartier...

#### Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Implication et assiduité des participantes.,
- Nombre de personnes inscrites,
- Qualité des échanges avec les usagers,
- Impactes de l'atelier sur le bien être des participantes

#### Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	1 800 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	5 000 €
Services extérieurs	700 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Charges de personnel	1 500 €	Autres produits de gestion courante	800 €
Emplois des contributions volontaires en nature	5 000 €	Produits financiers	250 €
Autres services extérieurs	7 050 €	Contributions volontaires en nature	5 000 €
		Ressources propres	2 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>16 050 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>16 050 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 1 – COHESION SOCIALE**  
**1-3 AMELIORER L ACCES A LA SANTE**  
**1-3-1 Renforcer la prévention et la promotion de la santé**

Action 1-3-1-3	PREVENTION SANTE SPORT ET INSERTION
142067	Maîtrise d'œuvre : Association PROFESSION SPORTS ET LOISIRS 80 (A.P.S.L.)

Finalités de l'action			
<p>Contexte :</p> <p>Il a été constaté que les plus défavorisés, dont les allocataires du RSA, consultent moins que la moyenne et rencontrent des barrières quant au maintien d'une bonne santé : manque de prévention, peur par rapport à leur situation, contraintes financières, méconnaissance du système-réseau de santé...</p> <p>Autre constat, celui des comportements délétères associés à des situations de vie difficiles, où la santé et le bien-être ne sont pas des priorités.</p> <p>L'APS, facteur de bien-être physique et mental, servira de support pour coordonner et valoriser l'action de prévention et d'information santé et d'accès aux soins, par la mise en place d'ateliers spécifiques sur la santé, l'hygiène alimentaire, la prévention.</p> <p>Ce constat a été établi par les autorités de santé, les chargés d'insertion, les référents sociaux, les associations locales, ou bien encore les usagers eux-mêmes.</p> <p>Objectif Général :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déclencher une démarche de prise en charge des difficultés de santé et d'insertion sociale,</li> <li>- Améliorer l'autonomie de l'hygiène sportive et alimentaire des allocataires des minima sociaux,</li> <li>- Rendre les participants acteurs de leur insertion au sens général.</li> </ul>			
Public visé		Localisation de l'action	
Habitants des QPV, souffrant d'une pathologie particulière, adultes en parcours d'insertion, sans domicile fixe, étrangers, demandeurs d'emploi, ... 30 personnes repérées par les travailleurs sociaux et associations locales.		Beauvais - Quartiers Argentine, Saint-Jean.	
Description de l'action			
<p>Plusieurs actions sont prévues, visant à aider à l'insertion et à la réinsertion des allocataires des minima sociaux avec l'activité sportive et la santé comme supports :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une séance hebdomadaire d'activité physique encadrée par un éducateur sportif.</li> <li>- Mise en place d'un atelier par trimestre sur l'équilibre alimentaire : diététicienne (3 ateliers/an).</li> <li>- Relais et diffusion des informations des campagnes nationales de prévention sur des thématiques de santé en lien avec la nutrition, le cancer, le tabac, l'alcool.</li> <li>- Proposition d'accompagnement individuel aux allocataires vers une structure-relais en fonction de leurs besoins (réfèrent social, bilan de santé).</li> </ul> <p>La programmation de l'APS et des intervenants extérieurs se fait en concertation avec le groupe et en fonction des besoins repérés.</p>			
Moyens mis en œuvre			
<p><u>Moyens humains</u> : en interne : chargée en développement, éducateurs sportifs, comptable et bénévoles – en externe : professionnels de santé, de l'insertion, associatifs.</p> <p><u>Moyens matériels</u> : bureaux, matériel informatique et bureautique, vidéoprojecteur, logiciels et applications web spécifiques avec suivi des présences, des tests et suivis individuels, matériel sportif adapté, véhicule utilitaire, expositions, flyers, documentation et vidéos : PNNS, CPAM (Ameli), INPES (IREPS), salle de réunion et/ou salle polyvalente de la Ville de Beauvais, cuisine collective.</p>			
Partenariat mobilisé			
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Ville de Beauvais, CCAS, Région Hauts-de-France, Département de l'Oise, Agence Régionale de Santé (ARS), Clésence, BGE, Pôle emploi, associations de quartier ...			
Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- APS : nombre de séances réalisées, nombre de personnes présentes, évolution des capacités physiques (tests),</li> <li>- Santé : nombre de séances, thématiques, pourcentages de certificats médicaux, nombre de suivis, nombre de bilans de santé, amélioration de l'équilibre alimentaire (test habitudes),</li> <li>- Insertion : nombre de suivis, nombre d'accompagnements,</li> <li>- Bilans trimestriels sur les 3 thématiques avec les outils d'évaluation interne, suivi des bénéficiaires à la demande du chargé d'insertion / réfèrent social / structure, bilans intermédiaires à la demande des partenaires financiers ou autres,</li> <li>- L'application Web spécifique avec suivi des présences, des tests et suivis individuels.</li> </ul>			
Plan de financement prévisionnel			
<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achats, prestations de service	550 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 500 €
Services extérieurs	1 430 €	Etat (contrat de ville)	4 000 €
Autres services extérieurs	2 570 €	Etat (ARS)	2 000 €
Charges de personnel	6 450 €	Contributions volontaires en nature	1 350 €
Emploi des contributions volontaires en nature	1 350 €	Ressources propres	1 500 €
<i>TOTAL DEPENSES</i>	<i>12 350 €</i>	<i>TOTAL RECETTES</i>	<i>12 350 €</i>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 1 – COHESION SOCIALE**  
**1-3 AMELIORER L ACCES A LA SANTE**  
**1-3-1 Renforcer la prévention et la promotion de la santé**

<b>Action 1-3-1-4</b>	<b>MISE EN PLACE DES MAISONS DE SANTE SUR LES TROIS QUARTIERS DE BEAUVAIS</b>
141117	Maîtrise d'œuvre : Union Départemental des œuvres laïques d'éducation physique comité Oise (UFOLEP)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

L'UFOLEP a toujours défendu l'idée d'un sport et de l'activité physique comme facteur de santé, de bien-être et d'épanouissement personnel. Devenue priorité départementale la thématique du « Bien Être Actif » conduit l'UFOLEP 60 à exprimer sa volonté de faciliter l'accès de tous les publics à une pratique adaptée implantant un dispositif de "Maisons Sport Santé Société", à destination des habitants des quartiers prioritaires de Beauvais. L'association propose d'implanter 3 antennes au sein des centres sociaux de Beauvais qui permettront de pratiquer une activité physique et sportive adaptée et de proximité. En lien notamment avec les collectivités territoriales et les associations. Dans ce contexte, l'adoption de comportements non sédentaires et la pratique d'APS, reconnus comme déterminants essentiels de l'état de santé et enjeux de santé publique, participent également à l'intégration et l'insertion sociale des personnes et contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales entre les individus à tous les âges de la vie.

**Objectif général :** Le rôle des antennes des Maison Sport Santé consiste à :

- Développer des réponses nouvelles en termes d'information, de communication et accompagnement pour que la lutte contre la sédentarité et la pratique de l'activité physique et sportive soient considérées comme inhérentes à un parcours de vie, voire de santé.
  - Promouvoir des comportements non sédentaires, une activité physique et sportive comme source de plaisir s'inscrivant dans un programme personnalisé sport-santé permettant de le rendre pérenne.
  - Apporter une proximité dans l'offre de pratique d'APS à des fins de bien-être et de santé.
  - Proposer des activités physiques et sportives diversifiées et encourager une activité physique régulière et adaptée.
- Jouer le rôle d'interface entre le public et les associations sportives locales engagées dans l'accueil des publics cibles.  
 -Mobiliser l'ensemble des professionnels de santé, du social, du sport dont les encadrants d'activité physique adaptée dans le respect de critères de qualité et de sécurité.

**Public visé**

100 personnes issues des QPV de Beauvais

**Localisation de l'action**

Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Lucien, Saint-Jean.

**Description de l'action**

Les 3 antennes Maison Sport Santé Société seront des espaces dédiés à plusieurs types de publics. Tous devront résider dans un des quartiers relevant de la politique de la ville. Ainsi ce sont des publics éloignés de la pratique sportive, sédentaires et ou atteints d'une Affection de Longue Durée (ALD), d'une maladie chronique ou d'une pathologie du vieillissement qui seront accueillis, accompagnés, suivis et orientés.

Pour chaque centre social, il sera mis en place :

- Une permanence sur des temps dédiés : nous pourrons ainsi accueillir les habitants du quartier, un bilan d'activités physique sera proposé, - si besoin une prise en charge sur 1 mois, 3 mois ou 6 mois.
- Une orientation vers une association labellisée par nos soins dans le cadre de notre dispositif "A mon rythme".
- Des événementiels de promotion du sport santé pour tous et toutes.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : Médecins, médecins du sport, infirmier(e), enseignant en APA du comité UFOLEP60, éducateurs.

Moyens matériels :

**Partenariat mobilisé**

Etat, Région, Département, Ministère des sports, ARS, Ville de Beauvais

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de pratiquants par condition physique,
- Fréquence de pratiques de ces bénéficiaires,
- Evaluation de variables qualitatives et quantitatives, de la qualité des retours, de l'impact sur le territoire,
- Indicateurs financiers, niveau de partenariats.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de service	2 000 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 500 €
Services extérieurs	800 €	Etat (contrat de ville)	7 000 €
Autres services extérieurs	5 000 €	Ministère des sports	5 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	1 000 €	Département de l'Oise	5 000 €
Charges indirectes	500 €	Aides privées	2 000 €
Charges de personnel	40 493 €	Contribution volontaire en nature	1 000 €
		Autres produits de gestion courante	1 000 €
		Ressources propres affectées au projet	25 293 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>49 793 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>49 793 €</b>

## CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022

### PILIER 1 – COHESION SOCIALE

#### 1-3 AMELIORER L ACCES A LA SANTE

##### 1-3-1 Renforcer la prévention et la promotion de la santé

<b>Action 1-3-1-5</b>	<b>PROJET ALIMENTATION DURABLE ET BIEN ETRE DANS LES QPV</b>
141744	Maîtrise d'œuvre : ECUME DU JOUR

#### Finalités de l'action

**Contexte :** Encourager la curiosité des publics (notamment ceux des quartiers "politique de la ville") quant à l'impact de l'alimentation sur la santé, améliorer l'accès à l'information. Réaliser des activités de prévention et d'éducation à la santé (Réunion d'information sur le diabète, l'hypertension, encourager la mobilité douce, accueillir des groupes de paroles). Faciliter l'accès à une alimentation locale, saine et de saison, promouvoir une consommation plus saine, responsable, aussi écologique qu'économique.

#### **Objectif Général :**

Nous sommes ce que nous mangeons » est le leitmotiv que nous enseigne Jane Goodall et qui constitue la colonne vertébrale de ce projet. Manger mieux, mieux connaître les origines et aspects nutritifs des produits, ainsi que leurs impacts sur l'environnement. Dans chaque action portée par l'Ecume du Jour, il s'agit de rendre nos publics plus autonomes, et un peu plus acteurs de leur santé au travers de l'alimentation. Savoir se maintenir en bonne santé, c'est bien, savoir comment s'alimenter lorsque celle-ci est défaillante, ça peut être aussi utile. Ce projet est une opportunité de revenir aux sources de l'écume du jour, tant par le principe d'atelier autour du "bien manger", que par notre présence et notre visibilité auprès des publics des quartiers politiques de la ville. Nos actions se dérouleront au sein du bistrot mais également auprès de nos partenaires des "quartiers politique de la ville". Il s'agit tout autant d'encourager la mobilité, via les visites de fermes et autres jardins partagés du territoire, que de valoriser le travail d'acteurs locaux. Nous avons d'ores et déjà entamé un diagnostic local, durant les fêtes de quartiers Argentine, Saint-Lucien et Saint- Jean en août et septembre 2021, sondé les habitudes alimentaires d'une cinquantaine de personnes, recueillis les questions et centres d'intérêt, pris leur contact afin de pouvoir les recontacter pour ces ateliers en 2022.

Public visé	Localisation de l'action
70 bénéficiaires	Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Lucien, Saint-Jean.

#### Description de l'action

Ateliers de lecture d'étiquettes, de sensibilisation à l'impact de l'alimentation transformée sur la santé, aux bienfaits d'aliments de saison, projections de documentaires, rencontres avec des professionnels du secteur médical, sanitaire ou social, des bénévoles d'une association, des personnes atteintes d'une maladie ou aidantes. Visites de maraîchers, fermes et marchés locaux, balades en forêt pour connaître les plantes comestibles et médicinales, Journées des plantes à la Maladrerie en septembre.

Ateliers cuisine de produits frais et de saison, anti-gaspillage, cuisine du monde réinterprétées avec des produits locaux et de saison, recettes végétariennes, voire végétaliennes, recettes sans sel, sans gluten, sans lactose.

Atelier fabrication de jardinières en bois de récupération, afin d'encourager la pratique du jardinage à domicile.

#### Moyens mis en œuvre

##### Moyens humains :

Un animateur/médiateur "développement durable" (30% sur son élaboration et sa réalisation + 15% sur son suivi administratif), participation de nos partenaires habituels (pour l'essentiel membres du collectif Beauvais En Transition: Itinér'air, Collembole, Beauvais zéro déchet, l'écospace de la mie au roy, Rosalie...) personnels de santé spécialisés, associations d'aide aux malades telles que France Diabète

Un ETS (Echange pour une Terre Solidaire) qui avait mené à bien une action similaire sur le bassin creillois.

Recrutement d'un service civique

##### Moyens matériels :

Matériel de cuisine : réfrigérateur, robots et piano de cuisine – achat de matériel pédagogique

#### Partenariat mobilisé

Centres sociaux, Tcho café, la Bulle, la Ludoplanète, Itinér'air, Collembole, Beauvais zéro déchet, l'écospace de la mie au Roy, Rosalie

#### Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Des indicateurs de contact et présence salariale auprès des publics :

% de temps passé avec les usagers sur les activités de planification / animation / formation / chez des partenaires.

Indicateurs de fréquentation : nombre de participants, répartition des utilisateurs par quartiers/zones, etc, type de publics, etc.

Indicateurs de satisfaction : fréquentation, nombre de sollicitation pour de nouvelles activités, mesure de la satisfaction, etc

Questionnaires qualitatif et quantitatif avant / après afin de mesurer l'évolution des habitudes alimentaires et de consommation.

Entretien individuels et collectifs, rencontres de suivi de projet...

#### Plan de financement prévisionnel

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achat, prestations de services	2 900 €	Etat (contrat de ville)	2 000 €
Services extérieurs	229 €	ARS Hauts-de France	1 500 €
Autres services extérieurs	220 €	Aides privées	1 000 €
Impôts et taxes	465 €	Emplois aidés	6 315 €
Charges de personnel	8 974 €	Produits de gestion courante	6 00 €
Charges indirectes	387 €	Contributions volontaires en nature	4 000 €
Emplois des contributions volontaires	4 000 €	Vente de produits finis	260 €
		Ressources propres	1 500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>17 175 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>17 175 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 1 – COHESION SOCIALE**  
**1-3 AMELIORER L ACCES A LA SANTE**  
**1-3-2 Favoriser l'accès aux soins de premiers recours**

<b>Action 1-3-2-1</b>	<b>RALLYE SANTE A BEAUVAIS</b>
141655	Maîtrise d'œuvre : CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES DE L'OISE (C.I.D.F.F.)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Les CIDFF ont une mission d'intérêt général. Ils disposent d'un agrément confié par l'Etat pour permettre l'accès aux droits des femmes et favoriser l'égalité femmes / hommes. Cette mission s'entend dans tous les domaines, qu'ils soient juridiques, professionnels, sociaux, ou familiaux.

**Objectif Général :**

- Permettre l'accès aux soins et à la prévention à un public en difficulté,
- Identifier le rôle et les missions des structures existantes sur Beauvais, que chacun est susceptible de solliciter en termes de prévention et de santé,
- Faciliter l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté et ainsi l'accès à la pleine citoyenneté.

**Public visé**

15 personnes adultes (groupe mixte) en insertion

**Localisation de l'action**

Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Lucien, Saint-Jean.

**Description de l'action**

Faire connaître aux personnes en difficulté, les structures existantes sur Beauvais accessibles à tous et gratuites, afin qu'elles puissent en bénéficier.

- Visite de structures avec un groupe en insertion de l'association Itinér'air ou de l'AFEC : le Conseil Départemental de l'Oise : médecin du Centre de Planification et Education Familiale et PMI (contraception, grossesse) - le SATO : prévention des toxicomanies - la Ligue contre le cancer : prévention des cancers - le UFSBD : prévention en matière d'hygiène bucco-dentaire (intervention d'un chirurgien-dentiste) - l'OPHS : dépistage IST sida, vaccinations gratuites – le Diab Beauvais : service de prévention du diabète à l'hôpital – l'ANPAA : prévention de l'alcoolisme - l'UFOLEP : activité sportive accessible à tous (à définir : marche nordique, gymnastique, ...).
- Activité sportive est proposée le dernier du rallye.
- Bilan réalisés avec les participants et les structures partenaires.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : une chargée d'accueil et d'information polyvalente pour l'organisation, l'animation et l'évaluation du rallye et une directrice pour la partie administrative et financière.

Moyens matériels : mise à disposition d'une salle par les structures lors des visites.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Etat, Itinér'air, AFEC de Beauvais, ligue contre le cancer, SATO, l'ANPAA, CPEF et PMI, UFSBD, OPHS, Hôpital de Beauvais, UFOLEP, GE PSL en Picardie

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de personnes touchées (nombre de participants, nombre de femmes, nombre de personnes venant des quartiers prioritaires, nombre de structures visitées, questions posées de la part du public, attentes et ressentis suite au rallye),
- Assiduité des participantes, bilan oral des participants à la fin de l'action,
- Qualité des échanges entre participantes,
- Qualité des intervenantes – point entre l'équipe en charge de l'action et la directrice- entretiens annuels.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achat, prestations de services	13 €	Etat (contrat de ville)	2 250 €
Services extérieurs	18 €	Emplois aidés	284 €
Autres services extérieurs	524 €	Ressources propres	244 €
Impôts et taxes	49 €		
Charges de personnel	2 174 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 778 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 778 €</b>

# PILIER 2 – CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

## 2 - 1- « Renforcer l’attractivité urbaine des quartiers

### 2-1-1 Développer l’attractivité urbaine des QPV,

2-1-1-1	Quartier Argentine – Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)	CA DU BEAUVAISIS
2-1-1-2	Quartier Argentine – Dotation politique de la Ville	VILLE DE BEAUVAIS
2-1-1-3	Quartier Saint-Lucien – Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)	CA DU BEAUVAISIS
2-1-1-4	Quartier– Saint-Lucien - Dotation Politique Ville (DPV)	VILLE DE BEAUVAIS
2-1-1-5	Quartier Saint-Jean – Dotation politique de la Ville	VILLE DE BEAUVAIS

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 2 – CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN**  
**2-1 RENFORCER L'ATTRACTIVITE URBAINE DES QUARTIERS**  
**2-1-1 Développer l'attractivité urbaine des QPV**

<b>Action 2-1-1-1</b>	<b>QUARTIER ARGENTINE – NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU)</b>
	Porteur de projet : Communauté d'agglomération du Beauvaisis Maîtres d'ouvrage : Ville de Beauvais, Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Adoma, Clésence, OPAC de l'Oise, SA HLM de l'Oise.

**Finalités de l'action**

**Contexte** : La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine promulguée le 21 février 2014 a redéfini les modalités d'intervention de la Politique de la Ville sur la période 2015-2020 et a lancé un Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) pour la période 2014-2024. Officialisé en décembre 2014, le quartier Argentine a été déclaré éligible au NPNRU. Suite à une phase d'études et de concertation et d'échanges avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), le projet urbain a été présenté le 19 septembre 2019 à l'Agence et à ses partenaires nationaux. Il a fait l'objet d'une déclaration d'engagement permettant le lancement anticipé des travaux qui a été signée le 4 décembre 2019 et d'une signature de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain début 2022.

**Objectif général :**

Le NPNRU vise à la transformation profonde des quartiers prioritaires présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants.

**Public visé**

Les habitants du quartier Argentine, les acteurs du quartier et plus largement les Beauvaisiens.

**Localisation de l'action**

Beauvais - Quartier Argentine

**Description de l'action**

L'ANRU a validé le projet du NPNRU Argentine et la convention pluriannuelle de renouvellement urbain a été signée en janvier 2022. Les principaux objectifs et enjeux du projet sont les suivants : renforcer les pôles de vie du quartier, réorganiser le pôle de services et d'équipements Morvan, renforcer les axes structurants et développer les mobilités douces, améliorer des connexions avec le Sud du quartier (centre-ville), requalifier le parc social prioritaire, désenclaver et diversifier l'habitat par la reconquête des franges, résidentialiser les îlots fragiles et définir une stratégie en direction des copropriétés. Le projet du NPNRU Argentine est le suivant : 967 logements rénovés (Clésence, OPAC de l'Oise, SA HLM de l'Oise), 72 constructions de logements diversifiés (majoritairement en accession), 325 logements résidentialisés (Clésence, SA HLM de l'Oise), 396 démolitions de logements ou équivalents-logements (Adoma, Clésence et SA HLM de l'Oise), 6 opérations relatives aux équipements (Ville et Agglomération du Beauvaisis) : reconstruction de la crèche Jacoby, rénovation/reconstruction des gymnases, création du nouveau groupe scolaire du secteur Morvan, extension de la médiathèque, nouveaux locaux associatifs, aménagement d'un parc sur le site de l'ancienne pouponnière (Ville de Beauvais) et 14 interventions concernant la voirie et les espaces publics (Ville de Beauvais).

L'année 2022 sera consacrée aux procédures de relogement des ménages locataires des bâtiments visés par des démolitions, et aux travaux : rénovation du Clos Saint-Antoine, rue des Vignes – SA HLM de l'Oise, rénovation de la Tour A5, rue du Languedoc/rue d'Anjou – SA HLM de l'Oise, rénovations de 4 ensembles immobiliers de l'OPAC de l'Oise (C1, D1, E1-2 et B3-4), rénovation des Tours A7-A8 de Clésence, Aménagement du site de l'ancienne pouponnière (parc urbain « Joséphine Baker ») – Ville de Beauvais. Des travaux seront également lancés sur l'espace public dont prioritairement : rue du Poitou, parvis de l'avenue Jean Moulin, rue des Vignes (sécurisation aux abords des écoles), avenue du 8 mai 45 (carrefour rue de Tilloy).

Par ailleurs, la maison du projet du quartier Argentine, espace d'information situé à MAJI, conduira des actions participatives avec les habitants en 2022. En conséquence, la Ville de Beauvais s'est dotée d'un budget propre pour son animation et son fonctionnement. Enfin, des études de programmation seront également engagées par la Ville de Beauvais pour les équipements publics du quartier ainsi que des études stratégiques de conduite de projet par la Communauté d'agglomération du Beauvaisis.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains** : Equipe de relogement des organismes bailleurs Clésence et SA HLM de l'Oise, équipe projet de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis, de la Ville de Beauvais, et des organismes bailleurs Adoma, Clésence, OPAC de l'Oise, SA HLM de l'Oise.

**Etudes visant à la coordination d'ensemble du projet** : Missions d'ordonnancement, de pilotage et de coordination (OPC) et d'architecte-urbaniste coordinateur à l'échelle du périmètre de projet du quartier Argentine seront mobilisées dans le but d'organiser le déroulement des études, des travaux, ainsi qu'harmoniser les actions des différents maîtres d'ouvrages pour assurer le suivi des chantiers à venir.

**Partenariat mobilisé**

ANRU, Action Logement, Caisse des Dépôts et des Consignations.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités – Non concerné**

**Plan de financement prévisionnel du projet NPNRU Argentine**

<b>DEPENSES TTC</b>		<b>RECETTES TTC</b>	
Projets de l'OPAC de l'Oise	5 515 817 €	ANRU (pour les projets des bailleurs)	3 035 899 €
Projets de la SA HLM 60	4 352 782 €	ANRU (pour les projets de la Ville de Beauvais)	637 374 €
Projets de Clésence	2 510 722 €	Caisse des dépôts (OPC)	12 000 €
Projets de la Ville de Beauvais (maisons du projet, travaux espaces publics, études NPNRU)	3 824 242 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (valorisation)	241 800 €
Communauté d'agglomération du Beauvaisis (études NPNRU)	253 800 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (PEPS) (valorisation)	1 082 500 €
		Ville de Beauvais (valorisation)	3 186 868 €
		Bailleurs (OPAC de l'Oise, SA HLM 60 et Clésence)	8 260 921 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>16 457 363 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>16 457 363 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 2 – CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN**  
**2-1 RENFORCER L'ATTRACTIVITE URBAINE DES QUARTIERS**  
**2-1-1 Développer l'attractivité urbaine des QPV**

<b>Action 2-1-1-2</b>	<b>QUARTIER ARGENTINE – DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (DPV)</b>
	Maître d'ouvrage : Ville de Beauvais

**Finalités de l'action**

**Contexte** : La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine promulguée le 21 février 2014 a redéfini les modalités d'intervention de la politique de la ville sur la période 2015-2020 et a lancé un Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) pour la période 2014-2024. Officialisé en décembre 2014, le quartier Argentine a été déclaré éligible au NPNRU. En parallèle, la ville de Beauvais bénéficie d'une dotation de l'Etat, la Dotation politique de la ville (DPV), destinée aux communes les plus en difficultés. Cette dotation a été fléchée prioritairement sur les quartiers Argentine et Saint-Lucien dans le but de pouvoir accompagner les prochains travaux de la rénovation urbaine, en articulation avec le projet urbain visé.

**Objectif général** : Accompagner le NPNRU, améliorer le cadre de vie dans les quartiers prioritaires présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants, assurer la préservation des axes routiers vieillissants.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Les habitants du quartier Argentine, les acteurs intervenant sur le quartier et plus largement les Beauvaisiens.	Beauvais - Quartier Argentine

**Description de l'action**

Les intentions poursuivies par les projets accompagnés par la DPV sur le quartier Argentine sont le projet de création du parc urbain dit « de la Pouponnière » et la réfection de la voirie pour améliorer la sécurité et l'accessibilité des usagers.

**Création du parc urbain de la Pouponnière (DPV 2020)** : La ville de Beauvais a décidé d'intégrer l'ancienne friche de la pouponnière au NPNRU. Après concertation avec les habitants souhaitant un espace récréatif pour les familles, il a été convenu de reconverter ce site en un grand parc urbain d'environ 15 000 m<sup>2</sup> avec des aires de jeux, des espaces de détente et de partage, un salon de lecture, une zone humide et paysagère, et des allées piétonnes.  
*Echéancier des travaux -> fin 2021 – été 2022*

**Construction d'un équipement dédié à l'accueil d'activités festives et associatives (DPV 2021)** : Cette opération fait partie du NPNRU Argentine et elle s'inscrit dans un contexte de transformation du quartier qui prévoit notamment la déconstruction de la salle des fêtes Morvan (interventions majeures sur la reconstitution du groupe scolaire Morvan). La salle Morvan, obsolète, ne répond plus aux besoins actuels. Certains espaces ne sont plus aux normes et son positionnement génère des nuisances pour les riverains (nuisances sonores). Le projet intègre donc deux dimensions complémentaires : • la construction d'une nouvelle salle des fêtes de quartier à vocation festive ; • la construction d'un lieu à vocation associative dans le quartier, contribuant à offrir des services de proximité, espace qui sera mis aux bénéfices des associations du quartier Argentine ou œuvrant sur/pour ce quartier.  
*Echéancier des travaux -> études MOE en 2022 - 2023-2024*

**Travaux de revêtement de voiries sur le quartier Argentine :**

**Avenue du 8 mai 45 (DPV 2020)** : Les travaux réalisés dans le cadre du NPNRU prévoient la réouverture de l'avenue du 8 mai 1945 au niveau du collège dans le but de désenclaver le quartier. Le réaménagement prendra en compte le plateau central de la voie qui correspond au parvis du collège (entrée et sortie) et le carrefour avec la rue de Tilloy. Cette opération favorise une transformation rapide et visible du quartier. Elle est aussi liée à la construction de la nouvelle salle des fêtes du quartier qui conditionne les interventions futures du secteur Morvan et l'implantation d'un nouveau groupe scolaire.  
*Echéancier des travaux > 2022-2023.*

**Rue du Poitou / Avenue de Bourgogne (DPV 2021)** : Le projet d'aménagement de l'avenue de Bourgogne et de la rue de Poitou réalisé dans le cadre du NPNRU répond aux objectifs suivants : désenclaver le quartier, améliorer la structuration routière, piétonne et cycle, améliorer le cadre de vie des habitants et pacifier l'espace par des aménagements sécurisants. Le projet intègre également la création d'un parking afin de desservir l'ASCA-médiathèque.  
*Echéancier des travaux > 2022-2025.*

**Avenue Flandre Dunkerque (DPV 2022)** : L'avenue de Flandre Dunkerque est l'entrée principale au quartier depuis le centre-ville. Cet axe permet de se repérer dans le quartier et de circuler assez simplement en voiture avec les différentes rues qui lui sont adjacentes. Cette voie fait partie d'un ensemble "Sud" avec la rue des Vignes, et se trouve aux abords du futur parc J.Baker et de la future crèche Jacoby, en plein cœur de quartier, qu'elle desservira directement. Les aménagements permettront de tenir compte de l'arrivée de ces deux nouveaux équipements majeurs, et préserveront son paysage particulier.  
*Echéancier : mi 2022 – fin 2023.*

**Avenue Jean Moulin – tronçon central (DPV 2022)** : Cet axe structurant représente une priorité dans les interventions sur le schéma viaire du quartier Argentine, pour faciliter les connexions avec le centre-ville, et avec les autres voiries du quartier qu'elle dessert, et pour pacifier le secteur situé entre la place de France et le futur parc J.Baker (plateau central), qui accueille une fois par semaine un grand marché particulièrement fréquenté. L'opération concerne le tronçon qui va de la rue du Poitou à la rue du Maine. Il intègre la traversée au droit du nouveau parc J. Baker.  
*Echéancier : fin 2022 – mi 2023.*

**Rue des Vignes (DPV 2022)**

La rue des Vignes est un axe secondaire du quartier qui dessert des écoles, des ensembles immobiliers privés et le Clos Saint-Antoine, secteur de logements locatifs sociaux réhabilités dans le cadre du NPNRU par la SA HLM 60. La Ville de Beauvais complètera la rénovation du secteur du Clos Saint-Antoine par la requalification de la voie, dans le but notamment de sécuriser les accès aux écoles.  
*Echéancier : fin 2022 – mi 2023.*

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES TTC</b>		<b>RECETTES TTC</b>	
Projet Parc « Pouponnière »	775 410 €	Etat (DPV)	1 772 286 €
Projet de voirie	3 806 037 €	Ville de Beauvais (valorisation)	1 542 413 €
Etudes MOE de la salle des fêtes	299 000€	ANRU	1 332 113 €
		Région Hauts-de-France	233 635 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>4 880 447 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>4 880 447 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 2 – CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN**  
**2-1 RENFORCER L'ATTRACTIVITE URBAINE DES QUARTIERS**  
**2-1-1 Développer l'attractivité urbaine des QPV**

<b>Action 2-1-1-3</b>	<b>QUARTIER SAINT-LUCIEN – NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU)</b>
	Porteur de projet : Communauté d'agglomération du Beauvaisis Maîtres d'ouvrage : Ville de Beauvais, Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Clésence, OPAC de l'Oise.

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine promulguée le 21 février 2014 a redéfini les modalités d'intervention de la Politique de la Ville sur la période 2015-2020 et a lancé un Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) pour la période 2014-2024. Officialisé en décembre 2014, le quartier Saint-Lucien a été déclaré éligible au NPNRU. Suite à une phase d'études et de concertation et d'échanges avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), le projet urbain a été présenté le 19 septembre 2019 à l'Agence et à ses partenaires nationaux. Il a fait l'objet d'une déclaration d'engagement permettant le lancement anticipé des travaux qui a été signée le 4 décembre 2019 et d'une signature de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain début 2022.

**Objectif général :**

Le NPNRU vise à la transformation profonde des quartiers prioritaires présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Les habitants du quartier Saint-Lucien, les acteurs du quartier et plus largement les Beauvaisiens.	Beauvais - Quartier Saint-Lucien

**Description de l'action**

L'ANRU a validé le projet du NPNRU Saint-Lucien et la convention pluriannuelle de renouvellement urbain a été signée en janvier 2022.

Les principaux objectifs et enjeux du projet sont les suivants : exploiter les aménités paysagères et historiques et mieux les relier aux aires d'équipements, faire du parc de la Grenouillère un lieu de destination privilégié, optimiser les équipements et réhabiliter le pôle scolaire et périscolaire, conforter le pôle commercial de proximité, développer les mobilités douces, densifier / désenclaver / diversifier l'habitat par la reconquête des franges situées au Nord du quartier, réhabiliter le parc social dans son ensemble et résidentialiser les îlots fragiles et enclavés.

Le projet urbain du NPNRU Saint-Lucien est le suivant : 719 logements rénovés (Clésence et OPAC de l'Oise), à minima 10 constructions nouvelles de logements diversifiés (majoritairement en accession), 54 logements résidentialisés (Clésence), 326 démolitions de logements (Clésence et OPAC de l'Oise), 2 opérations relatives aux équipements de proximité : réhabilitation du groupe scolaire Europe-Grenouillère et de l'ALSH Cœur de Mômes, délocalisation de la cantine actuelle dans le groupe scolaire (Ville de Beauvais), réaménagement du parc de la Grenouillère et de ses accès par les berges du Thérain (Ville de Beauvais) et 9 interventions concernant la voirie et les espaces publics (Ville de Beauvais).

L'année 2022 sera consacrée aux procédures de relogement des ménages locataires des bâtiments visés par des démolitions, et 3 opérations seront réalisées :

- Rénovation de la tour N, rue du Docteur Magnier – OPAC de l'Oise, soutenue par le dispositif du PEPS,
- Travaux de démolition du bâtiment I, côté rue de la Tour, en vue de sa démolition partielle – Clésence,
- Travaux de voirie (rue de l'Abbaye, rue de la Tour) – Ville de Beauvais.

Par ailleurs, la maison du projet du quartier Saint-Lucien, espace d'information du NPNRU situé à la MALICE, conduira des actions participatives avec les habitants en 2022. En conséquence, la Ville de Beauvais s'est dotée d'un budget propre pour son animation et son fonctionnement.

Enfin, des études de programmation seront également engagées par la Ville de Beauvais pour les équipements publics du quartier ainsi que des études stratégiques de conduite de projet par la Communauté d'agglomération du Beauvaisis.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** Equipe de relogement des organismes bailleurs Clésence et OPAC de l'Oise, équipe projet de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis, de la Ville de Beauvais, et des organismes bailleurs Clésence et OPAC de l'Oise.

**Etudes visant à la coordination d'ensemble du projet :** Missions d'ordonnancement, de pilotage et de coordination (OPC) et d'architecte-urbaniste coordinateur à l'échelle du périmètre de projet du quartier Saint-Lucien seront mobilisées dans le but d'organiser le déroulement des études, des travaux, ainsi qu'harmoniser les actions des différents maîtres d'ouvrages pour assurer le suivi des chantiers à venir.

**Partenariat mobilisé**

ANRU, Action Logement, Caisse des Dépôts et des Consignations.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités – Non concerné.**

**Plan de financement prévisionnel du projet NPNRU Saint-Lucien**

<b>DEPENSES TTC</b>		<b>RECETTES TTC</b>	
Projets de l'OPAC de l'Oise	1 351 125 €	ANRU (pour les projets des bailleurs)	1 935 235 €
Projets de Clésence	2 629 109 €	ANRU (pour les projets de la Ville de Beauvais)	252 215 €
Projets de la Ville de Beauvais (maison du projet, voiries et études NPNRU)	1 269 198 €	Caisse des dépôts (OPC)	12 000 €
Etudes NPNRU de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis	253 800 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (études NPNRU) (valorisation)	241 800 €
		Communauté d'agglomération du Beauvaisis (PEPS) (valorisation)	140 000 €
		Ville de Beauvais (valorisation)	1 016 983 €
		Bailleurs (OPAC de l'Oise et Clésence)	1 904 999 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>5 503 232 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>5 503 232 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 2 – CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN**  
**2-1 RENFORCER L'ATTRACTIVITE URBAINE DES QUARTIERS**  
**2-1-1 Développer l'attractivité urbaine des QPV**

Action 2-1-1-4	QUARTIER SAINT-LUCIEN – DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (DPV)
	Maître d'ouvrage : Ville de Beauvais

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine promulguée le 21 février 2014 a redéfini les modalités d'intervention de la politique de la ville sur la période 2015-2020 et a lancé un Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) pour la période 2014-2024. Officialisé en décembre 2014, le quartier Saint-Lucien a été déclaré éligible au NPNRU. En parallèle, la ville de Beauvais bénéficie d'une dotation de l'Etat, la Dotation politique de la ville (DPV), destinée aux communes les plus en difficultés. Cette dotation a été fléchée prioritairement sur les quartiers Argentine et Saint-Lucien dans le but de pouvoir accompagner les prochains travaux de la rénovation urbaine, en articulation avec le projet urbain visé.

**Objectif général :**

Accompagner le NPNRU, améliorer le cadre de vie dans les quartiers prioritaires présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants, assurer la préservation des axes routiers vieillissants.

**Public visé**

Les habitants du quartier Saint-Lucien, les acteurs intervenant sur le quartier et plus largement les Beauvaisiens.

**Localisation de l'action**

Beauvais - Quartier Saint-Lucien

**Description de l'action**

L'intention poursuivie par les projets accompagnés par la DPV sur le quartier Saint-Lucien est la réfection de la voirie pour améliorer la sécurité et l'accessibilité des usagers.

**Travaux de revêtement de voiries sur le quartier Saint-Lucien :**

**La rue de l'Abbaye (DPV 2020)**

La rue de l'Abbaye est un axe de desserte secondaire à l'échelle du quartier, mais il est important car il dessert l'ensemble des bâtiments côté Est : bâtiment F, bâtiments M-L-J, bâtiment E, etc. Il est mal organisé et le partage entre les mobilités piétonnes et routières est peu lisible (pas de trottoirs, stationnements anarchiques...). Le projet de réaménagement prévoit une amélioration des continuités piétonnes et de l'organisation du stationnement, ainsi que la démolition d'aires de jeux vieillissantes remplacées par la création d'une aire de jeu de dimension plus importante que les précédentes, cela concerne notamment les squares Bellot, Acacias et Vauban.  
*Echéancier des travaux > début 2022 – fin 2023.*

**La rue de la Tour (DPV 2022)**

La rue de la Tour est un axe de desserte secondaire qui, avec la démolition du bâtiment I (Cléence, 35 logements), va devenir plus central et important dans la circulation interne du quartier, il nécessite donc un réaménagement pour conforter les circulations Est-ouest du quartier, et valoriser les accès vers le centre commercial en cœur de quartier.  
*Echéancier des travaux > sept 2022 – fin 2023.*

**La rue Pierre Garbet – tronçon côté ouest (DPV 2022)**

Ce réaménagement et prolongement de la rue Pierre Garbet (du Thérain à Esplanade Notre-Dame-du-Thil) sera réalisé afin de connecter l'église Notre-Dame du Thil au parc de la Grenouillère en réaffirmant les voies douces au cœur du quartier. Ce premier tronçon de travaux va du Thérain à l'avenue de l'Europe. Il intègre le square Phileas Lebesgue.  
*Echéancier des travaux > dec 2022 – mi 2023.*

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : Equipe projet de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, de la ville de Beauvais et bureaux d'études extérieurs.

**Partenariat mobilisé**

Etat, ANRU.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Non concerné.

**Plan de financement prévisionnel**

<i>DEPENSES TTC</i>		<i>RECETTES TTC</i>	
Projet rue de l'Abbaye	937 996 €	Etat (DPV)	812 671 €
Projet rue de la Tour	210 750 €	Ville de Beauvais (valorisation)	557 226 €
Projet rue Pierre Garbet	693 693 €	ANRU (20%)	472 812 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 842 709 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 842 709 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 2 – CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN**  
**2-1 RENFORCER L'ATTRACTIVITE URBAINE DES QUARTIERS**  
**2-1-1 Développer l'attractivité urbaine des QPV**

<b>Action 2-1-1-5</b>		<b>QUARTIER SAINT-JEAN – DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (DPV)</b>	
		Maître d'ouvrage : Ville de Beauvais	
<b>Finalités de l'action</b>			
<p><b>Contexte :</b>  Le quartier Saint-Jean a fait l'objet d'une programmation pluriannuelle de travaux de rénovation urbaine dans le cadre du dispositif PNRU sur la période 2007-2016. Depuis, les efforts engagés dans le cadre de ce programme sont à pérenniser et de nouveaux projets viennent compléter la démarche. La ville de Beauvais bénéficie d'une dotation de l'Etat, la Dotation politique de la ville (DPV), destinée aux communes les plus en difficultés. Cette dotation est fléchée prioritairement sur les quartiers Argentine et Saint-Lucien, dans le but d'accompagner les prochains travaux de la rénovation urbaine. En complément, la dotation peut également toucher d'autres secteurs concernés par la politique de la ville comme le QPV Saint-Jean.</p> <p><b>Objectif général :</b>  Pérenniser les efforts engagés dans le cadre du PNRU,  Améliorer le cadre de vie dans les quartiers prioritaires présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants,  Soutenir des projets d'équipements sur le territoire des QPV en lien avec les objectifs du contrat de ville.</p>			
<b>Public visé</b>		<b>Localisation de l'action</b>	
Les habitants du quartier Saint-Jean, les acteurs intervenant sur le quartier et plus largement les Beauvaisiens.		Beauvais - Quartier Saint-Jean	
<b>Description de l'action</b>			
<p>Les intentions poursuivies par les projets accompagnés par la DPV sur le quartier Saint-Jean sont les projets de modernisation de la salle d'armes Jean-Baptiste Wiart et de rénovation de la toiture de l'école maternelle P. Lebesgue :</p> <p><b><u>Modernisation de la salle d'armes Jean-Baptiste Wiart (DPV 2022) :</u></b>  Les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024 présenteront incontestablement un impact fort sur le territoire français. Au-delà de la possibilité d'accueillir des sportifs de haut niveau, la ville de Beauvais entend profiter de cet événement mondial et l'inscrire comme un événement attractif et fédérateur pour l'ensemble des habitants du territoire. De par ses caractéristiques techniques et sportives, la salle d'armes Jean-Baptiste Wiart s'inscrit comme le site présentant les plus grandes chances d'intéresser une ou plusieurs délégations internationales. En concertation avec le club résident, il est envisagé d'étudier l'installation d'un système de régulation de la température intérieure, d'équiper les 14 pistes d'escrime de chronomètres répéteurs aux normes de haut niveau, d'installer des rideaux anti-éblouissement ainsi que la remise en état des peintures dans tout l'établissement. Enfin, les espaces intérieurs vont être repensés afin de créer une salle de réunion plus importante.  <i>Echéancier des travaux -&gt; début 2022 – mi 2022.</i></p> <p><b><u>Rénovation de la toiture de l'école maternelle P. Lebesgue (DPV 2022) :</u></b>  L'école maternelle Lebesgue est une école située au sein du quartier Saint-Jean. Positionnée dans un bâtiment de plein pied, elle accueille trois classes de maternelle. La toiture de l'école est vétuste et plusieurs infiltrations ont permis de constater le vieillissement des ardoises et des liteaux. Un chantier de rénovation est donc programmé du mois de mai à août 2022 dont une partie se fera en site occupé.  <i>Echéancier des travaux -&gt; début 2022 – fin août 2022.</i></p>			
<b>Moyens mis en œuvre</b>			
<u>Moyens humains</u> : Equipe projet de la Ville de Beauvais.			
<b>Partenariat mobilisé</b>			
Etat, Département de l'Oise			
<b>Plan de financement prévisionnel</b>			
<b>DEPENSES TTC</b>		<b>RECETTES TTC</b>	
Projet Salle d'armes J.W Wiart	325 000 €	Etat (DPV)	163 143 €
Projet Ecole maternelle P. Lebesgue	82 054 €	Ville de Beauvais	81 411 €
		Département de l'Oise (projet salle d'armes J.B Wiart)	162 500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>407 054 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>407 054 €</b>

## PILIER 2 – Cadre de vie et renouvellement urbain

### 2- 2- « Améliorer le cadre de vie »

#### ➤ 2-2-1 Améliorer le cadre de vie des habitants, et favoriser l'appropriation et le respect du cadre de vie

2-2-1-1	Gestion urbaine de proximité	VILLE DE BEAUVAIS
2-2-1-2	Bien vivre son logement	ITINER'AIR
2-2-1-3	Les Biaux Déchets	COLLEMBOLE ET COMPAGNIE
2-2-1-4	Seconde vie aux objets trouvés	ELAN CES

#### ➤ 2-2-2 Encourager la participation des habitants aux projets de renouvellement urbain

2-2-2-1	Accompagner les déconstructions du quartier Saint-lucien	ART ACCESS
---------	--	------------

**2-2-1 Améliorer le cadre de vie des habitants, et favoriser l'appropriation et le respect du cadre de vie**

<b>Action 2-2-1-1</b>	<b>GESTION URBAINE DE PROXIMITE</b>
	Maîtrise d'œuvre : VILLE DE BEAUVAIS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Depuis 2008, avec le programme de rénovation urbaine du quartier Saint-Jean, la Ville de Beauvais s'est dotée d'un nouvel outil visant à améliorer le cadre de vie des habitants. Ce dispositif a connu un nouvel élan en 2011 avec une généralisation de la démarche GUP à l'ensemble des territoires prioritaires de la ville, à savoir Argentine, Saint-Jean, Soie Vauban (Saint-Lucien) et la Cité des Fleurs (Notre-Dame du Thil).

Les quartiers Argentine et Saint-Lucien bénéficient d'un nouveau dispositif de renouvellement urbain (NPNRU) et début 2022, une nouvelle convention de gestion urbaine de proximité a été signée afin de prendre en compte la préparation et mise en place de ces nouveaux projets. Afin d'accompagner les habitants des quartiers concernés, deux maisons du projet sont présentes. Les habitants, associations et acteurs locaux peuvent s'exprimer, apporter leurs contributions et leurs idées ou signaler un dysfonctionnement ou un problème. Les riverains ont toutes les informations utiles sur la transformation de leurs quartiers respectifs (démolition, requalification, avancé des travaux, relogement ...).

**Objectif Général :**

La Gestion Urbaine de Proximité a pour objectif d'assurer la cohérence des différentes actions menées en termes de qualité de vie sur un quartier. Il s'agit d'actes de gestion liés à l'habitat et aux espaces urbains de proximité afin d'améliorer l'entretien et la maintenance des immeubles et des espaces extérieurs, la présence, l'accueil, le gardiennage et la tranquillité publique, l'organisation des espaces publics, le stationnement, la circulation, les services urbains. Ces actions comprennent par exemple l'entretien des espaces publics et privés, la gestion des déchets ou le traitement des dégradations.

Public visé	Localisation de l'action
Les habitants et acteurs des QPV.	Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Lucien, Saint-Jean, Cité des Fleurs.

**Description de l'action**

La Gestion Urbaine de Proximité assure le traitement régulier de fiches remontées par les référents GUP, qui relèvent tous les dysfonctionnements qui concernent le cadre de vie des quartiers. La mise en place d'un nouveau projet de renouvellement urbain pour les quartiers argentine et Saint-Lucien nécessite de redéfinir un projet de gestion entre les différents acteurs de ces quartiers à court, moyen et long terme, afin de prendre en compte les usages, d'accompagner les chantiers, de favoriser l'appropriation et la pérennisation des opérations. La GUP intervient également en articulation de la convention d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties, signée entre la ville de Beauvais, la communauté d'agglomération du Beauvaisis, l'Etat et les bailleurs sociaux présents sur les quartiers relevant de la politique de la ville.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains :

Un poste de coordinateur du dispositif et des agents de proximité (3) sur les quartiers, chargés de la remontée des dysfonctionnements.

Moyens matériels :

- Traitement régulier des fiches remontées par les référents GUP (saisie sur logiciel ASTECH en lien avec les services techniques de la Ville de Beauvais, la police municipale et les bailleurs sociaux) : information transmise au service concerné pour traitement, suivi du traitement,
- Mise en place d'un comité de pilotage qui définira et arrêtera les modalités de fonctionnement de la GUP,
- Mise en place de comités GUP de quartier qui feront le point sur les avancements de la mise en œuvre des programmes d'actions par quartier, en présence des bailleurs, des élus de quartier, des services de la ville, du conseil citoyen et du comité de défense des locataires,
- Mise en place d'un comité de suivi interne qui apportera un suivi à la démarche GUP, en interne à la collectivité
- Mise en place de diagnostics en marchant sur les trois quartiers prioritaires.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, bailleurs sociaux, associations de quartiers et habitants.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Un comité de pilotage
- Des comités GUP par quartier
- Un comité de suivi interne
- Des diagnostics en marchant par quartier,
- Des statistiques annuelles et analyse.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Moyens humains	149 330 €	Ville de Beauvais (valorisation)	149 330 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>149 330 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>149 330 €</b>

**2-2-1 Améliorer le cadre de vie des habitants, et favoriser l'appropriation et le respect du cadre de vie**

<b>Action 2-2-1-2</b>	<b>BIEN VIVRE SON LOGEMENT</b>
142733	Maîtrise d'œuvre : Association ITINER AIR

**Finalités de l'action**

**Contexte** : L'action "Bien vivre son logement" répond aux difficultés que rencontre un ménage aux ressources modestes face aux deux situations suivantes :  
- l'entretien ou la rénovation du logement, en résolvant la problématique de l'investissement matériel, et la problématique du savoir-faire technique, qui est transmis au bénéficiaire,  
- l'organisation d'un déménagement en amont (cartons, démontage de meubles, fermetures de compteurs, états des lieux...), la location d'un camion et l'entrée dans le nouveau logement (état des lieux, ouverture de compteurs, bonnes pratiques liées au logement, économies d'énergies...)  
**Objectif Général** : Aider les personnes à bien vivre leur accès au logement, leur maintien dans le logement ou leur sortie de logement ; en apportant des outils et un soutien, mais en les rendant acteur de ces étapes de leur vie.

**Public visé**

Tout occupant d'un logement (locataire ou propriétaire le cas échéant) dégradé ou ayant besoin de déménager et répondant à des conditions de ressources déterminées (environ 300 personnes bénéficiaires).

**Localisation de l'action**

Beauvais - Quartiers Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien

**Description de l'action**

Cette action démarrera le 1<sup>er</sup> janvier 2022, sera menée sur un an et se déclinera sur les axes suivants :  
Une activité d'auto-réhabilitation de logements qui vise à accompagner les familles qui vivent dans des logements dégradés à réaliser eux-mêmes les travaux d'entretien et mettant à disposition des outils matériels et en leur transmettant les savoir-faire. Depuis l'été 2021, l'association dispose d'un nouveau support pour réaliser cet accompagnement : l'Opac de l'Oise met à disposition un appartement que l'association a transformé en appartement pédagogique, Allée des Tilleuls sur le quartier Saint-Lucien. Les bénéficiaires s'entraînent en situation réelle avant de démarrer les travaux chez eux. Une salle est réservée pour les cours théoriques, une pièce pour les petits travaux (visser, déboucher, carrelage, accrocher une tringle à rideaux...) et une pièce est réservée à la rénovation des murs et des plafonds. Les bénéficiaires peuvent ensuite mettre en application à leur domicile.  
Une activité d'accompagnement au déménagement. Cette action consiste à accompagner la famille dans l'organisation en amont (méthodologie, démontage des meubles, répartition des charges dans les cartons, tri, fermeture de compteurs, état de lieux, mobilisation de l'entourage le jour J) et en aval du déménagement : ouverture de compteurs, état des lieux. Le jour J, Itinér'air fournit et conduit le camion.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains** : 1 responsable d'action et 3 accompagnateurs technico-pédagogiques.  
**Moyens matériels** : Pour l'auto-réhabilitation de logements : le matériel nécessaire à la réalisation des travaux de 8 chantiers concomitants, des matériaux en fonction de la situation budgétaire des bénéficiaires de l'action + 2 véhicules utilitaires.  
Pour le déménagement : outillage pour démonter et remonter les meubles, gants, scotch, cartons, papier bulle, protections meubles, couvertures, sangles, diables ainsi qu'un en véhicule(master) de 14m3.  
Un bureau avec matériel bureautique et informatique, 2 lieux de stockage, 1 appartement pédagogique.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, bailleurs sociaux (OPAC de l'Oise), Leroy Merlin, travailleurs sociaux du département de l'Oise et du CCAS, partenaires associatifs.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Avant toute intervention, chaque dossier doit recevoir une validation par le Conseil Départemental de l'Oise,  
- Elaboration de dossiers reprenant les informations administratives et financières du bénéficiaire, le cadre d'intervention (objectifs, conditions, limites, la durée, le plan d'accompagnement pédagogique, éducatif et social,  
- Tableaux de statistiques et suivi budgétaire de l'action,  
- Evaluation du nombre de chantiers et de déménagements réalisés, le nombre de bénéficiaires résidant dans les quartiers prioritaires, le nombre de parcours dynamiques vers l'emploi ou l'inclusion sociale,  
- Organisation de comités de pilotage deux fois par an avec les partenaires financiers, et des comités de suivi sur demande au sein des commissions d'évaluations des mesures d'accompagnement.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	12 031 €	Communauté de communes du Beauvaisis (contrat de ville)	7 000 €
Services extérieurs	7 821 €	Etat (contrat de ville)	14 000 €
Autres services extérieurs	7 376 €	Région Haut-de-France (contrat de ville)	4 000 €
Impôts et taxes	884 €	Département de l'Oise	115 000 €
Charges de personnel	133 629 €	Etablissements publics	11 250 €
Autres charges de gestion courante	9 €	Autres produits de gestion courante	7 500 €
Dotation aux amortissements	1 651 €	Transfert de charge	1 651 €
		Ressources propres	3 000 €
<b>-</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>163 401 €</b>
	<b>163 401 €</b>		<b>163 401 €</b>

**2-2-1 Améliorer le cadre de vie des habitants, et favoriser l'appropriation et le respect du cadre de vie**

<b>Action 2-2-1-3</b>	<b>LES BIAUX DECHETS</b>
141738	Maîtrise d'œuvre : Association COLLEMBOLE et Compagnie

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Sensibiliser à la conservation de la terre nourricière par la préservation des ressources et la valorisation des déchets organiques, en particulier par la création ou le développement d'actions de compostage sous toutes ses formes ; favoriser l'information du citoyen lui permettant une prise en charge de ses déchets et, plus largement, de diminuer son impact sur l'environnement, ouverte à toutes les personnes physiques ou morales qui acceptent les termes des présents statuts sans qu'aucune condition d'ordre politique, philosophique, religieuse ou de nationalité puisse leur être opposée.

**Objectif Général :**

- Participer à la valorisation des déchets organiques produits sur les quartiers,
- Participer à la formation sur le compostage et la valorisation des bio-déchets,
- Participer à la lutte contre le gaspillage,
- Sensibiliser à la découverte du jardinage, des arbres fruitiers,
- Participer au lien social.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Les familles des 3 QPV (environ 450 personnes)	Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Lucien, Saint-Jean.

**Description de l'action**

- Cette action démarrera au 1<sup>er</sup> janvier 2021, sera menée sur un an et se déclinera sur les axes suivants :
- Accompagnement des sites par des rencontres et des événements festifs et une mise en réseau des sites : jardins partagés de Beauvais, tous au jardin et la caravane du recyclage,
  - Compost des habitants sur Saint-Lucien et Saint-Jean,
  - Compost et jardin avec un développement sur la plantation de fruitiers (Saint-Jean, Tour),
  - Compost et jardin pédagogique en s'appuyant sur des structures (Rosalie pour la bande florale, ALSH la Salamandre, Adoma Anjou et Tcho café),
  - Accompagnement de 3 sites de compostage (écoles Cousteau et Lanfranchi, Résidence la Clé des Champs),
  - Formation sur le compostage et Lombricompostage (10 séances),
  - Sensibilisation auprès des écoles et collèges des quartiers,
  - Sensibilisation lors des manifestations organisées lors des fêtes de quartiers,
  - Organisation d'ateliers de cuisine à base de légumes des jardins, plantes sauvages et invendus.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains :

Intervention des prestataires et vacataires spécialisés – participation des structures partenaires – emploi d'un service civique, partenariat avec le service des espaces verts de Beauvais et le service cadre de vie déchets. Soutien logistique des bailleurs Opac, Clésence, Adoma et SA HLM du Beauvaisis.

Moyens matériels :

Matériel pédagogique de jardinage et compostage de l'association et des prestataires, participation des bailleurs et des structures accompagnatrices.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts-de-France, Département, bailleurs, participation des structures partenaires (Rosalie, Tcho café, ALSH la salamandre, Adoma Anjou etc.).

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de personnes sensibilisées, d'usagers sur les sites de jardinage et de compostage,
- Nombre de personnes formées au compostage,
- Bilan qualitatif sur le contenu de satisfaction de ces derniers,
- Nombre d'animations scolaires quantité de déchets détournés, et de sensibilisation.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	4 620 €	Communauté de communes du Beauvaisis (contrat de ville)	2 000 €
Services extérieurs	6 700 €	Etat (contrat de ville)	2 000 €
Autres services extérieurs	2 300 €	Région Haut-de-France (contrat de ville)	3 000 €
Charges de personnel	32 480 €	Autres établissements publics	30 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	400 €	Autres produits de gestion courante	1 115 €
Impôts et taxes	315 €	Produits exceptionnels	300 €
		Contributions volontaires en nature	400 €
		Vente de produits finis	6 000 €
		Ressources propres	2 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>46 815 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>46 815 €</b>

**2-2-1 Améliorer le cadre de vie des habitants, et favoriser l'appropriation et le respect du cadre de vie**

<b>Action 2-2-1-4</b>	<b>SECONDE VIE AUX OBJETS TROUVES : QUAND ELAN CES SE LANCE DANS LA RECUPERATION DU BOIS</b>
141610	Maîtrise d'œuvre : Association ELAN CES

**Finalités de l'action**

**Contexte**

Cette action proposée par Elan CES est née de deux constats :  
 De nombreux objets sont jetés par les habitants. Ceux-ci pourraient être récupérés en vue d'être transformés et réutilisés avec de nouvelles fonctions.  
 L'association Elan CES porte des chantiers d'insertion et souhaiterait diversifier son projet en touchant un public féminin.

**Objectif Général**

Cette action favorise l'accès à l'emploi des femmes (mixité), elle permet de sensibiliser les salariés en contrat d'insertion à l'environnement (tri, lutte contre le gaspillage, réduction des déchets à la source) et leur apprendre les techniques de base de la menuiserie. Elle participe à l'amélioration du cadre de vie et encourage le lien social.

**Public visé**

100 personnes issues majoritairement des QPV.

**Localisation de l'action**

Beauvais - Quartier Saint-Jean.

**Description de l'action**

Cette action a commencé en 2020 et se poursuit sur l'année 2021. Celle-ci consiste en la récupération des objets jetés par les habitants sur le quartier, et la revalorisation de ces derniers en mobilier urbain à vocation environnementale (comme des ruches, des récupérateurs d'eau, des bacs à compost, hôtels à insectes, etc.).

Ces fabrications seront ensuite installées sur le quartier Saint-Jean. Pour ce faire, il sera créé une équipe de 8 salariés en insertion suivie par un encadrant technique. La première étape consiste à la récupération du bois, sur le quartier Saint-Jean et ses alentours. L'équipe d'Elan CES procède à des rondes afin de voir ce qu'elles peuvent trouver, récupérer ce qui pourrait lui servir. L'encadrant technique les informe de ce qui peut être recyclé ou pas.

La seconde étape repose sur la transformation. Un local, avec le matériel adéquat pour la menuiserie, est mis à disposition. L'équipe procède à la fabrication d'objets à partir de plans élaborés par l'encadrant technique en lien avec les salariés en insertion. L'encadrant technique transmet ses savoirs faire et savoir être aux salariés afin d'acquérir les techniques de base de la menuiserie.

La troisième étape vise à l'intégration de ces mobiliers/fabrications urbaines à vocation environnementales auprès des structures avec lesquelles Elan CES aura établi des conventions de partenariat afin que ces dernières puissent assurer un suivi de ce mobilier et de leur pérennité. Des rendez-vous sont déjà fixés avec l'association Collembole, le Conseil citoyen de Saint-Jean et le Centre social de Saint-Jean.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : un coordinateur technique, une coordinatrice insertion appuyée d'une accompagnatrice socio-professionnelle, un encadrant technique et la direction d'Elan CES pour la gestion administrative, logistique et financière de l'action.

Moyens matériels : Mise à disposition d'un local par la ville de Beauvais, mise à disposition de matériels et matériaux/véhicule de l'association pour la réalisation de l'action.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, conseil régional, associations du quartier Saint-Jean, conseil citoyen.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Les feuilles d'émargements, des photos et des inaugurations témoigneront de la réalisation des actions,
- Etablissement de fiches techniques et comportementales des participants,
- Etablissement de conventions de partenariat avec des associations locales,
- Distribution de questionnaires sur la propreté du quartier et la réduction des encombrants.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	2 209 €	Etat (contrat de ville)	8 000 €
Services extérieurs	2 111 €	Région Haut-de-France (contrat de ville)	14 000 €
Autres services extérieurs	5 285 €	Conseil Départemental	4 356 €
Impôts et taxes	9 527 €	Fonds Européens	10 396 €
Charges du personnel	187 395 €	Emplois Aidés	109 480 €
		Autres établissements publics	12 295 €
		Vente de produits finis	30 000 €
		Transfert de charge	3 000 €
		Ressources propres	15 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>206 527 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>206 527 €</b>

**2-2-2 Encourager la participation des habitants aux projets de renouvellement urbain**

Action 2-2-2-1	<b>ACCOMPAGNER LES DECONSTRUCTIONS DU QUARTIER SAINT-LUCIEN</b>
118385	Maîtrise d'œuvre : Association ART ACCESS

**Finalités de l'action**

**Contexte :** Le quartier Saint-Lucien va connaître d'importantes transformations dont la déconstruction de l'emblématique bâtiment B à l'horizon 2023-2024. L'association Art Access propose la création d'une œuvre artistique monumentale originale qui rendra hommage au bâtiment B avec une intégration et une participation maximale des habitants. Cette action s'inscrit en réponse à l'appel à projets lancé par la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dans le cadre du pilier cadre de vie et renouvellement urbain du contrat de ville et en partenariat avec la ville de Beauvais et l'Opac de l'Oise, dont l'enjeu est d'accompagner les habitants dans ce processus de transformation et de favoriser l'appropriation du projet urbain.

**Objectif Général :**

- Accompagner les habitants dans le processus de déconstruction du quartier Saint-Lucien ;
- Créer une œuvre monumentale éphémère en lien avec le contexte avec un artiste confirmé ;
- Améliorer le cadre de vie et aider les habitants à se réapproprier le quartier ;
- Créer une nouvelle identité graphique et visuelle du quartier ;
- Favoriser le lien social en rendant les habitants acteurs et en faisant de la médiation : ce projet artistique est pour eux et leur appartient ;
- Inscrire ce projet dans une dynamique de réinsertion socio-professionnelle ;
- Contribuer au rayonnement national et international de Beauvais autour d'un projet street art original à dimension sociale forte.

**Public visé**

Habitants du quartier Saint-Lucien (env. 100 bénéficiaires) : tout public, enfants, adolescents, adultes de tous âges et plus largement les acteurs du projet de déconstruction (personnel de l'immeuble, de la ville, ...) dans le but de créer un lien fort autour du projet.

**Localisation de l'action**

Beauvais - Quartier Saint-Lucien.

**Description de l'action**

- **La fresque avec les habitants** : le bâtiment B est le bâtiment le plus visible des environs, c'est donc là que l'impact créé par la fresque sera le plus grand. La fresque réalisée avec les habitants sera réalisée en peinture au printemps-été 2022. Au total environ 1500 m<sup>2</sup> seront peints à savoir : toutes les briques rouges à hauteur d'homme (soubassements) seront peintes en atelier avec les habitants, une partie de la façade au-dessus du porche et le porche seront peints exclusivement par l'artiste pour des raisons techniques et sécuritaires. La fresque restera entièrement visible jusqu'à déconstruction du bâtiment soit jusque fin 2024. Des personnes en réinsertion du chantier ELAN CES viendront en aide pour ces ateliers.

- **Médiations – Ateliers – Participation des habitants** : l'association envisage 8 semaines de rencontres, ateliers, médiation pour la réalisation de la fresque puzzle mais aussi d'une œuvre collective à taille humaine. La participation des habitants à ce projet est importante, ainsi de nombreuses actions de médiation sont proposées et des ateliers pratiques avec l'artiste. L'implication des habitants se fera dès le processus de création par des rencontres. Ensuite, à partir des éléments tirés de ces conversations, l'artiste proposera une trame qui servira de base à la maquette. Les ateliers et la médiation seront adaptés au fil des rencontres et des discussions avec les habitants du quartier dans l'objectif de rendre hommage à ce bâtiment B, à son histoire et à ses occupants. Le projet permettra également par des ateliers de découverte d'apprendre de manière simple et ludique les bases pour concevoir eux-mêmes (avec encadrement de l'artiste, bien sûr) une œuvre collective qui pourra être exposée sur différents lieux (maison de quartier, mairie de Beauvais...).

- **Economie circulaire** : dans l'objectif d'inscrire le projet dans le temps et au-delà de la déconstruction du bâtiment B, l'association prévoit la réutilisation de différents supports. Il sera ainsi possible de permettre aux habitants de garder un souvenir de ce projet, sous une autre forme. L'œuvre collective, peinte sur supports mobiles pourra être conservée et exposée à différents endroits.

- **Communication** : un reportage photo sera réalisé pendant la durée du projet afin de garder des souvenirs et d'envisager si besoin une utilisation de ces images (impressions...).

- **Partenariats** : afin de mener à bien ce projet et dans l'optique de réinsertion socio-professionnelle, des partenariats seront mis en place avec : - l'association ELAN CES pour contribuer à l'insertion professionnelle des personnes du quartier. En effet, ce type de projet de grande envergure nécessite des compétences autres qu'artistiques, et qui ne s'improvisent pas. Il y aura besoin de ces personnes afin d'aider à installer les supports pour peindre, mais aussi peindre et faire de la manutention. Ces personnes en réinsertion seraient encadrées par ELAN CES. - La Maison de quartier MALICE et les associations de quartier afin de favoriser le lien social, et de coconstruire le projet avec eux.

- **Temporalité** : l'objectif est d'accompagner les habitants jusqu'à la déconstruction. La temporalité est donc à moyen terme (6 mois à 1 an voire plus). Les actions de médiation, les ateliers et les moments de présence de l'artiste sont étalés et organisés en différents temps forts (entre 2021 et 2022).

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains** : des personnes de ELAN CES pour nous aider en fonction des besoins

**Moyens matériels** : Un local pour accueillir les participants et monter le projet : réunion, ateliers... ±

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Opac de l'Oise, Etat, Région Hauts-de-France, DRAC, Equipement MALICE, Association ELAN CES, associations et acteurs du quartier Saint-Lucien (écoles, conseil citoyen, commerçants...).

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Adhésion : nb de participants aux ateliers et aux rencontres / taux d'assiduité, Ouverture culturelle : % de néophytes dans les participants / appropriation de la pratique artistique, Amélioration du cadre de vie : nb de personnes aux réunions d'information (avant le projet), participants à la restitution (vernissage de l'œuvre collective), Efficacité : satisfaction des habitants et des participants

**Plan de financement prévisionnel**

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>		<i>REPORT</i>	
Achats, prestations de services	68 188 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)			10 000 €
Autres services extérieurs	11 812 €	Etat (contrat de ville)			25 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	5 000 €	Région Hauts-de-France (contrat de ville)			15 000 €
		Etat (DRAC)			10 000 €
		OPAC de l'Oise			20 000 €
		Contributions volontaires en nature			5 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>85 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>			<b>85 000 €</b>

# PILIER 3 – EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

## 3-1 - Accompagner et favoriser l'emploi

### ➤ 3-1-1 Accompagner et favoriser l'emploi des jeunes et des publics vulnérables

3-1-1-1	Permanences dans les quartiers de Beauvais	MEF DU PAYS DU GRAND BEAUVAISIS
3-1-1-2	La Cité des métiers à Saint-Jean	MEF DU PAYS DUGRAND BEAUVAISIS
3-1-1-3	Favoriser l'inclusion sociale et professionnelle grâce à l'atelier FAIRE en réduisant les exclusions et en soignant les souffrances Psychologiques	F.A.I.R.E
3-1-1-4	Itinér'air gourmand	ITINER'AIR
3-1-1-5	Zone d'intervention prioritaire de Beauvais	ELAN CES
3-1-1-6	Chantier d'insertion « Défi Emmaüs »	EMMAÛS
3-1-1-7	Accompagnement individualisé vers l'emploi des femmes Sur le Beauvaisis (AIE)	CIDFF
3-1-1-8	Oise Actions Jeunes	COALLIA
3-1-1-9	En route pour l'emploi	POLE MOBILITE
3-1-1-10	Permis de conduire citoyen	VILLE DE BEAUVAIS
3-1-1-11	Jeune et mobile à Beauvais	VILLE DE BEAUVAIS

### ➤ 3-1-2 Favoriser l'accès à la formation (améliorer le niveau de qualification et l'employabilité des publics, favoriser l'accès aux savoirs de base)

3-1-2-1	Formation aux savoirs de base en français 2021	AFIB
3-1-2-2	Accompagnement et insertion sociale et animations familles	SOSIE

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 3 – DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI**  
**3-1 ACCOMPAGNER ET FAVORISER L'EMPLOI**  
**3-1-1 Accompagner et favoriser l'emploi des jeunes et des publics vulnérables**

<b>Action 3-1-1-1</b>	<b>PERMANENCES DANS LES QUARTIERS DE BEAUVAIS</b>
141608	Maîtrise d'œuvre : MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DU PAYS DU GRAND BEAUVAISIS (M.E.F).

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Ce projet vise à favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des jeunes et des publics vulnérables en mobilisant les missions locales et leurs outils au profit des jeunes, en encourageant les mesures de soutien en direction des femmes isolées et des familles monoparentales, en mobilisant les mesures de soutien à l'emploi, en développant les actions de lutte contre les discriminations à l'emploi et en accompagnant les mobilités.

Dans les quartiers relevant de la politique de la ville, la situation de jeunes sortis du système scolaire a tendance à les isoler socialement et professionnellement, et parfois même leur désocialisation nécessite une intervention renforcée de la mission locale. Ce service public de proximité doit permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale et de restaurer leur confiance en les acteurs de l'emploi. Il permet de répondre aux besoins de lisibilité (réfèrent identifié sur le quartier), de réactivité (prise en charge des problématiques urgentes) et de proximité (prise en charge au plus près des habitants).

**Objectif Général :**

Capter des publics des quartiers qui ne viendraient pas spontanément vers le service "Mission Locale" de la MEF.  
 Proposer un accueil et un accompagnement de proximité au sein de ces quartiers par la mise en place de permanences.  
 Favoriser les échanges partenariaux au sein des quartiers.

Public visé	Localisation de l'action
250 jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire	Beauvais - Quartiers Centre-Ville, Argentine, Saint-Lucien, Saint-Jean.

**Description de l'action**

Il s'agit de recevoir les jeunes au sein de permanences d'accueils de proximité dans les quartiers prioritaires et travailler en réseau pour les accompagner. Les permanences sont organisées de la manière suivante :

- Quartier Saint-Jean : 1 conseiller à demeure à la Maison des Services et des Initiatives HARMONIE (M.S.I.H) ;
- Quartier Argentine : 0.5 jour par semaine à la MAJI ;
- Quartier Saint-Lucien : 0.5 jour par semaine à la MALICE ;
- Centre-ville : 1,5 jour par semaine au blog 46.

Les permanences ont pour objectif d'accueillir les jeunes, apporter un 1er niveau de conseil et/ou proposer un accompagnement, accompagner le public jeune dans le cadre du parcours unique d'accompagnement PACEA et réaliser un diagnostic de la situation et proposer un accompagnement global délocalisé. Selon la problématique et les freins identifiés, il est proposé un parcours d'orientation, de formation et de recherche d'emploi.

Le conseiller référent mobilise l'ensemble de l'offre de service de la MEF pour les jeunes des quartiers et développe les échanges partenariaux avec les associations et institutions des différents quartiers.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : Un conseiller référent par quartier.

Moyens matériels : L'offre de service de la MEF. Mise à disposition de locaux par la Ville de Beauvais. Les outils de suivi. A partir du Logiciel « I MILO » : Nombre de jeunes accueillis, Nombre de démarches réalisées lors de l'accompagnement (mises en relation), Nombre de propositions offertes dans le cadre du parcours d'insertion, Entrées dans les mesures.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, partenaires de l'emploi ou autres thématiques selon les événements organisés, etc.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

A partir du Logiciel « I MILO » : nombre de jeunes accueillis, nombre de démarches réalisées lors de l'accompagnement (mises en relation), nombre de propositions offertes dans le cadre du parcours d'insertion, entrées dans les mesures

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	1 714 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	20 000 €
Services extérieurs	11 811 €	Etat (contrat de ville)	5 000 €
Autres services extérieurs	3 059 €	Autres produits de gestion courante	63 640 €
Impôts et taxe	6 645 €	Ressources propres	5 000 €
Charges de personnel	69 495 €		
Autres produits de gestion courante	916 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>93 640 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>93 640 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 3 – DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI**  
**3-1 ACCOMPAGNER ET FAVORISER L'EMPLOI**  
**3-1-1 Accompagner et favoriser l'emploi des jeunes et des publics vulnérables**

<b>Action 3-1-1-2</b>	<b>LA CITE DES METIERS A SAINT-JEAN</b>
141553	Maîtrise d'œuvre : MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DU PAYS DU GRAND BEAUVAISIS (M.E.F).

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

La Maison de l'Emploi et de la Formation porte depuis 2011 le label Cité des métiers. La Cité des métiers est une plateforme multi-partenaire, ouverte à tous les publics en recherche d'informations pour la construction de leur avenir professionnel, respectant les principes de libre accès, d'anonymat et de gratuité. Elle intervient sur l'ensemble des domaines liés à la vie professionnelle et met en œuvre des actions riches et variées autour de thématiques diverses. Dans ce cadre, la MEF propose de déployer certaines de ses actions au cœur du quartier Saint-Jean, en s'appuyant notamment sur la Maison des services et des initiatives Harmonie.

**Objectif Général :**

La Cité des métiers met en œuvre des actions riches et variées, organisées autour de 4 thématiques : S'Orienter, Se Former, Travailler et Changer d'Activité, qui se déclinent sur différents niveaux de service : - Les Pôles de Conseil - L'Accueil de groupes - L'Espace Ressources - Les Ateliers - Les Infos Métiers - Les Rendez-vous - Les Evènements.

Public visé	Localisation de l'action
Tout public, quel que soit leur statut (jeunes, adultes, scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés...). Nombre estimé de participants : 200 à 300 sur les ateliers ou RDV et 50 à 100 sur les évènements.	Beauvais - Quartiers Argentine et Saint-Jean.

**Description de l'action**

La MEF propose la construction, le déploiement et la coordination d'actions Cité des métiers en faveur des publics issus des quartiers relevant de la politique de la ville. Il s'agira d'actions spécifiques sous la forme de RDV, Ateliers et/ou Evènements et Stages.

Ces actions seront menées prioritairement dans les locaux de la Cité des métiers (quartier Argentine) en partenariat avec les établissements scolaires QPV (ateliers et/ou évènements en faveur des publics scolarisés et en prévention du décrochage scolaire notamment), en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (thématique de l'entreprenariat), en partenariat avec les entreprises (développement d'un réseau d'entreprise pour l'accueil des publics jeunes en PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) mobilisable pour découvrir un métier ou un secteur d'activité et/ou confirmer un projet professionnel et/ou initier une démarche de recrutement).

Des actions seront également délocalisées à la Maison des Services et Initiatives HARMONIE (M.S.I.H) sur le quartier Saint-Jean à raison de :

- 2 à 4 Ateliers ou RDV par mois : sur les champs de l'orientation, la formation, l'emploi et la mobilité.
- 1 à 2 évènements sur l'année : proposition d'actions thématiques et partenariales de plus grande envergure ou amplitude.

La MEF assure la communication sur les actions mises en place.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : chargés de projet Cité des métiers et communication, chargés d'ateliers, centre de ressources, réseau des partenaires ;

Moyens matériels : outils d'animation et de communication, mise à disposition de locaux par la Ville de Beauvais.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, partenaires de l'emploi ou autres thématiques selon les évènements organisés, etc.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- nombre d'ateliers et évènements proposés
- nombre d'actions de communication
- nombre de personnes accueillies

**Plan de financement prévisionnel**

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achats, prestations de services	720 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	8 176 €
Services extérieurs	7 640 €	Etat (contrat de ville)	5 000 €
Autres services extérieurs	4 300 €	Autres produits de gestion courante	39 024 €
Impôts et taxes	3 510 €	Ressources propres	2 000 €
Charges de personnel	37 950 €		
Autres charges de gestion courante	80 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>54 200 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>54 200 €</b>

**3-1-1 Accompagner et favoriser l'emploi des jeunes et des publics vulnérables**

<b>Action 3-1-1-3</b>	<b>L'EMPLOI DECLENCHEUR DU 1ER CONTACT ENTRE LES HABITANTS DES QUARTIERS ET LES ACTEURS DU TERRITOIRE EN BEAUVAISIS</b>
141547	Maîtrise d'œuvre : FORMATION ACTION POUR L'INSERTION ET LA REDYNAMISATION VERS L'EMPLOI (F.A.I.R.E)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Le chantier d'insertion permet à des personnes très éloignées de l'emploi de construire un parcours d'insertion en prenant en compte des difficultés d'ordre psychologiques ou linguistiques et ainsi d'amener du changement dans leur vie en décidant de résoudre des problématiques qui font obstacles à leur retour à l'emploi (difficultés familiales, conjugales, isolement notamment et barrière de la langue). Ce projet c'est aussi pour FAIRE une façon de lutter contre les inégalités en donnant accès à ces actions à tous et à toutes. En 2021, malgré le contexte FAIRE a pu mettre en place plusieurs actions qui ont eu un fort impact sur l'inclusion sociale et professionnelle des salariés du chantier d'insertion qui sont pour une grande partie habitants des quartiers prioritaires de Beauvais. A fin septembre 2021 FAIRE accompagne 33 personnes dont 21 issues des quartiers prioritaires de la Ville.

**Objectif Général :**

L'association souhaite permettre aux salariés qu'elle recrute dans le cadre du Chantier d'Insertion d'avoir accès à plusieurs actions nécessaires et indispensables pour favoriser et renforcer leur employabilité :

- avoir la possibilité de bénéficier d'un suivi psychologique individuel et/ou collectif gratuit sur le temps de travail.
- faire de la prévention santé en mettant en place une activité sportive hebdomadaire gratuite sur le temps de travail et en organisant des interventions autour de sujets de santé.
- apprendre la langue française grâce aux ateliers de français.

**Public visé**

20 bénéficiaires dont 15 issus des QPV (75%), éligibles au dispositif Chantier d'insertion (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), bénéficiaires de minima sociaux, jeunes de moins de 26 ans sortis du système scolaire sans qualification ou sans expérience, etc.).

**Localisation de l'action**

Beauvais - L'Atelier Chantier d'Insertion est localisé au sein de la ZAC de THER.

**Description de l'action**

Les actions retenues sont les suivantes :

1/Suivi Psychologique : « un vrai plus » pour le chantier et les salariés, avoir la possibilité de bénéficier d'un suivi psychologique individuel et/ou collectif gratuit sur le temps de travail. FAIRE oriente ses salariées vers l'Association "Etoile de Soi", cependant les disponibilités de chacun sont souvent un frein. C'est pourquoi FAIRE souhaite faire intervenir les thérapeutes d'"Etoile de soi" directement au sein du chantier en collectif mais aussi en individuels pour des personnes en souffrance psy.

2/Prévention santé : 1 heure de sport hebdo gratuite sur le temps de travail. C'est un moyen d'aborder et de travailler sur différentes thématiques avec des interventions autour de la santé sur différents thèmes : contraception ; VIH et alimentation.

3/Apprentissage de la langue française : des ateliers de français. Pour les personnes présentant des difficultés de lecture, d'écriture et d'expression. Pour cela, une bénévole, ancienne formatrice en section "Français Langue Etrangère", anime des ateliers hebdomadaires. Dans le cadre de ces ateliers, accompagner des salariées vers le Diplôme d'Études en Langue Française « DELF ».

Ces axes de travail associés à la production vont permettre aux salariés de mieux prendre en main leur devenir et leur évolution vers un retour à l'emploi durable. Ces orientations forment un tout qui augmente l'employabilité des salariés pour se relancer dans la vie active en toute confiance et sur des bases solides.

De plus, le chantier va développer un 3<sup>ème</sup> atelier en 2022, une boutique afin de vendre les confections de l'atelier de couture. Ce nouvel atelier permettra aux salariés et donc à des personnes issues des quartiers prioritaires de la ville de conforter un projet professionnel dans le secteur de la vente et ainsi de faire évoluer leur parcours d'insertion vers l'emploi durable.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : association Etoile de Soi (2 thérapeutes), association UFOLEP (1 encadrante sportive), 1 Bénévole pour les cours de français, 1 permanente de FAIRE : 0.10 de la Coordinatrice : pour organiser les plannings, les consultations, interventions. Pour faire des points avec les différents acteurs de notre projet.

Moyens matériels : salles pour les groupes de parole, les ateliers français et le sport, 2 ateliers de production, 1 bureau pour les entretiens individuels.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hdf, Département, UFOLEP, SIME, Ligue de l'enseignement, Pôle emploi, Mission locale...

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Les critères d'évaluation annuels : Nombres de personnes issues des quartiers prioritaires (15) - Nombres de groupes de parole avec Etoile de Soi (20 groupes de 2 heures) - Nombres de permanences de consultations individuelles par Etoile de Soi (44 permanences de 3 heures) - Nombres de séances de sport (35) - Nombres d'ateliers en français (35) - Nombre de DELF financés (5).

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	1 000 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	5 000 €
Services extérieurs	3 165 €	Etat (contrat de ville)	5 000 €
Autres services extérieurs	14 800 €	Région Hauts-de-France (contrat de ville)	4 000 €
Charges de personnel	4 500 €	Vente de produits finis	5 465 €
		Ressources propres	4 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>23 465 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>23 465 €</b>

**3-1-1 Accompagner et favoriser l'emploi des jeunes et des publics vulnérables**

<b>Action 3-1-1-4</b>	<b>ITINER'AIR GOURMAND</b>
142735	Maîtrise d'œuvre : Association ITINER'AIR

<b>Finalités de l'action</b>			
<p><b>Contexte :</b>  Né de l'ambition de valoriser les talents culinaires des personnes en situation délicate, tout en complétant l'offre de services d'insertion de l'association, le chantier d'insertion « Itinér'air Gourmand » a démarré en septembre 2017. Cette activité du champ de l'Economie Sociale et Solidaire inscrit sa croissance dans le cadre d'un développement durable, respectueux de l'Homme et de l'Environnement. La démarche d'amélioration de la qualité de la filière d'approvisionnement se poursuit sur 2022 (légumes, viande, laitages, fruits, poisson, etc.). Dans la même logique, 100% des consommables sont biodégradables (pulpe de canne à sucre, amidon de maïs...).</p> <p><b>Objectif Général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Offrir un véritable tremplin aux personnes éloignées de l'emploi qui sont volontaires et motivées pour réussir leur accès à l'emploi durable ;</li> <li>- Mettre en place une activité d'innovation sociale participant au dynamisme et au développement du territoire ;</li> <li>- Inscire son développement dans le respect de l'Homme et de l'environnement (produits locaux et de saison).</li> </ul>			
<b>Public visé</b>		<b>Localisation de l'action</b>	
28 bénéficiaires (soit 13 postes en insertion) dont 80% résident en QPV, éligibles au dispositif Chantier d'insertion (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires de minima sociaux, jeunes de moins de 26 ans sortis du système scolaire sans qualification ou sans expérience, etc.).		Beauvais – L'Atelier Chantier d'Insertion est situé dans les locaux d'AREAS	
<b>Description de l'action</b>			
<p>Ce chantier d'insertion a vocation à accompagner 10 salariés en poste d'insertion vers l'emploi durable ou la formation qualifiante sur différents axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Production : mise en situation de travail, savoir-être en entreprise, respect des horaires, des collègues, des consignes, de la réglementation, etc. ;</li> <li>- Accompagnement socio-professionnel : suivi personnalisé visant la résolution des difficultés d'ordre social (logement, garde d'enfant, budget, santé, mobilité, etc.) et la définition d'un projet professionnel réaliste et réalisable, ateliers spécifiques (hygiène, vivre ensemble...) ;</li> <li>- Formation : des parcours de formation sont mis en place en fonction des difficultés rencontrées (maîtrise de la langue française...) ou du projet professionnel.</li> </ul> <p>Les salariés en poste d'insertion signent un Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) de 24h/semaine, d'une durée minimale de 4 mois, et pouvant être renouvelé dans la limite de 24 mois. Ils sont encadrés au niveau technique par un chef de cuisine, qui assure une transmission pédagogique du savoir-être en entreprise et du savoir-faire métier, dans le cadre d'une triple activité : la restauration collective sur place (chaque midi de la semaine, menu varié proposé à une clientèle professionnelle), l'activité traiteur (petit-déjeuner, plateaux repas, buffets... en livraison, à tout type de clientèle) et la légumerie (favoriser l'approvisionnement des restaurations scolaires en légumes bio et locaux en proposant la première transformation : désinfection, épluchage, découpe, mise sous vide).</p> <p>Une majorité des salariés en poste d'insertion réside en quartier prioritaire de la Ville de Beauvais, c'est la raison pour laquelle, est mis en place un accompagnement renforcé pour répondre aux problématiques spécifiques que ces publics rencontrent et qui freinent leur accès durable à l'emploi : entretiens socio-professionnels menés de façon intensive, travail sur le projet professionnel, parcours de formation linguistique, périodes de stage obligatoires...</p>			
<b>Moyens mis en œuvre</b>			
<p><u>Moyens humains</u> : 3 encadrants techniques salariés à 35h et 22h30 par sem., diplômé et expérimenté (chef, le second de cuisine et légumerie), 1 chargé de relations commerciales, 1 accompagnatrice socio-professionnelle qui accompagne les salariés et assure la gestion administrative du chantier, 1 maître-enseignant de Reiki et de Buddho-Enersense assure un accompagnement autour du bien-être, 1 psychologue prestataire si besoin.</p> <p><u>Moyens matériels</u> : 1 cuisine professionnelle équipée, 1 véhicule de transport, des tenues professionnelles complètes fournies aux salariés en insertion.</p>			
<b>Partenariat mobilisé</b>			
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts-de-France, Département, Pôle mobilité du Beauvaisis, Ligue de l'enseignement, OPHS, Fusain aillé, SIME, INFREP, Proche-emploi, les différents chantiers d'insertion de Beauvais, producteurs locaux, ...			
<b>Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités</b>			
Nombre de sorties positives, dynamique, nombre d'entretien socio-professionnels, nombre d'atelier ou d'intervention spécifique, nombre de stages, nombre de parcours de formation, nombre de salariés accompagnés, nombre de prestations traiteur développées / repas servis.			
<b>Plan de financement prévisionnel</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	104 418 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	6 000 €
Services extérieurs	16 550 €	Etat (contrat de ville)	10 000 €
Autres services extérieurs	18 990 €	Région Hauts-de-France (contrat de ville)	10 000 €
Impôts et taxes	2 080 €	Département de l'Oise	11 520 €
Charges de personnel	330 126 €	Fonds européens (FSE, FEDER etc.)	71 565 €
Autres charges de gestion courante	20 €	Agence de service et de paiement (emplois aidés)	182 548 €
Dotations aux amortissements	6 320 €	Vente de produits	179 551 €
		Transfert de charge	6 320 €
		Ressources propres	1 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>478 504 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>478 504 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 3 – DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI**  
**3-1 ACCOMPAGNER ET FAVORISER L'EMPLOI**  
**3-1-1 Accompagner et favoriser l'emploi des jeunes et des publics vulnérables**

<b>Action 3-1-1-5</b>	<b>ZONE D'INTERVENTION PRIORITAIRE BEAUVAIS</b>
141549	Maîtrise d'œuvre : Association ELAN CES

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Créée en 1994 à l'initiative de l'OPAC de l'Oise, l'association ELAN CES a pour double objet l'amélioration du cadre de vie des habitants des quartiers de l'habitat social et l'insertion sociale et professionnelle de publics en grande difficulté, par la mise en place de chantiers-écoles. Les bénéficiaires interviennent dans le cadre de leur contrat aidé au sein même des quartiers prioritaires de la ville. Ainsi, ils sont acteurs de cette action d'amélioration du cadre de vie.

**Objectif Général :**

- Offrir un accès direct au monde du travail et permettre la construction de projets personnels et professionnels.
- Favoriser le retour à une autonomie et à la citoyenneté.
- Révéler aux personnes leur potentialité en leur proposant autant que possible un éventail d'expérience de travail.
- Créer un environnement propice pour construire ou reconstruire leurs repères dans la vie professionnelle et sociale.

Public visé	Localisation de l'action
141 bénéficiaires (soit 38.35 ETP), éligibles au dispositif Chantier d'insertion (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), bénéficiaires de minima sociaux, jeunes de moins de 26 ans sortis du système scolaire sans qualification ou sans expérience, etc.).	Beauvais - Quartiers Argentine, Saint-Lucien, Saint-Jean.

**Description de l'action**

Les chantiers ZIP s'organisent de la manière suivante :

- 1ère phase : recrutement
- 2ème phase : accueil sur la ZIP (accueil, intégration sur les chantiers, présentation des mesures de sécurité et d'hygiène
- 3ème phase : accompagnement en vue de définir et valider un projet professionnel (entretien de diagnostic/entretien individuel/atelier collectif ou individuel de recherche d'emploi/comité de suivi et pilotage).

Sur le volet technique : l'organisation des chantiers calquée sur le modèle des entreprises classiques, permet aux salariés en insertion d'acquérir un savoir-faire, un savoir-être et des techniques professionnelles qu'ils pourront faire valoir en entreprise.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : 1 coordonnateur technique assure la gestion et la coordination des chantiers, 1 coordinatrice insertion appuyée par 1 accompagnatrice socio-professionnelle, assurent le suivi social et professionnel des salariés en insertion, des encadrants techniques assurent au quotidien l'encadrement du chantier. Sur la ZIP de Beauvais, 10 encadrants techniques seront présents en 2022, la Direction et le siège de l'association interviennent pour la gestion administrative et financière de l'association.

Moyens matériels : mise à disposition des locaux, du matériel et matériaux nécessaires pour la réalisation des chantiers. Les bailleurs sociaux (OPAC de l'Oise, SAHLM du département de l'Oise) proposent des lieux d'intervention sur les quartiers sensibles afin de réaliser du sur-entretien.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, bailleurs sociaux, Département de l'Oise, mission locale, Pôle emploi etc.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Comité de pilotage (deux fois par an avec les partenaires de l'action), comités de suivi (tous les deux mois avec les partenaires prescripteurs),
- La grille de réception des travaux, les fiches d'évaluation technique, des enquêtes de satisfaction auprès des locataires,
- Nombre de bénéficiaires de l'action résidant en quartier QPV et nombre de sorties vers l'emploi et ou la formation,
- Qualité des chantiers réceptionnés,
- Evolution des problématiques des salariés en insertion via la fiche individuelle,
- Le résultat des fiches évaluation technique et l'évolution des acquis techniques et comportementale.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	19 166 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	12 000 €
Services extérieurs	19 470 €	Conseil Départemental de l'Oise	35 924 €
Autres services extérieurs	13 693 €	Fonds européens	72 839 €
Impôts et taxes	57 909 €	Agence de services et de paiement	727 660 €
Charges de personnel	1 208 461 €	Autres établissements publics	655 393 €
Autres charges de gestion courante	223 817 €	Transfert de charges	7 000 €
		Vente de produits finis, de marchandises, prestations de service	12 000 €
		Ressources propres	19 700 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 542 516 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 542 516 €</b>

<b>Action 3-1-1-6</b>	<b>CHANTIER D'INSERTION DEFI EMMAÛS</b>
142267	Maîtrise d'œuvre : ASSOCIATION EMMAÛS BEAUVAIS

#### Finalités de l'action

##### Contexte :

Le chantier est un tremplin permettant à des personnes éloignées de l'emploi d'accéder à un contrat de travail (CDD d'insertion) de 21 heures par semaine. L'association est conventionnée pour 31 postes (soit 19.05 ETP). Cette action se déroule au sein des quatre magasins de vente Emmaüs et propose un parcours d'insertion socioprofessionnel adapté à leurs besoins, un diagnostic est réalisé à l'entrée et un plan d'action est défini avec chaque salarié. En complément de l'accompagnement individuel, l'association met en place des interventions collectives réalisées par des intervenants extérieurs ou par les accompagnatrices sur des thématiques liées aux difficultés rencontrées par les salariés (budget, logement, emploi).

##### Objectif Général :

- Exercer une activité professionnelle d'utilité sociale et solidaire dans des conditions réelles de travail ;
- Découverte des métiers en lien avec les activités de l'économie sociale et solidaire ;
- Définition, élaboration et validation d'un projet professionnel réaliste et réalisable ;
- Identifier et lever les freins au retour à l'emploi autour des problématiques sociales ;
- Acquérir une mobilité adaptée pour chaque salarié.

##### Public visé

45 bénéficiaires (31 postes soit 19.05 ETP) éligibles au dispositif Chantier d'insertion (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), bénéficiaires de minima sociaux, jeunes de moins de 26 ans sortis du système scolaire sans qualification ou sans expérience, etc.).

##### Localisation de l'action

Beauvais – magasins Emmaüs.

#### Description de l'action

Dans le cadre du contrat de ville, souhait de permettre aux salariés en insertion d'obtenir une mobilité adaptée à leurs besoins professionnels et personnels mais également à leur capacité. Au 31 août 2021, 24% des salariés ont leurs permis de conduire à l'entrée sur le chantier d'insertion, 66% se déplace à pied ou par l'utilisation des bus de la ville de Beauvais. Cette recherche de mobilité sera organisée autour de plusieurs axes :

- Mobilisation de la plateforme de mobilité pour le code de la route en candidat libre et soutien code pour les personnes déjà inscrites dans une autoécole ;
- Mise en place d'un ordinateur avec l'accès à des sessions de code de la route (salariés ont la possibilité de faire des sessions de code sur leur temps de travail) ;
- Financement d'une partie des heures de conduire sous condition d'avoir obtenu le code au préalable (hors bénéficiaires pass permis citoyen ou autres dispositifs) ;
- Orientation vers Oui permis pour la réalisation d'heure de conduite (location de voiture à double commande avec un coach) ;
- Organisation d'un rallye train à destination de Paris avec le soutien de Promévil (convention de partenariat) ;
- Recherche de moyen de transport alternatif à la voiture : location de Yellow vélo, de twizy.
- Réalisation d'un projet autour d'une sortie en vélo ;
- Aide et conseil pour l'achat d'un moyen de locomotion (deux roues, voiture...) ;
- Réalisation de dossier de demande de prêt auprès de SOS Famille ou de parcours confiance
- Mobilisation des travailleurs sociaux du département pour la réalisation d'un dossier dans le cadre du FAPI pour des travaux de réparation de véhicule ;
- Orientation vers le garage solidaire pour la réparation ou l'entretien de véhicule mais également pour l'achat ;
- Promotion du covoiture et moyens de transport collectif (bus coriolis, cars départementaux, train...).

#### Moyens mis en œuvre

Moyens humains : Accompagnement socioprofessionnelle (2 salariés - 1.25ETP) et Encadrement technique (5 salariés – 2.27 ETP)

Moyens matériels : équipement de protection individuelle, équipement de manutention, camions de ramassage.

#### Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts-de-France, Département de l'Oise, UT Direccte, Mission locale, Pôle emploi.

#### Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Implication sur le plateau technique,  
 Évolution du parcours de chaque salarié en insertion (lever des freins en insertion),  
 Taux de sortie dite dynamique : objectif 60%.

#### Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	14 950 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	2 000 €
Services extérieurs	21 900 €	Région Hauts-de-France (contrat de ville)	3 000 €
Autres services extérieurs	18 010 €	Agence de service et de paiement	405 000 €
Impôts et taxes	13 300 €	Département de l'Oise	15 000 €
Charges de personnel	527 800 €	Fonds européens	70 000 €
Personnel bénévole	15 000 €	Vente de produits finis, marchandises, prestations de services	95 960 €
		Ressources propres	5 000 €
		Bénévolat	15 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>610 960 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>610 960 €</b>

**3-1-1 Accompagner et favoriser l'emploi des jeunes et des publics vulnérables**

<b>Action 3-1-1-7</b>	<b>ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE VERS L'EMPLOI DES FEMMES SUR BEAUVAIS (A.I.E)</b>
141418	Maîtrise d'œuvre : CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES DE L'OISE (C.I.D.F.F)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Beaucoup de femmes cumulent de nombreuses difficultés rendant difficiles leur insertion professionnelle, composante essentielle de l'accès aux droits et à l'autonomie. Sur le territoire de Beauvais existent des besoins importants, nécessitant un accompagnement renforcé et adapté à ce public, que le CIDFF propose avec l'AIE. La conseillère en insertion professionnelle du CIDFF aide les femmes dans leurs démarches de réflexion et d'élaboration de projet professionnel réaliste, en adéquation avec leurs compétences et l'évolution du marché local de l'emploi et hors des stéréotypes des métiers sexués.

**Objectif Général :**

- Favoriser l'insertion professionnelle des femmes et leur autonomie.
- Lutter contre les discriminations envers les femmes.
- Promouvoir l'égalité dans tous les domaines.

Public visé	Localisation de l'action
35 femmes bénéficiaires de l'accompagnement âgées de 26 à 64 ans	Beauvais - Quartier Saint-Jean.

**Description de l'action**

L'accompagnement comprend des entretiens individuels toutes les 2 à 3 semaines sur une période de 6 mois renouvelable. Les femmes sont reçues régulièrement en entrées et sorties permanentes de janvier à décembre. Il est tenu compte de la maturation nécessaire au changement et au rythme de chaque personne mais également de la modulation des étapes en fonction des besoins et des contraintes de la personne. Une convention bipartite est signée au début entre la conseillère et la bénéficiaire.

Lors du premier rendez-vous, la conseillère établit un dossier avec une fiche d'information sur la bénéficiaire. Au cours des différents rendez-vous, une fiche d'entretien individuel permet de suivre l'évolution et les démarches entreprises par la bénéficiaire. La conseillère emploi s'appuie sur le Référentiel des BAIE (bureaux d'accompagnement individualisé vers l'emploi) et la Charte du Réseau des CIDFF.

Sur l'année 2021, l'action s'est déroulée normalement, en présentiel. Le bilan au 31/08/2021 fait apparaître que 31 femmes ont été accompagnées dans le cadre de l'AIE sur un prévisionnel de 35 femmes. 18 d'entre elles habitent les quartiers QPV. Au 31 août 2021, 15 sont sorties positivement : 6 en emploi et 9 en formation, après une moyenne de 8,4 mois d'accompagnement. On compte 1 sortie "autre" pour abandon. L'action AIE remplit ses objectifs et continue de montrer son intérêt dans l'accompagnement des femmes à l'emploi et à la formation.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : une conseillère en insertion sociale et professionnelle et l'appui du siège pour la partie administrative et financière.

Moyens matériels : un bureau à Saint-Jean (MSIH) à Beauvais mis à disposition par la ville de Beauvais, matériel informatique, internet, imprimante.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts-de-France, Département de l'Oise, réseaux associatifs spécialisés.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Document de suivi et d'évaluation élaboré pour cette action : une convention bipartite est signée au début de l'accompagnement entre la conseillère et la participante. Lors du premier rendez-vous, la conseillère établit un dossier avec une fiche d'information sur la personne. Au cours des différents rendez-vous, une fiche d'entretien individuel permet de suivre l'évolution et les démarches entreprises par la femme.

Evaluation quantitative et qualitative : bilans d'activité : 2 fois par an (intermédiaire et final), statistiques, évaluation permanente au cours des différents entretiens, bilans avec les bénéficiaires à 6 mois afin de définir s'il faut renouveler l'accompagnement.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	171 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	15 000 €
Services extérieurs	250 €	Etat (contrat de ville)	10 000 €
Autres services extérieurs	1 912 €	Département de l'Oise	11 140 €
Charges de personnel	33 068 €	Agence de service et de paiement (quote part FONJEP)	107 €
Impôts et taxes	846 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>36 247 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>36 247 €</b>

<b>Action 3-1-1-8</b>	<b>OISE ACTIONS JEUNES</b>
141001	Maîtrise d'œuvre : Association DE SOLIDARITE DU SECTEUR SOCIAL ET MEDICO SOCIAL COALLIA

#### Finalités de l'action

##### Contexte :

Le dispositif OAJ héberge et accompagne 75 jeunes répartis sur 5 villes du département de l'Oise (Compiègne, Noyon, Creil, Montataire et Beauvais). Chaque antenne accompagne 15 jeunes avec un fonctionnement en continu sur l'année. Pour Beauvais, cela représente 15 places permanentes et un flux de 25 jeunes accompagnés. Ce dispositif ouvert en 2017 répond depuis son ouverture aux besoins des jeunes du territoire, il fonctionne grâce à des subventions. Le dispositif vise une insertion globale de jeunes en grandes difficultés, âgés entre 18 et 30 ans (priorité aux moins de 25 ans issus des QPV). La réponse est adaptée à chaque jeune. Elle vise l'insertion sociale, professionnelle et logement, présents sur Beauvais. Pour les moins de 25 ans (96 % du public accompagné en 2020) qui ne peuvent prétendre aux minimas sociaux, l'accès à l'emploi/formation professionnelle ainsi que l'accès à la mobilité sont des objectifs majeurs.

##### Objectif Général :

- Permettre aux jeunes de reprendre confiance en eux ;
- Promouvoir et accompagner les jeunes vers un retour à l'emploi/formation ;
- Favoriser l'accès à un logement dans le parc privé/public ;
- Préserver ou restaurer le lien social avec la famille et les institutions ;
- Accompagner vers l'accès à la citoyenneté et l'autonomie des jeunes (démarches administratives, gestion financière, utilisation du logement...).

##### Public visé

25 jeunes hommes et femmes âgés entre 18 et 30 ans, principalement sans diplômes, avec un passé ASE, un rapport avec la Justice, issus des QPV, sans ressources, sans expérience professionnelle et parfois SDF.

##### Localisation de l'action

Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Lucien, Saint-Jean.

#### Description de l'action

Les jeunes accompagnés sont en réelles difficultés vis à vis de l'emploi, il a été repéré de manière récurrente : une absence de qualification, une certaine instabilité dans les parcours et choix professionnels et surtout un manque de mobilité. L'accompagnement se décline ainsi :

- Axe 1 : Permettre aux jeunes de reprendre confiance en eux ;
- Axe 2 : Promouvoir et accompagner les jeunes vers un retour à l'emploi/formation avec un focus sur le savoir être ;
- Axe 3 : Lever les freins à la mobilité (levier indispensable à toute insertion professionnelle) et favoriser le passage du permis B ;
- Axe 4 : Préserver ou restaurer le lien social avec la famille et les institutions ;
- Axe 5 : Accompagner vers l'accès à la citoyenneté ;
- Axe 6 : Accompagner vers l'autonomie des jeunes (démarches administratives, gestion financière, utilisation du logement...)
- Axe 7 : Favoriser l'accès à un logement dans le parc privé/public.

Plus particulièrement le projet comprend les actions suivantes : Inscription au pôle emploi et à la mission locale ; Aide à la rédaction du CV et de la lettre de motivation ; Élaboration du projet professionnel et de formation ; Suivi des stagiaires de la formation professionnelle ; Utilisation d'Internet, simulation d'entretiens d'embauche ; Informations sur les différents contrats de travail ; Aide à la mobilité ; Soutien dans accès au code de la route ; Recherche de logement ; Aide à l'installation dans le logement ; Suivi du jeune dans le logement après le séjour au sein du dispositif.

Le jeune vient financer une participation hébergement, cela permet de le responsabiliser, de l'autonomiser dans sa démarche et d'éviter l'assistanat.

#### Moyens mis en œuvre

**Moyens humains :** 1 travailleur social diplômé d'État à temps plein, 1 cheffe de service à temps partiel, 1 éducateur technique à temps partiel.

**Moyens matériels :** 4 logements partagés situés sur le quartier Saint-Jean pour assurer l'hébergement des jeunes, 1 véhicule de service, 1 bureau pour le personnel situé avenue Marcel Dassault, salles de formation notamment pour les informations collectives et l'utilisation du numérique (ordinateurs mis à disposition).

#### Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts-de-France, Département de l'Oise, CCAS, Pôle emploi, Mission locale, bailleurs sociaux.

#### Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Taux de sorties positives en insertion professionnelle ;
- Nombre d'accès au code de la route ou au permis ;
- Situation des jeunes au regard des ressources financières et de l'expérience professionnelle à l'entrée et à la sortie du dispositif ;
- Taux de sorties positives en insertion logement.

#### Plan de financement prévisionnel

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achat matières et fournitures	9 952 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	4 000 €
Services extérieurs	73 689 €	Etat (contrat de ville)	7 500 €
Autres services extérieurs	1 800 €	Ministère des Solidarités et de la Santé	59 698 €
Charges de personnel	53 048 €	Département de l'Oise	40 000 €
Autres charges de gestion courante	10 097 €	Vente de produits finis, marchandises, prestations de service	41 146 €
Impôts et taxes	5 758 €	Ressources propres	2 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>154 344 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>154 344 €</b>

**3-1-1 Accompagner et favoriser l'emploi des jeunes et des publics vulnérables**

<b>Action 3-1-1-9</b>	<b>EN ROUTE VERS L'EMPLOI</b>
141100	Maîtrise d'œuvre : Association POLE MOBILITE DU BEAUVAISIS

<b>Finalités de l'action</b>
<p><b>Contexte :</b>          Le Pôle Mobilité du Beauvaisis œuvre pour l'insertion socioprofessionnelle en levant les freins à la mobilité, elle est l'une des conditions essentielles à l'insertion sociale. Aller au travail, accéder aux services de santé ou se former nécessite d'avoir accès à des moyens de transport. Le Pôle Mobilité du Beauvaisis s'est donné pour mission d'agir pour une mobilité inclusive en milieu urbain comme en milieu rural en utilisant uniquement des véhicules électriques.</p> <p><b>Objectif Général :</b>          Accompagner les publics fragilisés afin de dépasser les barrières géographiques, sociales, financières ou physiques pour que chacun bénéficie de la même capacité de se déplacer.</p>

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
300 bénéficiaires en difficultés d'insertion professionnelle prioritairement identifiées par le SPE (Service Public de l'Emploi) et acteurs en contact avec les structures : demandeurs d'emploi, jeune public en recherche d'emploi, de stage ou de formation ayant pour frein la mobilité.	Beauvais – Quartier Saint-Jean.

<b>Description de l'action</b>
Etablissement d'un bilan de mobilité, Accompagnement vers une solution de mobilité, Mise à disposition d'un véhicule électrique, Préparation et passage au code de la route, Aide au financement des permis AM et B, Ateliers budget transport, covoiturage, transports en commun, Ateliers écomobilité et transition énergétique Sensibilisation à la sécurité routière, Montage de dossiers (micro crédit social, aide au permis), Orientation vers un garage solidaire ou privé Partenariat avec des auto-écoles sociales et privées, Mise à disposition de matériel (tablettes, ordinateurs au code de la route), Démarches administratives (validation de permis, assurances, constats), Mobilité pour l'éducation et la culture (mobilité durable), Informer des différents dispositifs et aides existantes.

<b>Moyens mis en œuvre</b>
<p><u>Moyens humains</u> : 1 directrice pôle animation, 1 directrice administrative et financière, 1 directeur général bénévole, 2 bénévoles.  <u>Moyens matériels</u> : simulateur de conduite, salle de code de la route, véhicules 4 roues électriques, scooters 3 roues électriques</p>

<b>Partenariat mobilisé</b>
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts-de-France, Département de l'Oise, Europe, Mission locale, Pôle Emploi.

<b>Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités</b>
Nombre d'accompagnement réalisé, Nombre de code et permis obtenus, Nombre de mises à disposition de véhicules, Nombre de débouchés : CDD, CDI et formations, Indicateurs de réalisation, Indicateurs d'impact, Durée d'accompagnement.

<b>Plan de financement prévisionnel</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achat matières et fournitures	3 500 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	30 000 €
Services extérieurs	48 500 €	Etat (contrat de ville)	15 000 €
Autres services extérieurs	8 000 €	Région Hauts-de-France	30 000 €
Charges de personnel	50 000 €	Dons manuels - mécénat	20 000 €
		Ressources propres	15 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>110 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>110 000 €</b>

<b>Action 3-1-1-10</b>	<b>PERMIS DE CONDUIRE CITOYEN</b>
141564	Maîtrise d'œuvre : VILLE DE BEAUVAIS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Cette action est poursuivie afin de favoriser la mise en place d'actions jeunesse (16/25 ans) en améliorant l'accès à la mobilité, à l'information, et au développement de l'engagement et de la co-construction des dispositifs.

**Objectif Général :**

- Favoriser la mobilité des jeunes et leur employabilité,
- Permettre aux jeunes d'auto financer leur permis de conduire par la valorisation d'actions citoyennes,
- Proposer un accompagnement des jeunes dans une dynamique socioprofessionnelle,
- Agir sur l'emploi des jeunes à travers l'acquisition de compétences, de savoir-faire et de savoir-être,
- Contribuer à améliorer la qualité de vie en accédant au permis de conduire afin d'obtenir un emploi.

Public visé	Localisation de l'action
48 jeunes bénéficiaires âgés de 18 à 25 ans, issus majoritairement des QPV.	Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Lucien, Saint-Jean.

**Description de l'action**

Les jeunes Beauvaisiens de 18 à 25 ans peuvent prétendre à une aide financière de 500 à 750 euros attribuée par la ville de Beauvais pour financer leur permis de conduire. Ces jeunes doivent compléter un dossier de motivation pour prétendre à cette aide. Une commission se réunit tous les trimestres afin de vérifier si les demandeurs remplissent les critères attendus et la pertinence du projet déposé. Un accompagnement est proposé afin d'aider les jeunes à acquérir les savoir être et savoir-faire permettant de motiver leur candidature. A titre d'engagement, les jeunes doivent payer les frais d'inscription en auto-école.

Les jeunes s'engagent à effectuer 70h ou 105h de contrepartie au sein des services de la ville afin de pouvoir bénéficier de l'aide financière. En prenant en considération le projet professionnel et les envies des jeunes, le blog46 oriente les candidats vers les services pouvant les accueillir et proposant des missions répondant à leurs aspirations. En bénéficiant de ce dispositif les jeunes peuvent donc vivre une nouvelle expérience professionnelle, découvrir des métiers ou conforter des choix de carrière.

En 2022, l'objectif sera d'étendre le dispositif à davantage de bénéficiaires, tant la demande est importante et le taux de réussite à l'examen du code la route en hausse constante (74 %).

**Moyens mis en œuvre**

Les agents du Blog 46, pour recenser les opportunités dans les services accueillants et les partenaires (auto-écoles) ;  
 L'accompagnement des jeunes sur l'élaboration de leur dossier et de leur projet (personnel et professionnel) ;  
 La mise en place des commissions et le suivi "social" et individuel des jeunes tout au long de leur parcours ;  
 Le suivi avec les auto-écoles affiliées au dispositif (financier et implication des jeunes) ;  
 L'ensemble des services de la ville de Beauvais : accueil et suivi des jeunes dans les services pour la mise en place de leur contrepartie.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais (services culture, sports, espaces verts, enfance-jeunesse, H2O, événementiel, petite enfance), Etat.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Le nombre de jeunes bénéficiant du dispositif.
- La mixité : nombre de femmes et d'hommes.
- L'âge des jeunes.
- Le lieu d'habitation (quartiers politique de la ville).
- Le nombre de service de la ville impliqués dans le dispositif.
- Taux de réussite à l'examen du code de la route.
- Taux de réussite à l'examen du permis de conduire.
- Impact du dispositif sur l'employabilité des participants

**Plan de financement prévisionnel**

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achat matières et fournitures	25 000 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	6 500 €
Autres services extérieurs	500 €	Etat (contrat de ville)	6 500 €
Charges de personnel	20 208 €	Région Haut-de-France (contrat de ville)	4 000 €
		Ville de Beauvais (valorisation)	27 708 €
		Ressources propres	1 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>45 708 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>43 708 €</b>

<b>Action 3-1-1-11</b>	<b>JEUNE ET MOBILE A BEAUVAIS</b>
94483	Maîtrise d'œuvre : VILLE DE BEAUVAIS

#### Finalités de l'action

##### Contexte :

Les animateurs du Blog46 rencontrent tout au long de l'année des jeunes âgés de 16 à 25 ans autour de supports variés, tels que l'insertion socioprofessionnelle, l'employabilité, la mobilité. Les jeunes rencontrant le plus de difficultés à s'intégrer (emploi, problématiques sociales...) sont alors identifiés.

##### Objectif Général :

- Favoriser les mobilités des jeunes (physiques, psychologiques...)
- Favoriser l'employabilité des jeunes
- Sensibiliser à la conduite d'un 2 roues et à la sécurité routière
- Permettre à des jeunes issus des quartiers d'accéder à la formation au permis AM
- Favoriser l'engagement citoyen des jeunes.

#### Public visé

32 jeunes de 16 à 25 ans, issus majoritairement des QPV

#### Localisation de l'action

Beauvais - Quartier centre-ville.

#### Description de l'action

Après un diagnostic réalisé par l'équipe du blog46, les jeunes cumulant des difficultés de mobilité pour accéder à leur apprentissage, formation ou emploi, se voient orientés vers le dispositif permis AM.

En amont des sessions du passage du Permis AM, les jeunes retenus devront participer à un chantier de bénévolat écocitoyen porté par le Blog46, à hauteur d'un rendu de 18h vers la collectivité.

L'action se déroulera sur 4 sessions de formation après la constitution d'un dossier auprès du blog46 qui relaye vers la Préfecture : 32 jeunes seront accueillis au sein de l'auto-école Drive Up, partenaire du blog46 sur la mobilité. Le permis AM, anciennement brevet de sécurité routière (BSR), est une catégorie de permis de conduire français autorisant son titulaire à conduire un cyclomoteur dès l'âge de 14 ans ou, un quadricycle léger à moteur dès l'âge de 14 ans.

Chaque session dure 1 jour et se compose de la façon suivante : sur la base d'une formation collective, plusieurs modules sont proposés : - Prévention routière, code de la route, respect des règles de sécurité. - Prévention aux conduites à risques (alcool, cannabis...), - Sensibilisation aux risques routiers avec les parents de personnes mineures - Formation pratique du permis AM (plateau et circulation).

Ainsi, le jeune se verra financer 76 % du coût total du permis, les 24 % restant à sa charge.

#### Moyens mis en œuvre

Moyens humains : Personnel permanent du blog46, Auto-école Drive up.

#### Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, auto-école Drive up, associations locales.

#### Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Nombre de jeunes intégrés à la formation.
- Nombre de jeunes ayant obtenu le Permis Am /Taux de réussite.
- Assiduité et implication des jeunes.
- Mixité, Impact sur l'insertion et l'employabilité des jeunes.

#### Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	REPORT 2021
Achat matières et fournitures	4 940 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	2 000 €
Autres services extérieurs	360 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Charges de personnel	641 €	Ville de Beauvais (valorisation)	941 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>5 941 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>5 941 €</b>

**3-1-1 Accompagner et favoriser l'emploi des jeunes et des publics vulnérables**

<b>Action 3-1-1-12</b>	<b>CITE DE L'EMPLOI</b>
	Maîtrise d'œuvre : La Cité des métiers / Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays du Grand Beauvaisis

<b>Finalités de l'action</b>			
<p><b>Contexte :</b>            Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), le taux de chômage est près de 3 fois supérieur à la moyenne nationale. Ce constat est lié à la surreprésentation, dans ces territoires, d'actifs, qui, de par leur niveau de qualification ou leur catégorie socio-professionnelle, sont particulièrement exposés à ce risque, (ouvriers, employés, personnes de faible niveau de formations, jeunes sortis précocement du système éducatif, intérimaires...). Pour remédier à cette situation, la politique de la ville a poursuivi l'objectif de renforcer l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle des habitants des QPV, en facilitant d'une part le recours au droit commun et d'autre part en mobilisant des dispositifs spécifiques à l'instar du PaQte, des emplois francs ou encore des crédits contrat de ville.</p> <p><b>Objectif Général :</b>            Les Cités de l'Emploi, dessinées début 2020, proposent une collaboration renforcée des opérateurs de l'emploi, pilotée par le Préfet. En appui du pilier « Emploi et développement économique » des contrats de ville, ce collectif d'acteurs, institutionnels et associatifs, vise à garantir aux résidents des QPV les mêmes opportunités d'insertion, le même accès à l'information, le même accompagnement que l'ensemble de la population.</p>			
<b>Public visé</b>		<b>Localisation de l'action</b>	
Habitants des quartiers prioritaires de la ville âgés de 16 ans et plus.		Beauvais – Quartiers Argentine, St-Lucien, St-Jean.	
<b>Description de l'action</b>			
<p>Coordonner et développer des parcours d'insertion professionnelle à destination des habitants des QPV, éloignés de l'emploi, invisibles, "hors radar" des services publique de l'emploi, tout en mobilisant l'ensemble des ressources et dispositifs du territoire, (selon les besoins et pour la levée des freins à l'insertion socio-professionnelle).</p> <p>Développer un accompagnement spécifique innovant pour les demandeurs d'emploi de longue durée de plus de 26 ans éloignés de l'emploi</p> <p>Renforcer l'accompagnement vers le droit commun des jeunes et demandeurs d'emploi des QPV</p> <p>Mobiliser les structures et services de proximité pour « aller-vers » et créer une passerelle vers les jeunes et demandeurs d'emploi des QPV</p> <p>Favoriser l'interconnaissance et la coordination entre acteurs du territoire pour une réelle mise en réseau,</p> <p>Soutenir l'accompagnement des femmes isolées vers la garde d'enfant</p>			
<b>Moyens mis en œuvre</b>			
<p><u>Moyens humains</u> : Chargée de projet / coordinatrice Cité de l'Emploi, 1 conseiller socio professionnel (à recruter)</p> <p><u>Moyens matériels</u> : Equipement pour créer les outils de communication</p>			
<b>Partenariat mobilisé</b>			
<p>Les membres du service public de l'emploi (Pôle Emploi, Mission Locale, CAP Emploi),</p> <p>Les associations de proximité, les centres sociaux des QPV,</p> <p>Les dispositifs Région, Département, de la Ville de Beauvais et de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.</p> <p>Les entreprises, SIAE, centres de formation (CCI, AFPA.)</p>			
<b>Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités</b>			
<p>Nombre d'actions de repérage, nombre de personnes y ayant participé</p> <p>Nombre de personnes non suivies par quelque organisme que ce soit</p> <p>Nombre de personnes renvoyées vers le droit commun ayant accepté un accompagnement</p> <p>Nombre de personnes intégrées sur le dispositif et typologie de chacune des personnes</p> <p>Nombre de personnes entrées en formation, typologie de formation, typologie de public</p> <p>Nombre de personnes ayant accédé à l'emploi, typologie de contrat, typologie de public</p> <p>Ratio sorties positives / entrées sur le dispositif</p>			
<b>Plan de financement prévisionnel</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	1 200 €	Etat (contrat de ville)	100 000 €
Services extérieurs	14 220 €	Ressources propres	4 000 €
Charges de personnel	88 580 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>104 000 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>104 000 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 3 – DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI**  
**3-1 ACCOMPAGNER ET FAVORISER L'EMPLOI**

**3-1-2 Favoriser l'accès à la formation**

(améliorer le niveau de qualification et l'employabilité des publics, favoriser l'accès aux savoirs de base)

<b>Action 3-1-2-1</b>	<b>FORMATION AUX SAVOIRS DE BASE EN FRANÇAIS 2022</b>
141492	Maîtrise d'œuvre : ASSOCIATION FAMILIALE INTERCOMMUNALE DU BEAUVAISIS (A.F.I.B)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

L'illettrisme reste un fléau dans notre région et les besoins sont connus des services sociaux, de l'Education nationale et des conseils citoyens. Ce besoin de soutien a été identifié à la fois par des instances officielles (ANLCI et URLIP), par les futurs apprenants eux-mêmes, et par les nombreux acteurs sociaux et associatifs qui leur viennent en aide ainsi que par les bénéficiaires de l'AFIB. Les personnes jeunes et moins jeunes qui résident dans les quartiers prioritaires ont un niveau de qualification moins élevé que l'ensemble des habitants de la ville et de l'Oise. Marquées par une origine fortement issue de l'immigration, les personnes qui ne parlent pas correctement la langue française sont touchées par le chômage.

**Objectif Général :**

Aider les personnes ne maîtrisant pas le français, majoritairement d'origine étrangère, à s'intégrer socialement et professionnellement en travaillant sur les savoirs de base et les codes de la vie courante.

Public visé	Localisation de l'action
80 bénéficiaires, ne maîtrisant pas le français.	Beauvais - Quartier centre-ville.

**Description de l'action**

L'action proposée par l'AFIB consiste en l'accueil d'une population en situation précaire à qui elle propose de s'inscrire aux cours de français, avec ses autres services comme le vestiaire. Les savoirs de base, dispensés tant au sein de l'AFIB situé en centre-ville (accessible à tous les habitants par un réseau de bus), qu'au sein des quartiers dans les structures adéquates, favorisent l'accès à la culture et à la qualification.

L'organisation de cours de Français Langue d'Intégration (FLI) et de mise à niveau sera réalisée en collectif et en individuel.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : une dizaine de bénévoles et une coordinatrice salariée

Moyens matériels : locaux mis à disposition pour l'AFIB (siège) par la ville de Beauvais, des salles équipées d'1 tableau, d'1 ordinateur, d'1 rétroprojecteur, de dictionnaires, de jeux, fournitures et manuels d'apprentissage.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts-de-France, Département de l'Oise, structures de quartier.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Évaluation individuelle des niveaux de français
- Feuille de présence
- Assiduité et satisfaction
- Certificat de présence (sous forme de diplôme)

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	582 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	4 000 €
Services extérieurs	1 496 €	Etat (contrat de ville)	4 000 €
Autres services extérieurs	799 €	Région Hauts-de-France (contrat de ville)	3 000 €
Charges de personnel	31 016 €	Département de l'Oise	5 000 €
Emploi des contributions volontaires (bénévolat et mise à disposition de biens et services)	14 209 €	Etat (BOP104 - intégration)	1 000 €
		Ville de Beauvais (valorisation)	7 000 €
		Agence de services et de paiements (emploi aidé)	800 €
		Vente de produits finis, marchandises et prestations	1 300 €
		Autres établissements publics (UDAF)	100 €
		Report de ressources affectées et non utilisées sur des exercices antérieurs	2 693 €
		Contributions volontaires (bénévolat et prestations en nature)	14 209 €
		Ressources propres	5 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>48 102 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>48 102 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 3 – DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI**  
**3-1 ACCOMPAGNER ET FAVORISER L'EMPLOI**

**3-1-2 Favoriser l'accès à la formation**

(améliorer le niveau de qualification et l'employabilité des publics, favoriser l'accès aux savoirs de base)

Action 3-1-2-2	<b>ACCOMPAGNEMENT, INSERTION SOCIALE ET ANIMATIONS EN DIRECTION DES FAMILLES</b>
139410	Maîtrise d'œuvre : SOS INSERTION EMPLOI (SOSIE)

**Finalités de l'action**

**Contexte :** L'association SOS Insertion Emploi, créée en début d'année 2011, a pour but de prendre en charge les habitants des quartiers de la politique de la ville dans la complexité de leurs difficultés et d'organiser des actions spécifiques dans les quartiers Saint-Lucien et Notre-Dame-du-Thil. Il s'agit de territoires en difficulté de Beauvais, d'où le sens de l'action qui y est développée. En effet, l'association intervient sur ces secteurs en direction de tout public, afin de pallier une carence prédominante en terme de présence de proximité, et de constituer un interlocuteur incontournable pour les habitants.

**Objectif Général :**

Accompagner les personnes fragilisées dans leurs différentes démarches de recherche d'emploi, de stages, etc.  
 Favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes éloignées de l'emploi en les informant et en les orientant vers les différents organismes, l'Etat, les collectivités et le tissu associatif local (Pôle Emploi, Proch'Emploi, Mission Locale, Maison de l'Emploi et de la Formation...)  
 Favoriser l'accès à la formation en accueillant des stagiaires soit scolarisés soit en reconversion professionnelle.  
 Impliquer les acteurs locaux dans le cadre de partenariat via des chantiers citoyens en direction de jeunes de quartiers et sous-main de justice.  
 Faciliter l'accès à la culture et aux loisirs afin de réduire les inégalités en proposant des activités de loisirs et culturelles accessible à tous.  
 Sensibiliser aux valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité et citoyenneté.  
 Développer des partenariats et des passerelles entre les établissements scolaires et les habitants afin de créer des liens intergénérationnels.

Public visé	Localisation de l'action
Env. 700 bénéficiaires : parents isolés, adultes et jeunes déscolarisés en recherche d'emploi ou de formation, retraités isolés du quartier ND-du-Thil et plus largement des quartiers relevant de la politique de la ville.	Beauvais - Quartier Notre-Dame-du-Thil.

**Description de l'action**

L'accompagnement social est fondé sur le libre consentement, il vise à impulser une dynamique de remobilisation. Il s'agit de « faire avec les personnes », et non à leur place car seule l'autonomie et la responsabilisation permettent de trouver des solutions durables aux problèmes. Les situations rencontrées sont souvent liées à un cumul de difficultés. L'accompagnatrice sociale s'occupe également de lever les freins des personnes en fracture numérique qui se mesure tant d'un point de vue de l'outil, que de l'usage. Cette fracture numérique entraîne l'exclusion sociale d'un pan entier d'habitants qui nous sollicitent et ces demandes sont en forte augmentation et liées à la multiplication des démarches en ligne et à la dématérialisation de tous les services publics. La crise sanitaire a mis en relief de manière significative ces inégalités et nous prouve la nécessité d'offrir et de renforcer un accompagnement social spécifique et toujours proche de notre public.  
 Concernant l'accompagnement social personnalisé, l'association est très souvent sollicitée par les services sociaux du Département de l'Oise et de la Mairie de Beauvais (CCAS) pour suivre des personnes anglophones ou ne maîtrisant pas la langue française.  
 L'accompagnatrice sociale propose également des animations en direction des familles vectrices de lien social, de lien intergénérationnel, de socialisation d'expression et de renforcement de la parentalité. Ces animations en direction des habitants du quartier de Notre-Dame-du-Thil et des autres quartiers de la Ville de Beauvais contribuent à lutter contre l'isolement des personnes âgées, des mères isolées ou au foyer mais aussi à lutter contre le repli sur soi d'un public potentiellement en rupture. Elles ont pour objectifs de favoriser la participation des habitants, de dynamiser la vie du quartier et de promouvoir la citoyenneté. Les ateliers créatifs de cartonnage, de cuisine, pâtisserie, le café intergénérationnel avec les élèves du Collège George Sand, la participation à la journée des droits de la Femme, au Téléthon, aux Fêtes de Noël et à des spectacles sur invitation du Théâtre du Beauvaisis) sont souvent les seuls temps de convivialité et de liens sociaux dans le quotidien de ces personnes. En 2021, l'association a commencé à travailler sur une démarche de développement durable dans la continuité des actions éco-responsable de notre fête de quartier et de son vide grenier. Pour l'année 2022, un atelier qui vise à préserver les ressources naturelles et la lutte contre le gaspillage sera proposé en développant une activité solidaire, favorisant la récupération et le recyclage de meubles afin de leur donner une seconde vie.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : une directrice (40% du temps plein), une accompagnatrice sociale en CID à temps complet, 25 bénévoles.  
Moyens matériels : mise à disposition de locaux par la ville de Beauvais et de matériels.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Oïle emploi, MEF du Gd Beauvaisis, la BGE, la CCI et les associations partenaires.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Rapport d'activités et financiers annuels, Rapport intermédiaire au 31 août de chaque année.

**Plan de financement prévisionnel**

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achat	6 384 €	Communauté de communes du Beauvaisis (contrat de ville)	15 000 €
Services extérieurs	1 400 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Autres services extérieurs	3 598 €	Ville de Beauvais (valorisation)	13 310 €
Impôts et taxes	2 128 €	Vente produits finis, marchandises, prestations de service	950 €
Charges de personnel	17 160 €	Transfert de charges	900 €
Dotations aux amortissements	2 940 €	Ressources propres	450 €
Bénévolat	5 780 €	Bénévolat	5 780 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>39 390 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>39 390 €</b>

## PILIER 3 – EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### 3-2 Accompagner le développement économique local et l'économie solidaire

#### ➤ 3-2-1 Favoriser l'émergence et la pérennité des activités économiques

3-2-1-1	Sensibilisation, émergence de projet et de soutien à l'entrepreneuriat	BGE PICARDIE
3-2-1-2	Coopérative jeunesse de services	LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

#### ➤ 3-2-2 Encourager l'économie de proximité et les services dans les quartiers

3-2-2-1	Espaces services solidaires	ITINE'RAIR
3-2-2-2	Garage solidaire, levier d'une plateforme Mobilité Emploi Formation	SYNERGIE ACTIV
3-2-2-3	Gestion et animation de la clause d'insertion dans le cadre Du NPNRU Argentine et St-Lucien	MEF
3-2-2-4	Aux pieds des immeubles	LA CONCIERGERIE SOLIDAIRE DANS L'OISE

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 3 – DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI**  
**3-2 ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL ET L'ECONOMIE SOLIDAIRE**  
**3-2-1 Favoriser l'émergence et la pérennité des activités économiques**

<b>Action 3-2-1-1</b>	<b>SENSIBILISATION, EMERGENCE DE PROJET ET SOUTIEN A L'ENTREPRENEURIAT</b>
140907	Maîtrise d'œuvre : BGE PICARDIE

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

L'accompagnement à la création d'activités reste un axe prioritaire de la communauté d'agglomération du Beauvaisis dans le cadre du contrat de Ville 2022 notamment pour répondre aux enjeux d'accès à l'emploi des publics fragiles. BGE Picardie propose d'accompagner tous porteurs de projets issus des QPV, et notamment le public identifié lors d'actions de sensibilisation, dans la construction de leur projet entrepreneurial.

**Objectif Général :**

- Donner l'envie d'entreprendre, démocratiser la création d'entreprise ;
- Sensibiliser les demandeurs d'emploi à la création d'entreprise comme moyen de créer son propre emploi ;
- Accueillir et accompagner les entrepreneurs et favoriser leur accès aux financements ;
- Favoriser la pérennisation des nouvelles entreprises.

**Public visé**

100 personnes issues des 3 QPV accueillies sur l'ensemble de notre filière métier. Il s'agit de tous porteurs de projets ou entrepreneurs ayant besoin de soutien dans leur projet entrepreneurial.

**Localisation de l'action**

Beauvais - Quartiers Argentine et Saint-Jean.

**Description de l'action**

La proposition d'action est double :

- Mise en place d'actions de sensibilisation sous forme d'ateliers dispensés au sein des quartiers : proposition dans ce cadre de 4 actions collectives autour des métiers en tension. Au travers ces actions, BGE souhaite susciter des envies en lien avec les besoins du territoire (restauration, bâtiment...). Seront abordés également les débouchés post période Covid (made in France, propreté, bien être...). La période sanitaire que nous venons de vivre oblige les créateurs à entreprendre en tenant compte du digital dans leurs activités. BGE animera ainsi un 5ème atelier autour du numérique, enjeu indispensable notamment pour le maintien de nos activités de proximité

- Mise en place d'actions de soutien à l'entrepreneuriat : BGE Picardie propose d'offrir aux habitants des quartiers du périmètre du Contrat de ville de l'agglomération du Beauvaisis un parcours sur mesure notamment pour les publics les plus éloignés de l'emploi. L'accompagnement est ainsi individualisé et complet : aspects humain, économique, financier et juridique. Nous tiendrons une permanence au sein des quartiers Argentine dans les locaux de l'espace Morvan et sur Saint-Jean dans les locaux de la MSIH. Cette permanence se tiendra 2 fois par mois afin pouvoir accompagner les créateurs de façon régulière et soutenue. Un chargé de mission référent sera mobilisé sur ces territoires, référent unique tout au long de notre parcours auprès des créateurs.

**Moyens mis en œuvre**

Supports de communication ;

Outils numériques : Mon bureau virtuel que le porteur de projet pourra consulter de chez lui via son accès sécurisé. Le bénéficiaire a une vision globale du parcours qui lui est proposé. La page d'accueil de la plateforme est sa timeline. Il y retrouve étape par étape, l'objectif poursuivi ;

Un chargé de mission unique affecté à l'ensemble des actions décrites ci-dessus. Ce conseiller dispose d'une expérience conséquente dans le soutien aux entreprises et dans l'animation et d'une connaissance des quartiers et du tissu associatif local ;

Permanence avec bureau dédié (mis à disposition par la ville de Beauvais) au soutien aux projets économiques.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Ville de Beauvais, CCAS, Département de l'Oise, Pôle emploi, Mission locale et les associations telles que l'AFIB, le CIDFF, Itinér'air etc

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

L'ensemble des Actions et RDV sont enregistrés dans la base de données interne « Jungo » qui permet d'éditer les statistiques suivantes : Nombre de débuts d'activité, Nombre de bénéficiaire, Nombre d'ateliers dispensés.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Autres services extérieurs	2 700 €	Communauté de communes du Beauvaisis (contrat de ville)	5 500 €
Impôts et taxes	250 €	Etat (contrat de ville)	5 500 €
Charges de personnel	7 000 €		
Charges indirectes	1 050 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>11 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>11 000 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 3 – DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI**  
**3-2 ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL ET L'ECONOMIE SOLIDAIRE**  
**3-2-1 Favoriser l'émergence et la pérennité des activités économiques**

<b>Action 3-2-1-2</b>	<b>COOPERATIVE JEUNESSE DE SERVICES DU BEAUVAISIS : UN ESPACE POUR ENTREPRENDRE ET DEVELOPPER SON POUVOIR D'AGIR</b>
141650	Maîtrise d'œuvre : LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FEDERATION DE L'OISE

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Ce projet est né dans le cadre de la démarche du pôle territorial des coopération économique "Émergence Beauvaisis" (axe jeunesse et insertion). Le temps d'un été, des adolescents s'investissent et créent une coopérative de services sur leur territoire en s'appuyant sur des besoins locaux identifiés en lien avec leurs compétences et leurs envies. Ils proposent leurs services à des entreprises, des administrations et des particuliers dans une logique de participation à la vie d'un territoire, au service de ses habitants et de ses acteurs économiques. La CJS est initiée et mise en place par un groupe de structures locales ; c'est un projet d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif qui vise à développer chez les jeunes le pouvoir d'agir. En 2022, l'association souhaite continuer à s'appuyer sur le réseau des acteurs et des projets portés par Emergence Beauvaisis pour permettre aux jeunes de découvrir via des "prestations" les projets innovants et originaux du territoire (recyclage des aides techniques, tri des jouets en recyclerie, animations auprès d'autres jeunes, ...).

**Objectif Général :**

- Eduquer à l'économie en générale et à l'économie sociale et solidaire en particulier à travers la gestion d'une véritable entreprise ;
- Créer un écosystème local favorable à des parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes ;
- Favoriser l'émancipation, la confiance et l'estime de soi des jeunes coopérants en plaçant le jeune au cœur de l'action ;
- Leur permettre de développer des savoirs, savoirs faire et savoirs être professionnels au sein d'un groupe ;
- Acquérir des compétences spécifiques : marketing, gestion, animation de réunion, réglementation du travail, planification, prospection, négociation et relation client.

**Public visé**

15 jeunes de 16/17 ans, majoritairement issus des QPV, avec une attention particulière aux décrocheurs, à ceux qui ne trouvent pas de service civique et à d'éventuelles orientations dans le cadre d'autres dispositifs d'accompagnement (garantie jeune par ex.).

**Localisation de l'action**

Beauvais - Quartiers Argentine, Saint-Lucien, Saint-Jean.

**Description de l'action**

15 jeunes sont accompagnés par deux animateurs durant tout l'été. Ces deux animateurs suivent une formation avec les autres CJS des Hauts-de-France en juin puis organisent le recrutement des jeunes et le programme de formations de l'été avec les partenaires. Les jeunes coopérants sélectionnés choisissent les services qu'ils souhaitent proposer, s'organisent en comités, puis se chargent de la prospection, de la facturation et de la réalisation des prestations avec le comité local.

La CJS est hébergée juridiquement par la couveuse d'entreprise de BGE qui fournit les outils de suivi comptable et la formation sur les aspects économiques.

La Ligue de l'enseignement assure l'accompagnement au quotidien ainsi que les temps de formation sur la citoyenneté, la coopération, la communication...

Les partenaires spécialisés dans l'accompagnement socio-professionnel se chargent des temps sur leurs projets d'avenir et les dispositifs à leurs dispositions (service civique, garantie jeunes, pass-permis...).

Tout au long de l'été le comité local propose des visites (lieux ressources pour les jeunes, projets associatifs locaux...), des ateliers, des interventions (faire son CV, estime de soi, fabriquer son propre masque...), des rencontres (avec des entrepreneurs locaux, des professionnels de l'accompagnement social et professionnel), des prestations (archivage, nettoyage de véhicules, réfection d'un bâtiment, petit entretien d'espace vert, communication de pair à pair).

A la fin de l'été les jeunes déterminent eux-mêmes la répartition de leurs chiffres d'affaires (par expérience le salaire est d'environ 150 à 250 € / jeune).

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : 1 animateur éducation à la citoyenneté, 1 animateur éducation à l'économie sociale et solidaire, 1 coordinateur et 1 comité local et de suivi. La question du recrutement d'animateurs en externe se posera en 2022, les équipes en interne étant trop sollicités tout au long de l'année.

Moyens matériels : 1 grande salle de travail, type salle de réunion, matériel pédagogique et informatique et équipements adaptés pour les projets.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts-de-France, Ville de Beauvais (blog 46), Maison de l'Economie Solidaire, Foyer des jeunes travailleurs, ADARS, Mission locale, la pépinière Startlab, BGE Picardie, Unis -cité, Emmaüs.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Degré d'appropriation des jeunes dans le pilotage de la coopérative, climat de confiance instauré et degré de satisfaction du groupe de coopérants, nombres et types d'activités réalisées, prises d'initiatives des jeunes, apport de la pédagogie active et coopérative menée par les animateurs, types de compétences spécifiques acquises, regards des jeunes sur le monde de l'entreprise et du travail et regards des jeunes sur eux-mêmes et entre eux.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achat matières et fournitures	1 500 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	5 000 €
Services extérieurs	200 €	Etat (contrat de ville)	8 000 €
Autres services extérieurs	5 800 €	Région Hauts-de-France (contrat de ville)	4 000 €
Impôts et taxes	1 200 €	CAF de l'Oise	5 000 €
Charges de personnel	22 400 €	Etat (Jeunesse et vie associative)	4 000 €
Charges indirectes	3 110 €	Aides privées	2 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	4 540 €	Contributions volontaires en nature	4 540 €
		Ressources propres	6 210 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>38 750 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>38 750 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 3 – DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI**  
**3-2 ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL ET L'ECONOMIE SOLIDAIRE**  
**3-2-2 Encourager l'économie de proximité et les services dans les quartiers**

<b>Action 3-2-2-1</b>	<b>ESPACE DE SERVICES SOLIDAIRES</b>
142734	Maîtrise d'œuvre : Association ITINER'AIR

**Finalités de l'action**

**Contexte :** L'association Itinér'air a pour but de lutter contre les exclusions et de procurer un accompagnement global aux publics qui la fréquentent face aux difficultés qu'ils rencontrent. Pour cela, elle met en place une variété d'actions complémentaires permettant aux bénéficiaires de retrouver autonomie, confiance et estime de soi. Elle est implantée au cœur des quartiers relevant de la politique de la ville de Beauvais Argentine et Saint-Jean.

**Objectif Général :** Les objectifs transversaux aux trois services solidaires sont les suivants :  
 - Permettre l'accès à des services de proximité pour les personnes disposant de peu de ressources ;  
 - Offrir une écoute, une aide pour lever les freins de l'insertion socioprofessionnelle ;  
 - Créer un espace d'activités dans le respect des valeurs sociales et solidaires.

**Public visé**

500 bénéficiaires éligibles aux services proposés (critère de ressources).

**Localisation de l'action**

Beauvais - Quartier Argentine.

**Description de l'action**

L'Espace de Services Solidaires, installé au sein de la tour A2 sise 3 avenue Jean Moulin, quartier Argentine, regroupe en un seul lieu 3 services solidaires.

La laverie Sociale : met en place un service de laverie à bas coût pour les personnes aux ressources minimales et par la suite, crée de l'emploi en développant des prestations de service. L'accueil du public se fait sans rendez-vous sur les plages horaires d'ouverture (du lundi au vendredi), avec un tarif d'utilisation en fonction du matériel utilisé (machine, sèche-linge, lessive).

La Cheap Shop : récupère auprès de fabricants de grandes marques des produits non alimentaires, invendus, destinés à la destruction, et de première nécessité (hygiène, entretien, fournitures scolaires, vêtements, puériculture et jouets) et les redistribue à de très faibles coûts à des personnes disposant de faibles ressources avec un triple impact économique, écologique et social. Les personnes se présentent une fois par mois sur un créneau horaire défini (ouverture de la boutique 2 jours par semaine). L'animation du lieu démarrera sur 2022 avec le thème de la lutte contre la précarité menstruelle, avec sensibilisation / information et distribution de protections périodiques, en partenariat avec FAIRE pour la fabrication de protections lavables.

Le salon de coiffure : propose des prestations de coiffure à prix réduits, améliore l'estime de soi et la valorisation de soi, lutte contre les discriminations à l'embauche et travaille autour de l'apparence physique et de sa présentation. Les prestations seront délivrées sur RDV, une fois par semaine. A raison d'une fois toutes les 6 semaines, le service portera les sessions "UNE SEMAINE POUR TOUT CHANGER". Chaque session se constitue comme suit : - lundi : accueil, développement personnel, colorimétrie, - mardi : ateliers individuels coiffure, maquillage, style vestimentaire, travail CV/LM, - mercredi : coaching estime de soi, - jeudi : décryptage entretien d'embauche et jeux de rôle, - vendredi : développement personnel (gestion du stress), puis simulation d'entretiens d'embauche avec des parrains professionnels, ainsi que photographie d'identité (possibilité de joindre au CV). 8 sessions seront déployées sur l'exercice 2022 et 64 participants pourront bénéficier de cette action. Elles pourront être orientées par tout professionnel de l'accompagnement vers l'emploi (Pôle emploi, mission locale, CIDFF, chantiers d'insertion, PJJ...). Les critères d'éligibilité suivent deux barèmes plafond de restant à vivre : 8€ par jour et par personne maximum pour avoir accès à la boutique, 15€ par jour et par personne maximum pour avoir accès à la laverie et au salon de coiffure. L'éligibilité est validée pour une période d'un an.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens matériels : un logiciel de gestion de caisse, stocks et fichiers clients. Pour la Laverie : 2 lave-linges (8 et 11 kg) et leurs sèche-linge, lessive - Pour le salon de coiffure : 1 poste bac à shampoing, 2 postes coiffure, matériel de coiffure et produits nécessaires. Pour la cheap shop : un magasin, rayonnage et stockage.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région HDF, Conseil Départemental, OPAC de l'Oise, Pôle emploi, mission locale, CIDFF, chantiers d'insertion, PJJ, partenaires privés. Pour l'action « une semaine pour tout changer » : CIDFF, Compagnie les Sauvages, FAIRE, Espace Emploi, Itinér'air.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Nombre de bénéficiaires ayant bénéficié de chaque service, les volumes d'activité (nombre de prestation, volume des produits distribués...), la dimension accompagnement social (démarches réalisées, orientations vers les interlocuteurs de droit commun, typologie du public...) et l'accès à l'emploi durable suite aux sessions « une semaine pour tout changer ».

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achat matières et fournitures	31 708 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	5 000 €
Services extérieurs	3 697 €	Etat (contrat de ville)	5 000 €
Autres services extérieurs	4 457 €	Département de l'Oise	7 000 €
Charges de personnel	55 790 €	Etat (DREETS - HDF Lutte contre la précarité menstruelle)	20 000 €
Impôts et taxes	468 €	Etat (poste Fonjep)	7 164 €
Dotations aux amortissements	1 314 €	Agence de service et de paiement	5 333 €
Autres charges de gestion courante	5 €	Vente de produits, marchandises, prestations de service	28 628 €
Charges de personnel	55 790 €	Transfert de charges	1 314 €
		Ressources propres	18 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>97 439 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>97 439 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 3 – DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI**  
**3-2 ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL ET L'ECONOMIE SOLIDAIRE**  
**3-2-2 Encourager l'économie de proximité et les services dans les quartiers**

<b>Action 3-2-2-2</b>	<b>GARAGE SOLIDAIRE DU BEAUVAISIS</b>
141714	Maîtrise d'œuvre : Association SYNERGIE ACTIV

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Créé en juillet 2019 sous la forme d'une entreprise d'insertion, le garage solidaire du Beauvaisis a pour objectifs de faciliter les déplacements des habitants de l'agglomération du Beauvaisis, tout en permettant le retour à l'emploi. D'un côté, le garage participe à la mobilité des personnes à faibles revenus pour se rendre sur leur lieu de travail ou pour trouver un emploi, et d'un autre, le garage solidaire est créateur d'activités à travers la formation aux métiers de la mécanique, du nettoyage et de la réparation

**Objectif Général :**

- Proposer des services de mécanique automobile à des tarifs adaptés aux publics précaires afin de faciliter la levée du frein à l'emploi que constitue l'insuffisance de mobilité,
- S'inscrire dans une offre territorialisée de solutions coordonnées par un collectif d'acteurs de la mobilité,
- Offrir à des habitants des quartiers en politique de la ville ou de zones rurales plus isolées des opportunités d'insertion sociale et professionnelle, via une structure d'insertion par l'activité économique.

Public visé	Localisation de l'action
600 bénéficiaires : personnes identifiées par les prescripteurs (Pôle emploi, Caf, CCAS ...) et bénéficiaires des minima sociaux (demandeurs d'emploi, étudiants, salariés à temps partiel, personnes en situation de handicap...).	Beauvais – avenue Montaigne (ex site AFPA).

**Description de l'action**

Le « Garage Solidaire du Beauvaisis » offre des services d'entretien et de réparation, de location et propose à la vente des véhicules révisés à faible coût. Le Garage Solidaire vise un public qui n'a pas les moyens d'aller dans un garage classique. Il ne cherche donc pas à faire de concurrence directe aux autres garages avec lesquels il s'efforce d'entretenir des relations partenariales, pour les réparations complexes et les contrôles techniques, mais aussi pour l'insertion professionnelle de ses salariés. Des propriétaires, publics ou privés, de parcs de véhicules sont disposés à mettre à disposition du « Garage Solidaire du Beauvaisis » des véhicules de réforme qui pourront constituer la base d'une flotte affectée à la location (Conseil Départemental de l'Oise, Concessions RENAULT-GUEUDET et PEUGEOT-ABCIS...).

L'étude de faisabilité du projet a permis d'entrer en relation avec de nombreux professionnels de l'automobile présents sur le territoire, qui sont disposés à devenir partenaires du Garage Solidaire.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens matériels : Un bâtiment situé dans les locaux de l'AFPA tout équipé pour recevoir les salariés dans des conditions nécessaires à leur apprentissage, équipements professionnels pour l'exercice d'une activité de mécanique conforme aux exigences de la profession : ponts mobile élévateurs, servante outillage, ..)

Moyens humains : 2 salariés permanents en CDI (directeur et encadrant technique), 1 accompagnatrice socioprofessionnelle en prestation de service, une équipe de salariés en insertion (2 mécaniciens polyvalents en mécanique auto en CDDI, 1 secrétaire comptable en contrat PEC)

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, DDETS, Département de l'Oise, Région Hauts-de-France, partenaires de l'emploi, prescripteurs sociaux.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de personnes bénéficiaires des services proposés par le Garage Solidaire,
- Nombre d'interventions réalisées : entretien, réparation, vente, location, nettoyage,
- Nombre de partenaires mobilisés : acteurs du service public de l'emploi, acteurs de la mobilité et de la mécanique automobile.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achat matières et fournitures	121 121 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	5 000 €
Services extérieurs	37 444 €	Etat (contrat de ville)	5 000 €
Autres services extérieurs	14 717 €	Région Hauts-de-France (contrat de ville)	6 000 €
Charges de personnel	157 287 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (aide au loyer) (valorisation)	17 000 €
Impôts et taxes	2 300 €	Vente produits finis, marchandises et prestations de service	239 501 €
Autres charges de gestion courante	2 995 €	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	39 782 €
Dotations aux amortissements	9 259 €	Dons manuels - mécénat	16 000 €
		Produits exceptionnels	3 840 €
		Ressources propres	13 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>345 123 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>345 123 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 3 – DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI**  
**3-2 ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL ET L'ECONOMIE SOLIDAIRE**  
**3-2-2 Encourager l'économie de proximité et les services dans les quartiers**

Action 3-2-2-3	<b>GESTION ET ANIMATION DE LA CLAUDE D INSERTION DANS LE CADRE DU NPNRU ARGENTINE/ST-LUCIEN</b>
141599	Maitrise d'œuvre : MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DU PAYS DU GRAND BEAUVAISIS (M.E.F)

**Finalités de l'action**

**Contexte :** La CA du Beauvaisis et ses partenaires se sont engagés dans la requalification des quartiers Argentine et Saint-Lucien qui vont bénéficier à ce titre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Ce projet doit permettre d'impulser une dynamique favorisant l'emploi des personnes les plus éloignées de la vie professionnelle et réduisant les inégalités sociales et urbaines et de s'appuyer sur l'ensemble des chantiers inscrits dans le NPNRU afin que ceux-ci contribuent aux actions de développement économique et social des quartiers. Ainsi, les marchés régulièrement passés par les maîtres d'ouvrage (collectivités locales, bailleurs sociaux), concernant des travaux, mais également des actions de gestion quotidienne des quartiers et d'utilisation des équipements créés ou rénovés, devront servir de levier pour l'insertion professionnelle des populations résidentes dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. La Maison de l'Emploi et de la Formation démontre aujourd'hui une expertise confirmée dans ce domaine de la gestion de la clause sociale. Elle a commencé en 2013 par la gestion de deux grands chantiers : la construction du Centre Pénitentiaire de Beauvais et le Centre Commercial « le Jeu de Paume. » Depuis 2016, les facilitatrices démontrent leurs expertises pour différents donneurs d'ordre tels que le Conseil Départemental de l'Oise, la Région, la ville de Beauvais et la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, le privé (RTE, DREAL, SNCF...) dont les principales missions portent sur l'assistance à l'ensemble des maîtres d'ouvrage pour inscrire les clauses dans leurs marchés, le suivi des heures réalisées, l'accompagnement des bénéficiaires de la clause pour construire des parcours professionnalisant, le suivi des indicateurs (quantitatifs et qualitatifs) et le reporting nécessaire au délégué territorial de l'ANRU, l'animation du dispositif partenarial, en lien avec les services de l'agglomération.

**Objectif Général :**

Développer, gérer et piloter les clauses d'insertion dans les marchés NPNRU de l'Agglomération du Beauvaisis.

Public visé	Localisation de l'action
Habitants des quartiers en politique de la ville, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières à l'emploi (demandeurs d'emploi de longue durée, allocataires RSA, publics reconnus travailleurs handicapés, bénéficiaires minima sociaux, jeunes de - de 26 ans...).	Beauvais - Quartiers Argentine, Saint-Lucien.

**Description de l'action**

Dans le cadre du NPNRU, la Maison de l'Emploi et de la Formation propose d'assurer : - le suivi des objectifs de la Charte NPNRU, en termes quantitatifs et qualitatifs ; - la coordination de la mise en œuvre de la clause d'insertion telle qu'elle la pratique d'ores et déjà actuellement, avec les services insertion des communes et les autres partenaires employeurs publics (Conseil Départemental, Pôle Emploi). Plus particulièrement, la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays du Grand Beauvaisis : Identifiera les candidats aux offres d'emploi relevant de la clause insertion dans le cadre du NPNRU, Appuiera l'ensemble des maîtres d'ouvrage du NPNRU dans l'inscription des clauses sociales dans leurs marchés, Définira et identifiera les populations prioritaires au regard des compétences requises par les opérations du projet et des besoins des entreprises, afin de proposer des candidats éligibles à ces dernières, Coordonnera les différents acteurs de l'insertion concernés pour construire des parcours d'insertion dans la durée, notamment en mutualisant les heures d'insertion, Facilitera l'anticipation des actions de formation et d'accompagnement nécessaires à la construction de ces parcours d'insertion, Coordonnera les différents acteurs de l'emploi et de la formation pour construire pour certains des bénéficiaires de véritables parcours professionnalisant, pour un retour durable à l'emploi, Appuiera et conseillera les structures de l'insertion par l'activité économique titulaires de marchés ou en sous-traitance et co-traitance, afin de favoriser la mise en œuvre de passerelles avec les entreprises du secteur marchand, Appuiera et conseillera les entreprises titulaires de marchés dans l'application des clauses sociales, en particulier les TPE et PME, Accompagnera et suivra les bénéficiaires des clauses sociales pour construire des parcours d'accès à l'emploi, Rendra compte aux différents services sociaux et à la CUD de la situation des habitants fragilisés intégrés dans ce dispositif, Suivra et consolidera les outils de suivi des objectifs de la Charte, en termes qualitatifs comme quantitatifs.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : 1 ETP Moyens matériels : Logiciel Abc clauses

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts-de-France, Emmaüs, Maison de l'Economie Solidaire, Foyer des jeunes travailleurs, ADARS, Mission locale, MAJI, Startlab.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

La Maison de l'Emploi et de la Formation s'appuiera sur le logiciel Abc Clauses. Différentes données essentielles au suivi des clauses d'insertion sont renseignées et permettent d'établir des bilans. Les indicateurs de suivi des opérations comme des participants tels qu'ils sont définis dans la charte nationale d'insertion y seront renseignés : Nb d'heures travaillées pour les opérations liées aux travaux et dans le cadre de la gestion urbaine de proximité, Modalités de réalisation des heures (embauche directe, intérim, alternance, formation...), Typologie des entreprises attributaires (nb de salariés, secteur d'activité...), Nb et typologie des bénéficiaires : sexe, âge, résidence dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, Caractéristiques des publics (TH, RSA, DEDL, niveau de formation), Situation des bénéficiaires à 6 et 12 mois après leur entrée dans le dispositif : Nb de propositions et typologie emploi (CDI, CDD de + de 6 mois et contrat en alternance) et formation, Nb de retour à l'emploi des bénéficiaires sortis de formation, Nb de sorties positives - emploi durable, Embauches directes ou indirectes liées à l'ingénierie des projets, au fonctionnement des équipements et aux actions d'accompagnement. La Maison de l'Emploi et de la Formation transmettra au moins une fois par semestre un état détaillé du suivi de la mise en œuvre de la clause d'insertion et des objectifs de la Charte aux membres du Comité de Pilotage.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	1 200 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	11 000 €
Services extérieurs	9 115 €	Etat (contrat de ville)	10 000 €
Autres services extérieurs	3 840 €	Ressources propres	33 775 €
Impôts et taxe	3 830 €		
Charges de personnel	36 650 €		
Emploi des contributions volontaires en nature	140 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>54 775 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>54 775 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 3 – DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI**  
**3-2 ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL ET L'ECONOMIE SOLIDAIRE**  
**3-2-2 Encourager l'économie de proximité et les services dans les quartiers**

<b>Action 3-2-2-4</b>	<b>AUX PIEDS DES IMMEUBLES</b>
141632	Maîtrise d'œuvre : Association LA CONCIERGERIE SOLIDAIRE DANS L'OISE

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

La Conciergerie Solidaire dans l'Oise, née en juin 2021 à Beauvais au sein de l'écosystème du Pôle de l'Economie Solidaire SIME, a développé un accompagnement dédié aux habitants des immeubles du quartier Argentine. La conciergerie assure de l'intermédiation entre prestataires de services et usagers. Sans prendre de coût supplémentaire au prix du marché, le Concierge apporte un service aux pieds des immeubles. Le coût de la Conciergerie est pris en charge un bailleur social. Des financements complémentaires permettent de mettre en place des ateliers de proximité tel qu'une construction d'un outil thème (prêt d'outils). Cette première conciergerie de quartier se fait en partenariat avec la SA HLM de l'Oise et ce dispositif sera développé en 2022 sur le quartier St-Lucien avec le bailleur Clésence.

**Objectif Général :**

Soutenir l'Economie Sociale et Solidaire locale (ESS) ;  
Favoriser l'inclusion en tant qu'entreprise d'insertion ;  
Réaliser des prestations de qualité et proposer des services à des prix extrêmement compétitifs ;  
Prendre en compte les enjeux environnementaux dans toute son activité ;  
Aller vers les populations les plus éloignées notamment en s'installant aux pieds des immeubles des QPV.

**Public visé**

1000 bénéficiaires : locataires de la SA HLM 60 et habitants du quartier

**Localisation de l'action**

Beauvais – quartier Argentine (Clos Saint-Antoine).

**Description de l'action**

La prestation proposée par la Conciergerie Solidaire est basée sur 3 briques complémentaires les unes des autres :

- o Un service de conciergerie physique au sein de la loge et en lien avec les gardiens des immeubles,
- o Un service dématérialisé afin de garder le lien hors horaire d'ouverture du site,
- o Une offre d'animation et de communication permettant de faire vivre le lieu, favoriser le vivre ensemble et fédérer les habitants.

Avec un état d'esprit positif, une formation à l'accueil client, aux codes de l'hôtellerie et l'envie de bien faire, deux concierges coordonnent les demandes et s'assurent de la qualité des services rendus. Ils proposent une prestation personnalisée aux locataires du site Clos Saint-Antoine (SA HLM de l'Oise) et plus largement aux habitants. Ils seront également joignables en ligne (plateforme digitale, adresse email et téléphone). Les concierges assurant les prestations sont des personnes en insertion, formés et accompagnés au quotidien. Par ailleurs, l'ensemble des prestataires pour les services de conciergerie sont locaux, et prioritairement des structures de l'ESS, du secteur de l'insertion et du travail protégé.

Quelques exemples de services et d'animation : appui administratifs, aide à la réalisation de CV, information emplois, ateliers informatiques, accès ordinateurs, imprimantes, scanners, services de conciergerie : pressing, repassage, couture, garage solidaire..., gestion du courrier/colis, etc., petit bricolage, coup de main, portage de course, baby-sitting ou petsitting...). Des ateliers de réemploi seront animés et notamment la création par les habitants de leur propre outil thème. Cet outil thème proposera sous forme de prêt des outils aux habitants (clés de 12 décolleuses à papier perceuse). Elle sera construite en partenariat avec la recyclerie de la Bergerette. L'association travaillera également en lien avec la ludothèque pour du réemploi et du prêt de jeux. Des ateliers autour du réemploi seront également organisés en partenariat avec Viarep et Décathlon spécifiquement autour de la réparation de vélo. Des ateliers de réemploi de textile seront également proposés par les ateliers de couture Faire.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : Deux concierges en insertion assureront l'accueil et l'animation chaque soir de 16h30 à 19h.

Moyens matériels : Un utilitaire aux couleurs de la Conciergerie permettra d'identifier le service, de faire la navette auprès des prestataires de services locaux. Acquisition d'une borne d'accueil pour la conciergerie. Aménagement de la Salle en sous-sol pour les services de réemploi Outil thème, Ludothèque... Un budget sera destiné à l'acquisition d'outils de réemploi et à la restauration de l'outil thème.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, DDETS, Département de l'Oise, Région Hauts-de-France, partenaires de l'emploi, prescripteurs sociaux.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Ouverture de la Conciergerie Solidaire chaque jour de 16h30 à 19h (sur 47 semaines), Animation de 10 ateliers : ex : textile, outil thème, Vide Palier...

Mise en place de deux questionnaires pour affiner l'offre de services

Adhésion à la Conciergerie Solidaire de 70 % des habitants SA HLM au bout de la 1<sup>ère</sup> année sur au moins un des services ou animations

Adhésion à la Conciergerie Solidaire de 300 habitants hors logements SA HLM.

Création d'un outil thème avec les habitants

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achat matières et fournitures	6 000 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 000 €
Services extérieurs	5 690 €	Etat (contrat de ville)	5 000 €
Autres services extérieurs	8 546 €	Département de l'Oise	6 000 €
Charges de personnel	37 221 €	Vente produits finis, marchandises et prestations de service (SA HLM Oise)	17 000 €
Charges fixes de fonctionnement	12 333 €	Etat (Travail – Emploi)	29 000 €
Dotations aux amortissements	14 210 €	Ressources propres	24 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>84 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>84 000 €</b>

# TRANSVERSAUX

## 4-1 - « Encourager la participation des habitants »

### ➤ 4-1-1 Encourager et soutenir les initiatives

4-1-1-1	Beauvais bourse aux initiatives citoyennes	VILLE DE BEAUVAIS
4-1-1-2	J'écris avec vous et je vous accompagne dans l'accès aux droits	AFIB
4-1-1-3	Le Mont Capron d'hier et d'aujourd'hui	SOFIA
4-1-1-4	Jardin partagé et gourmand	ECUME DU JOUR
4-1-1-5	Fête du quartier Notre-Dame du Thil et vide grenier	SOSIE
4-1-1-6	Fête de quartier Argentine	ROSALIE
4-1-1-7	Sorties familiales 2022 un élargissement culturel et convivial	ROSALIE
4-1-1-8	Sorties familiales	SOSIE
4-1-1-9	Sorties familiales	ASCAO
4-1-1-10	Sorties familiales	BENKADI

### ➤ 4-1-2 Développer les formes diversifiées de participation.

4-1-2-1	Journal de quartier	CONSEIL CITOYEN SAINT-LUCIEN
4-1-2-2	« Harmonie », journal du quartier Saint-Jean	ASCAO
4-1-2-3	Made in Saint-Jean 2022	LA BATOUDE
4-1-2-4	Projet After School	ECUME DU JOUR
4-1-2-5	Création d'un comité d'animation	LA LUDO PLANETE
4-1-2-6	Boite à jeux	LA LUDO PLANETE

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 4 – AXES TRANSVERSAUX**  
**4-1 ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES HABITANTS**  
**4-1-1 Encourager et soutenir les initiatives**

<b>Action 4-1-1-1</b>	<b>BEAUVAIS - BOURSE AUX INITIATIVES CITOYENNES</b>
142482	Maîtrise d'œuvre : VILLE de BEAUVAIS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Afin de donner aux habitants les moyens de se mobiliser dans la vie de leur quartier, la Ville de Beauvais a créé depuis 2015 une bourse aux initiatives citoyennes. L'ambition de ce dispositif est d'inciter les habitants à construire des micro-projets qui contribuent à l'animation de leur quartier, à l'amélioration du cadre de vie et au développement des échanges intergénérationnels.

Cette bourse s'inscrit dans les orientations prioritaires de la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, relatives à l'émergence et l'accompagnement des initiatives locales. D'autres collectivités, d'autres structures publiques ou privées peuvent participer financièrement à cette bourse.

**Objectif Général :**

- Favoriser la volonté, la capacité d'entreprendre des habitants ;
- Contribuer au rapprochement des citoyens et des institutions dans un souci de démocratie locale ;
- Favoriser tous projets ou actions émanant d'initiatives locales, concourant à développer la vie sociale de proximité ;
- Favoriser l'intégration et la mixité des populations d'âge et d'origine différents.

**Public visé**

- Les associations à partir du moment où le projet présenté encouragera la prise d'initiatives des habitants résidant en QPV et concourant à leur implication dans la vie de leur quartier.
- Les habitants, constitués en groupe minimum de 3 personnes et dont les 2/3 résident à Beauvais, pour des projets d'animation et de renforcement du vivre ensemble.

**Localisation de l'action**

Beauvais- quartiers : Argentine, Saint-Lucien, Saint-Jean, Cité des Fleurs (secteur en veille).

**Description de l'action**

-Pour les projets associatifs : il s'agit, au travers de la bourse, d'encourager les actions de lien social et de vivre ensemble mises en œuvre par des associations au sein des quartiers politique de la ville. Sont instruits dans le dispositif des projets à faibles coûts (ex. : une fête, une journée citoyenne, une opération de fleurissement, un atelier culinaire, des activités sportives, une exposition, etc.).

-Pour les projets d'habitants : Le financement de projets d'habitants s'attache à favoriser la prise d'initiative citoyenne et n'est pas limité aux habitants des quartiers en politique de la ville, de manière à encourager la mixité sociale.

Les axes "cadre de vie" et "vivre ensemble" figurent parmi les axes d'intervention prioritaires du dispositif.

La bourse est dotée d'une enveloppe globale de 20 000 €, avec un financement maximal de 500 € pour les projets habitants, 800 € par projet associatif, avec la possibilité d'un financement maximal de 1 500 € sur la période des fêtes de fin d'année (projets en lien avec les fêtes de Noël), et 1000 € si surcote lié au contexte sanitaire.

Les actions proposées sont étudiées avec la mise en place d'un appel à projet, et les dossiers sont présentés devant un comité de sélection des projets qui se réunit plusieurs fois par an selon le calendrier des conseils municipaux. Les dossiers retenus font ensuite l'objet d'un vote en conseil municipal. S'ils sont intéressés, d'autres financeurs, des associations représentantes de quartiers, etc., pourront rejoindre les comités de sélection de projets.

Les modalités de fonctionnement de la bourse sont précisées dans le règlement intérieur voté en conseil municipal.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : suivi administratif et financier du dispositif par la direction de la politique de la ville et du renouvellement urbain à la Ville de Beauvais,

Moyens matériels : mise en place d'un comité de sélection de projets pour l'examen des dossiers, écriture d'un bilan quantitatif, qualitatif et financier de l'action par chaque porteur financé.

**Partenariat mobilisé**

Ville de Beauvais, Etat, structures privées ou publiques pouvant participer financièrement à la bourse.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre d'habitants touchés,
- Nombre d'habitants investis dans le projet,
- Partenariat mis en place,
- Moyens de communication et méthode d'implication des habitants (réunions de quartiers, flyers, etc.).

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Bourse associations	20 000 €	Etat (contrat de ville)	10 000 €
		Ville de Beauvais (valorisation)	10 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>20 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>20 000 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 4 – AXES TRANSVERSAUX**  
**4-1 ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES HABITANTS**  
**4-1-1 Encourager et soutenir les initiatives**

<b>Action 4-1-1-2</b>	<b>J'ECRIS AVEC VOUS ET JE VOUS ACCOMPAGNE A L'ACCES AU DROIT ET AU NUMERIQUE</b>
141501	Maîtrise d'œuvre : ASSOCIATION FAMILIALE INTERCOMMUNALE DE BEAUVAIS (AFIB)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

L'écrit est indispensable dans les démarches administratives personnelles et professionnelles. La non-maîtrise de la langue française écrite constitue un obstacle supplémentaire pour les personnes en situation précaire. L'écrivain public joue donc son rôle d'accompagnateur social auprès des familles. Cette action, permettant de favoriser le « vivre ensemble » et le multiculturalisme, est développée dans les quartiers sensibles vers des personnes en situation précaire, et s'inscrit également dans les priorités de la politique de la ville relative à la cohésion sociale. Elle permet aux bénéficiaires de prendre conscience de leurs besoins et de reprendre confiance en eux pour entamer les démarches et accéder aux droits qui favorisent leur autonomie. Cette action est transversale à toutes les thématiques inscrites dans le contrat de ville (scolarité, santé, justice, etc.).

**Objectif Général :**

- Rendre le public plus autonome dans ses démarches personnelles, administratives et professionnelles,
- Accompagner les bénéficiaires dans leurs écrits et dans l'usage du numérique (accès aux droits et lutte contre l'exclusion sociale),
- Accompagner de manière personnalisée les familles qui se déplacent dans les permanences.

Public visé	Localisation de l'action
360 bénéficiaires	Beauvais – Quartier(s) Centre-ville (locaux AFIB), Argentine (mairie de quartier), Saint-Jean (MSIH), Saint-Lucien (Malice).

**Description de l'action**

Dans le cadre de son service d'accès aux droits (agrément code la consommation par la préfecture), l'AFIB assure des permanences hebdomadaires dans ses locaux et dans chacun des quartiers prioritaires de la ville : Saint-Jean, Argentine, Saint-Lucien. Au cours de ces permanences, l'écrivain public prend le temps d'écouter et de capter la confiance de la personne rencontrée individuellement. L'écrivain respecte les propos entendus et les retranscrits dans une forme adaptée / en fonction des besoins, il oriente les personnes vers d'autres organismes concernés. Il peut également accompagner vers l'ouverture ou le maintien des droits par le biais du numérique et envoyer si besoin vers le service consommateur qui reprend le relais afin d'accompagner vers la résolution d'un litige de consommation. C'est dans l'accomplissement de ces différentes étapes que la personne est accompagnée pour apprendre à ses prendre en charge, en particulier par le biais de l'usage du numérique.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : écrivains publics formés spécifiquement, reçoivent sur rendez-vous dans les permanences de l'AFIB et dans les locaux mis à disposition au sein des quartiers prioritaires, au sein du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) et dans le futur AFIB Mobile au cœur des zones vertes et blanches et dans les quartiers de la ville de Beauvais

Moyens matériels : ordinateurs, imprimantes et photocopieurs pour certains lieux de permanence. Mise à disposition de locaux municipaux sur les quartiers.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Département de l'Oise, SPIP, centre hospitalier, associations locales.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Satisfaction et résultats de chaque démarche.
- Tableau de suivi des visites, planning des permanences.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	3 528 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 500 €
Services extérieurs	2 632 €	Etat (contrat de ville)	2 000 €
Autres services extérieurs	1 328 €	Région Haut-de-France travail emploi	8 500 €
Impôts et taxe	124 €	Département de l'Oise	3 000 €
Charges de personnel	49 272 €	Ville de Beauvais (valorisation)	4 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	24 517 €	Emplois aidés (ASP)	1 305 €
		Ventes de produits finis	1 949 €
		Autres produits de gestion courante	278 €
		Etablissements Publics	196 €
		Reprises sur amortissements (reports ressources antérieures)	1 656 €
		Contributions volontaires en nature	24 517 €
		Ressources propres	32 500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>81 401 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>81 401 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 4 – AXES TRANSVERSAUX**  
**4-1 ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES HABITANTS**  
**4-1-1 Encourager et soutenir les initiatives**

<b>Action 4-1-1-3</b>	<b>LE MONT CAPRON D'HIER ET D'AUJOURD'HUI</b>
	Maîtrise d'œuvre : Association DE FRATERNITE INTERNATIONALE PAR L'ART (SOFIA)

**Finalités de l'action**

**Contexte :** Un partenariat permanent de l'association SOFIA avec les institutions et les acteurs associatifs a permis d'échanger sur les besoins des quartiers. Une présence au sein des différentes manifestations sur le territoire et un constat des besoins est fait notamment, lors des fêtes de quartier, et la mise en place d'événements pendant les vacances scolaires. L'association SOFIA apporte également des réponses appropriées aux besoins des différents acteurs des quartiers, à travers la mise en place d'ateliers de découverte et d'initiation aux arts.  
 Le projet vise à permettre aux habitants d'investir pleinement leur territoire, dans un cadre festif et ludique, pour les sensibiliser aux enjeux de l'investissement au sein des quartiers.

**Objectif Général :**

- Permettre aux habitants du Beauvaisis de découvrir un site historique au sein d'un quartier de Beauvais.

Public visé	Localisation de l'action
850 bénéficiaires	Beauvais quartier : Argentine.

Pour l'année 2022, il est prévu l'organisation d'une manifestation sur le site du Mont Capron autour d'activités de jeux de découvertes artistiques et de déambulation scénique, une représentation musicale fera l'objet de rendez-vous du public autour de la scène. Les associations partenaires de l'événement ont pour objectifs de proposer une activité ou une forme de jeu dans le but de permettre une transversalité entre les publics sur place, et de solliciter un large panel de possibilités artistiques. Le jeu a une place centrale sur le site, avec la Ludo Planète comme partenaire et surtout, comme lien social et intergénérationnel. Une découverte de l'expression théâtrale sera proposée au public avec restitution sur scène. Différentes associations seront invitées à proposer des stands avec des activités diverses et variées pour rendre ce moment ludique et riche d'instruction.  
 Une découverte de l'expression théâtrale sera proposée au public avec restitution sur scène. Différentes associations seront invitées à proposer des stands pour rendre ce moment ludique et riche d'instruction, un parcours de découverte nature et un parcours littéraire sur le site autour de la flore et de la faune locale du mont capron de de la fosse à Baillevent.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : une dizaine de bénévoles sur le site – 8 personnes dédiées à la sécurité dont 2 agents de sécurité et 5 bénévoles, une équipe de scouts pour la mise en place et le démontage des stands.

Moyens matériels : site du Mont Capron avec la scène et le théâtre de plein air, mise en place d'une caravane pour les toilettes sèches, d'un point d'eau par un habitant du lieu, d'une quinzaine de barnums et d'une cinquantaine de chaises.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Ville de Beauvais, associations locales, habitants,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Mise en place d'une commission Mont Capron composée des bénévoles et des adhérents de l'association,
- Communication au sein des réunions des commissions de coordination des différents quartiers, dès le mois de novembre,
- Mise en place d'un jeu de questions-réponses dès l'entrée du site, qui renseignera sur la provenance et la sociologie des participants,
- Mobilisation des habitants des quartiers prioritaires,
- Débriefing avec les partenaires de l'action avant et après la manifestation.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	3 950 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville) REPORT 2021	3 000 €
Services extérieurs	500 €	Etat (contrat de ville) REPORT 2021	3 000 €
Autres services extérieurs	4 250 €	Ventes de produits finis	950 €
Autres charges de gestion courante	250 €	Ressources propres	2 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	6 270 €	Contributions volontaires en nature	6 270 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>15 220 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>15 220 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 4 – AXES TRANSVERSAUX**  
**4-1 ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES HABITANTS**  
**4-1-1 Encourager et soutenir les initiatives**

<b>Action 4 -1-1-4</b>	<b>JARDIN PARTAGE ET GOURMAND</b>
141718	Maîtrise d'œuvre : Association ECUME DU JOUR

**Finalités de l'action**

**Contexte :** Les activités liées au jardin, à la nature et au développement durable améliorent le cadre de vie des habitants et favorise l'échange des savoirs dans le domaine de l'agro-écologie. Le jardinage sert de support à des échanges de savoirs et du bricolage : du jardinage traditionnel, de la permaculture etc. Le jardin est aussi un espace naturel sujet à des expérimentations en zone urbaine, un lieu propice au développement d'activités de bien-être, de découverte de la nature, d'habitat naturel de demain.

**Objectif Général :**

- Rompre l'isolement et encourager la mobilité autour des quartiers politique de la ville (QPV)
- Favoriser la mixité socioculturelle entre les habitant.e.s des QPV, des autres quartiers et de l'agglomération du Beauvaisis
- Encourager la transmission de savoir, apprendre les uns des autres autour des techniques de jardinage
- Apprendre à partager : des cultures, des récoltes, un espace, des outils, du temps
- Contribuer au renforcement de l'estime de soi, restaurer l'envie d'aller vers autrui...

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
100 bénéficiaires (tous publics)	Beauvais - quartier : Saint-Jean (jardin situé sur les hauteurs du quartier).

**Description de l'action**

Le projet s'articule autour de plusieurs actions :

**Rendez-vous hebdomadaires :** un collectif de bénévoles se réunit les mercredis et samedis après-midi pour entretenir ensemble la partie collective du jardin. En 2022, l'association souhaite poursuivre le développement de cette partie et les zones d'expérimentation, notamment autour de la permaculture.

**Soirée ou après-midi thématique :**

- Les ateliers cuisine à partir des produits récoltés
- Accueil d'artistes locaux afin de proposer une initiation au Land-Art et à la création à partir de matériaux de récupération
- Organisation d'ateliers de sensibilisation à une consommation plus locale et de saison, à la surconsommation et à la gestion des déchets, dans le cadre de la SERD semaine européenne de la réduction des déchets fin Novembre. L'association pourra proposer un ou plusieurs temps forts au jardin mêlant animations artistiques et gastronomiques afin de valoriser le travail des participants.

**Sensibilisation à la biodiversité locale et aux incroyables comestibles :**

- Visites : de l'écospace de la Mie au Roy, des Esserres à Lavacquerie, de la ferme urbaine de Saint-Jean et autres producteurs locaux, des fermes pédagogiques des alentours et les ruches du jardin de l'ALEP.

Ce projet s'adresse à tous les publics, de tous âges et toutes origines socioculturelles, avec une attention particulière pour : les personnes issues des QPV et les personnes en situation de précarité (jeunes adultes/familles monoparentales/migrants/mineurs non accompagnés/demandeurs d'emploi). La plupart des participants sont issus des quartiers environnants (Saint-Jean, Argentine, St Lucien, Voisinlieu), mais également de zones rurales ou urbaines, selon le principe de la mixité sociale.

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :** L'équipe de l'Ecume du jour, des bénévoles, partenariat avec des associations prescriptrices et/ou ressources, un animateur spécifique et des bénévoles

**Moyens matériels :** le jardin partagé, les locaux de l'association, matériel de jardinage et bricolage, matériaux de récupération pour leur donner une seconde vie.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Associations de quartier.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précisés**

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de personnes actives dans le collectif jardin.</li> <li>- Régularité et assiduité des personnes.</li> <li>- Témoignages des bénévoles</li> <li>- Nombre d'échanges pratiques en jardinage et cuisine ainsi que le nombre de personnes concernées</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de nouvelles personnes participant aux activités.</li> <li>- Nombre d'évènements réalisés en partenariat.</li> <li>- Occupation et appropriation de l'espace convivial</li> </ul> |
|---|---|

**Plan de financement prévisionnel**

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achats, prestations de services	7 000 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 000 €
Services extérieurs	945 €	Etat (contrat de ville)	2 000 €
Autres services extérieurs	1 547 €	Emplois Aidés	7 800 €
Impôts et taxe	485 €	Aides privées (fondation)	1 000 €
Charges de personnel	11 786 €	Ventes de produits finis	1 300 €
Charges indirectes	150 €	Autres produits de gestion courante	1 700 €
Emploi des contributions volontaires en nature	23 000 €	Transfert de charges	2 113 €
		Contributions volontaires en nature	23 000 €
		Ressources propres	3 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>44 913 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>44 913 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 4 – AXES TRANSVERSAUX**  
**4-1 ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES HABITANTS**  
**4-1-1 Encourager et soutenir les initiatives**

<b>Action 4-1-1-5</b>	<b>FETE DE QUARTIER DE NOTRE-DAME DU THIL ET SON VIDE GRENIER</b>
139396	Maîtrise d'œuvre : Association SOS INSERTION EMPLOI (SOSIE)

<b>Finalités de l'action</b>			
<p><b>Contexte :</b> Certains quartiers souffrent d'une image souvent négative et d'un manque d'animation. Afin de pallier ce manque, le soutien à la mise en place de « Fêtes de quartiers » permet de créer des moments de convivialité, d'animation, et de valoriser l'image des quartiers. Cette action a pour objet de participer à l'animation de la vie sociale des habitants, à valoriser la diversité du public, à permettre les rencontres et les échanges dans un esprit de partage et de solidarité entre les différentes générations.</p> <p><b>Objectif Général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer et renforcer les liens dans le quartier, les liens inter-quartiers afin de favoriser l'ouverture de Notre Dame du Thil vers l'extérieur.</li> <li>- Valoriser diverses formes d'expressions culturelles afin de répondre aux attentes et aux souhaits des habitants.</li> <li>- Lutter contre l'isolement, le sentiment d'exclusion de certains habitants, lutter contre le repli sur soi des personnes âgées.</li> <li>- Sensibiliser à l'éco-citoyenneté lors du vide grenier au respect de l'environnement.</li> </ul>			
<b>Public visé</b>		<b>Localisation de l'action</b>	
Habitants (adultes, jeunes, enfants) environ 900 personnes		Beauvais quartier : Notre-Dame-du-Thil.	
<b>Description de l'action</b>			
<p>La fête du quartier de Notre Dame du Thil et son vide grenier est un moment convivial destiné à l'ensemble des habitants du quartier et ouvert également aux habitants de la ville de Beauvais et son agglomération.</p> <p>La fête du quartier Notre Dame du Thil aura lieu le dimanche au environ de la mi-juin 2022 en partenariat avec différentes associations Beauvaisiennes.</p> <p>C'est une action qui promeut le respect de l'environnement par la mise en place d'actions concrètes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- utilisation de vaisselle en dure en partenariat avec le service cadre de vie et déchets de l'agglomération du Beauvaisis,</li> <li>- mise à disposition d'une fontaine d'eau par le groupe Véolia,</li> <li>- sensibilisation des usagers du vide grenier au tri de leurs déchets,</li> <li>- mise en place de container permettant de récupérer les dons et les invendus</li> <li>- atelier de sensibilisation au tri sélectif parents/enfants en partenariat avec le service cadre de vie et déchets.</li> </ul> <p>Elle promeut également des jeunes artistes locaux pour la partie musicale. La présence du Théâtre du Beauvaisis permet de sensibiliser les habitants à la pratique du spectacle vivant par notre partenariat dans le cadre de l'accès gratuit au dispositif "places suspendues" La présence de la police municipale permet également de sensibiliser les plus jeunes à la prévention routière.</p>			
<b>Moyens mis en œuvre</b>			
<p><u>Moyens humains</u> : .1 accompagnatrice sociale en CDI temps plein, 1 directrice 40% temps plein, 3 membres du Bureau (président, trésorière et secrétaire). 25 bénévoles et des jeunes Pass permis</p> <p><u>Moyens matériels</u> : mise à disposition de locaux, de matériels par la ville de Beauvais.</p>			
<b>Partenariat mobilisé</b>			
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, ville de Beauvais, associations locales			
<b>Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités</b>			
Compte rendu de l'action en termes qualitatif et financier (bilan intermédiaire au 31 août et rapport d'activités financier)			
<b>Plan de financement prévisionnel</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	4 418 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	4 000 €
Services extérieurs	475 €	Ville de Beauvais (valorisation)	7 200 €
Autres services extérieurs	771 €	Ventes de produits finis	700 €
Impôts et taxe	456 €	Transfert de charges	300 €
Charges de personnel	7 150 €	Ressources propres affectées au projet	2 295 €
Dotation aux amortissements	1 225 €	Contributions volontaires en nature	1 980 €
Emploi des contributions volontaires en nature	1 980 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>16 475 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>16 475 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 4 – AXES TRANSVERSAUX**  
**4-1 ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES HABITANTS**  
**4-1-1 Encourager et soutenir les initiatives**

<b>Action 4-1-1-6</b>	<b>FETE DE QUARTIER ARGENTINE 2022</b>
147223	Maîtrise d'œuvre : ROSALIE

<b>Finalités de l'action</b>			
<p><b>Contexte :</b> La fête de quartier Argentine permet d'encourager et de soutenir les initiatives ; elle développe des formes diversifiées de participation des habitants. Elle réduit les inégalités d'accès à la culture, aux sports et aux loisirs en proposant des activités culturelles, sportives et de loisirs, accessibles à tous en complétant l'offre en matière d'animations en accès libre. Elle favorise la cohésion sociale.</p> <p><b>Objectif Général :</b>  Mobiliser les habitants du quartier Argentine, les associations locales et les acteurs locaux intervenant dans les champs culturel, socioculturel, économique et social, pour offrir un temps de rencontre, de partage et de fête à tous les habitants du quartier, qui s'appuie sur une fanfare, des spectacles, des jeux gonflables, la découverte des associations et du cinéma.  Favoriser la créativité, valoriser le quartier et stimuler la convivialité pour faire vivre un bon moment à tous.  Innover et rayonner davantage sur l'ensemble du quartier en mettant en valeur le parc urbain qui sera aménagé à proximité en 2022 (En fonction de l'évolution positive des contraintes sanitaires)</p>			
<b>Public visé</b>		<b>Localisation de l'action</b>	
Environ 300 personnes		Beauvais quartier : Argentine	
<b>Description de l'action</b>			
<p>Le projet se compose de 3 étapes :</p> <p><b>1. Comité de Pilotage :</b> à partir de janvier, le réseau d'acteurs se réunira mensuellement afin de définir les contours et le thème fédérateur de la fête de quartier. L'option retenue pour 2022 est de créer une affiche en faisant participer les écoles et les centres de loisirs et l'association une fois le thème choisi. Des villages par thématiques et tranches d'âges pourront être mis en place. Afin de mener à bien ces villages, un référent pourra être désigné (selon son expertise) et aura pour mission de recueillir les propositions et opportunités qui seront discutées en comité de pilotage.</p> <p><b>2. Réalisation de la fête de quartier :</b> spectacles de rue et animations seront proposées sur un périmètre défini sur la place St Jean Marie Vianney plus spacieuse que la Place de France où pourront se rencontrer acteurs locaux et habitants du quartier. L'association souhaite pouvoir investir également le nouveau parc urbain tout proche si les conditions sanitaires le permettent.  Fort de l'expérience de 2021, et dans l'espoir que les conditions sanitaires permettront plus d'interactions, la fête de quartier 2022 intégrera une animation musicale et une flashmob de musiciens choisis en concertation avec les habitants et préparées en amont auprès des acteurs locaux (écoles, centres de loisirs, parents, enfants du quartier) la semaine précédant la fête dont pourra être porteuse la Fanfarasca et Sam'Bagages.  Volonté de pouvoir mobiliser de nouveaux acteurs impliqués sur le quartier dans le cadre de la Cité Educative.  Les jeux gonflables, un jeu à sensation et un parcours de prévention sur les engins de déplacement électrique (trottinettes, hoverboard et gyropodes) pour les adolescents en complément des performances artistiques et sportives des enfants et des jeunes et des acteurs et groupes locaux de musique et de danses ainsi que les talents culinaires des parents feront de la fête de quartier un repère pour les habitants</p> <p><b>3. Evaluation :</b> Lors de la rencontre mensuelle du comité de pilotage en lien avec la coordination des associations du quartier Argentine suivant la fête de quartier, une évaluation aura lieu pour retenir les points positifs et pointer les éléments à améliorer l'année suivante tant sur la préparation, l'organisation, la répartition des responsabilités et le déroulement concret de la fête de quartier.</p>			
<b>Moyens mis en œuvre</b>			
<p><u>Moyens humains</u> : 2 adultes relais, une directrice bénévole, 3 CPJEPS 14 bénévoles et 2 volontaires de service civique  <u>Moyens matériels</u> : un groupe électrogène, un minibus 9 places et mise à disposition des locaux</p>			
<b>Partenariat mobilisé</b>			
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Associations locales.			
<b>Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La fréquentation des stands et des diverses animations ainsi que le profil des participants (enfants seuls, jeunes, familles, seniors)</li> <li>- L'augmentation et la diversification du public participant</li> <li>- L'implication en évolution d'adultes et jeunes du quartier</li> <li>- L'implication de nouveaux acteurs investis sur le quartier</li> </ul>			
<b>Plan de financement prévisionnel</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	4 000 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	6 000 €
Services extérieurs	2 000 €	Ventes de produits finis	550 €
Autres services extérieurs	300 €	Emplois aidés	950 €
Charges de personnel	1 750 €	Autres produits de gestion courante	550 €
Emploi des contributions volontaires en nature	1 900 €	Contributions volontaires en nature	1 900 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>9 950 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>9 950 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 4 – AXES TRANSVERSAUX**  
**4-1 ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES HABITANTS**  
**4-1-1 Encourager et soutenir les initiatives**

<b>Action 4-1-1-7</b>	<b>SORTIES FAMILIALES 2022 POUR UN ELARGISSEMENT CULTUREL ET CONVIVIAL</b>
141785	Maîtrise d'œuvre : ROSALIE

**Finalités de l'action**

**Contexte :** Certains quartiers souffrent d'une image souvent négative et d'un manque d'animation. Afin de pallier ce manque, le soutien à la mise en place de « Fêtes de quartiers » permet de créer des moments de convivialité, d'animation, et de valoriser l'image des quartiers. Cette action a pour objet de participer à l'animation de la vie sociale des habitants, à valoriser la diversité du public, à permettre les rencontres et les échanges dans un esprit de partage et de solidarité entre les différentes générations.

**Objectif Général :**

Elargir les horizons culturels géographiques et sportifs des familles isolées du quartier Argentine.  
 Faire des sorties hors du quartier en favorisant les liens familiaux et la relation parents enfants.  
 Proposer des temps communs entre habitants sur le lieu de la sortie (goûter commun, visite commune...)  
 Permettre aux habitants du quartier Argentine d'avoir accès à une sortie culturelle, une sortie à la mer et une découverte des sports d'hiver.  
 Responsabiliser les parents à travers les carnets de sortie.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
200 bénéficiaires	Beauvais quartier : Argentine.

**Description de l'action**

L'action se divise en plusieurs étapes :

**1. La préparation :** Appel à propositions via les affiches et les partenaires, l'Adulte-relais de l'association accueille les familles et les partenaires et écoute les propositions de destinations en fonction des critères suivants : culture mer et sport d'hiver, le choix des lieux et de ses avantages se fait avec l'adulte-relais de l'association, les adultes participants aux ateliers de l'association et les personnes intéressées du quartier. Ensuite le programme est élaboré suivi de la diffusion de l'information tout en rappelant les consignes de sécurité à respecter

**2. Le déroulement :** une sortie familiale culturelle à la fin du printemps, une sortie à la mer en début d'été en privilégiant Fort Mahon en préparation du séjour familial fin août au même endroit facilement reproductible par les familles et porté par l'Association Rosalie, et une sortie découverte des sports d'hiver fin novembre. Tout au long de ces sorties la responsabilité des parents à l'égard de leurs enfants est mise en valeur. La restitution sous forme d'exposition, d'échanges autour d'un montage photos réalisé à plusieurs participants pour conforter les liens familiaux mais aussi les relations entre les participants et le vivre ensemble Il s'agira à chaque sortie de préparer les participants (prévention des risques dus au soleil, proposition de carnets de sortie...) Les inscriptions aux sorties se feront auprès d'un adulte-relais dans les locaux de l'association à des dates et horaires qui seront communiqués en amont afin de permettre un accès égal à chacun.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : un adulte relais de l'association et une dizaine de bénévoles sur l'ensemble des sorties

Moyens matériels : locaux de l'association, minibus de 9 places et véhicule 5 places.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, centres sociaux, service enfance, mairie de quartier, médiathèque, département de l'Oise, CAF

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Le nombre des participants
- L'implication des habitants dans le choix, la préparation, la diffusion de l'information auprès de leurs connaissances dans le quartier
- La qualité des visites, des échanges entre les habitants
- L'évaluation de chaque sortie lors du bilan - L'implication des habitants dans le retour
- Les échanges entre participants membres ou non de l'association
- Les relations parents-enfants valorisées lors du retour de la sortie autour du partage des photos et des carnets de chaque sortie

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	2 400 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 500 €
Autres services extérieurs	3 650 €	Département de l'Oise	1 000 €
Charges de personnel	1 600 €	Emplois aidés	1 100 €
Emploi des contributions volontaires en nature	2 000 €	Produits financiers	1 350 €
		Ventes de produits finis	900 €
		Autres produits de gestion courante	1 300 €
		Contributions volontaires en nature	2 000 €
		Ressources propres	500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>9 650 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>9 650 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 4 – AXES TRANSVERSAUX**  
**4-1 ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES HABITANTS**  
**4-1-1 Encourager et soutenir les initiatives**

<b>Action 4-1-1-8</b>	<b>SORTIE FAMILIALE</b>
139387	Maîtrise d'œuvre : Association SOS INSERTION EMPLOI (SOSIE)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Les sorties familiales ont pour objectifs de développer l'accompagnement des familles et des habitants vers l'accès aux loisirs et à la culture, afin de renforcer un soutien à la parentalité et à l'autonomie.

**Objectif Général :**

Faciliter des temps d'échanges éducatifs et ludiques intergénérationnels en direction des familles aux conditions modestes.

Créer des espaces d'échanges, de convivialité permettant le lien social et le lien inter quartiers.

Encourager l'appropriation des projets de sorties familiales par les usagers en les impliquant dans l'organisation.

Public visé	Localisation de l'action
57 bénéficiaires, majoritairement issus des QPV.	A l'extérieur de Beauvais

**Description de l'action**

Les sorties familiales de l'association sont des événements incontournables pour les habitants du quartier, de la Ville et même de l'Agglomération du Beauvaisis. L'association SOSIE va proposer une sortie familiale durant le mois de juillet 2022.

Afin de permettre l'accès à tous et à toutes, nos tarifs sont les mêmes depuis 2012 5€ pour les enfants de -de 18ans et 10€ pour les adultes. Nous participons également aux différents dispositifs menés par les partenaires institutionnels et associatifs. Nous informons et accompagnons les familles à bénéficier en s'inscrivant sur les dispositifs du Conseil Régional des Hauts de France pour l'éTER et les actions culturelles menées par le Département de l'Oise durant l'été.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : une directrice et une accompagnatrice sociale

Moyens matériels : mise à disposition de locaux

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Compte rendu de l'action en termes qualitatif et financier (bilan intermédiaire au 31 août et rapport d'activités financier)

**Plan de financement prévisionnel**

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achats, prestations de services	1 568 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 500 €
Services extérieurs	75 €	Ville de Beauvais (valorisation)	4 990 €
Autres services extérieurs	771 €	Ventes de produits finis	350 €
Impôts et taxe	456 €	Ressources propres	755 €
Charges de personnel	4 290 €	Transfert de charges	300 €
Dotations aux amortissements	735 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>7 895 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>7 895 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 4 – AXES TRANSVERSAUX**  
**4-1 ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES HABITANTS**  
**4-1-1 Encourager et soutenir les initiatives**

<b>Action 4-1-1-9</b>	<b>SORTIES FAMILIALES</b>
141615	Maîtrise d'œuvre : Association SOCIO-CULTURELLE DES AFRICAINS DE LOISE (ASCAO)

<b>Finalités de l'action</b>			
<p><b>Contexte :</b>            Chaque année, à l'approche de la période estivale, les habitants sollicitent l'ASCAO, afin de mettre en place des sorties familiales qui leur permettent de sortir du quartier et plus généralement de la ville, et de découvrir un environnement différent de leur quotidien. Afin de répondre favorablement à cette demande croissante, l'ASCAO souhaite proposer des sorties familiales qui permettront de recréer du lien au sein de la cellule familiale, mais également entre les habitants.</p> <p><b>Objectif Général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la mixité et l'ouverture vers l'extérieur ;</li> <li>- Amener les habitants et plus particulièrement ceux qui ont des difficultés financières, à découvrir d'autres lieux en groupe et dans la convivialité ;</li> <li>- Recréer du lien social familial et intergénérationnel entre les habitants et les nouveaux arrivants, en proposant des sorties ponctuelles ;</li> <li>- Offrir aux parents accompagnés de leurs enfants la possibilité de profiter de moments de temps libre ensemble.</li> </ul>			
<b>Public visé</b>		<b>Localisation de l'action</b>	
Environ 200 personnes (Familles résidant prioritairement dans les QPV)		2 destinations extérieures à Beauvais	
<b>Description de l'action</b>			
<p>Deux sorties familiales seront proposées en 2022. L'association ASCAO n'a pas encore établi de destination, ni le type de sorties qui seront proposées. Mais comme tous les ans, la demande des familles est majoritairement pour une sortie à la mer, et dans un parc d'attraction ou un lieu culturel.</p> <p>Les dates seront fixées en cohérence avec celles des sorties proposées par d'autres associations. Une affiche commune avec d'autres associations pourra être réalisée, pour permettre aux habitants de choisir leur sortie dès le début de l'été et également de repérer les dates d'inscriptions. Ce travail commun permet de vérifier que ce ne sont pas toujours les mêmes familles qui en profitent, le but étant de faire partir un maximum d'habitants.</p> <p>Une participation financière sera demandée pour chaque sortie. Un tarif unique ou un tarif spécifique adulte ou enfant sera proposé en fonction de la destination et des coûts réels pour les droits d'entrées.</p>			
<b>Moyens mis en œuvre</b>			
<p><u>Moyens humains</u> : deux accompagnateurs présents à chaque sortie afin de veiller au bon déroulement de celle-ci ;</p> <p><u>Moyens matériels</u> : un car par sortie, supports d'informations, affiches et parution dans le journal « Harmonie ».</p>			
<b>Partenariat mobilisé</b>			
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, associations locales.			
<b>Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressenti des usagers et des partenaires,</li> <li>- Nombre de participants, mixité des publics, origine géographique des participants,</li> <li>- Mise en place d'un carnet de bord qui permettra de vérifier les inscriptions des familles (une inscription unique).</li> </ul>			
<b>Plan de financement prévisionnel</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	400 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 500 €
Services extérieurs	2 400 €	Caisse d'allocation familiale	500 €
		Ventes de produits finis	800 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 800 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 800 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 4 – AXES TRANSVERSAUX**  
**4-1 ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES HABITANTS**  
**4-1-1 Encourager et soutenir les initiatives**

<b>Action 4-1-1-10</b>	<b>SORTIES FAMILIALES</b>
	Maîtrise d'œuvre : Association BENKADI

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Force est de constater que les sorties familiales ont connu une évolution importante et rassemblent de plus en plus de personnes. Elles permettent de vivre des temps de rencontre, d'échange et de convivialité, nécessaires à une cohésion de territoire où la famille doit demeurer une valeur forte. La diversité des sorties est très appréciée. C'est le temps idéal pour permettre aux familles de sortir de leur cadre de vie habituel en leur offrant la possibilité de découvrir leur environnement et ses richesses culturelles.

L'association Benkadi souhaite ainsi mettre en place plusieurs sorties pour les habitants, à caractère intergénérationnel (enfants, jeunes, familles) et lors desquelles seront privilégiés les aspects ludiques, artistiques et culturels.

**Objectif Général :**

- Faciliter l'accès aux loisirs à des familles aux conditions financières modestes ;
- Participer aux rapprochements, à la consolidation des liens familiaux notamment des relations parents-enfants ;
- Rompre l'isolement des familles pendant la période estivale ;
- Favoriser le brassage culturel à travers les découvertes et les sorties.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Public familial, prioritairement issu des QPV, soit environ 200 personnes	3 ou 4 destinations extérieures à Beauvais

**Description de l'action**

L'association souhaite proposer trois ou quatre sorties (en fonction des subventions accordées) s'étalant du mois de mai au mois de septembre 2022. Comme tous les ans et compte-tenu de la demande et du succès rencontrés, deux sorties seront proposées dans un parc d'attraction, une dans un musée et une autre à la mer.

L'association veillera à prendre l'attache des autres associations organisatrices de sorties afin que les familles ne s'inscrivent pas à plusieurs sorties. L'accent sera également mis sur la mixité des publics.

Pour chaque sortie, deux personnes de l'association seront référentes afin de veiller à son bon déroulement. Des réunions seront organisées pour expliquer l'organisation des sorties, des affiches seront réalisées et déposées au sein des différentes structures d'accueil du quartier (structures municipales, associations, bailleurs, centres commerciaux, ...).

Les sorties seront présentées lors des différentes réunions avec les associations locales afin que celles-ci puissent cibler les familles qui ne partent pas faute de moyens financiers.

Une participation financière sera demandée aux familles et le tarif sera défini en fonction de la destination et des éventuels droits d'entrée.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : 2 encadrants de l'association pour chaque sortie ;

Moyens matériels : mise à disposition d'une salle ou bureau par la Ville de Beauvais pour l'organisation de réunions en amont, réalisation d'une affiche et les inscriptions.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, associations locales

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de familles inscrites,
- Participation aux réunions de préparation,
- Caractéristiques sociales des participants et échanges entre les familles,
- Origines géographiques des familles.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achat	3 200 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville) REPORT 2021	1 000 €
Autres services extérieurs	2 100 €	Département de l'Oise	1 000 €
Emplois des contributions volontaires en nature	500 €	Autres produits de gestion courante	2 800 €
		Contributions volontaires en nature	500 €
		Ressources propres	500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>5 800 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>5 800 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 4 – AXES TRANSVERSAUX**  
**4-1 ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES HABITANTS**  
**4-1-2 Développer les formes diversifiées de participation**

<b>Action 4-1-2-1</b>	<b>AU CŒUR DE LA CITOYENNETE</b>
141250	Maîtrise d'œuvre : Association Conseil Citoyen Saint-Lucien

<b>Finalités de l'action</b>			
<p><b>Contexte :</b>          Le conseil citoyen Saint-Lucien est une instance de réflexion, de propositions et d'évaluation touchant tous les domaines du contrat de ville, dont la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain, ainsi que le développement économique et l'emploi. Le conseil citoyen est un organe consultatif et une instance de co-construction, qui contribue au suivi et à l'évaluation du contrat de ville et peut proposer des actions.</p> <p><b>Objectif Général :</b>          Susciter l'intérêt des habitants à la vie du quartier          Education à la citoyenneté par le sport en encourageant l'inscription et les pratiques au sein des clubs, et à la notion d'équilibre alimentaire          Promouvoir une mixité inclusive          Former des éco-citoyens (sensibiliser les habitants à l'écologie, développer les gestes éco-citoyens) et préserver le cadre de vie          Créer et renforcer les liens entre les habitants en suscitant leur intérêt à la vie du quartier          Améliorer la connaissance des événements, des acteurs du quartier et valoriser les actions positives auprès des habitants          Relayer la parole des habitants, valoriser les initiatives locales et échanger sur la vie du quartier          Informer, sensibiliser les habitants sur les projets de renouvellement urbain dans leur quartier : permettre la réflexion et l'expression à ce sujet.</p>			
<b>Public visé</b>		<b>Localisation de l'action</b>	
3 000 bénéficiaires, habitants du quartier Saint-Lucien et Bois Brûlet		Beauvais - quartier Saint-Lucien / Bois Brûlet.	
<b>Description de l'action</b>			
<p>L'action se développe en trois volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tournoi multisports (football, badminton, tennis de table) ateliers sur le thème de la citoyenneté et de la santé Football : éducation à la citoyenneté Badminton/tennis de table : éducation à la santé</li> <li>- Opération un quartier propre : Ramassage des déchets dans le quartier suivi d'un moment d'échange et de convivialité avec les participants Fréquence de l'action 7 fois par an</li> <li>- Le journal de St Lucien Les rédacteur.trice.s se réuniront lors de comités de rédaction, les sujets y seront discutés et définis. Lors de ces rencontres seront choisis des sujets en lien avec les rubriques existantes ou nouvelles. C'est un travail co-construit entre les personnes œuvrant dans le quartier. Ce journal se veut réflexif, informatif, proposant, invitant. Il comporte un agenda, (diffusion des informations locales, annonce des projets qui concernent St Lucien, un retour sur les événements qui se sont déroulés dans le quartier). Un espace dédié à l'information concernant la rénovation/travaux dans le quartier devrait perdurer. En 2022, 3 numéros sont prévus : il sera diffusé dans le quartier St Lucien et du Bois Brûlet, auprès des 2 800 habitants dans les boîtes aux lettres et disponible dans les lieux de vie du quartier</li> </ul>			
<b>Moyens mis en œuvre</b>			
<p><u>Moyens humains</u> : implication des bénévoles du Conseil Citoyen, intervention d'un graphiste pour la réalisation des numéros, concours des forces vives du quartier, associations, services territoriaux, commerçants, bailleurs, travaillant sur le territoire de Saint-Lucien.</p> <p><u>Moyens matériels</u> : Mise à disposition du local pour des réunions de travail, mises à dispositions de matériel numériques par MALICE (ordinateur, appareil photo ...) et/ou les services techniques de la ville</p>			
<b>Partenariat mobilisé</b>			
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts-de-France, associations locales.			
<b>Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Réalisation de l'action</li> <li>- Nombre de participants</li> <li>- Public concerné</li> </ul>			
<b>Plan de financement prévisionnel</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	4 000 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 500 €
Services extérieurs	400 €	Etat (contrat de ville)	3 500 €
Autres services extérieurs	2 600 €	Contributions volontaires en nature	3 500 €
Emploi des contributions volontaires en nature	3 500 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>10 500 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>10 500 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 4 – AXES TRANSVERSAUX**  
**4-1 ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES HABITANTS**  
**4-1-2 Développer les formes diversifiées de participation**

<b>Action 4-1-2-2</b>	<b>JOURNAL « HARMONIE » JOURNAL DU QUARTIER SAINT-JEAN</b>
141508	Maîtrise d'œuvre : Association SOCIO-CULTURELLE DES AFRICAINS DE L'OISE (ASCAO)

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Les habitants du quartier Saint-Jean ont en règle générale une vision parcellaire, déformée et négative de la réalité de leur quartier. Afin de corriger cette image trop dépréciée, l'association ASCAO propose de poursuivre la réalisation et la diffusion d'un journal de quartier valorisant les initiatives locales et mettant en avant l'implication des habitants du quartier. Par ailleurs, ce journal « Harmonie » a acquis une certaine reconnaissance auprès des habitants et son lectorat est à présent fidélisé.

**Objectif Général :**

- Informer les habitants en valorisant les actions réalisées sur le quartier Saint-Jean.
- Permettre aux habitants d'être informés sur les initiatives conduites sur leur quartier (associations, services municipaux, écoles, intervenants impliqués dans la vie sociale) en rendant compte de l'actualité locale.
- Donner la parole aux habitants sur des questions liées à leur quotidien.
- Développer une image valorisante du quartier Saint-Jean.

Public visé	Localisation de l'action
Habitants du quartier Saint-Jean (4 000 exemplaires)	Beauvais - quartier Saint-Jean.

**Description de l'action**

L'action consiste à éditer et à diffuser un journal de quartier ayant pour ligne éditoriale les initiatives locales des habitants.

Le journal est un bimestriel de 8 pages avec des rubriques « actualités », « forum », « portrait d'habitant », distribué gratuitement dans la quasi-totalité des boîtes à lettres et des lieux de vie du quartier (mairie annexe, médiathèque, commerces) et auprès d'un réseau d'associations partenaires.

Il est animé par un journaliste indépendant s'efforçant de proposer des sujets en adéquation avec les enjeux et la vie du quartier, et s'appuie pour cela sur un comité de rédaction composé d'habitants et de dirigeants associatifs.

Pour compenser le surplus d'informations qui ne peut figurer dans le bimestriel, un site internet [www.harmonie60.com](http://www.harmonie60.com) et un compte Facebook ont été créés par le journaliste.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : Des bénévoles qui distribuent le journal à chaque parution. Un comité de rédaction qui participe à la mise en œuvre du journal.

Moyens matériels : un local mis à la disposition de l'association par la Ville de Beauvais, du matériel informatique et bureautique pour recueillir et stocker des informations (appareil photo, caméra, téléphone portable, blog sur internet...).

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Département de l'Oise, écoles et collèges, médiathèque, associations locales, commerces, habitants.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Ressenti des lecteurs (les lecteurs sont toujours à la demande du prochain numéro)
- Sondage de porte à porte afin de recueillir des suggestions des lecteurs
- Bilan de l'action auprès des financeurs

**Plan de financement prévisionnel**

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achats, prestations de services	2 820 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	21 000 €
Services extérieurs	300 €	Etat (DRAC)	8 000 €
Autres services extérieurs	23 820 €	Département de l'Oise	5 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>34 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>34 000 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 4 – AXES TRANSVERSAUX**  
**4-1 ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES HABITANTS**  
**4-1-2 Développer les formes diversifiées de participation**

Action 4-1-2-3	MADE IN SAINT-JEAN
141522	Maîtrise d'œuvre : Association LA BATOUDE

#### Finalités de l'action

##### Contexte :

La Batoude souhaite renforcer sa présence dans l'espace public sur son quartier d'implantation, le quartier Saint Jean. Cette démarche n'a de sens qu'en y impliquant largement les habitants et les associations du quartier. Dans ce sens, La Batoude souhaite fédérer les associations du quartier autour d'un projet qui valorisera ses forces vives autour d'un événement festif dans l'espace public.

##### Objectif Général :

L'objectif est de faire de « Made in Saint Jean » un activateur de relations de proximité dans un contexte post-covid qui a renforcé le besoin de rencontres, d'échanges, de faire ensemble, de vivre ensemble. Impliquer les associations du quartier en s'appuyant sur leurs savoir-faire et leur expertise dans leurs domaines propres pour créer un temps fort qui rassemble les habitants. Renforcer l'habitude de travail en mutualisation et en transversalité entre les différents acteurs du quartier. A terme, faire en sorte que les habitants comme les acteurs associatifs, institutionnels, scolaires s'approprient pleinement « Made in Saint Jean ».

#### Public visé

3 000 personnes (tous publics)

#### Localisation de l'action

Beauvais - quartier Saint-Jean.

#### Description de l'action

Du printemps 2022 au 15 janvier 2023 : le principe est de consacrer une longue période pour développer du lien social et orchestrer les forces vives du quartier autour d'un projet artistique ambitieux dont l'aboutissement prendra la forme d'un événement festif et fédérateur dans l'espace public.

**Construire et faire ensemble** : A partir de janvier 2021 ; impulser le projet en rencontrant les habitants, pour expliquer le projet, susciter l'envie et provoquer des premières rencontres entre les habitants et les acteurs du quartier. En s'appuyant sur l'expérience de la première édition de « Made in Saint Jean » (15 janvier 2022), lancement de rencontres et discussions pour fédérer des associations, des établissements scolaires, des structures d'accueil diverses (maison de retraite, foyer de jeunes travailleurs, ADOMA, ...) et les habitants qui le souhaitent.

A l'automne 2022, présence d'artistes ayant l'expérience des arts de la rue permettant des actions participatives avec les habitants ou dans des lieux non-dédiés (hors salle de spectacle). Les disciplines artistiques seront celles de la rue (théâtre, musique, chant, marionnette, danse...). Parallèlement, les associations seront sollicitées sur leur savoir-faire. Il s'agira soit de s'appuyer sur leurs compétences dans un domaine artistique (percussion, danse, lecture publique, numérique, photo ou arts plastiques...) pour aboutir à des formes artistiques qui seront présentées lors de l'événement final le 15 janvier 2023.

**Faire fête ensemble** : Festivité et spectacle vivant. La Batoude proposera des spectacles de rue ouverts et accessibles à tous. Par exemple, ILa Cie On Off et son « Municipal Bal » : actions participatives autour de sa prestation artistique plus un autre spectacle. Enfin, l'école de cirque sera présente ainsi que la filière cirque du Collège Fauqueux afin de valoriser la progression des élèves du quartier.

L'implication des habitants : organisation conviviale de l'événement (par exemple un repas partagé, de la réalisation à la vaisselle, cuisiner et manger ensemble, participation au montage technique de l'événement, accueil des artistes...). Cet événement doit être marquant pour les habitants et plus largement, à l'échelle de la ville, identifier Saint Jean comme le quartier qui développe chaque année un projet artistique ambitieux et fédérateur dans l'espace public.

#### Moyens mis en œuvre

**Moyens humains** : une responsable du développement territorial - le médiateur culturel chargé du lien avec les habitants et associations - Une médiatrice/rerelations publiques - Une responsable de l'accueil des artistes - Un administrateur - Une directrice garante des orientations données au projet, responsable de la programmation et de la gestion du personnel - 3 intervenants arts du cirque - 1 régisseur et 2 techniciens - une trentaine de bénévoles

**Moyens matériels** : - Mise à disposition de la salle J.Brel et matériels par la Ville de Beauvais - Interventions ponctuelles possibles dans les locaux des associations et du centre social - Matériel scénique et pédagogique de La Batoude - Prêts de matériel scénique par des structures culturelles de l'agglomération

#### Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts-de-France, Département de l'Oise, habitants et associations locales ...

#### Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Nombre d'habitants, des associations, structures diverses du quartier impliquées dans le montage et les créations artistiques.
- Niveau d'implication dans le projet et nombre de rencontres organisées et assiduité des partenaires
- Intérêt des participants pour les actions proposées, qualité des échanges et des restitutions.
- Public présent aux différents rendez-vous et au temps fort final et couverture médiatique.

#### Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	14 500 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 500 €
Services extérieurs	1 100 €	Etat (contrat de ville)	2 000 €
Autres services extérieurs	11 410 €	Etat (DRAC)	6 000 €
Charges de personnel	3 690 €	Département de l'Oise	2 000 €
		Ville de Beauvais (valorisation)	2 000 €
		Aides privées fondations	6 000 €
		Ventes de produits finis	2 500 €
		Ressources propres	6 700 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>30 700 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>30 700 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 4 – AXES TRANSVERSAUX**  
**4-1 ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES HABITANTS**  
**4-1-2 Développer les formes diversifiées de participation**

Action 4-1-2-4	Projet « After School »
141732	Maîtrise d'œuvre : Association ECUME DU JOUR

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

L'Ecume du jour a toujours été un "tiers lieu", avant même que ce terme ne soit créé. Ni école, ni centre social, culturel ou de loisirs, c'est un lieu d'échange, d'émancipation et d'autodétermination. Cependant une partie du public n'a pas une réelle connaissance de ce lieu (adolescents, jeunes adultes, nouveaux arrivants...). Le projet « AFTER SCHOOL » tend à valoriser l'action de l'association au travers d'activités ponctuelles ou régulières, tout au long de l'année, auprès de ces publics.

**Objectif Général :**

- Encourager la pratique du débat (philo, rhétorique, théâtre forum...) et permettre aux ados de structurer leur pensée, pouvoir s'opposer, se comprendre, s'enrichir au contact de la différence, sans acrimonie.
- Permettre la pratique culturelle et artistique à des publics éloignés, faire connaître les talents locaux, permettre à tout un chacun de s'imaginer « créatif » plutôt que spectateur, et réduire l'exclusion sociale
- Valoriser les compétences en nouvelles technologies des ados, lutter contre la fracture numérique et favoriser des échanges intergénérationnels, sensibiliser l'ensemble des publics aux risques humains et environnementaux des usages du numérique via le conseiller numérique et les partenariats avec Oisux et UnisCité.
- Transmettre des pratiques économiques, écologiques et responsables, sensibiliser nos publics au développement durable (cuisine et cosmétiques maison, bricolage et jardinage, couture et ré-emploi) afin d'encourager des comportements d'achats et de consommation plus vertueux et durables.
- Permettre à ceux qui le souhaite de trouver une aide aux devoirs régulières grâce à la participation de nos bénévoles.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
70 bénéficiaires (à partir de 12 ans)	Beauvais - quartiers Argentine, Saint-Lucien, Saint-Jean

**Description de l'action**

Le projet AFTER SCHOOL sera synonyme à la fois de solidarité, débat et citoyenneté, pratique culturelle et artistique, développement durable et de consommation responsable mais également d'intergénérationnel et de lutte contre la fracture numérique.

Activités proposées :

Ateliers rhétoriques, café philo, ou théâtre forum, rencontre avec des artistes, auteurs, réalisateurs....

Ateliers de création et de pratique artistique : tels que l'atelier LandArt au jardin, écriture, collage, de la photographie et le développement photo, l'animation "image par image en 2D, du théâtre, du montage vidéo...

Activités linguistiques (découvrir, apprendre, approfondir une langue à travers des activités ludiques : tables de conversation, jeux et activités culinaires en langue étrangère pour les francophones, en langue française avec les apprenants du groupe Français Langue Etrangère.

Activités "Do it Yourself" : Des recettes de cosmétiques, de lessives naturelles à la couture, en passant par le bricolage de jardinière, la cuisine de saison et la conservation, les participants sortiront plus confiants et plus autonomes.

Ateliers de pratique numérique, artistique ou solidaire

Ateliers d'initiation à l'informatique auprès de Mineurs Non Accompagnés

Atelier de captation vidéo et de montage

Atelier découverte de métiers via un casque de réalité virtuelle (sous Licence "J'explore")

Après-midi Wi-i en maisons de retraite...

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : salariés, bénévoles et prestataires extérieurs

Moyens matériels : consommables (papier photo, fournitures créatives, aliments)

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Etat, centres sociaux, IFEP, PJJ, Rosalie, Oisux, Unis Cités, les foyers, le Blog 46

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Des indicateurs de contact et présence salariale auprès des publics : pourcentage de temps passé avec les usagers sur les activités de planification / animation / formation / chez des partenaires
- Indicateurs de fréquentation : nombre de participants, répartition des utilisateurs par quartiers/zones, etc, type de publics, etc.
- Indicateurs de satisfaction : fréquentation, nombre de sollicitation pour de nouvelles activités, mesure de la satisfaction, etc.
- Questionnaires qualitatif et quantitatif de satisfaction,
- Entretien individuels et collectifs, Rencontres de suivi de projet, Participation régulière d'usagers aux réunions de fonctionnement.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	6 200 €	Etat (contrat de ville)	1 800 €
Services extérieurs	1 153 €	Ville de Beauvais (Valorisation)	1 500 €
Autres services extérieurs	1 651 €	Autres établissements publics (FDVA)	10 000 €
Impôts et taxe	569 €	Contributions volontaires en nature	8 000 €
Charges de personnel	12 082 €	Agence de service et de paiement (emplois aidés)	8 520 €
Charges indirectes	165 €		
Emploi des contributions volontaires en nature	8 000 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>29 820 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>29 820 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 4 – AXES TRANSVERSAUX**  
**4-1 ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES HABITANTS**  
**4-1-2 Développer les formes diversifiées de participation**

<b>Action 4-1-2-5</b>	<b>CREATION D'UN COMITE D'ANIMATION</b>
141094	Maîtrise d'œuvre : Association LA LUDO PLANETE

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Connue et reconnue au sein des quartiers prioritaires de la ville, la Ludo Planète souhaite promouvoir leur local situé au sein du Parc Marcel Dassault en impliquant les habitants dans la vie de l'association, en les rendant acteurs et non plus simple consommateur de la ludothèque.

**Objectif Général :**

Permettre aux usagers et aux habitants :

- d'apporter leur contribution au projet de la structure.
- avoir un rôle d'acteur.
- soutenir et encourager les initiatives collectives.
- favoriser l'inclusion de personnes issus des trois quartiers de Beauvais les plus éloignés des structures.
- Lutter contre l'isolement physique ou social des publics.

Opérationnel : Créer une coordination composée de professionnels et de parents usagers

**Public visé**

30 bénéficiaires (à partir de 26 ans)

**Localisation de l'action**

Beauvais – Parc Marcel Dassault

**Description de l'action**

**1 : Transmission de savoirs et préparation d'une relève sur un créneau d'animation : (adultes uniquement)**

L'idée est de réunir et créer un comité d'usager-es composé de personnes issues des trois quartiers prioritaires de Beauvais. Le but de ce comité d'usagère-es serait de prendre en charge seul un créneau d'ouverture de la ludothèque.

Afin de proposer un accueil de qualité, l'équipe salariée va accompagner la création et la participation de ce groupe.

Cet accompagnement va impliquer à la fois :

- la mise en place d'ateliers de transmission
- la création d'outils concrets pour mettre en œuvre cette participation dans de bonnes conditions.
- une veille, favorisant l'émergence des besoins et des attentes du groupe. Il sera nécessaire d'initier une démarche de structuration de l'offre de formation en identifiant et priorisant les besoins spécifiques pour chaque bénévole, en fonction : des rôles et des responsabilités de chacun, du niveau de son implication.

Calendrier :

Janvier 2022 : Création d'une coordination « bénévolat »

Février - Avril 2022 : création d'outils, formation et : évaluation intermédiaire -

Avril 2022 : évaluation intermédiaire

Mai 2022 ; première ouverture portée par le groupe.

Septembre 2022 : évaluation intermédiaire réajustement

Septembre - Octobre : prise en charge d'un créneau.

**2 : Mise en place de stages de création d'espaces symboliques (enfants et adultes)**

Dans ce cadre nous pourrions tenir des stages "ateliers de créations d'espaces de jeux" en centre social pour alimenter la ludothèque afin de créer un pont entre les quartiers et la structures.

Calendrier : Vacances Février et Avril 2022 : stages création d'un espace symbolique en lien avec Elan CES

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : 1 professionnel en coordination, les bénévoles

Moyens matériels : locaux de la Ludo planète (mise à disposition par la ville de Beauvais) et tout type de matériel et équipement (ex : informatique, administratif, technique, supports de communication, télécommunications...)

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Etat, ville de Beauvais, centres sociaux, associations locales

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Quantitatif :

- Le nombre de personnes formées appartenant aux trois quartiers prioritaires de la ville de Beauvais
- Le nombre de temps de coordination proposés
- Le nombre de personnes présents sur les temps de ludothèque et le nombre de partenaires

Qualitatif :

- La satisfaction des participants et la cohésion du groupe.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	3 500 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Services extérieurs	5 750 €	Jeunesse Vie Associative	5 000 €
Autres services extérieurs	1 850 €	CAF	1 080 €
Charges de personnel	9 610 €	Agence de service et de paiement (emplois aidés)	4 630 €
Emploi des contributions volontaires en nature	3 500 €	Contributions volontaires en nature	3 500 €
		Ressources propres	7 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>24 210 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>24 210 €</b>

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2022**  
**PILIER 4 – AXES TRANSVERSAUX**  
**4-1 ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES HABITANTS**  
**4-1-2 Développer les formes diversifiées de participation**

<b>Action 4-1-2-6</b>	<b>BOITE A JEUX</b>
141058	Maîtrise d'œuvre : Association LA LUDO PLANETE

**Finalités de l'action**

**Contexte** : L'association Ludo Planète œuvre dans le cadre des principes généraux de l'éducation populaire, dont les valeurs se fondent sur la dignité humaine, la solidarité et la démocratie. La ludothèque est une institution au croisement de l'éducatif, du social et du culturel. Elle fait le lien entre la famille et la collectivité, entre les parents et les enfants, entre les jeunes et les adultes. C'est un espace de socialisation et plus largement d'éducation. Elle participe au développement et à la formation des enfants mais aussi des parents dans leur rôle parental. La dimension sociale est toujours présente : égalité d'accès au jeu, lieu de vie, lieu de rencontre et lieu d'échanges. La dimension culturelle est basée sur la rencontre et la découverte de différentes cultures ou civilisations.

**Objectif Général** :

- Inviter les familles à s'inscrire, à devenir actrices du développement de la vie locale,
- Renforcer les liens sociaux, interculturels et intergénérationnels au sein d'un même quartier,
- Améliorer l'accès à la culture ludique pour tous,
- Créer un lieu d'échanges et de rencontres ouvert à tous au sein de différents quartiers.

**Public visé**

Familles, parents et enfants (tranches d'âge : 4-12 ans)  
 Soit 1600 bénéficiaires

**Localisation de l'action**

Beauvais - Quartiers Argentine, Centre-ville, Saint-Jean et Saint-Lucien.

**Description de l'action**

Fort des 7 années d'expériences, le projet "Boîtes à Jeux 2022" se dote d'un axe global : être un lieu de médiation territorial. En multipliant ces espaces ludiques, permettre la création d'une dynamique qui participe à l'effacement des frontières, d'imbrication et d'interactions à l'ensemble de la ville.

**1 : Janvier Février Mars** : Phase de concertation - mise en place de ludothèques éphémères au sein des différents micro quartiers afin de récolter les attentes des habitants et les mobiliser pour les actions à venir tout au long de l'année. - création d'un comité de pilotage composés d'habitants des QPV afin de configurer de manière participative le programme, - un temps spécifique sur les moyens à mettre en place pour favoriser l'intégration des publics habitants les zones en marge urbaine, - mise en place d'un temps fort (journée sur la question du jeu et du genre avec les acteurs).

**2 : Avril-Mai-Juin** : Rue aux Enfants, balade ludique dans chaque quartier avec la mobilisation des partenaires associatifs et institutionnels (écoles, centre de loisirs etc). D'autres petites animations en pieds d'immeubles peuvent être organisées pour préparer au mieux les habitants quant au programme estival.

**3 et 4 : Juillet** : Boîte à Jeux à Saint-Lucien/ Boîte à jeux en centre-ville - **Aout** : Boîte à Jeux à Argentine, Boite a jeux à Saint-Jean. Sur chaque espace : espaces de jeux ouverts à tout public du mercredi au samedi + Temps forts comme l'Inauguration ; clôture ainsi que les samedis avec des animations thématiques.

**5 : Septembre** : Bilans et perspectives pour 2022 : invitation des partenaires et des habitants à participer.

**6 : Octobre** : Rue aux Enfants à Argentine et à St-Lucien afin de garder la mobilisation, le lien avec la population rencontrée durant l'été.

**7 : Novembre / Décembre** : RestauraJeux (soirée jeux) ; un événement à Argentine pour la fin de l'année.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : 2 salariés, des bénévoles, recrutement de CDD pour la période estivale.

Moyens matériels : location de deux containers pour l'été, une banque importante de jeux, mise à disposition de locaux et matériels pour les temps forts par la Ville.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts-de-France (dispositif Nos Quartiers d'Eté), Département de l'Oise, CAF, associations locales.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Concertation avec les partenaires en amont du projet,
- Questionnaire à diffuser dans les quartiers Saint-Lucien et Argentine (Janvier / Février),
- Concertation lors de temps forts,
- Évaluation quantitative : nombre de participants (listing, prise en compte de la pérennisation du public, taux de mobilité du public)

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	9 500 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	8 000 €
Services extérieurs	2 100 €	Etat (contrat de ville)	9 000 €
Autres services extérieurs	3 200 €	Région Haut-de-France (Dispositif NQE)	12 500 €
Charges de personnel	46 100 €	CAF	11 000 €
Charges financières	200 €	Aides privées	3 000 €
Emplois des contributions volontaires	5 500 €	Ventes de produits finis	3 556 €
Dotations aux amortissements	5 00 €	Contributions volontaires en nature	5 500 €
		Emploi aidés	13 544 €
		Ressources propres	1 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>67 100 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>67 100 €</b>

## PILIER 4 – AXES TRANSVERSAUX

### 4.2- « Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs »

#### ➤ 4-2-1 Sensibiliser le plus grand nombre d'enfants aux arts et à la culture

4-2-1-1	Une école de cirque au sein des quartiers	LA BATOUDE
4-2-1-2	Découverte des arts du cirque	LA BATOUDE

#### ➤ 4-2-2 Faciliter l'accès à l'art et à la culture des habitants par les actions de médiation et de sensibilisation

4-2-2-1	Un centre culturel au sein des quartier - transversalité	ASCA
4-2-2-2	Précieuse parole « du moment décisif au temps retrouvé »	CIE DE LA YOLE
4-2-2-3	Microfolies au Tcho café 2021	RICOCHETS
4-2-2-4	Le théâtre fait son enfant	SOFIA
4-2-2-5	Atelier de sensibilisation au violoncelle	ASSOCIATION POUR LE RAYONNEMENT DU VIOLONCELLE

#### ➤ 4-2-3 Réduire les inégalités d'accès à la culture, aux sports et aux loisirs

4-2-3-1	Animation de la vie sociale du quartier Argentine : projet jeunesse	VILLE DE BEAUVAIS
4-2-3-2	Saint-Lucien Ensemble	VILLE DE BEAUVAIS
4-2-3-3	Recréer du lien social et favoriser un bien vivre ensemble dans le quartier Argentine	ROSALIE
4-2-3-4	Le réseau des médiathèques et la transversalité	CA du Beauvaisis
4-2-3-5	Et maintenant, dansons !	NO MADE
4-2-3-6	Le tennis au pied des immeubles : comment faciliter l'intégration des jeunes des quartiers prioritaires Beauvais grâce aux sports	TENNIS CLUB DE L'AGGLO DU BEAUVAISIS
4-2-3-7	Séjour sport et nature dans les Hautes Alpes sorties culturelles : opportunités d'enrichissement pour les jeunes du dispositif « fête le mur Beauvais »	TENNIS CLUB DE L'AGGLO DU BEAUVAISIS

Action 4-2-1-1	UNE ECOLE DE CIRQUE AU SEIN DU QUARTIER		
141139	Maîtrise d'œuvre : Association LA BATOUDE		
<b>Finalités de l'action</b>			
<p><b>Contexte :</b> La Batoude est la seule école de cirque agréée par la Fédération Française des Ecoles de Cirque, et par l'Education Nationale dans le département de l'Oise, reconnue pour la qualité de son enseignement. Elle fait partie des trois grands pôles artistiques de la ville, et située au cœur du quartier Saint-Jean. Répondant au besoin de proposer des activités artistiques en complément de démarches sociales, ou éducatives d'accompagnement des enfants, des adolescents et des habitants de manière générale, sur les quartiers prioritaires. En ce sens le cirque est un outil particulièrement pertinent et efficace.</p> <p><b>Objectif Général :</b> L'école de cirque est un outil culturel de qualité, reconnu nationalement, au service du développement local des quartiers de Beauvais. Les arts du cirque sont par excellence des arts populaires qui touchent tous les publics, même les plus éloignés socialement, culturellement des pratiques artistiques. L'implantation d'une école de cirque au cœur du quartier St Jean, qui intervient aussi auprès des autres QPV, permet de créer du lien social et de contribuer à donner une image positive du quartier et de ses habitants. La mixité sociale souhaitée par l'équipe de la Batoude est également facteur d'ouverture, d'intégration et d'échanges. Il s'agit de rendre la culture accessible à tous, par la pratique d'une discipline artistique variée et adaptée aux capacités de chacun (de la petite enfance aux séniors).</p>			
<b>Public visé</b>		<b>Localisation de l'action</b>	
1200 bénéficiaires dont 550 en QPV		Beauvais - quartier Saint-Jean.	
<b>Description de l'action</b>			
<p>- <u>POUR LES ADHERENTS DE L'ECOLE DE CIRQUE</u> De janvier à juin 2022 : 12 ateliers hebdomadaires tout public : 1 atelier parents/enfants (2-3 ans) / 1 atelier 4 ans / 1 atelier 5 ans / 2 ateliers 6-7 ans / 3 ateliers 8-10 ans / 2 ateliers 11-15 ans / 2 ateliers 16 ans et plus. De septembre à décembre 2022, souhait d'ouvrir des créneaux supplémentaires pour les moins de 5 ans et les parents-enfants. Environ 10 stages et masterclasses seront proposés sur des week-ends pour les élèves et habitants du Beauvais, animés par La Batoude ou des compagnies. 16 élèves bénéficieront de séances supplémentaires pour créer des numéros présentés au Rencontres Régionales de la FREC et au festival Circa en cas de sélection. Tous les élèves à partir de 6 ans présentent un spectacle en fin d'année à la salle J. Brel L'école de cirque propose des tarifs basés sur un quotient familial et des facilités de paiement pour les personnes les plus en difficulté (inscription aux ateliers hebdomadaires entre 100€ et 210€/an selon les revenus et l'âge de l'élève / tarif des spectacles : 6€ pour les élèves de l'école de cirque).</p> <p>- <u>Dans le cadre de parcours d'éducation artistique</u> à l'école et hors de l'école, La Batoude propose d'associer la pratique artistique à la venue aux spectacles. Ainsi, les établissements et associations des quartiers assisteront à plusieurs spectacles de cirque à la salle J.Brel.(collège Fauqueux, écoles maternelles et primaires en QPV). Deux de ces spectacles à destination des moins de 3 ans (en juillet 2022, avec l'ASCA pour le Biberon Festival) et des moins de 6 ans (en mars 2022) mettront l'accent sur lien parents-enfants et l'implication des parents dans la découverte artistique pour leurs enfants. D'autres spectacles seront plutôt à destination des élèves d'écoles primaires ou de collèges.</p> <p>- <u>Un projet de médiation alliant le livre et l'histoire du cirque</u>, animé par les médiateurs de La Batoude et les bibliothécaires de la médiathèque St Jean. Sensibiliser les enfants (via les partenaires locaux) à l'univers du cirque, en alliant le livre et le spectacle vivant. Inviter les habitants à fréquenter des lieux culturels comme la médiathèque et La Batoude.</p> <p>- <u>Des projets visant des publics spécifiques du quartier</u>, souvent très éloignés de l'univers des arts du cirque et des pratiques culturelles, parfois en difficulté d'insertion également, sont proposés par l'école de cirque</p> <p>"<u>Si maman cirque</u> " : poursuite du projet qui s'adresse aux femmes des QPV. Environ 16 mamans suivront des ateliers hebdomadaires et iront aux spectacles.</p> <p>- <u>Pour les jeunes de l'adars, leurs pères et leur famille</u> : un projet ambitieux sera mené au printemps 2022 (janvier à avril) avec les jeunes et leurs pères accompagnés par l'ADARS (ateliers de sensibilisation, présentation de fin de projet...)</p>			
<b>Moyens mis en œuvre</b>			
<p><u>Moyens humains</u> : - Une équipe pédagogique de 3 intervenants permanents (+ des artistes) - Une responsable du développement territorial, - Une médiatrice/rerelations publiques - Un médiateur culturel. - Un administrateur - Une directrice garante des orientations données aux actions de l'école de cirque et à la gestion du personnel</p> <p><u>Moyens matériels</u> : - Mise à disposition de la salle Jacques Brel et des bureaux par la ville de Beauvais - Mise à disposition de salles ou gymnases de certaines structures partenaires (établissements scolaires notamment). - Matériel pédagogique spécifique à la pratique des arts du cirque et matériel scénique de la Batoude - 2 Camions utilitaires de la Batoude - Location d'un garage et d'un lieu de stockage des décors et du matériel pédagogique.</p>			
<b>Partenariat mobilisé</b>			
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts-de-France, Département de l'Oise, instituts spécialisés, associations locales ...			
<b>Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités</b>			
<p>- Nombre d'élèves habitants en QPV, assiduité et taux de réinscription. - Nombre de demandes et reconductions de projets avec les structures en QPV</p> <p>- Public présent aux manifestations publiques - implication et assiduité des publics spécifiques sur les opérations ciblées</p>			
<b>Plan de financement prévisionnel</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	5 000 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	43 800 €
Autres services extérieurs	27 447 €	Etat (contrat de ville)	2 000 €
Impôts et taxe	1 700 €	Etat (FONJEP)	3 000 €
Charges de personnel	151 500 €	Département de l'Oise	20 000 €
Autres charges de gestion courante	5 225 €	Ville de Beauvais (valorisation)	37 000 €
		Prestations de services	63 372 €
		Autres produits de gestion courante	2 500 €
		Ressources propres	19 200 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>190 872 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>190 872 €</b>

<b>Action 4-2-1-2</b>		<b>DECOUVERTE DES ARTS DU CIRQUE</b>	
140998		Maîtrise d'œuvre : Association LA BATOUDE	
<b>Finalités de l'action</b>			
<p><b>Contexte :</b> Il existe une forte demande des structures d'animation et des familles pour des activités artistiques et culturelles durant les vacances scolaires, ou lors d'événements organisés par la Ville de Beauvais. L'objectif de cette action est à la fois de s'appuyer sur ces temps pour sensibiliser les jeunes aux arts du cirque et leur permettre de s'approprier la salle Jacques Brel, mais également de renforcer le lien avec les associations des quartiers prioritaires.</p> <p><b>Objectif Général :</b> Sensibiliser les habitants des quartiers prioritaires à la pratique des arts du cirque durant les vacances scolaires en les amenant à fréquenter la salle J.Brel ou en allant à leur rencontre sur des temps forts dans les quartiers. Renforcer le lien social entre les habitants des quartiers prioritaires par la pratique des arts du cirque et les partenariats avec les associations des quartiers.</p>			
<b>Public visé</b>		<b>Localisation de l'action</b>	
1 000 bénéficiaires dont 510 en QPV		Beauvais - quartier Saint-Jean.	
<b>Description de l'action</b>			
<p>- <u>5 Journées de "CIRQUE EN TANDEM"</u>. 3 créneaux de 2 heures chaque premier samedi des vacances scolaires (février, Pâques, juillet, Toussaint, Noël). Ateliers de découverte du cirque ouverts à tous, quel que soit l'âge, le niveau de pratique et l'origine géographique des participants. Principe : venir à deux personnes (ou plus) pour pratiquer les arts du cirque en famille ou entre amis et avec d'autres personnes du groupe. Cette activité culturelle est pensée comme un moment de partage intergénérationnel, où la mixité des publics est primordiale (enfants, parents, grands-parents ou amis, adhérents ou non adhérents de La Batoude). L'objectif fort est aussi de créer du lien social et de renforcer le lien familial en prenant le prétexte de la pratique du cirque. Un créneau "cirque adapté" sera à chaque fois dédié spécifiquement aux personnes handicapées ou dépendantes et leurs accompagnants pour qu'ils vivent ensemble des moments en dehors des contraintes de soin inhérentes au handicap ou à la maladie (type alzheimer).</p> <p>Public : 24 personnes par créneau tout public et 15 personnes par créneau Cirque adapté soit 315 bénéficiaires sur l'année dont 110 en QPV et 75 en cirque adapté.</p> <p>- <u>4 STAGES DE DECOUVERTE DU CIRQUE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES</u>, au cours desquels les jeunes s'initient aux différentes disciplines avec une dernière séance ouverte aux parents. Pour ces stages, les associations et structures d'animation sont notre relais auprès des jeunes et la mise en place des stages est le fruit d'un partenariat avec ces structures. Public : 80 bénéficiaires dont 30 en QPV - 1 STAGE A INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES EN JUILLET, qui permet d'accueillir des enfants et des adolescents qui ne fréquentent pas l'école de cirque. Ce stage a aussi pour objectif de susciter l'envie de s'inscrire à l'école de cirque pour une pratique sur le long terme dès la rentrée suivante. Public : 20 bénéficiaires dont 10 en QPV</p> <p>- <u>8 CRENEAUX DE "PORTES OUVERTES AUX ASSOCIATIONS"</u>, en juillet, proposées gratuitement aux associations du quartier Saint-Jean et des autres quartiers prioritaires. Public : 120 bénéficiaires dont 90 en QPV</p> <p>- <u>DES ATELIERS DE DECOUVERTE ET DEMONSTRATION LORS D'EVENEMENTS ET TEMPS FORTS SUR LES QUARTIERS</u>. Encadrés par les intervenants de l'école de cirque, ouverts à tous. Le principe est de venir librement et gratuitement essayer les objets du cirque et de vivre les premières sensations sur les agrès proposés (aérien, équilibre sur objet, jonglerie, acrobatie...). La plupart de ces ateliers ont lieu en extérieur, au pied des immeubles. Les manifestations organisées par la Ville ou les associations sont propices à ce type d'action : l'Été s'anime, les fêtes de Quartier, festival Malices et Merveilles, Fête du Sport.</p>			
<b>Moyens mis en œuvre</b>			
<p><u>Moyens humains</u> : - Une équipe pédagogique de 3 intervenants permanents et des intervenants artistes extérieurs - Une responsable du développement territorial, - Une médiatrice chargée du lien avec les adhérents de l'école de cirque et leur famille - Un médiateur culturel - Un administrateur - Une directrice chargée des relations avec les associations et partenaires de la ville</p> <p><u>Moyens matériels</u> : - Mise à disposition de la salle Jacques Brel et de bureaux de l'association par la ville de Beauvais - Matériel pédagogique spécifique à la pratique des arts du cirque et matériel scénique de la Batoude - Camion utilitaire type Trafic Renault, propriété de la Batoude</p>			
<b>Partenariat mobilisé</b>			
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts-de-France, Département de l'Oise, associations des quartiers prioritaires, Fédération Française des Ecoles du Cirque, CCAS, Education Nationale, crèches et réseau d'assistantes maternelles.			
<b>Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités</b>			
<p>- Nombre d'enfants et d'habitants des quartiers participants aux activités et assiduité sur les stages</p> <p>- Nombre de manifestations sur lesquelles La Batoude est présente</p> <p>- Intérêt des associations pour les actions proposées, qualité des partenariats montés avec elles, inscription dans la durée du lien entre les associations et structures d'animation avec la Batoude.</p> <p>- Inscriptions de jeunes à l'école de cirque de la Batoude suite à ces stages et ateliers de sensibilisation</p>			
<b>Plan de financement prévisionnel</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achat matières et fournitures	3 625 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	7 900 €
Autres services extérieurs	3 640 €	Etat (contrat de ville)	2 000 €
Impôts et taxes	300 €	Etat (FONJEP)	2 500 €
Charges de personnel	24 900 €	Ville de Beauvais (valorisation)	2 000 €
Autres charges	400 €	Département de l'Oise	4 000 €
		Prestations de service	10 365 €
		Ressources propres	4 100 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>32 865 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>32 865 €</b>

Action 4-2-2-1	UN CENTRE CULTUREL AU SEIN DU QUARTIER : UNE FORCE POUR LE VIVRE ET ETRE ENSEMBLE - TRANSVERSALITE
141538	Maîtrise d'œuvre : ASSOCIATION CULTURELLE ARGENTINE (ASCA)

**Finalités de l'action**

**Contexte :** La société d'aujourd'hui laisse peu de place à la création, à l'expression et à la valorisation personnelle. Le fait de participer à une activité dans laquelle les habitants des quartiers peuvent s'exprimer contribuera à leur ouverture d'esprit, à devenir acteurs de leurs loisirs et de la dynamique des quartiers. Les associations des quartiers, le service Jeunesse de la ville de Beauvais et les membres de l'équipe de l'ASCA ont pu constater que les activités culturelles ne sont pas accessibles à l'ensemble des habitants, alors que l'action culturelle de l'ASCA peut être utilisée comme outil du lien social. En 2022, l'ASCA souhaite poursuivre son développement en réduisant les inégalités d'accès à la culture, en sensibilisant aux valeurs de la République, en encourageant et en soutenant les initiatives et en favorisant les rencontres entre les habitants des quartiers autour d'actions artistiques.

**Objectif Général :**

- Dans la continuité de ces 2 dernières années, renforcer les développements : le projet, la communication, l'accueil des publics
- Renforcer l'équipe de l'ASCA : embauches, requalification, formations...
- Poursuivre l'embellissement de notre bâtiment
- Initier les travaux structurants de notre bâtiment : réfection du cinéma, réflexion sur la salle de concert, ...
- Développer notre lien avec le quartier
- Créer/Développer notre pôle Arts Numériques - Développer nos partenariats, notamment avec les entreprises et les CE
- Tenter de renforcer notre capacité d'autofinancement pour renforcer l'équipe

**Public visé**

5 500 bénéficiaires sur l'ensemble des actions

**Localisation de l'action**

Beauvais - quartier Argentine.

**Description de l'action**

Le pilier « transversalité » : 5 projets

Projet 1 : Concerts au pied des immeubles \* 3 concerts de plein air durant l'été 2022

Projet 2 : Ces petites histoires qui font notre quartier :

Des artistes dans les immeubles \* Sandra N'Kaké et Ji Drû : « nos cultures en chanson » • Rencontre avec les habitants • Ateliers de chansons • Enregistrement •

Exposition du travail dans le quartier • Concert de Sandra N'Kaké et Ji Drû dans l'ASCA

Projet 3 : Vidéos projection dans le quartier, accessible pour tous - Les ciné transats

Médiation des 3 projections dans les quartiers - Programmation par les habitants : 1 à Argentine, 1 à St Jean, 1 à St Lucien

Projet 4 : Les projections sur le mobilier urbain du quartier : 2 projections Mapping dans l'année o 1 pendant le Festival #Rêveries o 1 à Noël

Projet 5 : Concert jeune public en plein air - Gros concert jeune public d'ouverture de saison, (artiste en cours de définition) - Place de France

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : le personnel permanent de l'ASCA - Des animateurs spécialisés - Des intermittents du spectacle

Moyens matériels : locaux, salles de cinéma, Ouvre Boite, bar'Asca, d'animation... équipées, le matériel nécessaire pour chaque projet

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts-de-France, Département de l'Oise, les associations des quartiers (les commerçants, le conseil citoyen, Rosalie...).

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Bilan quantitatif et qualitatif

Nombre de personnes présentes lors des actions

Satisfaction des participants

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	71 265 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	25 000 €
Services extérieurs	1 800 €	Etat (contrat de ville)	15 000 €
Autres services extérieurs	3 957 €	Etat (Jeunesse-Vie Associative)	20 000 €
Impôts et taxe	2 007 €	Etat (DRAC)	16 043 €
Charges de personnel	33 352 €	Région Haut-de-France	3 224 €
Charges indirectes	11 238 €	Département de l'Oise	971 €
Emploi des contributions volontaires en nature	5 460 €	Ville de Beauvais (valorisation)	6 183 €
		Emplois Aidés	19 960 €
		Ressources propres	17 238 €
		Contributions volontaires en nature	5 460 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>129 079 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>129 079 €</b>

<b>Action 4-2-2-2</b>		<b>CHANTIER DE DECOUVERTES ARTISTIQUES ET DE PRATIQUES CONTRIBUTIVES</b>	
141743		Maîtrise d'œuvre : Association LA COMPAGNIE DE LA YOLE	
<b>Finalités de l'action</b>			
<p><b>Contexte :</b> L'action répond au besoin d'une dynamique culturelle contributive et participative dans les territoires, appuyée sur l'engagement réel d'artistes, mais également au besoin d'un lien sensible à re-tisser entre les gens, sur la base, de l'ouverture d'esprit et de l'imaginaire par l'art. Cette action est menée au bénéfice des quartiers prioritaires. Il s'agit de favoriser la participation et la contribution à l'art et à la culture en incluant les habitants dans le processus créatif. L'enjeu est de réduire les inégalités par rapport à la culture en proposant notamment des pratiques accessibles à tous.</p> <p><b>Objectif Général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir des pratiques et des actes contributifs et créatifs avec des habitants de quartiers relevant du contrat de ville.</li> <li>- Accompagner la découverte culturelle et artistique. Inciter les personnes à devenir actrices d'un processus dans lequel elles peuvent se découvrir et découvrir l'autre.</li> <li>- Aller à la rencontre des personnes habitant.e.s participant.e.s dans la dynamique d'un élan créatif et d'un geste artistique original et sensible.</li> <li>- Susciter la parole, la réflexion et la mise en jeu d'habitants, autour de la thématique définie.</li> <li>- Proposer le théâtre comme espace de rencontre, dans l'authenticité, comme terrain de mise en jeu, comme champ d'exploration, comme lieu de questionnements et d'émotions, comme exercice de liberté.</li> <li>- Mettre en perspective la place des femmes dans les espaces de représentations, et dans l'espace public. Investir l'espace public de façon ludique.</li> </ul>			
<b>Public visé</b>		<b>Localisation de l'action</b>	
450 personnes (tous publics)		Beauvais - quartiers Argentine et Saint-Lucien	
<b>Description de l'action</b>			
<p>Les thèmes, textes et œuvres d'inspiration choisis pour ce projet résonnent autour de la place des femmes : leur expérience sensible de la ville, leur parole dans le paysage culturel, et leur image dans l'espace public. La proposition comporte deux volets complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chantier permanent de découverte, d'initiation et de pratique théâtrale. Ouvert à tous, il est l'endroit d'un vivre ensemble marqué par la créativité. C'est un chantier de quartier, qui aura lieu de façon hebdomadaire durant l'année, à MALICE. Il est dirigé par la metteuse en scène de la Compagnie de la Yole. Le choix est posé de favoriser l'ouverture la plus grande. Ainsi sont accueillies en continu, tout au long de l'année, les personnes qui veulent y participer.</li> <li>- Partage d'une expérience avec les « Brigades du Matrimoine », performance artistique ambulatoire. Cet « impromptu » met en jeu la place des femmes dans l'espace public de paroles et de pensée à travers les siècles. Il est conçu à partir de déclarations et de textes d'autrices et dramaturges des siècles passés, en interaction avec leurs portraits et des extraits de leurs œuvres. Il met en valeur et en lumière une part d'héritage culturel très mal connu. Ceci en invitant, de façon directe et ludique, le public à la découverte d'artistes qui ont dédié leur vie à la cause des femmes, au théâtre et à l'art de la parole. Avec la présentation de ce geste artistique de la Compagnie de la Yole, il s'agira de susciter paroles et « réponses créatives » et de proposer une expérience qui permette à chacun.e de ré-envisager son vécu. Ainsi, faisant suite à un trop long temps de stase, le projet propose de réinvestir, avec une pratique collective artistique, l'espace public durant des temps forts. Les Brigades du Matrimoine et le chantier théâtre auront en effet lieu l'un comme l'autre dans des espaces publics, ou accueillant des publics, au cœur du quartier. Ils entreront en résonance et se feront écho. Un des temps forts du Chantier théâtre sera notamment la proposition d'expérimenter des « marches sensibles », à l'instar des marches exploratoires, à Saint-Lucien et Argentine. En intégrant les éléments recueillis au cours et à partir de ces marches, nous élaborerons au fil de l'année une forme théâtrale collectivement construite. Nous mettrons en partage ce geste créatif avec le public lors d'autres temps forts tels que la Fête du Mont Capron à Argentine et la Fête du Quartier Saint-Lucien en partenariat avec MALICE. Nous proposerons également au réseau des médiathèques du Beauvaisis d'accueillir une ou plusieurs présentations de travaux de ce chantier théâtre.</li> </ul>			
<b>Moyens mis en œuvre</b>			
<p><b>Moyens humains :</b> équipe artistique intermittente, ainsi que la salariée permanente de la Compagnie de la Yole pour la réalisation et le suivi des projets, réunions et rencontres préparatoires avec les différents partenaires, associations et établissements, mobilisation des réseaux de la compagnie.</p> <p><b>Moyens matériels :</b> Mise à disposition de locaux : bureau, salles de réunions / d'activités par la ville. Mise à disposition du matériel technique, scénique (accessoires, costumes...), bureautique, et de communication de la Compagnie de la Yole</p>			
<b>Partenariat mobilisé</b>			
Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, ASCA, Théâtre du Beauvaisis, associations et structures de quartier, établissements scolaires, réseau des Médiathèques de l'agglomération du Beauvaisis.			
<b>Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités</b>			
<p>Suivi de l'action assuré par la coordinatrice et son évaluation par la responsable artistique, en lien avec les partenaires, les artistes intervenants et les bénéficiaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'ouverture et la sensibilisation des habitants, des participants, des publics</li> <li>- Intérêt manifesté par les habitants, le public, les professionnels : acteurs sociaux et culturels, partenaires institutionnels</li> <li>- Etude du volume du public au regard du type d'action menée et du territoire concerné</li> <li>- l'impact individuel et collectif</li> </ul>			
<b>Plan de financement prévisionnel</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Services extérieurs	120 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	4 000 €
Autres services extérieurs	2 580 €	Etat (contrat de ville)	1 000 €
Impôts et taxe	30 €	Ville de Beauvais (valorisation)	600 €
Charges de personnel	11 420 €	Ventes de produits finis	300 €
Charges indirectes	750 €	Contributions volontaires en nature	300 €
Emploi des contributions volontaires en nature	300 €	Ressources propres	9 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>15 200 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>15 200 €</b>

Action 4-2-2-3	MICROFOLIES AU TCHO CAFE
141050	Maîtrise d'œuvre : Association LES RICOCHETS

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Initié par Didier Fusillier, Président du Parc et de la Grande Halle de la Villette avec le ministère de la culture et les directeurs de 9 institutions nationales de référence internationale, le projet de musée numérique est une première mondiale. Réunir une sélection des collections dématérialisées de ces institutions (Le Louvre, Centre Pompidou, RMN-Grand Palais, Versailles, Musée Picasso, La Philharmonie, Univers Science, La Villette) dans un seul lieu, en cédant les droits d'utilisation. L'association va permettre aux familles de visiter des musées numériques et découvrir les richesses culturelles.

**Objectif Général :**

- Offrir les chefs-d'œuvre des plus grandes institutions culturelles à tous, en diffusant leurs contenus via le dispositif du Musée Numérique à un large public.
- Être un outil innovant d'animation artistiques du territoire de l'Oise dans le local du Tcho Café, mis à disposition par la ville, lieu qui est déjà reconnu pour sa convivialité et la richesse de ses échanges dédiés par familles.
- Être un lieu culturel implanté dans un quartier prioritaire qui favorise le maillage entre les institutions (médiathèques, centres sociaux, écoles, crèches, musée...), les associations (Ifep, Asca, Ascao,...) et les musées de la ville et du département.
- Favoriser la création numérique et émergence des projets autour du numérique, en permettant aux artistes locaux et aux habitants de se rencontrer au sein du réseau.

**Public visé**

1 200 personnes (tous publics)

**Localisation de l'action**

Beauvais - quartier Saint-Jean.

**Description de l'action**

Le projet Micro folies est un projet de Musée Numérique au sein du nouveau local du Tcho Café.

Ce musée est un dispositif qui prend la forme d'une galerie virtuelle mêlant arts visuels, design, architecture, spectacles vivants et contenus scientifiques. Cette application réunit plusieurs centaines de chefs-d'œuvre d'établissements culturels et musées du patrimoine Français dont celui du MUDO. Les œuvres sont projetées sur un grand écran, puis approfondies par l'utilisation de tablettes proposant des contenus pédagogiques autour de l'œuvre sélectionnée.

Il est également possible d'utiliser le musée en mode conférence pour des médiations à destination des établissements scolaires ou autres structures. La richesse du contenu permet d'adapter l'offre aux besoins de chaque partenaire. Ce musée sera animé par une médiatrice en semaine pour les partenaires et un dimanche par mois pour les usagers. Le musée numérique constitue un outil de familiarisation de l'art par un média apprécié de tous les publics dont l'objectif essentiel est d'emmener les publics dans les structures culturelles.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : un médiateur culturel

Moyens matériels : mise à disposition du local par la Ville, matériels pour les ateliers.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais Etat, Conseil régional, Conseil Départemental, associations locales, établissements scolaires

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de médiations auprès des écoles
- Nombre de visiteurs
- Actions réalisées avec les partenaires

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	500 €	Etat (contrat de ville)	2 000 €
Services extérieurs	2724 €	Région Haut-de-France	1 000 €
Autres services extérieurs	3 200 €	Département de l'Oise	2 000 €
Charges de personnel	16 104 €	Ville de Beauvais (valorisation)	2 000 €
		Emplois aidés	7 450 €
		Ventes de produits finis	2 078 €
		Ressources propres	6 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>22 528 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>22 528 €</b>

Action 4-2-2-4	LE THEATRE FAIT SON ENFANT
	Maîtrise d'œuvre : ASSOCIATION SOFIA

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

L'un des objectifs du contrat de ville étant de promouvoir la culture dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, et l'ouverture à tous les publics, l'association SOFIA propose de donner l'accès au théâtre au plus grand nombre, en vue de devenir un praticien amateur éclairé, et un spectateur critique en prenant appui sur des structures relais. Cette action permettra de croiser les publics dans une dynamique d'ouverture vers les autres.

**Objectif Général :**

Permettre à l'enfant de participer à une démarche artistique théâtrale, et plastique lui permettant ainsi de se découvrir, d'explorer, d'expérimenter. Lui donner, à travers le théâtre et les arts plastiques les moyens de s'exprimer seul et au sein du groupe en partant d'un travail de mise en confiance et de valorisation.

**Public visé**

60 jeunes (8/15 ans) issus des QPV.

**Localisation de l'action**

Beauvais - quartier Saint-Lucien.

**Description de l'action**

Les ateliers de théâtre seront proposés à MALICE. Deux étapes distinctes sur l'année civile 2021.  
 Une première phase : stages de 5 après midi pendant les vacances scolaires d'hiver, de printemps et deux séquences de stage de 5 après midi pendant les vacances scolaires d'été.  
 Une deuxième phase : rendez-vous hebdomadaire d'une heure et demi à partir de septembre, et cela jusqu'en fin décembre pour clôturer avec une restitution globale des enfants, autour d'une thématique de féerie de Noël et avec une démonstration de leurs acquis en expression théâtrale.  
 Ces ateliers de théâtre seront mis en commun avec d'autres ateliers artistiques, tout au long de l'année, avec d'autres structures, pour notamment imaginer écriture, une mise en scène et une mise en décor et qui permettra aux comédiens en herbe, d'exercer leurs talents.  
 Cette action autour du théâtre mobilisera tout au long de l'année, les engagements des autres partenaires et structures, avec la proposition d'ateliers artistiques, comme fabrication de décor, atelier d'écriture, atelier de mise en scène etc...  
 Contenu pédagogique :  
 Il prend en compte l'âge, la motivation, le désir de l'enfant, ses difficultés.  
 A travers les différentes activités seront explorées : le corps, l'espace, l'écoute, les émotions, la concentration, l'imagination, la création plastique...  
 Seront abordés au choix : l'improvisation théâtrale, la construction de personnage, la découverte du clown-théâtre, l'utilisation de supports textuel, l'écriture d'un scénario, la réalisation d'un spectacle, la réalisation des décors, accessoires, costumes...

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : un comédien, un metteur en scène, et bénévoles de l'association

Moyens matériels : locaux municipaux

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais (Malice), Etat, associations locales.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Nombre de jeunes participants.  
 Mixité et origines géographique des jeunes.  
 Implication et l'assiduité des jeunes.  
 L'évolution des jeunes dans la mise en place des représentations.

**Plan de financement prévisionnel**

DEPENSES		RECETTES	
Prestations de service	6 800 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville) (REPORT 2020) et (REPORT 2021)	2000 €
Achat matières et fournitures	1 000 €	Etat (contrat de ville) (REPORT 2020) (REPORT 2021)	2000 €
Services extérieurs	400 €	Cotisations	300 €
Autres services extérieurs	600 €	Contributions volontaires en nature	750 €
Emploi des contributions volontaires en nature	750 €	Ressources propres	4 500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>9 550 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>9 550 €</b>

Action 4-2-2-5	ATELIER DE SENSIBILISATION AU VIOLONCELLE LORS DE QUATRE SESSIONS EN 2022 ET ATELIER A L'ASTUCE EN FIN D'ANNEE		
140121	Maîtrise d'œuvre : ASSOCIATION POUR LE RAYONNEMENT DU VIOLONCELLE		
<b>Finalités de l'action</b>			
<p><b>Contexte :</b> Souvent peu utilisée dans le cadre des programmes scolaires, la pratique de la musique est pourtant reconnue comme un excellent moyen d'équilibre et d'épanouissement. Toutes les expériences réalisées ont souligné son effet bénéfique, en particulier pour les enfants instables et / ou peu motivés par le système scolaire. L'expertise réalisée à l'occasion des précédentes actions de ce type a permis de montrer, tant aux intervenants de terrain qu'aux bénévoles de l'association, le bénéfice tiré par les enfants dans leur parcours de construction.</p> <p><b>Objectif Général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueillir 3 groupes de jeunes enfants et adolescents des quartiers prioritaires de la ville, du centre Astuce</li> <li>- Créer une vraie mixité sociale, les réunir autour d'un instrument méconnu : le violoncelle !</li> <li>- Réunir les groupes lors des congés scolaires d'Hiver, Printemps, Toussaint et Noël 2022.</li> <li>- Créer avec eux un fil rouge sur l'année 2022 grâce à l'instrument.</li> <li>- Inclure ces jeunes à l'exceptionnel anniversaire des 30 ans du festival sur le territoire. Leur proposer de se retrouver régulièrement, leur offrir d'intenses moments de partage, d'écoute, d'émotions, leur offrir l'occasion d'exercer leur patience, de visualiser leurs progrès, de se confronter à l'autre, de se respecter et leur permettre de se produire lors de restitutions publiques.</li> </ul>			
<b>Public visé</b>		<b>Localisation de l'action</b>	
12 et 20 enfants issus des QPV		Beauvais - quartiers Argentine, Saint-Lucien, Saint-Jean.	
<b>Description de l'action</b>			
<p>4 ateliers de sensibilisation au violoncelle se dérouleront à chaque période de congés scolaires en 2022 (Hiver/Printemps/Toussaint/Noël) et accueilleront des enfants à partir de 6 ans jusque 14 ans issus des quartiers prioritaires de la ville et du centre Astuce.</p> <p>1 atelier supplémentaire au centre Astuce aura lieu à partir du mois de novembre (6 séances) afin de préparer les enfants à une prestation musicale dans le cadre des fêtes de Noël. Chaque cession d'atelier durera 15 jours. Chaque groupe bénéficiera d'une heure et demie de sensibilisation au violoncelle par jour pendant les quinze jours de congés scolaires à raison de 4 fois dans l'année 2022.</p> <p>Un travail préparatoire sera effectué au sein des quartiers participants avec présentation de la thématique choisie. Chaque groupe sera constitué d'une dizaine de jeunes, encadrés par leur animateur. Dans la mesure du possible, une première semaine aura lieu au conservatoire à rayonnement départemental du Beauvaisis puis la seconde à l'espace du Pré martinet.</p> <p>Chaque jeune aura à disposition un violoncelle. Les ateliers seront menés par un violoncelliste pédagogue embauché par l'Association pour le rayonnement du Violoncelle. Un, voire plusieurs bénévoles ainsi que la directrice du festival International de Violoncelle et de l'Association assisteront le violoncelliste intervenant.</p> <p>A l'issue des ateliers, une restitution publique sera programmée devant les familles, les membres de l'Association, les élus et d'autres invités.</p> <p>L'atelier de sensibilisation de printemps bénéficiera de deux restitutions. La première, le samedi 23 avril à la médiathèque du centre ville dans le cadre du Festival International de Violoncelle qui en 2022 se déroulera du 13 au 22 mai. La seconde, le samedi 14 mai au quadrilatère.</p> <p>Une visite privée du lieu sera organisée pour les groupes, suivie de la répétition générale puis de la restitution-concert devant les familles, les festivaliers, les musiciens du festival et l'équipe du festival et l'opportunité de se produire lors de l'anniversaire des 30 ans du Festival sur le territoire.</p> <p>Les jeunes et leurs familles s seront invités aux concerts de l'édition 2022 du festival.</p>			
<b>Moyens mis en œuvre</b>			
<p><b>Moyens humains :</b> Un violoncelliste pédagogue embauché par l'Association. Des bénévoles de l'Association. La directrice générale de l'Association et du Festival. Les animateurs des centres de loisirs ou associations...</p> <p><b>Moyens matériels :</b> une douzaine de violoncelles mis à disposition des jeunes, une salle du CRD et la salle Duforestel de l'espace pré martinet ainsi que le Hall de la médiathèque du centre ville et le Quadrilatère pour les deux restitutions de fin d'atelier de printemps.</p>			
<b>Partenariat mobilisé</b>			
Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, école des beaux-arts, Ecole Bailleul sur Thérain, associations de quartiers, collège ou lycée			
<b>Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'enthousiasme des jeunes participants, leur assiduité, le respect des consignes, la qualité de l'écoute.</li> <li>- L'appropriation du violoncelle, la progression dans la pratique de l'instrument, la capacité à produire un spectacle seront les gages de réussite de ces ateliers.</li> <li>- La coopération entre les différents acteurs mobilisés sur ces projets, la qualité d'accueil du public lors des restitutions publiques et l'indice de satisfaction des partenaires.</li> <li>- Réussir à créer, le temps de moments musicaux rares, une vraie mixité sociale sera la satisfaction attendue par l'équipe de l'Association pour le Rayonnement du Violoncelle et les partenaires institutionnels et sociaux. La joie et la fierté d'avoir participé aux 30 ans du festival sur le territoire, d'avoir été des acteurs actifs de cet événement exceptionnel.</li> </ul>			
<b>Plan de financement prévisionnel</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	500 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 000 €
Services extérieurs	1 600 €	Etat (contrat de ville)	1 000 €
Autres services extérieurs	2 100 €	Contributions volontaires en nature	2 500 €
Charges de personnel	17 000 €	Ressources propres	17 200 €
Emploi des contributions volontaires en nature	2 500 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>23 700 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>23 700 €</b>

Action 4-2-3-1	ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DU QUARTIER ARGENTINE : PROJET JEUNESSE ET ANIMATION FAMILLE
141279	Maîtrise d'œuvre : VILLE DE BEAUVAIS

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

La démarche d'animation de la vie sociale et culturelle trouve toute sa place auprès de la population du quartier.

Une structure de proximité comme le centre social Argentine, dispose d'importants atouts :

- pour être force de proposition dans la mise en œuvre d'actions, pour épauler les initiatives locales, pour coordonner avec les partenaires locaux l'organisation d'actions ou d'événements. Il y a, par ailleurs, nécessité de valoriser le quartier aux yeux de ses habitants et des Beauvaisiens. Par conséquent, il faut démontrer que la vie sociale existe, qu'elle ne demande qu'à s'enrichir et à se dynamiser, structurer et amplifier les manifestations locales visant à l'échange et à l'enrichissement mutuel, et susceptibles de contribuer à l'ouverture du quartier vers l'extérieur.

**Objectif Général :**

- Permettre aux jeunes habitant le quartier Argentine d'accéder à des pratiques d'activités sportives, culturelles et de loisirs, régulières et encadrées,
- Permettre aux jeunes et aux familles d'exprimer leurs besoins et attentes et élargir les centres d'intérêt
- Permettre aux habitants de s'engager dans une dynamique de projets en renforçant leur autonomie et leur capacité d'entreprendre,
- Accompagner le parcours éducatif des jeunes et permettre aux familles d'y être associées,
- Développer la personnalité par l'acquisition de savoirs, savoir-être, savoir-faire,
- Développer des projets famille.

**Public visé**

Habitants du quartier Argentine, en particulier les jeunes de 10 à 25 ans et leurs familles (environ 400 bénéficiaires).

**Localisation de l'action**

Beauvais - quartier Argentine.

**Description de l'action**

Le projet 2022 s'articule autour de deux axes :

**1/ Le projet « Accompagnement de projets de jeunes »** est issu d'une réflexion autour de la nécessité d'être au plus près des jeunes et de leurs préoccupations afin de répondre au mieux à leurs besoins. Un travail de rencontre des jeunes du quartier non captifs sur des activités de loisirs sera effectué afin de recenser leurs besoins et envies d'activités de loisirs pour les orienter vers les structures concernées et/ou les accompagner dans leurs projets personnels (création d'association...). Les jeunes pourront être accompagnés vers les dispositifs existants. Un travail partenarial avec les autres associations locales permettra la mise en place d'actions de découverte des différentes activités de loisirs proposées sur la ville de Beauvais ainsi que la mise en place de passerelles entre associations.

L'objectif est bien de se positionner comme structure-ressource et structure-relais (orientation...) pour les jeunes du quartier Argentine qui manquent d'information et d'accompagnement. Ce projet vise donc l'émergence de projets de jeunes qui pourraient aboutir à la création de nouvelles activités de loisirs sur le quartier qui répondraient véritablement aux besoins des jeunes.

Afin de capter les jeunes ne fréquentant aucune structure, de l'animation sera mise en place de quatre façons différentes : - animation de proximité sur chaque micro-quartier « aux pieds des immeubles » - mise en place d'animation (ateliers sur des thématiques choisies par les jeunes tels que création en lien avec le multimédia, découverte linguistique...) En tant que structure ressource auprès des jeunes, et de façon transversale, MAJI propose de suivre le parcours éducatif des jeunes qui fréquentent les différentes actions du centre social. Cela permettra de : - Mettre en place des informations sur différentes thématiques : l'hygiène, l'orientation, les toxicomanies, les valeurs de la République, la Citoyenneté, etc... et des accompagnements spécifiques en fonction des besoins recensés

**2/Le 2e axe de ce projet réside dans la capacité du centre social à mettre en place des dispositifs permettant de mobiliser les familles.** Ainsi, pour prendre en compte le contexte sanitaire et être en complémentarité avec le CCAS qui organise des sorties familiales régulièrement, le centre social se positionne sur des sorties en petits groupes (1 ou 2 minibus) favorisant la relation avec les usagers et permettant d'identifier les besoins sociaux. Les actions portées par la médiatrice socio culturelle se construisent avec les usagers (atelier couture, renforcement musculaire, café itinérant, danse, self défense...). Les adultes sont acteurs et pilotes de leurs activités. Une attention est portée sur la capacité de la médiatrice à autonomiser les usagers afin de favoriser un turnover régulier. Par la suite, une mise en lien est faite avec les partenaires locaux, et une orientation est faite vers le droit commun.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : salariés du centre social Argentine (1 directeur, 3 animateurs socioculturels, 1 coordinateur jeunesse, 1 médiateur socio culturel, 1 agent comptable, 1 agent d'accueil).

Moyens matériels : matériel et locaux municipaux. .

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, ville de Beauvais, Etat, habitants, associations du quartier, médiathèque, ASCA.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de nouvelles familles touchées,
- Nombre de jeunes et adultes inscrits dans des projets ou actions du centre social,
- Nombre d'action hors les murs réalisées,
- Mise en place d'instance d'échanges.

**Plan de financement prévisionnel**

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	14 500 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	6 000 €
Services extérieurs	2 500 €	Etat (contrat de ville)	6 000 €
Autres services extérieurs	2 000 €	Ville de Beauvais (valorisation)	19 103 €
Charges de personnel	12 103 €	Contributions volontaires en nature	10 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	10 000 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>41 103 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>41 103 €</b>

<b>Action 4-2-3-2</b>	<b>SAINT-LUCIEN ENSEMBLE</b>
141 611	Maîtrise d'œuvre : VILLE de BEAUVAIS

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

La maison de quartier Saint-Lucien, déconstruite pour un nouveau projet, a fermé ses portes au public en novembre 2016. MALICE, Maison d'activités de loisirs intergénérationnels, culturels et éducatifs, a ouvert ses portes en 2019. Ce nouvel équipement remplace l'ancienne maison de quartier (laquelle n'était plus adaptée aux objectifs de la ville de Beauvais, les acteurs s'étant fixés de renforcer l'offre des services et d'animations). MALICE réunit trois services en un lieu unique, le futur centre social, la médiathèque et la maison des projets. Cette structure est le nouvel espace de vie, d'animations et d'échanges du quartier Saint-Lucien et permet dorénavant de renforcer et de développer les actions s'alliant autour de thématiques prioritaires : la parentalité, la réussite éducative, l'emploi, l'accès aux droits, aux loisirs, aux sports, à la culture.

**Objectif Général :**

- Développer et créer des actions de soutien à la parentalité,
- Conforter et développer programmes et outils afin de favoriser la réussite éducative et scolaire,
- Développer l'accompagnement des personnes dans les démarches administratives et d'insertion professionnelle,
- Favoriser l'accès aux habitants des quartiers populaires aux activités et équipements culturels, sportifs et de loisirs,
- Formaliser le projet de centre social dans le cadre d'une préfiguration de centre social.

**Public visé**

Environ 400 habitants du quartier Saint-Lucien, toutes générations et composantes de la population.

**Localisation de l'action**

Beauvais - Quartier Saint-Lucien.

**Description de l'action**

MALICE, Maison d'activités de loisirs intergénérationnels, culturels et éducatifs, a ouvert ses portes en septembre 2019. Ce nouvel équipement, qui a remplacé l'ancienne maison de quartier réunit 3 services en un lieu unique, le futur centre social, la médiathèque et la maison des projets.

MALICE est le nouvel espace de vie, d'animations et d'échanges du quartier Saint Lucien et permet dorénavant de renforcer et développer les actions œuvrant autour de thématiques prioritaires : la parentalité, la réussite éducative, l'emploi, l'accès aux droits, aux loisirs, aux sports, à la culture.

Plusieurs actions à développer, selon les objectifs cités précédemment :

- Développer et créer des actions de soutien à la parentalité : café discussions - conférences interactives à thème, au rythme de l'actualité et des besoins ou envies des habitants - ateliers parents-enfants : ateliers de jeux, ateliers d'expression, ateliers créatifs, ateliers culinaires...
- Conforter et développer programmes et outils afin de favoriser la réussite éducative et scolaire : création d'outils de suivi des jeunes et des parents, créations de contenus participant à l'accompagnement scolaire, aux révisions, aux remises à niveau, accompagnement favorisant l'autonomie...
- Développer l'accompagnement des personnes dans les démarches administratives et d'insertion professionnelle : création d'outils de communication à destination des publics, création d'un livret d'accompagnement aux démarches, mise en place de créneaux spécifiques...
- Favoriser l'accès aux habitants des quartiers populaires aux activités et équipements culturels, sportifs et de loisirs : diversification des outils de communication, publication régulière sur la page facebook, développement des actions hors les murs et les actions en partenariat...
- Formaliser le projet de centre social dans le cadre d'une préfiguration de centre social : rédaction du pré-projet de MALICE, définition des axes prioritaires, élaboration d'un pré-diagnostic...

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : 1 directeur, 1 coordinateur, 1 agent d'accueil, 1 agent technique, 1 référent jeunesse et 2 animateurs socio-éducatifs

Moyens matériels : matériel et locaux municipaux. . .

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, CAF, associations locales, collège Michelet.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Bilan d'activités,
- Augmentation de la fréquentation du public (nombre de nouvelles familles touchées et nombre de jeunes et d'adultes inscrits dans des projets ou actions du centre social)
- Analyse des questionnaires,
- Mixité des publics,
- Mise en place d'instance et de réunions d'échanges.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	40 000 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	10 000 €
Autres services extérieurs	8 000 €	Etat (contrat de ville)	12 000 €
		Ville de Beauvais (valorisation)	18 000 €
		Ressources propres	8 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>48 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>48 000 €</b>

Action 4-2-3-3	<b>RECREER DU LIEN SOCIAL ET FAVORISER UN BIEN VIVRE ENSEMBLE SUR LE QUARTIER ARGENTINE</b>
141783	Maîtrise d'œuvre : ROSALIE

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Le quartier Argentine est constitué d'une population importante de jeunes présentant des difficultés à s'intégrer, manquant des repères éducatifs et culturels devant favoriser leur socialisation et leur engagement citoyen. Ces mêmes jeunes ont également une image dépréciée de leur quartier et fréquentent que trop rarement les structures existantes (Labo, cinéma, Ouvre-Boîte, médiathèque, service jeunesse, ...), échappant ainsi à une offre culturelle et éducative.

**Objectif Général :**

- Affermir et raffermir le lien social en proposant à des enfants et adolescents des ateliers d'animation permanents au service de projets à vocation culturelle, intergénérationnelle et citoyenne en favorisant la mixité culturelle et sociale ;
- Rendre parents et enfants acteurs de leur quartier, en les impliquant dans des projets conjoints ; œuvrer à une plus grande relation parentale ;
- Favoriser l'intégration sociale par l'acquisition de repères citoyens et l'ouverture culturelle grâce à des ateliers adultes de cuisine, santé-bien être, apprentissage du vélo et cours d'alphabétisation pour leur permettre de suivre les formations linguistiques dispensées par pôle emploi et en accompagnant les personnes dans leurs démarches administratives et leurs recherches d'emploi ;

**Public visé**

Habitants des quartiers prioritaires : environ 300 personnes

**Localisation de l'action**

Beauvais - quartier Argentine.

**Description de l'action**

- **Atelier d'animation pour une cinquantaine d'enfants et ados de 3 à 17 ans** : les mercredis et samedis après-midi (13h30 à 16h30) et du lundi au vendredi durant les vacances d'hiver, printemps et automne de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30 pour les enfants et ados de 6 à 17 ans. Apprentissage d'un « bien vivre ensemble », du respect des différences et réalisation des projets mis en valeur lors des temps forts.

- **Accompagnement scolaire** : Tous les soirs, quarante enfants du CP à la 3ème pourront être accompagnés dans la réalisation de leurs devoirs

- **Adultes** : Lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi (de 13h30 à 16h30) avec l'adulte-relais ces ateliers "touche à tout", "cuisine" et "santé et bien-être" sont des espaces de rencontres, d'échanges qui ouvrent sur un soutien à la parentalité, à la socialisation et à l'intégration en incitant à rejoindre des formations de Français Langue Etrangère et l'école des parents proposée par le Collège Baumont. Les activités créatrices feront l'objet de ventes lors de brocantes ou du marché de Noël pour participer au financement d'actions. Les adultes participent à la préparation de temps fort pour le quartier en lien avec tous les partenaires et services actifs sur le quartier Argentine

- **Un séjour d'été** apprenant de 2 semaines en juillet pour les 6-9 ans et les 10-12 ans et les adolescents à la pension de famille St Casimir à Fort Mahon (80) ainsi que 2 séjours familiaux de 5 jours au même endroit pour bien vivre ensemble et ouvrir à d'autres horizons culturels les enfants et les familles du quartier Argentine

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains** : L'équipe d'animation se compose de 2 médiateurs socioculturels (une Directrice Adjointe BPJEPS Animation Sociale formation de médiatrice socioculturelle avec France Médiation et un Adulte-Relais médiateur socioculturel), une référente petite enfance-parentalité, 3 Employés en CPJEPS animateurs socioculturels référent chacun d'une tranche d'âge d'enfants et adolescents et des relations avec leurs familles et 6 volontaires de Service civique et des bénévoles. La direction est assurée par une bénévole diplômée d'État. A cette équipe s'ajoutent, les "pass permis" ou "pass BAFA", des personnes qui viennent découvrir les métiers de l'animation, et des élèves ingénieurs de l'Institut LaSalle ainsi que des bénévoles adultes dont une professeure des écoles sur le quartier qui viennent renforcer l'équipe des encadrants du soutien scolaire

**Moyens matériels** : des locaux mis à notre disposition, deux minibus 9 places et un véhicule 5 places.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Conseil Régional, Caisse d'allocations familiales, Pôle Emploi, Infrep, AFPA, Institut Lasalle

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Tableau de bord, listes des usagers, bilans des activités, restitutions des actions avec les bénéficiaires et les financeurs, participation au carnabal et carnaval des enfants et des adultes ayant confectionné les costumes des enfants

- Nombre de participants, assiduité, mixité, origine sociale culturelle et géographique des usagers, implication dans les actions, intégration des valeurs de la République

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achat	30 500 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	10 124 €
Services extérieurs	21 450 €	Etat (contrat de ville)	15 000 €
Autres services extérieurs	9 530 €	Ville de Beauvais (valorisation)	3 000 €
Impôts et taxes	270 €	Région Hauts-de-France (contrat de ville)	9 000 €
Charges du personnel	108 150 €	Ventes de produits finis	3 800 €
Dotation aux amortissements	3 000 €	CAF	40 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	37 500 €	Agence de service et de paiement (emplois aidés)	65 500 €
		Autres établissements publics	11 200 €
		Autres produits de gestion courante (cotisations, dons)	6 150 €
		Produits financiers	650 €
		Reprise sur amortissements et provisions	3 000 €
		Contributions volontaires en nature	37 500 €
		Ressources propres	5 476 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>210 400 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>210 400 €</b>

Action 4-2-3-4	<b>LE RESEAU DES MEDIATHEQUES ET LA TRANSVERSALITE</b>
140934	Maîtrise d'œuvre : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Fournir une offre culturelle de proximité pour les habitants par l'intermédiaire des médiathèques de quartier. Disposer d'un lieu ressources et identifié. Réduire les inégalités d'accès à la culture et à l'éducation. Réaliser des actions de médiation sur des thématiques singulières (conte, formation, etc.).

**Objectif Général :**

Développer des actions culturelles de proximité pour les habitants, variées et de qualité.

Mettre à disposition de tous les publics les ressources culturelles.

Développer les échanges en améliorant l'accès à la culture.

Public visé	Localisation de l'action
1 500 bénéficiaires principalement issus des QPV de Beauvais (familles et jeunes).	Beauvais - quartiers Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien.

**Description de l'action**

Les médiathèques mettent en place une programmation d'actions tout au long de l'année à destination de tous les publics et en particulier des publics dans les quartiers prioritaires. Les actions combinent des critères variés : - fréquence (ponctuelles ou répétées) - portées par les médiathèques ou en partenariat - avec des thématiques particulières ou généralistes - à destination des publics captifs ou non captifs.

Les médiathèques s'inscrivent dans des temps forts : Amorissimo, le festival Biberon (en partenariat avec l'ASCA) à Argentine et Saint-Jean, la semaine de la francophonie, Le printemps des poètes, Les nuits du Conte (Argentine et Saint-Lucien), La fête du jeu, La fête de la science (toutes les médiathèques), Les Contes d'automne, Une manifestation de la médiathèque départementale de l'Oise (Saint-Jean, Argentine et Saint-Lucien), Les fêtes.

En direction des publics spécifiques, notamment les scolaires, les médiathèques ont noué des partenariats avec les établissements locaux (collèges, lycées) pour proposer des séances de contes à l'année, le comité des collégiens qui offre des rencontres avec des auteurs, l'opération TOPBAC, plébiscitée pour ses conditions de révision optimales (horaires d'ouverture élargis, collations offertes aux lycéens, séances de yoga et de relaxation), mais aussi tout au long de l'année, des accueils de classes pour les primaires et maternelles (accueil de type autonome, découverte de la médiathèque et thématique).

Enfin, le réseau des médiathèques offre une programmation de rendez-vous réguliers pour maintenir le lien avec les habitants et les fidéliser ; heure des histoires, comptines et jeux de doigts, bibliothèque de rue pendant l'été, séances de jeux

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : les agents et prestataires tels que compagnies, artistes, etc...

Moyens matériels : locaux de la médiathèque : espaces publics, salles d'heures des histoires, matériel apporté par les prestataires extérieurs.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Etat, direction des affaires culturelles, services de la ville de Beauvais, ASCA, médiathèque départementale de l'Oise, H2O, établissements scolaires

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Inscription aux actions sur réservation, chiffres de fréquentation aux actions, nombre d'inscriptions pour mesurer la fidélisation.

Suivi de l'action : bilan qualitatif et quantitatif. (bilan et rapport annule auprès du ministère de la culture)

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	22 000 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (valorisation)	25 500 €
Autres services extérieurs	4 500 €	Etat (contrat de ville)	4 000 €
Charges de personnel	16 000 €	Ressources propres	13 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>42 500 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>42 500 €</b>

Action 4-2-3-5	ET MAINTENANT, DANSONS !
138296	Maîtrise d'œuvre : ASSOCIATION NO MADE

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

L'activité physique, encore plus quand elle est pratiquée dans une dimension artistique, semble permettre l'épanouissement tant physique que spirituel. L'association No Made a pour but de proposer un panel de danses diverses, et de double dutch à un public très large en termes d'âge comme en termes de provenance géographique et d'origines sociales.

**Objectif Général :**

- Soutenir, stimuler et développer l'expression sociale et culturelle des jeunes des quartiers prioritaires de Beauvais.
- Favoriser et permettre l'accès à la danse pour tous les habitants de Beauvais et des environs à partir de 3 ans.

**Public visé**

200 personnes de 4 à 77 ans, issue des QPV de Beauvais et de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis

**Localisation de l'action**

Beauvais - quartier Saint-Jean, commune d'Allonne.

**Description de l'action**

Il s'agit de proposer un panel de danses diverses à un public très large en termes d'âge comme en termes d'origines sociales et géographiques. L'action permet également la découverte de soi et des cultures à travers la danse en s'articulant autour de trois axes :

-les ateliers enfants maternelles de 3 à 6 ans :

Baby Dance 3/4 ans, le mercredi de 9h45 à 10h30 au STUDIO208

Eveil à la Danse 4/6 ans, le samedi de 9h45 à 10h30 à la MJA de St Jean ou au STUDIO.

-les ateliers enfants de 6 à 10 ans :

Danse initiation Classique le mercredi et samedi de 10h30 à 11h30 à la MJA de St Jean ou au STUDIO208

Danse initiation Jazz le mercredi et samedi de 10h30 à 11h30 à la MJA de St Jean ou au STUDIO

Danse initiation Street et Street-Jazz le mercredi de 16h00 à 18h00 à la MJA de St Jean.

-les ateliers ados de 11 à 18 ans.

Danse Classique tous niveaux le lundi de 18h00 à 19h15 à la MJA de St Jean ou au STUDIO208

Danse Jazz tous niveaux le vendredi de 18h00 à 19h00 à la MJA de St Jean ou au STUDIO208

Danse Street-Jazz tous niveaux le mercredi de 19h00 à 20h00 à la MJA de St Jean

L'association s'est doté d'un studio de danse permettant d'étendre la diversité de danses et le nombre de créneaux afin de répondre à des besoins toujours plus importants.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : Responsable pédagogique diplômée d'Etat, chorégraphe à renommée nationale (intervenants extérieurs diplômés d'Etat)

Moyens matériels : locaux municipaux et communautaires, matériel de l'association. .

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Département de l'Oise, centres sociaux, associations de quartier ...

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- L'implication et l'assiduité des danseurs, - La progression des danseurs,
- Le nombre d'inscrits, - L'évolution des enfants sur leur comportement dans le groupe,
- Les origines sociales et géographiques des participants, - La qualité des représentations publiques,
- Le nombre de représentations.

**Plan de financement prévisionnel**

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	5 380 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	15 000 €
Services extérieurs	3 900 €	Etat (contrat de ville)	12 000 €
Autres services extérieurs	27 200 €	Département de l'Oise	2 000 €
Charges de personnel	68 804 €	Ville de Beauvais (valorisation)	10 000 €
Dotation aux amortissements	500 €	Reprises sur amortissements et provisions	3 784 €
Emploi des contributions volontaires en nature	12 500 €	Ventes de produits finis	5 000 €
		Autres produits de gestion courante (cotisations)	50 000 €
		Contributions volontaires en nature	12 500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>118 284 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>118 284 €</b>

Action 4-2-3-6	LE TENNIS AUX PIEDS DES IMMEUBLES : COMMENT FACILITER L'INTEGRATION DES JEUNES DES QUARTIERS PRIORITAIRES GRACE AU SPORT
141727	Maîtrise d'œuvre : ASSOCIATION TENNIS CLUB DE L'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS (TCAB)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Le tennis, comme outil de lien social, d'intégration et de prévention, offre une passerelle entre les quartiers sensibles et les clubs fédéraux. Cette animation permanente contribue à la dynamique sociale du quartier et à l'accès à la pratique du tennis aux jeunes issus de milieux défavorisés. L'association, à ce titre, a obtenu le label « Fête le Mur » en 2008, et a depuis 2011, élargi son intervention aux quartiers Argentine et Saint-Jean.

**Objectif Général :**

- Permettre la pratique du tennis aux jeunes des QPV de Beauvais
- Créer une unité urbaine entre les jeunes des différents secteurs de la ville
- Susciter chez eux des vocations professionnelles (animateurs, éducateurs, autres...) mais aussi d'acteurs associatifs bénévoles (arbitrage, juge-arbitrage...)
- Permettre à tous de pratiquer un tennis de compétition dans leur format de jeu et à leur vitesse (compétition éducative)
- Leur donner la possibilité de s'enrichir socialement en s'ouvrant au monde qui les entoure (sorties sportives et culturelles)
- Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité des chances

**Public visé**

100 jeunes issus des QPV.

**Localisation de l'action**

Beauvais - quartiers Argentine, Saint-Lucien, Saint-Jean

**Description de l'action**

**LE TENNIS DE TOUS LES JOURS** : - 15h de prestations pédagogiques tennis chaque semaine au cœur des 3 QPV. Matériel pédagogique adapté à chacun pour que tous les jeunes se sentent en réussite et en confiance. - Stages Tennis à chaque période de vacances scolaires : regroupe les enfants des 3 quartiers autour du tennis et d'actions éducatives sur un même lieu, la plupart du temps sur les courts couverts du Parc Kennedy (permet de sortir du quartier tout en restant encadré par les mêmes éducateurs). Changement d'organisation pour cette saison : les jeunes seront réunis en journée entière (au lieu de 1/2 journée) pour créer plus de lien entre eux (expérience très positive lors des quartiers d'été) et afin de réduire la fracture scolaire (soutien scolaire et accès au numérique qui font partie du projet "quartier solidaire") - Parrainage. Les grands font jouer les petits. (Compétition officielles ou non) – Formation arbitrage ramasseurs de balles. 4 jeunes sont maintenant titulaires du diplôme d'arbitre A1. Nous allons continuer à les accompagner sur des compétitions homologuées pour qu'ils officient.

**COMPETITIONS EDUCATIVES** : - Accompagnement à la compétition pour 6 jeunes (11/18 ans, matches officiels, 4 tournois) + Championnat par équipes pour défendre les couleurs du TCAB avec souvent une mixité, un mélange avec les jeunes de l'Ecole de tennis "Club". - Matches pédagogiques pour toutes les tranches d'âge (6/18 ans, peu importe leurs niveaux de maîtrise). 4 Journées "Jeux et Matches" en interne avec des jeunes club + tournoi interne en Juin. Déplacements sur d'autres implantations Fête Le Mur (Lille, Rouen, Stains, Mantes La Jolie avec l'action "Matches, Culture et Mixité") 6 dans l'année.

**TRANSVERSALITE, MIXITE, MAILLAGE JEUNES DU CLUB/JEUNES DU DISPOSITIF** Beaucoup d'actions décrites ci-dessus font déjà parties du projet de rassembler tous les jeunes de l'association à travers la pratique du tennis (Journées Matches, Interclubs, "Matches, Culture et Mixité"). A cela se rajoute les événements suivants : - Le TCAB fête Noël, Fête des Jeunes de fin d'année, Chasse aux œufs, Chandeleur, Tournoi interne... - Challenge Tennisquart.

**OUVERTURE, CULTURE, DECLOISONNEMENT** : - Sorties aux grands tournois (Bercy, Roland Garros) - Tournoi Régional (avril à Beauvais) et National Fête Le Mur (fin juin à Bordeaux) - Une sortie Beauvaisienne ou territoriale à chaque période de vacances scolaires : Journée Rouennaise, Matches de Foot et Rugby au stade Pierre Brisson, Finales CNGT Creil (tournoi de tennis semi-pro).

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains** : 2 enseignants Diplômés d'Etat Supérieur, responsables pédagogiques, 1 Diplômé d'Etat, 5 jeunes bénévoles de Fête Le Mur

**Moyens matériels** : Raquettes, balles, cordages, machine à corder, filets mobiles, sono, visuels de communication - Infrastructures mises à disposition par la ville de Beauvais : courts de tennis de Saint-Lucien, Morvan, Parc Kennedy, Gymnases de la ville. - Location de voiture et/ou car pour les sorties ou tournois.

**Partenariat mobilisé**

Classement FFT, nombre de matchs officiels pour ceux qui font de la compétition dans un cadre officiel, nombre de matchs en compétitions pédagogiques, Livret des valeurs de Fête Le Mur, complété par l'équipe pédagogique à chaque rassemblement, Feuille de route annuelle par "Fête le murien".

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Classement FFT, nombre de matchs officiels pour ceux qui font de la compétition dans un cadre officiel, nombre de matchs en compétitions pédagogiques, Livret des valeurs de Fête Le Mur, complété par l'équipe pédagogique à chaque rassemblement, Feuille de route annuelle par "Fête le murien".

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	1 550 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	9 000 €
Services extérieurs	3 800 €	Etat (contrat de ville)	8 000 €
Autres services extérieurs	5 300 €	Etat (CNDS)	9 000 €
Charges de personnel	41 150 €	Département de l'Oise	4 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	9 000 €	Ville de Beauvais (valorisation)	1 000 €
		Education nationale (DSDEN)	2 500 €
		Autres produits de gestion courante (cotisations)	2 800 €
		Aides privées	1 500 €
		Contributions volontaires en nature	9 000 €
		Ressources propres	14 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>60 800 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>60 800 €</b>

Action 4-3-2-7	<b>SEJOUR SPORT ET NATURE DANS LES HAUTES ALPES, SORTIES CULTURELLES : OPPORTUNITES D'ENRICHISSEMENT POUR NOS JEUNES DU DISPOSITIF FETE LE MUR BEAUVAIS.</b>
141727	Maîtrise d'œuvre : Association TENNIS CLUB DE L'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS (TCAB)

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Le séjour proposé par le TCAB aux jeunes et aux enfants a pour but de les faire partir en vacances en renforçant les liens sociaux, car ils n'ont pas toujours la possibilité de le faire, de découvrir d'autres horizons, d'autres activités. Cela permet également de les sortir de leur environnement quotidien.

Cela fait 2 étés que le séjour dans les hautes Alpes a dû être annulé en lien avec le contexte sanitaire. En 2020 il a été remplacé par des sorties à la journée et en 2021 le séjour a été décalé aux vacances de la Toussaint. Pour 2022, le TCAB souhaite repartir à Serre-Ponçon, le lieu étant propice aux activités qui seront proposées.

Le lieu d'hébergement est connu et les 7 jeunes prévus en 2021 feront partie du voyage

**Objectif Général :**

Pour les sorties culturelles :

- Découvrir des savoirs-faires anciens, s'intéresser aux technologies modernes et s'ouvrir à la culture

Pour le séjour :

- Découvrir un autre lieu du territoire français pendant une semaine,
- Développer le goût de l'effort et la notion d'entraide à travers les activités proposées,
- Développer la capacité d'adaptation et l'autonomie,
- Être capable de vivre en groupe "hors de leurs bases" et faire preuve de civisme durant le séjour.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
37 jeunes issus des QPV.	Destinations extérieures de Beauvais

**Description de l'action**
**Pour le séjour :**

- Départ en minibus de Beauvais, séjour en Auberge de Jeunesse (1/2 pension). 7 jeunes (11-13 ans) et 2 éducateurs.
- Activités pleine nature prévues : randonnées pédestres, VVT, escalade, baignade dans le lac de Serre Ponçon.

**Pour les sorties culturelles :**

- Visite de Samara en Août : découverte de la vie à la préhistoire et de l'évolution des métiers - Sortie sur Paris avec visite d'un musée à la Toussaint ou en décembre (lieu non déterminé à ce jour, tout dépendra des expositions prévues à la date retenue)

Ce sont des sorties à la journée avec des parents dans le groupe (à la fois encadrant et pouvant profiter de la sortie).

Pour chaque sortie : 15 jeunes et 3 parents

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains** : 4 éducateurs sportifs de l'association pour le séjour et les sorties, les parents accompagnants pour les sorties, 1 guide pour Samara, guides, accompagnateurs et intervenants spécialisés et diplômés pour les activités pleine nature du séjour.

**Moyens matériels** : location véhicules et mini-bus.

**Partenariat mobilisé**

Etat, Région Hauts-de-France, Département de l'Oise,

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Implication des parents avec comme indicateur la part parentale dans les effectifs concernant les sorties,
- Intérêt des enfants lors des sorties culturelles,
- Nombre d'enfants ayant répondu favorablement aux sorties proposées,
- Pour le séjour : bien vivre ensemble dans les activités sportives et dans la vie de tous les jours, aider ses camarades, entraide,
- Ecoute des jeunes à l'égard de l'équipe éducative, respecter les principes d'une vie en groupe,
- Participation orale de chaque jeune lors du travail collectif de synthèse à la fin du séjour.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	1 000 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Services extérieurs	2 200 €	Etat (CNDS)	700 €
Autres services extérieurs	3 500 €	Département de l'Oise	500 €
Charges de personnel	6 900 €	Aides privées (fondations)	1 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	750 €	Autres produits de gestion courante (cotisations)	700 €
		Contributions volontaires en nature	750 €
		Ressources propres	7 700 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>14 350 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>14 350 €</b>

## PILIER 4 – AXES TRANSVERSAUX

### 4-3 - « Développer le partage des valeurs de la République et de la citoyenneté »

#### 4.3.1 Sensibiliser aux valeurs de liberté, égalité, de fraternité, de citoyenneté et de laïcité

4-3-1-1	Marionnettes et médiation sur le quartier Argentine	JEAN DE LA LUNE
4-3-1-2	Jeunes et citoyens à Beauvais	VILLE DE BEAUVAIS
4-3-1-3	Vacances solidaires	VILLE DE BEAUVAIS
4-3-1-4	Pour une jeunesse engagée et solidaire sur Beauvais	UNIS CITE HAUTS-DE-FRANCE
4-3-1-5	Education à la citoyenneté : réalisation d'un documentaire Sur la fraternité vécue au quotidien dans le quartier Argentine	ROSALIE

Action 4-3-1-1	MARIONNETTES ET MEDIATION SUR LE QUARTIER SAINT-LUCIEN
141725	Maîtrise d'œuvre : Association JEAN DE LA LUNE

**Finalités de l'action**
**Contexte :**

Il est aujourd'hui nécessaire d'améliorer l'écoute, le dialogue et l'acceptation de la différence, de permettre une réflexion sur un meilleur "vivre ensemble", de valoriser des personnes enfants et adultes et de leur permettre d'améliorer leur estime de soi pour sortir de certaines situations d'échec, et vivre ensemble des moments de plaisir partagé

**Objectif Général :**

Favoriser l'expression des habitants du quartier, l'écoute et le dialogue grâce à l'outil marionnette qui permet de dire davantage de choses sans être exposé au regard du public, caché derrière un rideau.

Stimuler les échanges et la discussion sur des thèmes de société tels que le racisme, l'homophobie, la religion...

Permettre à des groupes d'enfants, ou d'adultes ou intergénérationnels de s'exprimer au travers de la création de marionnettes et de saynètes

Permettre aux participants à ces ateliers d'améliorer leur estime de soi

Ouvrir les publics à l'art et la Culture, à la création, et à l'Art de la marionnette

**Public visé**

Environ 200 personnes - Public mixte issus des quartiers prioritaires de la ville de Beauvais

**Localisation de l'action**

Beauvais - quartier Saint-Jean.

**Description de l'action**

À partir de janvier, l'association Rosalie mettra en place des rencontres hebdomadaires afin de réaliser des reportages avec différents acteurs publics et privés au service des citoyens et du bien commun méconnus des jeunes : notamment les pompiers, les gendarmes, les policiers, les membres de la prévention routière, les personnes qui travaillent en maison de retraite au service des personnes âgées et à Emmaüs au service des sans-abris et celles qui effectuent le tri sélectif des déchets avec la méthode suivante : discussion entre les jeunes et leurs animateurs, choix des services et personnes à interviewer, préparation du canevas du reportage, pratique de la vidéo et sorties pour réaliser les interviews. Les jeunes seront encadrés pour le montage des vidéos qui seront visionnées lors de la journée internationale de la solidarité pour faire connaître ces acteurs citoyens aux habitants du quartier Argentine de Beauvais. Après cette sensibilisation, les jeunes seront en mesure de lutter contre les clichés et chercheront une manière concrète d'exercer leur solidarité envers des personnes plus fragiles. Cette responsabilisation les aidera à mieux s'insérer dans la société. Ils participeront également à des collectes de déchets sur le quartier et à Fort Mahon dans la région. Fort de l'expérience de 2021 qui s'est avérée très fructueuse pour l'investissement dans la réalisation d'un film pour s'enrichir de nos différences, l'autonomisation des jeunes et l'intérêt pour leur avenir professionnel, les jeunes seront mobilisés pour aller à la rencontre des jeunes des villages des pays de Bray sous la forme suivante :- Visite de structures à vocation sociale ou au service du bien commun- Rencontres avec des jeunes issus de structures d'animation autour de sports innovants. Durant les vacances d'automne, les jeunes pourront présenter leur exposition d'interviews de photos et vidéos aux acteurs rencontrés, le dernier week-end de novembre, l'association mettra en place à l'initiative des jeunes, une soirée interculturelle solidaire pour préparer un repas festif aux personnes isolées et marginalisées du quartier. Des partenariats seront tissés avec EMMAUS, le SHAPAD, l'Epicierie sociale, l'ADARS, la MDS, l'AFIB, le Secours catholique...

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : Une comédienne, une vacataire de l'association, intervention d'une compagnie de marionnettes extérieure.

Moyens matériels : Accueil du projet dans les structures municipales (MJA). Tout le matériel sera fourni par l'association Jean de la Lune.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, associations IFEP, Ludo planète, destin de femmes, Tcho café, centres de loisirs, écoles, collège.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Taux de participation aux différentes activités proposées ; participation aux débats des séances de café philo ; échanges réguliers sur les ressentis avec les participants ; mises au point régulier avec les différents partenaires ; questionnaire d'évaluation soumis en fin de projet aux partenaires et aux participants.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	3 100 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 000 €
Services extérieurs	50 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Autres services extérieurs	3 850 €	Ressources propres	1 000 €
Charge indirecte	50 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>7 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>7 000 €</b>

<b>Action 4-3-1-2</b>	<b>JEUNES ET CITOYENS A BEAUVAIS</b>
141565	Maîtrise d'œuvre : Ville de Beauvais

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

Les animateurs du Blog46 rencontrent tout au long de l'année des jeunes âgés de 16 à 25 ans autour de supports variés tels que l'insertion socio-professionnelle, l'employabilité, la mobilité... Les jeunes rencontrant le plus de difficultés à s'intégrer (emploi, problématiques sociales...) sont alors identifiés. A travers les différents échanges avec ce public, et en résonance avec les événements que la France a connus ces dernières années, (attentats, débat sur la laïcité...) le constat est sans appel : de nombreux jeunes n'ont aucune ou très peu de connaissances de ces valeurs, ou y sont complètement hermétiques. Les thématiques Valeurs de la République : « Liberté, égalité, fraternité », la Laïcité, le fonctionnement des institutions sont souvent génératrices de crispations, d'appréhension et d'incompréhension pour certains jeunes des quartiers.

**Objectif Général :**

- Sensibiliser les jeunes aux valeurs de la République, à la Laïcité.
- Offrir un temps pendant lequel les jeunes peuvent exprimer leur point de vue et difficultés.
- Favoriser les échanges sur des thématiques souvent méconnues des jeunes.
- Favoriser l'esprit critique des jeunes en leur donnant des outils de compréhension.
- Permettre la prise de conscience que chacun a sa place dans la société et a un rôle à y jouer.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Public mixte, 50 jeunes âgés de 16 à 25 ans issus des quartiers prioritaires de la Ville de Beauvais (demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens...)	Blog 46 (Beauvais), TJ de Beauvais

**Description de l'action**

**Rencontres citoyennes :**

Des rencontres seront mises en place à Beauvais afin d'aborder les thématiques souvent génératrices de crispations, d'appréhension et d'incompréhension pour certains jeunes des quartiers (La laïcité, La justice, Les valeurs de la République). Encadrées par un intervenant professionnel, ces rencontres permettront d'aborder ces sujets en toute confiance sans jugement et sans que les jeunes n'aient de connaissances préalables. L'intervenant construit la rencontre avec les jeunes selon leurs acquis, lacunes et besoins en se fixant les objectifs mentionnés ci-dessus.

Pour finaliser l'action 2 temps seront mis en place : une rencontre avec les jeunes pour savoir ce qu'ils ont retenu et apprécié des échanges. Enfin un diplôme /attestation sera remise par un élu à chacun des jeunes participants.

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains : Personnel permanent de la Ville de Beauvais, intervenants extérieurs,

Moyens matériels : Locaux municipaux, matériel municipal.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Service Jeunesse de la Ville de Beauvais, Service Prévention Sécurité Ville de Beauvais, Agglomération du Beauvaisis.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

- Nombre de jeunes ayant pris part à l'action (filles/garçons),
- Assiduité des jeunes,
- Qualité des échanges,
- Impact sur les jeunes (évaluation en fin d'action).

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	1 870 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 000 €
Autres services extérieurs	300 €	Etat (contrat de ville)	1 000 €
Charges de personnel	1 174 €	Ville de Beauvais (Valorisation)	1 144 €
		Ressources propres	300 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>3 344 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>3 344 €</b>

Action 4-3-1-3	VACANCES SOLIDAIRES
141569	Maîtrise d'œuvre : VILLE DE BEAUVAIS

<b>Finalités de l'action</b>			
<p><b>Contexte :</b> L'apprentissage de la citoyenneté et la promotion des valeurs de la république est un enjeu essentiel au service de la cohésion sociale. L'apprentissage de l'autonomie et de la citoyenneté passe par la construction de projets, les jeunes ne doivent plus être de simples consommateurs de leur temps de loisirs et de vacances mais plutôt des acteurs. Il est aussi essentiel d'encourager des dynamiques d'engagement à l'échelle de la commune.</p> <p><b>Objectif Général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre aux jeunes d'auto financer leurs activités de loisirs au sein de la structure par la valorisation de petites actions citoyennes afin de contourner l'argument du manque de moyens.</li> <li>- Développer l'éducation à la citoyenneté (notion de respect, libre choix, etc.), favoriser les expériences humaines (dépassement de soi, entraide...) et sensibiliser aux valeurs de la République.</li> <li>- Agir sur l'employabilité des jeunes à travers l'acquisition de compétences et savoir-faire.</li> </ul>			
<b>Public visé</b>		<b>Localisation de l'action</b>	
15 jeunes- Public mixte de 18-25 ans		Beauvais lieu du séjour à définir.	
<b>Description de l'action</b>			
<p>Le projet s'articulera en deux phases bien distinctes. Les jeunes participants auront été orientés au préalable par les services municipaux et/ou partenaires (IFEP, service prévention, Blog46...). Le contexte sanitaire lié à la COVID, contraint la ville à réduire le nombre de jeunes ciblés afin de garantir la sécurité de tous.</p> <p>Phase 1 : Les chantiers. Après avoir évalué les espaces et temps qui nécessiteraient l'intervention des jeunes avec les services compétents, les jeunes se mobiliseront afin de proposer leurs services. Ces interventions pourront être sous formes d'ateliers (peintures, rénovation, réhabilitation...). Les jeunes interviendront tout au long de l'année. Il s'agit de mettre en parallèle l'implication de ces jeunes par le biais d'actions citoyennes et l'opportunité de financer tout ou partie de leur projet de vacances. Les jeunes interviendront aussi dans le cadre d'événements qui auront lieu au sein des quartiers (fête du jeu, fêtes de quartier, l'été s'anime...) Ils se mettront au service des habitants. Cette année, une semaine civique sera mise en place, pendant laquelle un intervenant juriste fera découvrir les principes de la République. Ce stage fera partie intégrante du projet.</p> <p>Phase 2 : Le séjour. Le séjour aura été organisé par les jeunes, ceci leur permettra d'acquérir une certaine aisance relationnelle, utile dans une recherche de stage ou d'emploi. Par ce biais, le projet favorise l'employabilité des jeunes. La finalité réside aussi dans le fait qu'il s'agira là pour beaucoup de la première fois qu'ils mèneront à bien un projet. Ils ne seront plus, et ce pour la première fois, consommateurs, d'une action ou d'un séjour mais de réels acteurs de leur projet. Il s'agira donc d'un séjour en semi-autonomie, avec une intervention de M. DIALLO qui sera dégressive, pour finir sur les derniers jours avec une autonomie quasi complète des jeunes. (Transport, budget) Cette partie est sujette à modification selon le contexte sanitaire. Un départ autonome pourra être envisagé.</p>			
<b>Moyens mis en œuvre</b>			
<p>Moyens humains : Un animateur référent Moyens matériels : Un minibus local de la ville (préparation du séjour), matériel de rénovation.</p>			
<b>Partenariat mobilisé</b>			
Services techniques de la Ville de Beauvais, SOSIE, IFEP, Service prévention, service jeunesse, Blog, Services bâtiments publics, affaires scolaires, patrimoine, politique de la Ville.			
<b>Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités</b>			
<p>-Nombre de chantiers réalisés, -Assiduité des jeunes, -Origines sociales, géographiques et culturelles des jeunes, -Restitution du projet auprès des jeunes des structures jeunesse de la Ville.</p>			
<b>Plan de financement prévisionnel</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	9 800 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	2 200 €
Charges de personnel	2 765 €	Etat (contrat de ville)	5 000 €
Service extérieur	900 €	Ville de beauvais (valorisation)	4 765 €
Autres services extérieurs	1 300 €	Ressources propres	2 800 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>14 765 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>14 765 €</b>

<b>Action 4-3-1-4 POUR UNE JEUNESSE ENGAGEE ET SOLIDAIRE</b>																																													
140931	Maîtrise d'œuvre : Association UNIS CITE HAUT DE FRANCE																																												
<b>Finalités de l'action</b>																																													
<p><b>Contexte :</b> Unis Cité est un réseau national présent dans 60 agglomérations en France et qui accueille chaque année 8 000 jeunes en Service Civique. L'association est implantée dans la région Hauts-de-France depuis 2001 et a ouvert une antenne à Beauvais en 2018. Au quotidien, Unis-Cité gère des programmes de service civique dits « collectifs » (rassemblant des collectifs de jeunes du bac-5 au bac+5, et de tous milieux sociaux, quartiers, handicaps, ASE), permettant aux jeunes de réaliser des missions d'intérêt général dans tous les domaines (éducation, santé, lutte contre l'exclusion, environnement...), avec un encadrement et des temps de formation importants. Unis Cité a pour ambitions de faciliter l'engagement, développer la citoyenneté des jeunes de l'agglomération de Beauvais et contribuer à renforcer la cohésion sociale du territoire. Sa volonté est de contribuer au développement de formes d'engagement des jeunes en s'appuyant sur son expérience et en développant le programme Service civique.</p> <p><b>Objectif Général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer la citoyenneté, faciliter l'engagement et contribuer à renforcer la cohésion sociale sur le territoire de Beauvais.</li> <li>- Offrir de nouvelles possibilités d'engagement pour les jeunes issus des quartiers politique de la ville en développant l'offre locale de mission de service civique en permettant aux jeunes de s'engager (en 2021 : 48 jeunes / en 2022 : plus 84 jeunes, via l'intermédiation).</li> <li>- Leur offrir un accompagnement renforcé et une expérience de mixité sociale.</li> <li>- Contribuer à la cohésion locale en mobilisant les jeunes sur des missions utiles socialement pour le territoire à travers nos programmes de solidarité.</li> <li>- Mobiliser les entreprises locales dans la mise en œuvre de notre programme de service civique.</li> <li>- Mobiliser des fonds privés locaux et les financements publics</li> </ul>																																													
<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>																																												
84 jeunes de 16 à 25 ans, dont 40% seront issus des QPV	Beauvais - quartiers Argentine, Saint-Lucien, Saint-Jean.																																												
<b>Description de l'action</b>																																													
<p>Le projet et le modèle de service civique permet de susciter davantage l'engagement des jeunes, ouvrir le service civique à tous les jeunes. Cet engagement se fait en équipe pour permettre aux jeunes de côtoyer, sur la durée, d'autres jeunes venus d'horizons variés et de faire l'apprentissage concret du respect des différences, du "faire ensemble" dans la diversité. Aucune condition de diplôme ou compétences n'est exigée, seule la motivation compte. Pour l'année 2022, l'ambition est de développer le nombre de missions disponibles sur le territoire, en doublant d'ici 2022/2023 le nombre de volontaires. Proposer 12 nouvelles missions entre janvier et juillet 2022 concernant la solidarité auprès des aînés, puis 12 nouvelles missions supplémentaires en octobre 2022.</p> <p>Au total, 36 missions début 2022, puis 48 fin 2022. Unis Cités offrira également : - un accompagnement au projet d'avenir qui permet d'identifier et valoriser ses compétences, de découvrir de nouveaux secteurs, de s'entraîner à l'entretien de recrutement, rencontrer des professionnels - Une sensibilisation à la citoyenneté : Les journées de formation civique et citoyenne ( 4 jours au total sur différentes thématiques : définition de la citoyenneté, santé, prévention des conduites à risques, développement durable...) sont un facteur important d'insertion et de cohésion sociale (prise de recul, un cadre pour la réflexion, et l'échange sur des thèmes de société, se comporter en citoyens informés, responsables, critiques et constructifs.</p>																																													
<b>Moyens mis en œuvre</b>																																													
<p><b>Moyens humains :</b> 4 salariés = 1 responsable d'antenne (0,5ETP puis 1 ETP) et 2 Coordinateurs d'équipe et de projets / tutrice des volontaires (1 ETP) 1 chargé de formation (4 jours par promotion) L'équipe régionale Hauts de France en support administratif.</p> <p><b>Moyens matériels :</b> locaux de l'antenne, salles de réunions et d'animations mis à disposition par la municipalité ou en location, matériel informatique (PC, vidéo projecteur ...), jeux et animations + moyens de communication : plaquettes et dépliants, site Internet et réseaux sociaux, articles de presse et interview radio.</p>																																													
<b>Partenariat mobilisé</b>																																													
Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts-de-France, Département de l'Oise, Mission Locale / la MEF, les lycées et les collèges, l'ASCA, les restos du Cœur, la Ligue de l'enseignement, les futurs centres sociaux, Rosalie, le BLOG46, MAJI.																																													
<b>Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités</b>																																													
<p>- Nombre de jeunes issus des quartiers prioritaires présents en séance d'information/en entretien collectif ou individuel / - Nombre de jeunes retenus/nombre d'abandon en cours de service civique/critères de diversité respectés (parité, handicap, âge, niveau d'étude, quartier prioritaires) - Proportion de jeunes habitant dans des quartiers « Contrats de Ville" (minimum 40%) / Questionnaires d'impact remplis par les volontaires - Nombre de convention / partenariat avec les associations locales - nombre de cinés-débats dans les structures (ALSH, centres sociaux et les lycées du département - nombre d'atelier autour du numérique sur la ville et dans les quartiers prioritaires (école, accueil de loisirs...) - nombre d'actions auprès des aînés, dans les quartiers de la ville de Beauvais et dans le reste de la ville et du département - suivi des anciens volontaires 6 mois après la fin du service civique : relevé des situations des anciens volontaires -</p>																																													
<b>Plan de financement prévisionnel</b>																																													
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"><b>DEPENSES</b></th> <th colspan="2"><b>RECETTES</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Achat</td> <td>4 748 €</td> <td>Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)</td> <td>10 000 €</td> </tr> <tr> <td>Services extérieurs</td> <td>16 695 €</td> <td>Etat (contrat de ville)</td> <td>10 000 €</td> </tr> <tr> <td>Autres services extérieurs</td> <td>25 775 €</td> <td>Etat (Ministère Solidarités Santé))</td> <td>34 560 €</td> </tr> <tr> <td>Impôts et taxes</td> <td>7 130 €</td> <td>Etat (FIPD)</td> <td>5 000 €</td> </tr> <tr> <td>Charges du personnel</td> <td>109 962 €</td> <td>Région Hauts-de-France</td> <td>55 883 €</td> </tr> <tr> <td>Autres charges de gestion courante</td> <td>29 993 €</td> <td>Département de l'Oise</td> <td>45 000 €</td> </tr> <tr> <td>Dotations aux amortissements</td> <td>1 831 €</td> <td>Ville de Beauvais (valorisation locaux)</td> <td>9 000 €</td> </tr> <tr> <td>Emplois des contributions volontaires en nature</td> <td>190 183 €</td> <td>Fondation</td> <td>26 690 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Contributions volontaires en nature</td> <td>190 183 €</td> </tr> <tr> <td><b>TOTAL DEPENSES</b></td> <td><b>386 316 €</b></td> <td><b>TOTAL RECETTES</b></td> <td><b>386 316 €</b></td> </tr> </tbody> </table>		<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>		Achat	4 748 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	10 000 €	Services extérieurs	16 695 €	Etat (contrat de ville)	10 000 €	Autres services extérieurs	25 775 €	Etat (Ministère Solidarités Santé))	34 560 €	Impôts et taxes	7 130 €	Etat (FIPD)	5 000 €	Charges du personnel	109 962 €	Région Hauts-de-France	55 883 €	Autres charges de gestion courante	29 993 €	Département de l'Oise	45 000 €	Dotations aux amortissements	1 831 €	Ville de Beauvais (valorisation locaux)	9 000 €	Emplois des contributions volontaires en nature	190 183 €	Fondation	26 690 €			Contributions volontaires en nature	190 183 €	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>386 316 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>386 316 €</b>
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>																																											
Achat	4 748 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	10 000 €																																										
Services extérieurs	16 695 €	Etat (contrat de ville)	10 000 €																																										
Autres services extérieurs	25 775 €	Etat (Ministère Solidarités Santé))	34 560 €																																										
Impôts et taxes	7 130 €	Etat (FIPD)	5 000 €																																										
Charges du personnel	109 962 €	Région Hauts-de-France	55 883 €																																										
Autres charges de gestion courante	29 993 €	Département de l'Oise	45 000 €																																										
Dotations aux amortissements	1 831 €	Ville de Beauvais (valorisation locaux)	9 000 €																																										
Emplois des contributions volontaires en nature	190 183 €	Fondation	26 690 €																																										
		Contributions volontaires en nature	190 183 €																																										
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>386 316 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>386 316 €</b>																																										

**4 -3 - DEVELOPPER ET PARTAGER DES VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET DE LA CITOYENNETE**

Action 4-3-1-5	<b>EDUCATION A LA CITOYENNETE : COMBATTRE LES DISCRIMINATIONS EN PAROLES ET EN ACTES EN VALORISANT SON QUARTIER</b>
141787	Maîtrise d'œuvre : ASSOCIATION ROSALIE

**Finalités de l'action**

**Contexte :** L'éducation à la citoyenneté, aux valeurs de la république et la lutte contre toutes les formes de discriminations sont des enjeux actuels majeurs. Ce projet a été conçu pour provoquer une véritable prise de conscience autour de ces questions et constitue un moyen original de transmettre la tolérance et la fraternité.  
**Objectif Général :**  
 Faire découvrir les acteurs publics et privés au service du bien commun  
 Développer le sens de l'écoute, du respect et transmettre la valeur du service du bien commun et des autres par des reportages vidéos conçus et réalisés par les jeunes eux-mêmes  
 Mobiliser les jeunes autour d'un projet commun concret de solidarité local : la collecte pour la banque alimentaire  
 Développer des actions de solidarité et d'écocitoyenneté sur le quartier et dans la région  
 Mise en place d'une soirée interculturelle solidaire  
 Mettre en lien les jeunes d'Argentine et des villages du pays de Bray pour agir sur les clichés et permettre une insertion sociale plus efficace.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
25 jeunes de 6-15 ans	Beauvais - quartier Argentine.

**Description de l'action**

À partir de janvier, l'association Rosalie mettra en place des rencontres hebdomadaires afin de réaliser des reportages avec différents acteurs publics et privés au service des citoyens et du bien commun méconnus des jeunes : notamment les pompiers, les gendarmes, les policiers, les membres de la prévention routière, les personnes qui travaillent en maison de retraite au service des personnes âgées et à Emmaüs au service des sans abris et celles qui effectuent le tri sélectif des déchets avec la méthode suivante : discussion entre les jeunes et leurs animateurs, choix des services et personnes à interviewer, préparation du canevas du reportage, pratique de la vidéo et sorties pour réaliser les interviews. Les jeunes seront encadrés pour le montage des vidéos qui seront visionnées lors de la journée internationale de la solidarité pour faire connaître ces acteurs citoyens aux habitants du quartier Argentine de Beauvais. Après cette sensibilisation, les jeunes seront en mesure de lutter contre les clichés et chercheront une manière concrète d'exercer leur solidarité envers des personnes plus fragiles. Cette responsabilisation les aidera à mieux s'insérer dans la société. Ils participeront également à des collectes de déchets sur le quartier et à Fort Mahon dans la région. Fort de l'expérience de 2021 qui s'est avérée très fructueuse pour l'investissement dans la réalisation d'un film pour s'enrichir de nos différences, l'autonomisation des jeunes et l'intérêt pour leur avenir professionnel, les jeunes seront mobilisés pour aller à la rencontre des jeunes des villages des pays de Bray sous la forme suivante :- Visite de structures à vocation sociale ou au service du bien commun- Rencontres avec des jeunes issus de structures d'animation autour de sports innovants. Durant les vacances d'automne, les jeunes pourront présenter leur exposition d'interviews de photos et vidéos aux acteurs rencontrés, le dernier week-end de novembre, l'association mettra en place à l'initiative des jeunes, une soirée interculturelle solidaire pour préparer un repas festif aux personnes isolées et marginalisées du quartier. Des partenariats seront tissés avec EMMAUS, le SHAPAD, l'Epicierie sociale, l'ADARS, la MDS, l'AFIB, le Secours catholique...

**Moyens mis en œuvre**

**Moyens humains :**  
 Un Directeur Adjoint stagiaire du BAFD et une directrice bénévole diplômée de l'éducation nationale, un volontaire de service civique et un Adulte relais  
**Moyens matériels :**  
 Les locaux de l'association ; un minibus 9 places et un véhicule 5 places de l'association et un minibus 9 place de location.

**Partenariat mobilisé**

ASCA, service prévention de la délinquance de la ville de Beauvais, Emmaüs, SHAPAD, l'Epicierie sociale, l'ADARS, la MDS, l'AFIB, le Secours catholique.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Le projet sera évalué selon les critères suivants : assiduité, nombre de jeunes touchés par le projet, origines sociales, culturelles et géographiques des jeunes, qualité des relations dans le groupe, respect des différences et continuité dans l'engagement sur le projet sur le quartier, appropriation des valeurs de la citoyenneté, prise d'initiative et implication des jeunes, qualité des restitutions.

**Plan de financement prévisionnel**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achats, prestations de services	2 350 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 000 €
Services extérieurs	1 050 €	Etat (contrat de ville)	2 000 €
Autres services extérieurs	2 000 €	Ventes de produits finis	250 €
Charges de personnel	1 450 €	Autres produits de gestion	250 €
Emploi des contributions volontaires en nature	2 000 €	Emploi aidé	750 €
		Contributions volontaires en nature	1 000 €
		Produits financiers	600 €
		Ressources propres	1 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>8 850 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>8 850 €</b>

# HORS PILIER

<b>Hors pilier</b>	<b>EVALUATION FINALE DU CONTRAT DE VILLE DE L'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS</b>
141823	Maîtrise d'œuvre : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS.

**Finalités de l'action**

**Contexte :**

L'évaluation à mi-parcours du contrat de ville a été conduite en 2018 et a concerné plus particulièrement le pilier emploi et développement économique. En 2019, le contrat de ville a été prolongé de 2 ans, jusque fin 2022. Ce prolongement visait à mettre en œuvre les priorités nationales fixées dans le cadre d'un protocole d'engagement renforcés et réciproques. Ce protocole s'appuie à la fois sur les résultats de l'évaluation à mi-parcours et sur la « Mobilisation nationale pour les habitants des quartiers » initiée par le gouvernement en 2018. Cette mobilisation nationale se traduit actuellement par la mise en œuvre de mesures visant à la fois le renforcement des moyens de droit commun et de nouveaux programmes, déployés à titre expérimental et dont certains sont déployés sur le territoire : Cité éducative et Cité de l'emploi par exemple. Depuis 2020, la crise sanitaire liée à la Covid-19 a également fortement impacté les habitants des quartiers mais aussi les différents partenaires, un regard particulier devra être porté sur les effets de cette crise sur la situation dans les quartiers politique de la ville, tant du point de vue des habitants que des actions qui y sont déployées, et des impacts sur les modes de faire (coordination des acteurs et des moyens, mobilisation de mesures telles que Plan de relance ou de dispositifs spécifiques par les territoires concernés par la Politique de la ville). L'année 2022, dernière année du Contrat de ville sera donc consacrée à évaluer le dispositif tout en tenant compte de ces éléments de contexte.

**Objectif Général :**

Mesurer la cohérence entre les objectifs affichés au contrat de ville et les actions retenues, l'efficacité du dispositif et de ces actions ou encore de leur pertinence.

<b>Public visé</b>	<b>Localisation de l'action</b>
Partenaires du contrat de ville et opérateurs concernés par l'évaluation	Beauvais - Quartiers Argentine, Saint-Lucien, Saint-Jean et cité en veille (N-D-du-Thil).

**Description de l'action**

L'instruction ministérielle du 14 décembre 2021 relative à l'évaluation finale des contrats de ville précise les contours et modalités d'évaluation telles qu'attendues par le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Il s'agira d'apprécier plus particulièrement le fonctionnement et l'impact du contrat de ville à partir d'axes déterminés comme prioritaires dans cette évaluation : la gouvernance et le pilotage, la place des habitants, la mobilisation des différentes politiques publiques et le soutien à la vie associative.

Cette évaluation rendra également compte de la mise en œuvre et des résultats des actions dites structurantes, au regard des moyens engagés.

La mission d'évaluation s'organise sur le territoire sur la période d'avril à novembre 2022. Elle associera et mobilisera l'ensemble des partenaires du contrat de ville et sera confiée à un prestataire extérieur à la collectivité, qui présentera ses travaux à un groupe de travail composé de partenaires du contrat de ville et chargé du suivi de l'évaluation tout au long de sa mise en œuvre. Ce groupe de travail définira les points/attentes précis qui seront soumis à l'évaluation du contrat de ville, dans le cadre d'un cahier des charges partagé. Le rendu de l'évaluation sera présenté en comité de pilotage du contrat de ville.

**Moyens mis en œuvre**

Suivi de l'évaluation par la communauté d'agglomération du Beauvaisis, et sa direction de la politique de la ville.  
Lancement d'un appel d'offre pour le lancement d'une évaluation externalisée.  
Mise en place d'un groupe de travail - instance de suivi de l'évaluation.

**Partenariat mobilisé**

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Ville de Beauvais, Région Hauts-de-France, et l'ensemble des partenaires/acteurs concernés par l'évaluation.

**Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités**

Nombre de partenaires associé au processus d'évaluation finale du contrat de ville  
Qualité des échanges et du travail réalisé par le bureau d'étude  
Qualité du support et rendus de l'évaluation  
Capacité des partenaires à mettre en œuvre les préconisations du cabinet

**Plan de financement prévisionnel**

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Prestations de services (cabinet extérieur)	40 000 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (valorisation)	20 000 €
		Etat (contrat de ville)	20 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>40 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>40 000 €</b>

# CONTRAT DE VILLE 2022

## Tableau récapitulatif des subventions

Intitulé de l'action		Porteur du projet	Crédits spécifiques Contrat de ville						Valorisation		
			ETAT		AGGLO		REGION		VALO CAB	VALO VILLE	Autres
PILIER 1 - COHESION SOCIALE			Demande 2022	Proposé 2022	Demande 2022	Proposé 2022	Demande 2022	Proposé 2022			
1-1 Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes											
1-1-1 Améliorer le taux de réussite des élèves des QPV et limiter les sorties prématurées du système scolaire											
1	Ecole ouverte	R	Collège Charles FAUQUEUX			2 000 €	2 000 €				
2	Accompagnement scolaire	R	Ville de Beauvais	6 000 €	6 000 €			6 000 €	4 000 €		44 827 €
	Réseaux d'éducation prioritaire + REP+		Collèges H.BAUMONT /C. FAUQUEUX								19 132 €
	Classe de découverte		Ville de Beauvais								63 616 €
	Cité éducative		Ville de Beauvais								70 000 €
3	Améliorer l'orientation, la réussite éducative et l'insertion prof. des jeunes issus des QPV de la CAB	P	Article 1	5 000 €	7 000 €	15 000 €	0	3 000 €	0		
4	Projet : "Multi-Actions Eco-Socio-Educatives" MAESE	P	AIDTER	30 000 €	- €	5 000 €	2 500 €	5 000 €	0		
5	Opportun'Avenir	P	BGE PICARDIE	5 000 €	5 000 €	5 000 €	0				
1-1-2 Lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire											
	Dispositif Réussite éducative		CCAS								60 400 €
6	Mise en place 2 séjours de rupture à dominante éducatives et pédagogiques.	R	Classe relais collège Jules Michelet	3 400 €	2 800 €	3 400 €	2 750 €				30 963 €
1-1-3 Soutenir l'implication des parents dans le parcours scolaire											
7	Accompagnement des familles au Tcho Café - Espace de vie sociale	R	Ricochets	15 000 €	9 000 €	15 000 €	15 000 €	5000 €	4 000		
8	Les Cabanes - Lieu d'accueil Enfant-Parent	R	Ricochets	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €				
9	Un centre culturel au sein du quartier : une force pour le vivre ensemble - Cohésion sociale	R	ASCA	10 000 €	7 000 €	20 000 €	17 000 €				13 879 €
1-2 Améliorer l'accès aux droits, prévenir la délinquance											
1-2-1 Prévenir la délinquance des jeunes les plus exposés et la récidive											
10	Accompagnement des publics jeunes placés sous-main de justice	R	MEF du pays du Grand Beauvaisis	5 000 €	3 500 €	5 000 €	5 000 €				
11	Chantiers créatif, éducatifs et solidaires	R	Ecume du Jour	5 000 €	2 500 €	3 000 €	2 900 €				
	Accompagnement renforcé et prévention de la récidive		CA DU BEAUVAISIS								30 579 €
	Prévention spécialisée		IFEP								159 856 €
1-2-2 Développer la justice de proximité, aider les victimes, accompagner la parentalité											
12	Soutien psychologique aux femmes en difficulté d'insertion sur la CA du Beauvaisis	R	CIDFF	4 000 €	3 000 €	1 500 €	1 000 €				
13	Service accueil et d'information des pers. en difficulté, et particulièrement les femmes et pop. immigrées	R	CIDFF	18 000 €	15 000 €	11 500 €	10 750 €				
14	Permanences d'aide aux victimes d'infractions pénales	R	France victimes 60	12 000 €	10 000 €	54 000 €	54 000 €				

15	Atelier d'expression pour enfants exposés aux violences conjugales et familiales-espace clinique	R	LFSM (ligue française pour la santé mentale)	4 030 €	4 000 €	4 030 €	4 000 €						
16	Consultations psychologiques pr la prév. et le traitement des difficultés intra-familiales	R	LFSM (ligue française pour la santé mentale)	15 000 €	15 000 €	55 000 €	55 000 €	5 000 €	4 111 €				
17	Accueil de jour pour les femmes victimes de violences de l'Oise	R	SAMU SOCIAL	60 000 €	15 000 €	3 000 €	3 000 €						
	Travailleur social en commissariat		Ville de Beauvais	FIDP	FIDP							24 800 €	
1-2-3 Accompagner les familles sur le champ de la parentalité													
18	Accompagnement à la parentalité CAB 2022	R	Union Départementale des Associations Familiales	7 500 €	6 000 €	6 000 €	7 500 €						
19	Médiation familiale CAB 2022	R	Union Départementale des Associations Familiales	7 000 €	7 000 €	8 500 €	7 000 €						
1-3 Améliorer l'accès à la santé													
1-3-1 Renforcer la prévention et la promotion de la santé													
20	Prévention des addictions et comportements à risque chez les jeunes	R	SATO PICARDIE	MILDECA	MILDECA	14 000 €	14 000 €						
21	Un esprit sain dans un corps sain	R	No Made	5000 €	3000 €	5000 €	5000 €						
22	Prévention Santé Sport et Insertion BEAUVAIS	R	Profession Sports Loisirs 80	4 000 €	4 000 €	3 500 €	3 500 €	1 500 €	0				
23	Mise en place des Maisons Sport Santé Société sur les 3 quartiers de Beauvais	R	Union Fçaise des Œuvres laïques d'éducation physique - Oise	8 000 €	7 000 €	8 000 €	3 500 €					1 500 €	
24	Projet Alimentation durable et bien être dans les Quartiers Politique de la Ville	P	Ecume du Jour	2 000 €	2 000 €	1 500 €	0						
1-3-2 Favoriser l'accès aux soins de premiers recours													
25	Rallye santé	R	CIDFF	2 250 €	2 250 €								
			Sous totaux PILIER 1	234 680 €	137 550 €	250 430 €	216 900 €	25 500 €	12 111 €	190 435 €	237 754 €	91 363 €	
PILIER 2 - CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN				ETAT		AGGLO		REGION		VALO CAB	VALO VILLE	Autres	
2-1 Renforcer l'attractivité urbaine des quartiers				Demande 2022	Proposé 2022	Demande 2022	Proposé 2022	Demande 2022	Proposé 2022				
2-1-1 Développer l'attractivité urbaines des QPV													
	Quartier Argentine – Nouv. Programme de Renouvelt Urbain (NPNRU)		CA DU BEAUVAISIS							1 324 300 €	3 186 868 €	8 260 921 €	
	Quartier Argentine - Dotation politique de la ville (DPV)		Ville de Beauvais								1 542 413 €		
	Quartier Saint-Lucien - Nveau Programme de Renouvelt Urbain (NPNRU)		CA DU BEAUVAISIS							381 800 €	1 016 983 €	1 904 999 €	
	Quartier Saint-Lucien - Dotation politique de la ville (DPV)		Ville de Beauvais								557 226 €		
	Quartier Saint-Jean - Dotation politique de la ville (DPV)		Ville de Beauvais								81 411 €		
2-2 Améliorer le cadre de vie													
2-2-2 Améliorer le cadre de vie des habitants et favoriser l'appropriation et le respect du cadre de vie													
	Gestion urbaine de proximité		Ville de Beauvais								149 330 €		
26	Bien vivre son logement	R	Itinér'air	15 000 €	14 000 €	8 000 €	7 000 €	5 000 €	4 000 €				
27	Les Biaux déchets	P	Collembole et Compagnie	3 000 €	2 000 €	3 000 €	2 000 €	3 000 €	3 000 €				
28	Seconde vie aux objets trouvés ; quand ELAN CES se lance dans la récupération de bois	R	ELAN-CES	17 000 €	8 000 €			20 000 €	14 000 €				
2-2-3 Encourager la participation des habitants aux projets de renouvellement urbain													

	Projet retenu au titre de l'AAP "accompagner les déconstructions du quartier St-Lucien"	R	ART ACCESS	report	report	report	report	report	report			
			Sous totaux PILIER 2	35 000 €	24 000 €	11 000 €	9 000 €	28 000 €	21 000 €	1 706 100 €	6 452 820 €	10 165 920 €
<b>PILIER 3 – EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECO</b>				ETAT		AGGLO		REGION		VALO CAB	VALO VILLE	Autres
<b>3-1 Accompagner et favoriser l'emploi</b>				Demande 2022	Proposé 2022	Demande 2022	Proposé 2022	Demande 2022	Proposé 2022			
<b>3-1-1 Accompagner et favoriser l'emploi des jeunes et des publics vulnérables</b>												
29	Permanences dans les quartiers de Beauvais	R	MEF du pays du Grand Beauvaisis	10 000 €	5 000 €	20 000 €	20 000 €					
30	La Cité des métiers à Saint-Jean	R	MEF du pays du Gd Beauvaisis	7 000 €	5 000 €	8 176 €	8 176 €					
31	L'emploi déclencheur du 1 <sup>er</sup> contact entre les habitants des quartiers et les acteurs du territoire du Beauvaisis	R	FAIRE	8 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	4 000 €			
32	Itinér'air Gourmand	R	Itinér'air	10 000 €	10 000 €	6 000 €	6 000 €	11 000 €	10 000 €			
33	Zone d'intervention prioritaire Beauvais	R	ELAN-CES	6 000 €	- €	15 700 €	12 000 €	10 000 €	- €			
34	Chantier d'insertion DEFI Emmais	R	EMMAÛS Beauvais	4 000 €	- €	2 000 €	2 000 €	4 000 €	3 000 €			
35	AIE : Accompagnement Individualisé vers l'Emploi des femmes sur Beauvais	R	CIDFF	10 000 €	10 000 €	15 000 €	15 000 €					
36	Oise Actions Jeunes	R	COALLIA	7 500 €	7 500 €	6 000 €	4 000 €					
37	En route vers l'emploi	P	Pôle mobilité du Beauvaisis	30 000 €	15 000 €	30 000 €	30 000 €					
38	Permis de conduire citoyen	R	Ville de Beauvais	6 500 €	6 500 €	6 500 €	6 500 €	5 000 €	4 000 €		27 708 €	
	Jeunes et mobiles à Beauvais	R	Ville de Beauvais	report	report	report	report				report	
	Cité de l'emploi	P	MEF du pays du Gd Bvaisis									4 000 €
<b>3-1-2 Favoriser l'accès à la formation (améliorer le niveau de qualification et l'employabilité des publics favoriser l'accès aux savoirs de base)</b>												
39	Formation aux savoirs de base en français	R	AFIB	6 000 €	4 000 €	6 000 €	4 000 €	4 000 €	3 000 €		7 000 €	
40	Accompagnement, insertion sociale et animations en direction des familles	R	SOSIE	3 000 €	3 000 €	15 000 €	15 000 €				13 310 €	
<b>3-2 Accompagner le développement économique local et l'économie solidaire</b>												
<b>3-2-1 Favoriser l'émergence et la pérennité des activités économiques</b>												
41	Sensibilisation, émergence de projet et soutien à l'entrepreneuriat	R	BGE PICARDIE	5 500 €	5 500 €	5 500 €	5 500 €					
42	Coopérative Jeunesse de Services du Bvais : un espace pr entreprendre et dévper son pouvoir d'agir	R	La ligue de l'enseignement fédération -Oise	8 000 €	8 000 €	7 000 €	5 000 €	4 000 €	4 000 €			
<b>3-2-2 Encourager l'économie de proximité et les services dans les quartiers</b>												
43	Espace de Services Solidaires (portant "Une semaine pour tout changer")	R	Itinér'air	15 000 €	5 000 €	8 000 €	5 000 €	5 000 €	- €			
44	Garage solidaire du Beauvaisis	R	SYNERGIE ACTIV	9 500 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	9 500 €	6 000 €			
45	Gestion et animation de la clause d'insertion dans le cadre du NPNRU	R	MEF du pays du Gd Beauvaisis	11 000 €	10 000 €	11 000 €	11 000 €					
46	Aux pieds des immeubles	P	La conciergerie solidaire dans l'Oise	10 000 €	5 000 €	12 000 €	3 000 €					
			Sous totaux PILIER3	167 000 €	109 500 €	183 876 €	162 176 €	57 500 €	34 000 €	- €	48 018 €	4 000 €
<b>PILIER 4 - AXES TRANSVERSAUX</b>				ETAT		AGGLO		REGION		VALO CAB	VALO VILLE	Autres
<b>4-1 Encourager la participation des habitants</b>				Demande 2022	Proposé 2022	Demande 2022	Proposé 2022	Demande 2022	Proposé 2022			
<b>4-1-1 Encourager et soutenir les initiatives</b>												
47	Bourse aux initiatives citoyennes	R	Ville de Beauvais	10 000 €	10 000 €						10 000 €	



7 3	Séjour Sport et Nature dans les Hautes Alpes, sorties culturelles	R	Tennis club Agglo du Beauvaisis	5 000 €	3 000 €	5 000 €	- €						
4-3 Développer le partage des valeurs de la république et de la citoyenneté													
4-3-1 Sensibiliser aux valeurs de liberté, égalité, de fraternité, de citoyenneté et de laïcité													
7 4	Marionnettes et médiation au quartier St Lucien	R	Jean de la lune	3 500 €	3 000 €	3 500 €	3 000 €						
7 5	Jeunes et citoyens à Beauvais	R	Ville de Beauvais	1 100 €	1 000 €	1 100 €	1 000 €				1 144 €		
7 6	Vacances Solidaires	R	Ville de Beauvais	5 000 €	5 000 €	5 000 €	2 200 €				4 765 €		
7 7	Pour une jeunesse engagée et solidaire !	R	Unis Cité Hauts-de-France	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €				9 000 €		
7 8	Education à la citoyenneté : combattre les discriminations en paroles et en actes en valorisant son quartier	R	ROSALIE	3 000 €	2 000 €	3 000 €	3 000 €						
			<b>Sous totaux PILIER4</b>	<b>194 000 €</b>	<b>137 300 €</b>	<b>284 600 €</b>	<b>208 024 €</b>	<b>50 700 €</b>	<b>10 000 €</b>	<b>25 500 €</b>	<b>143 485 €</b>	<b>-€</b>	
	<b>Gouvernance</b>												
7 9	Evaluation finale du contrat de ville de la CAB		CA DU BEAUVAISIS	20 000 €	20 000 €					20 000 €			
			Total général Piliers 1-2-3-4	<b>650 680 €</b>	<b>428 350 €</b>	<b>729 906 €</b>	<b>596 100 €</b>	<b>161 700 €</b>	<b>77 111 €</b>	<b>1 942 035 €</b>	<b>6 882 077 €</b>	<b>10 261 283 €</b>	
					<b>ETAT</b>		<b>AGGLO</b>		<b>REGION</b>	<b>VAL CAB</b>	<b>VILLE</b>	<b>AUTRES</b>	